EXPOSITION

DE LA DOCTRINE MÉDICALE

HOMŒOPATHIQUE,

OU

ORGANON

DE L'ART DE GUÉRIR.

PHARMACOPÉE UNIVERSELLE, ou Conspectus des pharmacopées d'Amsterdam, Anvers, Dublin, Edimbourg, Ferrare, Genève, Londres, Oldembourg, Wurtzbourg; américaine, autrichienne, batave, belge, danoise, espagnole, finlandaise, française, hanovrienne, polonaise, portugaise, prussienne, russe, sarde, saxonne, suédoise et wurtembergeoise; des dispensaires de Brunswick, de Fulde, de la Hesse, de la Lippe et du Palatinat; des pharmacopées militaires de Danemarck, de France, de Prusse et de Wurtzbourg; de la pharmacopée des pauvres de Hambourg; des formulaires et pharmacopées d'Augustin, Bories, Brera, Brugnatelli, Cadet de Gassicourt, Cox, Ellis, Hufeland, Magendie, Piderit, Pierquin, Ratier, Saunders, Sainte-Marie, Spielmann, Swediauer et Van Mons; ouvrage contenant les caractères essentiels et la synonymie de toutes les snbstances citées dans ces recueils, avec l'indication, à chaque préparation, de ceux qui l'ont adoptée, des procédés divers recommandés pour l'exécuter, des variantes qu'elle présente dans les differens formulaires, des noms officinaux sous lesquels on la désigne dans divers pays, et des doses auxquelles on l'administre; par A.-J.-L. Jourdan. *Paris*, 1828, 2 vol. in-8., dont chacun a 800 pag., à deux colonnes. 24 f.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE, depuis son origine jusqu'au dix-neuvième siècle, avec l'histoire des principales opérations chirurgicales et une table générale des matières; trad. de l'allem. de Kurt Sprengel; par Jourdan, D. M. P. *Paris*. 1815-1820, 9 vol. in-8., broch. 45 f.
Les tomes 8 et 9 séparément, 2 vol. in-8. 18 f.

TRAITÉ COMPLET DE PHYSIOLOGIE; *physiologie générale et comparée*; par F. Tiedemann, professeur d'anatomie et de physiologie à l'université de Heidelberg; traduit de l'allemand, par A.-J.-L. Jourdan, D. M. P. *Paris*, 1831, 2 vol. in-8. 11 f.

ANATOMIE DU CERVEAU, contenant l'histoire de son développement dans le fœtus, avec une exposition comparative de sa structure dans les animaux; par Fr. Tiedemann, traduite de l'allemand, avec un discours préliminaire sur l'étude de la physiologie en général, et sur celle de l'action du cerveau en particulier; par A.-J.-L. Jourdan. *Paris*, 1823, 1 vol. in-8, avec 14 planches, br. 7 f.

RECHERCHES EXPÉRIMENTALES, PHYSIOLOGIQUES ET CHIMIQUES, SUR LA DIGESTION, considérée dans les quatre classes d'animaux vertébrés; par F. Tiedemann et L. Gmelin, traduites de l'allemand par A.-J.-L. Jourdan, D. M. P. *Paris*, 1827, 2 vol. in-8., avec grand nombre de tableaux. 15 f.

HISTOIRE GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE DES MONSTRUOSITÉS, DES VICES DE CONFORMATION, ET DES ANOMALIES CONSIDÉRÉES CHEZ L'HOMME ET LES ANIMAUX; par Isid. Geoffroy-St-Hilaire, aide naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, docteur en médecine de la faculté de Paris, professeur de zoologie à l'Athénée, etc. *Paris*, 1832. T. 1er, 1 fort volume in-8, avec atlas de 12 planches. 10 f.
Le deuxième et dernier volume, également de 12 planches, paraîtra incessamment.

DU TÆNIA, ou VER SOLITAIRE, ET DE SA CURE RADICALE PAR L'ÉCORCE DE GRENADIER, précédé de la description du Tænia et du Botriocéphale, avec l'indication des anciens traitemens employés contre ces vers; par F.-V. Mérat, D. M. P., membre de l'académie royale de médecine. *Paris*, 1832, in-8. 3 f.

EXPOSITION

DE LA

DOCTRINE MÉDICALE HOMŒOPATHIQUE,

OU

ORGANON DE L'ART DE GUÉRIR;

PAR S. HAHNEMANN;

ACCOMPAGNÉE DE FRAGMENS DES AUTRES OUVRAGES DE L'AUTEUR,

ET SUIVIE D'UNE

PHARMACOPÉE HOMŒOPATHIQUE.

Nouvelle traduction sur la Quatrième Édition.

PAR A.-J.-L. JOURDAN,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.



PARIS,

J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, Nº 13 *bis.*

LONDRES, MÊME MAISON, 219, REGENT-STREET.

BRUXELLES, AU DÉPÔT DE LA LIBRAIRIE MÉDICALE FRANÇAISE.

1832.

AVIS DE L'EDITEUR.

Il nous a semblé qu'une doctrine qui compte un grand nombre de partisans en Allemagne, en Angleterre, en Suisse et en Italie, méritait d'être approfondie pour pouvoir être discutée avec connaissance de cause et impartialité.

C'est le désir de répondre à ce besoin qui nous a fait entreprendre la publication de l'Exposition de la doctrine homœopathique dont le docteur S. Hahnemann est le fondateur. Déjà en 1824 M. Brunnow avait, à Dresde, traduit l'ouvrage en français, sous le titre de *Organon de l'art de guérir;* mais cette traduction, faite *sur la première édition*, et écrite par un étranger à qui le mécanisme de la langue française est peu familier, n'eut pas tout le succès que l'ouvrage méritait.

Nous espérons que la nouvelle traduction, due à un médecin qui a déjà rendu tant de services à la littérature médicale française, en l'enrichissant d'un grand nombre de bons ouvrages publiés en

Allemagne, sera bien accueillie. Elle diffère de la traduction de M. Brunnow en ce que, outre les additions faites à chacune des éditions successives, elle contient, sous forme d'appendice, plusieurs fragmens tirés de la *Matière médicale pure* de l'auteur, et un extrait substantiel de l'édition que M. Hartmann a donnée du *Dispensaire homœopathique* de Caspari. Cette dernière partie surtout nous a paru le complément indispensable d'un ouvrage où il importe que l'exemple se trouve à côté du précepte.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Les écoles qui ont dominé jusqu'à ce jour en médecine ont regardé les efforts spontanés de la nature, dans les maladies, comme un modèle qu'on ne saurait trop s'attacher à imiter d'une manière exacte. Si c'était là en effet la voix infiniment sage du tout-puissant moteur de l'univers, nous devrions sans hésiter suivre ce guide infaillible, malgré la difficulté qu'il y aurait alors à concevoir pourquoi le ministère du médecin consisterait à troubler ses actes ou à en modifier la portée. Mais cette nature qu'on nous présente comme un modèle si parfait, n'est que la force vitale instinctive, dénuée de raison et incapable de réflexion, qui se rattache aux lois organiques de notre corps. Le créateur lui a donné pour unique destination de régler l'activité et la sensibilité de l'organisme avec une perfection admirable, aussi long-temps que dure l'état de bien-être; mais elle n'a point été faite pour trouver les moyens les plus propres à rétablir l'ordre et l'harmonie, quand la santé vient à se déranger. Lorsque des influences extérieures portent atteinte à son intégrité, une tendance instinctive et automatique la pousse à des actes révolutionnaires, par lesquels elle

croit échapper au danger qui la menace; mais la tourmente qu'elle excite ainsi, constitue elle-même une maladie : c'est un autre mal ajouté ou substitué à celui qui existait déjà. Obéissant aux lois organiques qui lui servent de fondement, elle provoque une maladie nouvelle pour se débarrasser de celle qui s'était manifestée en elle, et elle arrive à ce résultat par la douleur, par des métastases, mais surtout en sacrifiant une partie des solides et des liquides du corps, travail pénible dont le résultat est incertain, fréquemment contraire au but qu'elle se propose, et souvent aussi troublé par une foule d'incidens.

Si les hommes n'avaient pas été témoins en tous temps de ces efforts imparfaits et tant de fois infructueux, ils auraient moins cherché à seconder une force aveugle qui choisit si mal les moyens de se porter secours à elle-même; ils ne se seraient pas tant empressés de créer un art de guérir. Et puisque cet art ne consiste qu'en une imitation grossière d'un procédé insuffisant ou nuisible, on m'accordera que la vraie médecine n'avait point encore été trouvée avant moi.

Que l'homœopathie soit cette médecine vainement cherchée jusqu'à ce jour, c'est ce que démontrent et les principes sur lesquels elle repose, et les services qu'elle rend à l'humanité souffrante.

EXPOSITION

DE

LA DOCTRINE MÉDICALE

HOMŒOPATHIQUE,

OU

ORGANON

DE L'ART DE GUÉRIR.

INTRODUCTION.

I. *Coup d'œil sur l'Allopathie des écoles qui ont dominé jusqu'à ce jour en médecine.*

Je ne méconnais point les services qu'un grand nombre de médecins ont rendus aux sciences accessoires de l'art de guérir, à la physique, à la chimie, à l'histoire naturelle, dans ses différentes branches, et à celle de l'homme en particulier, à l'anthropologie, à la physiologie, à l'anatomie, etc. Je ne m'occupe ici que de la partie pratique de la médecine, pour montrer combien est imparfaite la manière dont les maladies ont été traitées jusqu'à ce jour. Mes vues s'élèvent bien au dessus de cette routine mécanique qui consiste à traiter la

vie si précieuse de nos semblables d'après des recueils de recettes dont la publication, qui ne s'arrête pas, prouve à quel point est malheureusement encore répandu l'usage qu'on en fait. Je laisse de côté ce scandale que donne au monde la lie du peuple médical, et je m'occupe seulement de la médecine régnante dans les écoles, qui, fière de son antiquité, s'imagine avoir réellement le caractère d'une science.

Cette vieille médecine attache beaucoup d'importance à pouvoir dire qu'elle seule mérite le titre de rationnelle, parce qu'elle a la prétention d'être la seule qui s'attache à rechercher et à écarter la cause morbifique, la seule aussi qui suive les traces de la nature dans les maladies.

Tolle causam! s'écrie-t-elle sans cesse; mais elle s'en tient ordinairement à cette vaine clameur. Ses adeptes se figuraient pouvoir trouver la cause de la maladie, mais ils ne la trouvaient point en réalité; car la plupart, l'immense majorité même des maladies étant d'origine dynamique et de nature dynamique, en sorte que leur cause ne peut tomber sous les sens, ils étaient réduits à en imaginer une. En comparant, d'un côté, l'état normal des parties du corps humain après la mort (anatomie) avec les altérations visibles que ces parties ont éprouvées chez les sujets morts de maladies (anatomie pathologique), de l'autre, les fonctions du corps vivant (physiologie) avec les aberrations

infinies qu'elles subissent dans les innombrables états morbides (pathologie, séméiotique), et tirant de là des conclusions par rapport à la manière invisible dont les changemens s'effectuent dans l'intérieur de l'homme malade, ils arrivaient ainsi à se former une image vague et fantastique, que la médecine théorique regardait comme la *prima causa morbi*, qui devenait ensuite la cause prochaine et en même temps l'essence intime de la maladie, la maladie même, quoique le bon sens dise que la cause d'une chose ne saurait être aussi cette chose elle-même. Maintenant, comment pouvait-on, sans s'en imposer à soi-même, faire de cette essence insaisissable un objet de guérison, prescrire contre elle des médicamens dont la tendance curative était également inconnue, du moins pour la majeure partie d'entre eux, et surtout accumuler plusieurs de ces substances inconnues dans ce qu'on appelait des formules?

Cependant le sublime projet de trouver *à priori* une cause interne et invisible de maladie se réduisait, du moins chez les médecins les plus raisonnables, à poursuivre, en prenant il est vrai aussi pour base les symptômes, ce que l'on pouvait présumer être le caractère générique de la maladie présente. On cherchait à savoir si c'était le spasme, la faiblesse ou la paralysie, la fièvre ou l'inflammation, l'induration ou l'obstruction de telle ou telle partie; la pléthore sanguine, l'excès

ou le défaut d'oxigène, de carbone, d'hydrogène ou d'azote dans les humeurs; l'exaltation ou l'affaissement de la vitalité du système artériel, ou veineux, ou capillaire; un défaut dans les proportions relatives des facteurs de la sensibilité, de l'irritabilité ou de la nutrition. Ces conjectures, honorées par l'école régnante du nom d'indications procédant de la cause, et regardées comme la seule rationnalité possible en médecine, étaient trop hypothétiques et trop fallacieuses pour pouvoir jouir de la moindre utilité dans la pratique. Incapables même, quand elles eussent été fondées, de faire connaître le meilleur remède à employer dans tel ou tel cas donné, elles flattaient bien l'amour-propre de celui qui les avait laborieusement enfantées, mais elles l'induisaient la plupart du temps en erreur, quand il prétendait les prendre pour guides. C'était plutôt par ostentation qu'on s'y livrait que dans l'espoir sérieux de pouvoir en profiter pour parvenir à la véritable indication curative.

Combien n'arrivait-il pas souvent que le spasme ou la paralysie semblait exister dans une partie de 'organisme, tandis que l'inflammation avait manifestement lieu dans une autre?

D'une autre part, d'où pouvait-il sortir des moyens assurés contre chacun de ces prétendus caractères généraux? De pareils moyens n'auraient pu être que les remèdes spécifiques, c'est-à-dire les

médicamens analogues à l'irritation morbifique dans leur manière d'agir, ceux qu'on appelle maintenant homœopathiques; mais l'ancienne école les proscrivait comme une chose dangereuse (1), parce qu'en effet l'expérience avait démontré qu'avec les fortes doses consacrées par l'usage, ils compromettaient la vie dans les maladies, où l'aptitude à ressentir des irritations homogènes est portée à un si haut degré. Or l'ancienne école ne soupçonnait pas qu'on pût administrer les médicamens à des doses très-faibles et même extrêmement petites. Ainsi on ne devait et on ne pouvait pas guérir par la voix directe et la plus naturelle, c'est-à-dire par des remèdes homogènes et spécifiques, puisque la plupart des effets que les médicamens produisent étaient et demeuraient inconnus.

Cependant l'ancienne école, qui sentait fort bien qu'il est plus rationnel de suivre le droit chemin que de s'engager dans les voies détournées, croyait encore guérir directement les maladies, soit en ré-

(1) « Dans les cas où l'expérience avait révélé la vertu curative de médicamens, agissant d'une manière homœopathique, » dont le mode d'action était inexplicable, on se tirait d'embarras en les déclarant *spécifiques;* et ce mot, à proprement parler vide de sens, dispensait désormais de toute réflexion. Mais » il y a déjà long-temps que les irritans homogènes, c'est-à-dire » les spécifiques ou homœopathiques, sont interdits comme » exerçant une influence extrêmement dangereuse. » (RAU, *Ueber die homœop. Heilverf.* Heildelberg, 1821, p. 101, 102.)

primant les symptômes saillans par des médicamens doués d'une action opposée, c'est-à-dire par la méthode antipathique ou palliative, dont la valeur sera appréciée dans l'Organon, soit en éliminant la prétendue cause morbifique matérielle. Car elle ne pouvait se dégager de ces idées matérielles dans la recherche théorique de l'image qu'on doit se faire de la maladie et dans celle des indications curatives, pas plus qu'il n'était en son pouvoir de reconnaître la nature de l'organisme, à la fois spirituelle et matérielle, pour un être si élevé que les altérations de ses sensations et actions vitales, qu'on nomme maladies, résultent principalement et presque uniquement d'impressions dynamiques, et ne pourraient être déterminées par nulle autre cause.

L'école considérait donc toute matière altérée par la maladie, qu'elle fût ou non turgescente, comme la cause excitatrice de cette maladie, ou du moins, en raison de sa prétendue réaction, comme celle qui l'entretient, et cette dernière opinion y est encore admise aujourd'hui.

Voilà pourquoi elle croyait opérer des cures portant sur les causes, en faisant tous ses efforts pour expulser du corps les causes matérielles qu'elle supposait à la maladie. De là son attention à faire vomir, pour évacuer la bile dans les fièvres bilieuses (1), sa méthode de prescrire des

---

(1) Rau (*loc. cit.*, p. 176), dans un temps où il n'était pas

vomitifs dans les maux d'estomac (1), son empressement à expulser la pituite et les vers dans la

---

encore parfaitement initié à l'homœopathie, mais où cependant il avait l'intime conviction de l'origine dynamique de ces fièvres, les guérissait déjà par une ou deux petites doses des médicamens homœopathiques ; sans administrer aucun évacuant ; ce dont il rapporte deux cas remarquables.

(1) Dans une affection gastrique qui survient d'une manière prompte, avec des rapports continuels d'œufs pourris, et en général avec abattement du moral, froid des pieds et des mains, etc., la médecine ordinaire ne s'est occupée jusqu'à présent que du contenu altéré de l'estomac. Un bon vomitif doit, suivant elle, procurer l'expulsion des matières. La plupart du temps on remplit cette indication au moyen du tartre stibié, mêlé ou non avec de l'ipécacuanha. Mais le malade recouvre-t-il la santé aussitôt qu'il a vomi? Oh non! ces affections gastriques d'origine dynamique sont ordinairement engendrées par quelque révolution morale (contrariété, chagrin, frayeur), par un refroidissement, par un travail d'esprit ou de corps auquel on s'est livré immédiatement après avoir mangé. L'émétique et l'ipécacuanha ne sont nullement propres à faire cesser cette aberration dynamique, et le vomissement révolutionnaire qu'ils provoquent ne l'est pas davantage. En outre, les symptômes particuliers de maladie dont eux-mêmes provoquent la manifestation, ont porté une atteinte de plus à la santé, et la sécrétion de la bile s'est dérangée, de manière que si le malade ne jouit pas d'une constitution très-robuste, il doit se ressentir encore pendant plusieurs jours de ce prétendu traitement dirigé contre la cause, quoique la totalité du contenu de l'estomac ait été expulsée ainsi d'une manière violente. Mais si, au lieu de ces évacuans qui lui portent souvent pré-

pâleur de la face, la boulimie, les tranchées

---

judice, on donne au malade une seule prise de suc très-étendu de pulsatille, sur une boulette de sucre de la grosseur d'un grain de moutarde, ce qui, infailliblement, ramène l'ordre et l'harmonie dans l'économie entière et dans l'estomac en particulier, il se trouve guéri en deux heures de temps. Si quelques rapports ont lieu encore, ils sont dus à des gaz dénués de saveur et d'odeur ; le contenu de l'estomac n'est plus altéré, et au prochain repas le sujet a recouvré son appétit habituel, sa santé, son air dispos. Voilà ce qu'on doit appeler une véritable cure qui a détruit la cause. L'autre ne porte ce titre que par usurpation ; elle ne fait que fatiguer le malade et lui nuire.

Les médicamens vomitifs ne sont même *jamais* réclamés par un estomac gorgé d'alimens difficiles à digérer. En pareil cas la nature sait se débarrasser du trop plein par les vomissemens spontanés qu'elle excite, et qu'il est tout au plus permis de provoquer au moyen de titillations exercées sur le voile du palais et l'arrière-gorge. On évite ainsi les effets accessoires qui résulteraient de l'action des médicamens vomitifs, et un peu de café suffit ensuite pour hâter le passage dans l'intestin des matières que peut encore contenir l'estomac.

Mais si, après avoir été rempli outre mesure, l'estomac ne possédait pas ou s'il avait perdu l'irritabilité nécessaire à la manifestation spontanée du vomissement, et que le malade, tourmenté par de vives douleurs à l'épigastre, n'éprouvât pas la moindre envie de vomir, dans une semblable paralysie du viscère gastrique, un vomitif n'aurait pour effet que de déterminer une inflammation dangereuse ou mortelle des voies digestives, tandis que de petites doses fréquemment répétées d'une forte infusion de café ranimeraient l'excitabilité affaissée de l'estomac,

et l'enflure du ventre chez les enfans (1), sa coutume de saigner dans les hémorrhagies (2),

et le mettraient en état de pousser seul par haut ou par bas les matières contenues dans son intérieur, quelque grande qu'en fût la quantité. Ici encore le traitement que les médecins ordinaires prétendent diriger contre la cause n'est point à sa place.

L'usage existe aujourd'hui, lorsque l'acide gastrique devient surabondant, ce qui n'est point rare dans les maladies chroniques, d'administrer un vomitif pour débarrasser l'estomac de sa présence. Mais dès le lendemain, ou quelques jours après, le viscère en contient tout autant, sinon même davantage. Les aigreurs cessent d'elles-mêmes, au contraire, lorsqu'on attaque leur cause dynamique par une très-petite dose d'acide sulfurique extrêmement étendu, ou mieux encore d'un remède antipsorique homœopathique aux autres symptômes.

C'est ainsi que, dans plusieurs des traitemens qui, au dire de l'ancienne école, sont dirigés contre la cause morbifique, le but favori est d'expulser péniblement et au détriment du malade le produit matériel du désordre dynamique, sans qu'on s'inquiète le moins du monde de reconnaître la source dynamique du mal, pour la combattre homœopathiquement elle et tout ce qui en découle, et traiter ainsi la maladie d'une manière rationnelle.

(1) Symptômes qui dépendent uniquement d'une diathèse psorique, et qui cèdent aisément, sans vomitifs ni purgatifs, à de doux antipsoriques (dynamiques).

(2) Quoique presque toutes les hémorrhagies morbides dépendent uniquement d'une altération dynamique de la force vitale, cependant l'ancienne école leur assigne pour cause la surabondance du sang, et ne peut s'empêcher de prescrire des saignées pour débarrasser le corps de ce prétendu trop-plein. Les

et principalement l'importance qu'elle attache aux émissons sanguines de toute espèce (1), comme

---

suites fâcheuses qui en résultent presque toujours, la prostration des forces et la tendance ou même le passage au typhus, sont mises par elle sur le compte de la malignité de la maladie, dont souvent alors elle ne peut point triompher. En un mot, lors même que le malade n'en réchappe pas, elle croit s'être conduite en conformité de l'adage *causam tolle*, et n'avoir rien à se reprocher quant à l'issue.

(1) Bien qu'il n'y ait peut-être jamais une goutte de sang de trop dans le corps humain vivant, l'ancienne école n'en regarde pas moins une prétendue pléthore ou surabondance de sang comme la cause matérielle principale des inflammations, qu'elle doit combattre par la saignée et les sangsues. C'est là ce qu'elle appelle agir d'une manière rationnelle et traiter la cause. Elle va même, dans les fièvres inflammatoires générales, dans la pleurésie aiguë, jusqu'à considérer la lymphe coagulable qui existe dans le sang, et qu'on appelle la couenne, comme la matière peccante, qu'elle s'efforce d'évacuer le plus possible par des saignées réitérées, quoiqu'il ne soit pas rare de voir cette croûte devenir plus dense et plus épaisse à chaque nouvelle émission sanguine. C'est de cette manière que souvent, lorsque la fièvre inflammatoire ne veut point céder, elle verse le sang jusqu'au point de tuer presque le malade, afin de faire disparaître cette couenne ou la prétendue pléthore, sans soupçonner que le sang enflammé n'est qu'un produit de la fièvre aiguë, de l'irritation inflammatoire immatérielle ou dynamique, que cette dernière est l'unique cause du grand orage qui a lieu dans le système vasculaire, et qu'on peut la détruire avec un remède homœopathique, par exemple avec une boulette de sucre imbibée de suc d'aconit au décillionnième de-

indication principale à remplir dans les inflammations. En agissant ainsi elle croit obéir à des indi-

---

gré de dilution, en évitant les acides végétaux : de telle sorte que la plus violente fièvre pleurétique, avec tous les symptômes alarmans qui l'accompagnent, se trouve complètement guérie dans l'espace de vingt-quatre heures au plus, sans nulle émission sanguine, sans le moindre antiphlogistique, et qu'un peu de sang tiré de la veine, par forme d'expérimentation, ne se couvre plus d'une croûte inflammatoire, tandis qu'un autre malade, en tous points semblable, qui a été traité d'après la méthode prétendue rationnelle de l'ancienne école, s'il échappe à la mort, après de nombreuses saignées et des souffrances cruelles, languit souvent encore des mois entiers avant de pouvoir, maigre et épuisé, se tenir sur ses jambes, et que dans beaucoup de cas il succombe à une fièvre typheuse ou à une leucophlegmatie, suite fréquente d'un pareil traitement.

Celui qui a touché le pouls tranquille du sujet une heure avant le frisson qui précède toujours la pleurésie aiguë, n'est pas maître de sa surprise lorsque, deux heures après, quand la chaleur s'est déclarée, on cherche à lui persuader que l'énorme pléthore qui existe alors rend nécessaires des saignées réitérées, et il se demande quel miracle a pu infuser les livres de sang dont on réclame l'émission dans les vaisseaux du malade, qu'il a vus deux heures auparavant battre d'un mouvement si tranquille; on ne peut cependant pas avoir dans ses veines une once de sang en sus de celui qui s'y trouvait lorsqu'on se portait bien, deux heures auparavant. Ainsi, quand le partisan de la méthode allopathique pratique ses émissions sanguines, ce n'est point un superflu de sang qu'il enlève au malade atteint de fièvre aiguë, puisque ce liquide ne saurait jamais être en excès; il le prive de la quantité de sang normale et né-

cations véritablement déduites de la cause et traiter les malades d'une manière rationnelle. Elle s'imagine également, en liant un polype, extirpant une glande tuméfiée, ou la faisant détruire par la suppuration déterminée au moyen d'irritans locaux,

---

cessaire à la vie, au rétablissement de la santé, perte énorme qu'il n'est plus en son pouvoir de réparer; et il s'imagine cependant avoir traité d'après l'axiome *tolle causam*, auquel il donne une si fausse interprétation, tandis que la seule et vraie cause de la maladie était, non une surabondance de sang, qui n'a pas lieu réellement, mais une irritation inflammatoire dynamique de la circulation, comme le prouve la guérison qu'on obtient en pareil cas par l'administration, à des doses prodigieusement faibles, du suc d'aconit qui est homœopathique à cette irritation. L'ancienne école ne se fait pas faute non plus d'émissions sanguines partielles, et surtout de copieuses applications de sangsues, dans le traitement des inflammations locales. Le soulagement palliatif qui en résulte dans les premiers momens, n'est point couronné par une guérison rapide et complète; la faiblesse et l'état valétudinaire auxquels restent toujours en proie la partie qui a été traitée de cette manière, et souvent même aussi le reste du corps, démontrent assez combien on avait tort d'attribuer l'inflammation locale à une pléthore locale, et combien sont tristes les résultats des émissions sanguines, tandis que cette irritation inflammatoire, en apparence locale, peut être détruite d'une manière prompte et durable par une petite dose d'aconit, ou, suivant les circonstances, de belladonne, moyen à la faveur duquel la maladie se trouve guérie sans qu'on ait besoin de recourir à des saignées que rien ne justifie.

isolant un kyste stéatomateux ou méliçéritique par la dissection, opérant un anévrysme, une fistule lacrymale ou à l'anus, amputant un sein cancéreux ou un membre dont les os sont frappés de carie, avoir guéri les maladies d'une manière radicale, en avoir détruit les causes. Elle a la même croyance quand elle fait usage de ses répercussifs, et dessèche de vieux ulcères aux jambes par l'emploi des astringens, des oxydes de plomb, de cuivre et de zinc, associés, il est vrai, à des purgatifs, qui ne diminuent point le mal fondamental, et ne font qu'affaiblir; quand elle cautérise des chancres, détruit localement les fics et verrues, et repousse la gale de la peau par les onguens de soufre, de plomb, de mercure ou de zinc; enfin quand elle fait disparaître une ophthalmie par des dissolutions de plomb et de zinc, et qu'elle chasse les douleurs des membres au moyen du baume Opodeldoch, des pommades ammoniacées ou des fumigations de cinabre et d'ambre. Dans tous ces cas elle s'imagine avoir anéanti le mal, triomphé de la maladie, et opéré un traitement rationnel dirigé contre la cause. Mais voyez quelles sont les suites! Des formes nouvelles de maladies, qui se manifestent infailliblement, soit plus tôt, soit plus tard, qu'on donne, quand elles paraissent, pour des maladies nouvelles, et qui sont toujours plus fâcheuses que l'affection primitive, réfutent assez clairement les théories de l'école. Elles de-

vraient lui ouvrir les yeux, en prouvant que le mal a une nature immatérielle plus profondément cachée, que son origine est dynamique, et qu'il ne peut être détruit que par une puissance dynamique.

L'hypothèse que l'école a généralement préférée jusque dans les temps modernes, et je pourrais même dire jusqu'à ce jour, est celle des principes morbifiques et des âcretés, qu'à la vérité elle subtilisait beaucoup. Il fallait débarrasser de ces principes les vaisseaux sanguins et lymphatiques par les organes urinaires ou par les glandes salivaires, la poitrine par les glandes trachéales et bronchiales, l'estomac et le canal intestinal par le vomissement et les déjections alvines, pour avoir droit de dire que le corps était nettoyé de la cause matérielle excitant la maladie, et qu'ainsi l'on avait opéré une cure radicale d'après le principe : *tolle causam.*

Je conviens qu'il était plus commode, pour la faiblesse humaine, de supposer, dans les maladies qui se présentaient à guérir, un principe morbifique dont l'esprit pouvait concevoir la matérialité, d'autant mieux que les malades eux-mêmes se prêtaient volontiers à une hypothèse de ce genre. Effectivement, en l'admettant, on n'avait qu'à s'occuper de faire prendre une suffisante quantité de médicamens propres à purifier le sang et les humeurs, à provoquer la sueur, à faciliter l'expectoration, à balayer l'estomac et l'intestin. Voilà pourquoi toutes

les matières médicales qui ont paru depuis Dioscoride jusqu'à ce jour, gardent un silence absolu sur l'action proprement dite et spéciale de chaque médicament, et se bornent, après avoir énuméré ses vertus prétendues contre telle ou telle maladie, à dire s'il sollicite les urines, la sueur, l'expectoration ou le flux menstruel, et surtout s'il a la propriété de chasser par haut ou par bas le contenu du canal alimentaire, parce qu'en tout temps les efforts des praticiens ont eu pour tendance principale l'expulsion d'un principe morbifique matériel et de plusieurs âcretés qu'ils s'imaginaient être la cause des maladies.

C'étaient là de vains rêves, des suppositions gratuites, des hypothèses dénuées de base, habilement imaginées pour la commodité de la thérapeutique, qui se flattait d'avoir une tâche plus facile à remplir quand il s'agissait pour elle de combattre des principes morbifiques matériels.

Mais l'essence des maladies et leur guérison ne se plient point à nos rêves et aux désirs de notre paresse. Les maladies ne peuvent pas, pour complaire à notre folie, cesser d'être des aberrations dynamiques que notre vie spirituelle éprouve dans sa manière de sentir et d'agir, c'est-à-dire des changemens immatériels dans notre manière d'être.

Les causes de nos maladies ne peuvent point être matérielles, puisque la moindre substance

matérielle étrangère (1), quelque douce qu'elle nous paraisse, qu'on introduit dans les vaisseaux sanguins, est repoussée tout à coup comme un poison par la force vitale, ou, si elle ne peut l'être, occasione la mort. Que le plus petit corps étranger vienne à s'insinuer dans nos parties sensibles, le principe de vie qui est répandu partout dans notre intérieur n'a pas de repos jusqu'à ce qu'il ait procuré l'expulsion de ce corps par la douleur, la fièvre, la suppuration ou la gangrène. Et, dans une maladie de peau datant d'une vingtaine d'années, ce principe vital, dont l'activité est infatigable, souffrirait avec patience pendant vingt ans, dans nos humeurs, un principe exanthématique matériel, un virus dartreux, scrofuleux ou goutteux ! Quel nosologiste a jamais vu un de ces principes morbifiques, dont il parle avec tant d'assurance, et sur lesquels il prétend construire un plan de conduite médicale ? Qui jamais mettra sous les yeux de personne un principe goutteux, un virus scrofuleux ?

---

(1) La vie cesse tout à coup par l'injection d'un peu d'eau pure dans une veine (voy. Mullen, dans Birch, *History of the royal society*, vol. IV). L'air atmosphérique introduit dans les veines a causé la mort (voy. J. H. Voigt, *Magazin fuer den neuesten Zustand der Naturkunde*, T. III, p. 25). Les liquides mêmes les plus doux, portés dans les veines, ont mis la vie en danger (voy. Autenrieth, *Physiologie*, II, § 784).

Lors même que l'application d'une substance matérielle à la peau, ou son introduction dans une plaie, a propagé des maladies par infection, qui pourrait prouver que, comme on l'affirme si souvent dans nos pathogénies, la moindre parcelle matérielle de cette substance pénètre dans nos humeurs ou se trouve absorbée (1)? On a beau se laver les parties génitales avec le plus grand soin et le plus promptement possible, cette précaution ne garantit pas de la maladie chancreuse vénérienne. Il suffit d'un faible souffle qui s'échappe d'un homme atteint par la variole pour produire cette redoutable maladie chez un enfant bien portant.

Combien en poids doit-il pénétrer ainsi de ce principe matériel dans les humeurs pour produire, dans le premier cas, une maladie (la syphilis) qui durera jusqu'au terme le plus reculé de la vie, qui ne s'éteindra qu'à la mort, et, dans le second, une affection (la variole) qui fait souvent périr avec rapidité au milieu d'une suppuration presque générale (2)? Est-il possible d'admettre, dans ces

(1) Une jeune fille de huit ans ayant été mordue par un chien enragé; on extirpa sur-le-champ la partie sur laquelle avait porté l'action des dents, ce qui n'empêcha pas l'enfant d'éprouver, trente-six jours après, la rage, dont elle mourut au bout de deux jours. (*Med. comment. of Edimb.* dec. II, vol. II, 1793.)

(2) Pour expliquer la production de la quantité souvent si

deux cas et autres analogues, un principe morbifique matériel qui se soit introduit dans le sang? On a vu souvent des lettres écrites dans la chambre d'un malade communiquer la même maladie miasmatique à celui qui les lisait. Peut-on songer alors à quelque chose de matériel qui pénètre dans les

---

considérable de matières fécales putrides, et d'ichor ulcéreux fétide, qui a lieu dans les maladies, et pouvoir représenter ces substances comme étant la cause qui provoque et entretient l'état morbide, quoiqu'au moment de l'infection rien de matériel n'ait été vu pénétrer dans le corps, on a imaginé une autre hypothèse consistant à admettre que certains principes contagieux très-subtils agissent sur le corps comme des fermens, amènent les humeurs au même degré de corruption qu'eux, et les convertissent de cette manière en un ferment semblable à eux-mêmes, qui entretient la maladie. Mais par quelles tisanes dépuratives croyait-on donc pouvoir débarrasser le corps de ce ferment sans cesse renaissant, et le chasser si complètement de la masse des fluides qu'il n'en restât pas même la plus petite parcelle, laquelle, dans l'hypothèse admise, aurait dû corrompre encore les humeurs, et reproduire, comme primitivement, de nouveaux principes morbifiques? Il serait donc impossible de jamais guérir ces maladies à la manière de l'école. On voit à quelles grossières inconséquences mènent les hypothèses, mêmes les plus subtiles, quand elles reposent sur l'erreur. La syphilis la mieux établie, après qu'on a écarté l'affection psorique qui la complique souvent, guérit sous l'influence d'une ou deux petites doses d'une dissolution d'oxidule de mercure au quintillionnième degré de dilution, et l'altération syphilitique générale des humeurs se trouve ainsi corrigée pour toujours d'une manière dynamique.

humeurs? Mais à quoi bon toutes ces preuves? Combien de fois n'a-t-on pas vu des propos offensans occasioner une fièvre bilieuse qui mettait la vie en danger, une indiscrète prophétie de mort causer en effet la mort à l'époque prédite, et une nouvelle affligeante ou une surprise agréable suspendre subitement le cours de la vie? Où est alors le principe morbifique matériel qui a pénétré en substance dans le corps, qui a produit la maladie, qui l'entretient, et sans l'expulsion ou la destruction matérielle duquel, par des médicamens, toute cure radicale serait impossible?

Les partisans d'une hypothèse aussi grossière que celle des principes morbifiques, devraient rougir de méconnaître à tel point la nature spirituelle de notre vie et le pouvoir dynamique des causes qui font naître les maladies.

Les excrétions, si souvent dégoûtantes, qui ont lieu dans les maladies, seraient-elles donc précisément la matière qui les engendre et les entretient (1)? Ne sont-elles pas plutôt toujours des produits de la maladie, c'est-à-dire du trouble purement dynamique que la vie a éprouvé?

Avec de pareilles idées matérielles et fausses sur l'origine et l'essence des maladies, il n'est pas

(1) S'il en était ainsi, il suffirait de se bien moucher et nettoyer le nez pour guérir infailliblement et rapidement toute espèce de coryza, même les plus invétérés.

surprenant que, dans tous les temps, les petits comme les grands praticiens, et même les inventeurs des systèmes les plus sublimes, n'aient eu pour but principal que l'élimination et l'expulsion d'une prétendue matière morbifique, et que l'indication le plus fréquemment établie ait été celle d'inciser cette matière, de la rendre mobile, de procurer sa sortie par la salive, les crachats, la sueur et l'urine, de purifier le sang par l'action intelligente des tisanes, de le débarrasser ainsi d'âcretés et d'impuretés qui n'y existèrent jamais, d'attirer mécaniquement le principe imaginaire de la maladie par des sétons, des cautères, des vésicatoires permanens, mais principalement de faire sortir la *matière peccante*, comme on l'appelait, par le canal intestinal, au moyen de laxatifs et de purgatifs, décorés du titre d'apéritifs et de dissolvans, afin de leur donner plus d'importance et des dehors plus imposans.

Maintenant, si nous admettons, ce dont il n'est pas permis de douter, qu'à l'exception des maladies provoquées par l'introduction de substances tout-à-fait indigestes ou nuisibles dans les organes digestifs ou autres, par la pénétration de corps étrangers à travers la peau, etc., il n'en existe aucune qui ait pour cause un principe matériel, que toutes, au contraire, elles sont uniquement et toujours le résultat spécial d'une altération virtuelle et dynamique de la santé, combien les méthodes de trai-

tement qui ont pour base l'expulsion (1) de ce principe imaginaire doivent-elles paraître mauvaises à tout homme raisonnable, puisqu'il n'en peut rien résulter de bon dans les principales maladies de l'homme, les chroniques, et qu'au contraire elles nuisent toujours?

Les matières dégénérées et les impuretés qui deviennent visibles dans les maladies, ne sont autre chose, personne n'en disconviendra, que des produits de la maladie, dont l'organisme sait se débarrasser, d'une manière parfois trop violente, sans le secours de la médecine évacuante, et qui renaissent aussi long-temps que dure la maladie. Ces matières s'offrent souvent au vrai médecin comme des symptômes morbides, et l'aident à connaître la forme et l'image de la maladie, dont il se sert ensuite pour guérir celle-ci avec un agent médecinal homœopathique.

Mais les plus habiles d'entre les partisans actuels

---

(1) L'expulsion des vers a quelque apparence de nécessité dans les maladies dites vermineuses. On trouve des lombrics chez quelques enfans et des ascarides chez un grand nombre. Mais la majeure partie au moins de ces parasites est due à une affection générale (la psorique) liée à un genre de vie insalubre. Qu'on améliore le régime et qu'on guérisse homœopathiquement l'affection psorique, ce qui est plus facile à cet âge qu'à toute autre époque de la vie, il reste peu ou point de vers, ou du moins les enfans n'en sont plus incommodés; tandis qu'on les voit promptement reparaître en foule

de l'ancienne école ne veulent plus être regardés comme ayant pour but, dans leurs traitemens, d'expulser des principes morbifiques matériels. Ils donnent aux évacuations nombreuses et variées qu'ils emploient, le nom de méthode dérivative, et prétendent ne faire en cela qu'imiter la nature de l'organisme malade qui, dans ses efforts pour rétablir la santé, juge la fièvre par des sueurs et des uri-

---

après l'usage des simples purgatifs, même associés au semen contra. Mais, dira-t-on, il ne faut assurément rien négliger afin de chasser du corps le ver solitaire, ce monstre créé pour le tourment du genre humain. Oui, on fait quelquefois sortir le tænia : mais au prix de quelles souffrances et de quels dangers! Je ne voudrais point avoir sur la conscience la mort de tous ceux qui ont dû succomber à la violence des purgatifs dirigés contre ce ver, ou les années de langueur qu'ont traînées ceux qui échappaient à la mort. Et combien de fois encore n'arrive-t-il pas qu'après avoir répété pendant plusieurs années de suite ces purgations destructives de la santé et de la vie, l'animal ne sort point ou se reproduit! Que serait-ce donc s'il n'y avait pas la moindre nécessité de chercher ainsi à expulser et à tuer le tænia par des moyens violens et cruels, qui mettent les jours du malade en danger? Les diverses espèces de tænias ne se trouvent que chez les sujets atteints d'affection psorique, et disparaissent toujours quand celle-ci est guérie. Jusqu'au moment de la guérison, ils vivent sans trop incommoder l'homme, non pas immédiatement dans les intestins, mais dans les résidus des alimens, où, plongés comme dans un monde à eux propre, ils restent tranquilles et trouvent ce qui est nécessaire à leur nutrition. Tant que dure cet état de choses, ils ne tou-

nes; la pleurésie par le saignement de nez, des sueurs et des crachats muqueux; d'autres maladies par le vomissement, la diarrhée et le flux hémorrhoïdal; les douleurs articulaires par des ulcérations aux jambes; l'angine par la salivation, etc., ou par des métastases et des abcès qu'elle fait naître dans des parties éloignées du siége du mal.

D'après cela, ils croient n'avoir rien de mieux

---

chent point aux parois de l'intestin, et ne causent aucun dommage à celui dont le corps les recèle ; mais dès qu'une maladie aiguë quelconque s'empare du sujet, le contenu des intestins devient insupportable à l'animal, qui s'agite et irrite les parois sensibles du tube alimentaire, et excite une espèce de colique spasmodique qui ne contribue pas peu à accroître les souffrances de l'homme malade. De même, l'enfant ne s'agite et se remue dans la matrice que quand la mère est malade, et il ne reste tranquille dans l'eau au milieu de laquelle il nage que quand celle-ci se porte bien. Il est à remarquer que les symtômes observés à cette époque chez les personnes qui portent un ver solitaire, sont de nature telle, que la teinture de racine de fougère mâle, à la dose la plus minime, en procure rapidement l'extinction d'une manière homœopathique, parce qu'elle fait cesser ce qui, dans la maladie, tenait à l'agitation du parasite : l'animal se trouvant désormais à son aise, continue à vivre dans les matières intestinales, sans incommoder le malade d'une manière bien sensible, jusqu'à ce que le traitement anti-psorique soit assez avancé pour que le ver ne trouve plus le contenu du canal intestinal propre à lui servir de nourriture, et qu'il disparaisse de lui-même pour toujours, sans exiger l'emploi du moindre purgatif.

à faire qu'à imiter la nature, et prennent des voies détournées dans le traitement de la plupart des maladies. Aussi, marchant sur les traces de la force vitale malade abandonnée à elle-même, procèdent-ils d'une manière indirecte (1) en appliquant des irritations hétérogènes plus fortes sur des parties éloignées du siége de la maladie, et provoquant, ordinairement même entretenant des évacuations par les organes qui diffèrent le moins des tissus affectés, afin de détourner en quelque sorte le mal vers cette nouvelle localité.

Cette dérivation a été et est encore une des principales méthodes curatives de l'école régnante jusqu'à ce jour en médecine.

En imitant ainsi la nature médicatrice, suivant l'expression employée par d'autres, ils cherchent à exciter violemment, dans les parties qui sont le moins malades et qui peuvent le mieux supporter la maladie provoquée par les médicamens, des symptômes nouveaux qui éteignent la maladie primitive en prenant l'apparence de crises, et permettent ainsi aux forces médicatrices de la nature d'opérer peu à peu la résolution (2).

---

(1) Au lieu d'éteindre le mal promptement et sans délai par des médications dynamiques exercées directement sur les points malades de l'organisme, comme fait l'homœopathie.

(2) Les maladies médiocrement aiguës sont les seules qui aient coutume de se terminer paisiblement, lorsqu'elles ont

Les moyens dont ils se servent pour parvenir à ce but sont l'emploi de substances qui poussent à la sueur et aux urines, les émissions sanguines, les sétons et cautères, et de préférence les irritans du canal alimentaire propres à déterminer des évacuations, soit par le haut, soit surtout par le bas, irritans dont les derniers ont aussi reçu les noms d'apéritifs et de dissolvans (1).

Au secours de cette méthode dérivative on en appelle une autre qui a beaucoup d'affinité avec elle, et qui consiste à mettre en usage des irritans antagonistes : les tissus de laine sur la peau, les bains de pieds, les nauséabonds, les tourmens de la faim imposés à l'estomac et au canal intestinal,

---

atteint le terme de leur carrière naturelle, soit qu'on emploie des remèdes allopathiques qui n'aient pas trop d'énergie, soit qu'on s'abstienne de tout moyen semblable : la force vitale, en se ranimant, substitue alors peu à peu l'état normal à l'anomalie qui s'est affaiblie par degrés. Mais, dans les maladies fort aiguës et dans les choniques, qui forment l'immense majorité de celles auxquelles l'homme est sujet, cette ressource manque à la grossière nature et à l'ancienne école. Les efforts de la force vitale et les procédés imitatifs de l'allopathie sont impuissans pour amener une résolution ; tout au plus peut-il en résulter une trève de courte durée, pendant laquelle l'ennemi réunit ses forces pour reparaître tôt ou tard plus terrible que jamais.

(1) Cette dénomination annonce qu'on supposait cependant la présence d'une matière morbifique à dissoudre et à expulser.

les moyens qui excitent de la douleur, de l'inflammation et de la suppuration dans des parties voisines ou éloignées, comme les sinapismes, les vésicatoires, le garou, les sétons, la pommade d'Autenrieth, le moxa, le cautère actuel, l'acupuncture, etc. Et en cela on suit encore les traces de la grossière nature qui, livrée à elle-même, cherche à se débarrasser de la maladie dynamique par des douleurs qu'elle fait naître dans des régions éloignées du corps, par des métastases et des abcès, par des éruptions cutanées ou des ulcères suppurans, et dont tous les efforts à cet égard sont inutiles quand il s'agit d'une affection chronique.

Ce n'est donc point, un calcul raisonné, mais seulement l'imitation qui a mis l'ancienne école sur la voie de ces méthodes indirectes, tant dérivative qu'antagoniste, qui l'a conduite à des procédés si peu efficaces, si affaiblissans et si nuisibles, pour apaiser ou écarter les maladies: car on ne peut donner le nom de guérison à un pareil résultat. On s'est borné à suivre la marche de la grossière nature dans les efforts qu'elle tente et qui ne sont couronnés d'un pâle succès (1) que dans

(1) La médecine ordinaire regardait les moyens que l'organisme emploie pour se soulager, chez les malades qui ne font usage d'aucun médicament, comme des modèles parfaits à imiter; mais elle se trompait beaucoup. Les efforts misérables et

les maladies aiguës peu intenses. On n'a fait qu'imiter la puissance vitale conservatrice abandonnée à elle-même, qui, reposant uniquement sur les lois organiques du corps, n'agit non plus qu'en vertu de ces lois, sans raisonner et réfléchir ses actes.

---

extrêmement incomplets que la force vitale fait pour se porter secours à soi-même dans les maladies aiguës, est un spectacle qui doit exciter l'homme à déployer toutes les ressources de son intelligence et de sa raison, afin de mettre un terme par une guérison réelle à ce tourment que s'impose elle-même la nature. Si la nature ne peut point guérir homœopathiquement une maladie déjà existante dans l'organisme par la production d'une autre maladie nouvelle et semblable à celle-ci (§ 38, 39, 41), ce qui est bien rarement à sa disposition (§ 45), et si l'organisme, privé de tous les secours du dehors, reste seul chargé de triompher d'une maladie qui vient d'éclater (sa résistance est tout-à-fait impuissante dans les miasmes chroniques), nous ne voyons qu'efforts douloureux et souvent dangereux pour se sauver, à quelque prix que ce soit, efforts dont il n'est pas rare que la mort soit le résultat. N'apercevant point ce qui se passe dans l'économie chez l'homme qui jouit de la santé, nous ne pouvons pas voir davantage ce qui s'y opère quand la vie est troublée. Les actes qui ont lieu dans les maladies ne s'annoncent que par les symptômes extérieurs, au moyen desquels seuls notre organisme peut exprimer les troubles survenus à l'intérieur; de sorte que, dans chaque cas donné, nous n'apprenons même pas quels sont, parmi les symptômes morbides, ceux qui sont dus à l'action primitive de la maladie et ceux qui ont pour origine les réactions au moyen desquelles la force vitale cherche à se tirer du danger. Les uns et les autres se confondent ensemble sous nos yeux, et ne nous offrent

On a copié la grossière nature qui ne peut pas, comme un chirurgien intelligent, rapprocher les lèvres ouvertes d'une plaie et les réunir par première intention; qui, dans une fracture oblique

---

qu'une image réfléchie au dehors de tout l'ensemble du mal intérieur, puisque les efforts infructueux par lesquels la vie abandonnée à elle-même cherche à faire cesser la maladie, sont aussi des souffrances de l'organisme tout entier. Voilà pourquoi les évacuations que la nature excite ordinairement à la fin des maladies dont l'invasion a été rapide, et que l'on appelle crises, font souvent plus de mal que de bien.

Ce que la force vitale fait dans ces prétendues crises et la manière dont elle l'accomplit, sont des mystères pour nous, aussi bien que tous les actes intérieurs qui ont lieu dans l'économie organique de la vie. Ce qui est certain cependant, c'est que, dans le cours de ces efforts, il y a plus ou moins des parties souffrantes qui se trouve sacrifié pour sauver le reste. Ces opérations de la force vitale procédant à combattre une maladie aiguë uniquement d'après les lois de la constitution organique du corps, et non d'après les inspirations d'une pensée réfléchie, ne sont, la plupart du temps, qu'une sorte d'allopathie. Afin de débarrasser, par une crise, les organes primitivement affectés, elle augmente l'activité des organes sécrétoires, vers lesquels dérive ainsi l'affection des premiers : il survient des vomissemens, des diarrhées, des flux d'urine, des sueurs, des abcès, etc.; et la force nerveuse, attaquée dynamiquement, cherche en quelque sorte à se décharger par des produits matériels.

La nature de l'homme, abandonnée à elle-même, ne peut se sauver des maladies aiguës que par la destruction et le sacrifice d'une partie de l'organisme même, et si la mort ne s'en-

est impuissante, quelque quantité de matière osseuse qu'elle fasse épancher, pour redresser et affronter les deux bouts de l'os; qui, ne sachant pas lier une artère blessée, laisse un homme plein de vie et de force succomber à la perte de tout son sang; qui ignore l'art de ramener à sa situation normale la tête d'un os déplacée par l'effet d'une luxation, et rend même en très-peu de temps la réduction impossible à la chirurgie par le gonflement qu'elle excite dans tous les alentours; qui, pour se débarrasser d'un corps étranger violemment introduit dans la cornée transparente, détruit l'œil entier par la suppuration; qui, dans une hernie étranglée, ne sait briser l'obstacle que par la gangrène et la mort; qui, enfin, dans les maladies dynamiques, rend souvent, par les changemens de forme qu'elle leur imprime, la position du malade beaucoup plus

---

suit pas, l'harmonie de la vie et de la santé ne peut se rétablir que d'une manière lente et incomplète.

La grande faiblesse dont les organes qui ont été exposés aux atteintes du mal, et même le corps entier, restent atteints après cette guérison spontanée, la maigreur, etc., prouvent assez l'exactitude de ce qui vient d'être avancé.

En un mot, toute la marche des opérations par lesquelles l'organisme cherche à se débarrasser seul des maladies dont il est atteint, ne fait voir à l'observateur qu'un tissu de souffrances, et ne lui montre rien qu'il puisse ou doive imiter, s'il veut exercer véritablement l'art de guérir.

fâcheuse qu'elle ne l'était auparavant. Il y a plus encore: cette force vitale non intelligente admet sans hésitation dans le corps les plus grands fléaux de notre existence terrestre, les sources d'innombrables maladies qui affligent l'espèce humaine depuis des siècles, c'est-à-dire les miasmes chroniques, tels que la gale, la syphilis et la sycose. Bien loin de pouvoir débarrasser l'organisme d'un seul de ces miasmes, elle n'a pas même la puissance de l'adoucir; elle le laisse au contraire exercer tranquillement ses ravages jusqu'à ce que la mort vienne fermer les yeux du malade, souvent après de longues et tristes années de souffrances.

Comment l'ancienne école, qui se dit rationnelle, a-t-elle pu, dans une chose si importante que la guérison, dans une œuvre qui exige tant d'intelligence et de jugement, prendre cette aveugle force vitale pour sa meilleure institutrice, pour son guide unique, imiter sans réflexion les actes indirects et révolutionnaires qu'elle accomplit dans les maladies, la suivre enfin comme le meilleur et le plus parfait des modèles, tandis que la raison, ce don magnifique de la divinité, nous a été accordée pour pouvoir la surpasser infiniment dans les secours à porter à nos semblables?

Lorsque la médecine dominante, appliquant ainsi, comme elle a coutume de le faire, ses méthodes, antagoniste et dérivative, qui reposent uniquement sur une imitation irréfléchie de l'éner-

gie grossière, automatique et sans intelligence qu'elle voit déployer à la vie, attaque des organes innocens, et leur inflige des douleurs plus aiguës que celles de la maladie contre laquelle elles sont dirigées, ou, ce qui arrive la plupart du temps, les oblige à des évacuations qui dissipent en pure perte les forces et les humeurs, son but est de détourner, vers la partie qu'elle irrite, l'activité morbide que la vie déployait dans les organes primitivement affectés, et ainsi de déraciner violemment la maladie naturelle en provoquant une maladie plus forte d'une autre espèce sur un point qui avait été ménagé jusqu'alors, c'est-à-dire en se servant de moyens indirects et détournés qui épuisent les forces et entraînent la plupart du temps de la douleur (1).

---

(1) L'expérience journalière montre combien cette manœuvre réussit peu dans les maladies chroniques. C'est dans le plus petit nombre des cas qu'a lieu la guérison. Mais oserait-on se vanter d'avoir remporté une victoire, si, au lieu d'attaquer son ennemi en face et à armes égales, et de terminer le différend par sa mort, on se bornait à incendier le pays derrière lui, à lui couper toute retraite, à tout détruire autour de lui? On réussit bien, par de tels moyens, à briser le courage de son adversaire, mais on n'atteint point au but pour cela; l'ennemi n'est point anéanti, il est encore là; et quand il aura pu ravitailler ses magasins, il redressera de nouveau la tête, plus farouche qu'il n'était auparavant. Cependant le pauvre pays, tout innocent de la querelle, est tellement ruiné, qu'il ne pourra pas s'en

Il est vrai que, par ces attaques hétérogènes, la maladie, quand elle était aiguë et que par conséquent son cours ne pouvait point être de longue durée, se transporte sur des parties éloignées et non semblables à celles qu'elle occupait d'abord; mais elle n'est point guérie. Il n'y a rien dans ce traitement révolutionnaire qui se rapporte d'une manière directe et immédiate aux organes primitivement malades, et qui mérite le titre de guérison. En s'abstenant de ces atteintes fâcheuses portées à la vie du restant de l'organisme, on aurait souvent vu la maladie aiguë se dissiper seule, d'une manière même plus rapide, en laissant moins de souffrances après elle, en causant une moins grande consommation de forces. On ne peut d'ailleurs mettre en parallèle ni le procédé suivi par la grossière nature, ni sa copie allopathique, avec le traitement homœopathique, direct et dynamique, qui, ménageant les forces, éteint la maladie d'une manière immédiate et rapide.

Mais dans l'immense majorité des maladies, dans les affections chroniques, ces traitemens perturbateurs, débilitans et indirects de l'ancienne école

relever de long-temps. Voilà ce qui arrive à l'allopathie dans les maladies chroniques, lorsque, sans guérir la maladie, elle mine et détruit l'organisme par des attaques indirectes contre d'innocens organes éloignés du siége de cette dernière. Voilà ses résultats, dont elle n'a pas sujet de tirer vanité.

ne produisent presque jamais aucun bien. Leur effet se borne à suspendre pour un petit nombre de jours tel ou tel symptôme incommode, qui revient aussitôt que la nature s'est accoutumée à l'irritation éloignée; la maladie renaît plus fâcheuse parce que les douleurs antagonistes (1) et les évacuations inconsidérées ont affaibli l'énergie de la force vitale.

Tandis que la plupart des allopathistes, imitant d'une manière générale les efforts salutaires de la grossière nature livrée à ses propres ressources, introduisaient ainsi dans la pratique ces dérivations soi-disant utiles que chacun variait au gré des indications suggérées par ses propres idées, d'autres, visant à un but plus élevé encore, favorisaient de tout leur pouvoir la tendance que la force vitale montre, dans les maladies, à se débarrasser par

(1) Quel résultat favorable ont jamais eu ces cautères si souvent employés, qui répandent au loin leur odeur fétide? Si, dans les premiers quinze jours, tant qu'ils ne causent point encore beaucoup de douleurs, ils semblent, par antagonisme, diminuer légèrement une maladie chronique, plus tard, quand le corps s'est habitué à la douleur, ils n'ont plus d'autre effet que d'affaiblir le malade et d'ouvrir ainsi un champ plus vaste à l'affection chronique. Ou bien se trouverait-il encore, au dix-neuvième siècle, des médecins qui regarderaient ces exutoires comme des égouts par lesquels s'échappe la matière peccante? On serait presque tenté de le croire.

des évacuations et des métastases antagonistes, cherchaient en quelque sorte à la soutenir en activant encore ces dérivations et ces évacuations, et s'imaginaient pouvoir d'après cette conduite s'arroger le titre de ministres de la nature.

Comme il arrive assez souvent, dans les maladies chroniques, que les évacuations provoquées par la nature procurent du soulagement dans des cas de douleurs aiguës, de paralysie, de spasmes, etc., l'ancienne école s'imagina que le vrai moyen de guérir les maladies était de favoriser, d'entretenir ou même d'augmenter ces évacuations. Mais elle ne s'aperçut pas que toutes les prétendues crises produites par la nature abandonnée à elle-même, ne procurent qu'un soulagement palliatif et de courte durée, et, que loin de contribuer à la véritable guérison, elles aggravent au contraire le mal intérieur primitif par la consommation qu'elles font des forces et des humeurs. Jamais on n'a vu de pareils efforts d'une nature grossière procurer le rétablissement durable d'un malade; jamais ces évacuations excitées par l'organisme (1) n'ont guéri de maladie chronique. Au contraire, dans tous les cas de ce genre, on voit, après une courte amélioration, dont la durée va toujours en diminuant,

(1) Les évacuations provoquées par l'art ne l'ont jamais fait non plus.

l'affection primitive s'aggraver manifestement, et les accès revenir plus fréquens et plus forts, quoique les évacuations ne discontinuent point. De même, quand la nature abandonnée à ses propres moyens dans les affections chroniques internes qui compromettent la vie, ne sait se porter secours qu'en provoquant l'apparition de symptômes locaux externes, afin de détourner le danger des organes indispensables à l'existence en le reportant par métastase sur ceux qui ne le sont pas, ces effets d'une force vitale énergique, mais sans intelligence, sans réflexion, sans prévoyance, n'aboutissent à rien moins qu'à un amendement réel, à la guérison; ce ne sont que des palliatifs, de courtes stagnations imposées à la maladie interne, aux dépens d'une grande partie des humeurs et des forces, sans que l'affection primitive ait perdu le moins du monde de sa gravité. Ils peuvent tout au plus, sans le concours d'un véritable traitement homœopathique, retarder la mort, qui est inévitable.

L'allopathie de l'ancienne école exagérait beaucoup les efforts de la grossière nature. C'est à tort que, les croyant vraiment salutaires, elle cherchait à les favoriser, à leur donner un plus grand développement, dans l'espoir de parvenir ainsi à détruire le mal tout entier et à procurer une guérison radicale. Lorsque, dans une maladie chronique, la force vitale paraissait amender tel ou tel symptôme fâcheux de l'état intérieur, par exemple au moyen

d'un exanthème humide, alors le soi-disant ministre de la nature appliquait un épispastique ou tout autre exutoire sur la surface suppurante qui s'était établie, pour tirer de la peau une quantité d'humeur plus grande encore, et aider ainsi la nature à guérir en éloignant du corps le principe morbifique. Mais tantôt, quand l'action du moyen était trop violente, la dartre humide déjà ancienne, et le sujet trop irritable, l'affection externe augmentait beaucoup, sans profit pour le mal primitif, et les douleurs, devenues plus vives, ravissaient le sommeil au malade, diminuaient ses forces, souvent même déterminaient l'apparition d'un érysipèle fievreux de mauvais caractère; tantôt, lorsque le remède agissait avec plus de douceur sur l'affection locale, encore récente peut-être, il exerçait une sorte d'homœopathisme externe sur le symptôme local que la nature avait fait naître à la peau pour soulager l'affection interne, renouvelait ainsi cette dernière, à laquelle se rattachait un plus grand danger, et exposait la force vitale, par cette suppression du symptôme local, à en provoquer de plus fâcheux sur d'autres parties plus nobles. Il survenait en remplacement une ophthalmie redoutable, la surdité, des spasmes d'estomac, des convulsions épileptiques, des accès de suffocation, des attaques d'apoplexie, des maladies mentales, etc. (1).

(1) Ce sont là les suites naturelles de la répercussiondes

La même prétention d'aider la force vitale dans ses efforts curatifs, portait le ministre de la nature, quand la maladie faisait affluer le sang dans les veines du rectum ou de l'anus (hémorrhoïdes borgnes), à recourir aux applications de sangsues, souvent en grand nombre, afin d'ouvrir une issue au sang de ce côté. L'émission sanguine procurait un amendement, quelquefois trop léger pour mériter qu'on en parlât; mais elle affaiblissait le corps, et donnait lieu à une congestion plus forte encore vers l'extrémité du canal intestinal, sans apporter la moindre diminution au mal primitif.

Dans presque tous les cas où la force vitale malade cherchait à évacuer un peu de sang par le vomissement, l'expectoration, etc., afin de diminuer la gravité d'une affection interne dangereuse, on s'empressait de prêter main forte à ces prétendus efforts salutaires de la nature, et on tirait du sang de la veine en abondance; ce qui n'était jamais sans inconvénient pour la suite, et affaiblissait manifestement le corps.

Quelquefois la force vitale, pour apaiser un peu le mal interne, provoque des engorgemens froids dans les glandes extérieures. Le ministre de la nature croit bien servir sa divinité en amenant ces

---

symptômes locaux dont il s'agit, suites que le médecin allopathiste regarde souvent comme des maladies tout-à-fait différentes et nouvelles.

tumeurs à suppuration par toutes sortes de frictions et d'applications échauffantes, pour ensuite plonger l'instrument tranchant dans l'abcès parvenu à maturité, et faire écouler la matière peccante au dehors. Mais l'expérience a mille et mille fois appris quels sont les maux interminables qui, presque sans exception, résultent de cette pratique.

Comme l'allopathiste a vu souvent de grandes souffrances être un peu soulagées, dans les maladies chroniques, par des sueurs nocturnes survenues spontanément et par certaines déjections naturelles de matières liquides, il se croit appelé à suivre ces indications de la nature; il pense même devoir seconder le travail qui se fait sous ses yeux, en prescrivant un traitement sudorifique complet, ou l'usage continué pendant plusieurs années de ce qu'il appelle des laxatifs doux, afin de débarrasser plus vite et plus sûrement le malade de l'affection qui le tourmente. Mais cette conduite de sa part n'a jamais qu'un résultat contraire, c'est-à-dire qu'elle aggrave toujours la maladie primitive.

Cédant à l'empire de cette opinion qu'il a embrassée sans examen, malgré son défaut absolu de fondement, l'allopathiste continue à seconder (1) les efforts de la force vitale malade, à exa-

(1) Il n'est pas rare cependant que l'ancienne école se permette une marche inverse, c'est-à-dire que, quand les efforts naturels

gérer même les dérivations et évacuations, qui ne le conduisent jamais au but, mais bien à la ruine des malades, sans s'apercevoir que toutes les affections locales, évacuations et apparentes dérivations, qui sont des effets provoqués et entretenus par la force vitale abandonnée à ses propres ressources afin de soulager un peu la maladie primitive, font elles-mêmes partie de l'ensemble des signes de la maladie, contre la totalité desquels il n'y aurait eu de véritable moyen salutaire et curatif qu'un médicament choisi d'après l'analogie des phénomènes déterminés par son action sur

---

tendant à soulager le mal interne par des évacuations ou par la provocation de symptômes locaux à l'extérieur, portent évidemment préjudice au malade, elle déploie contre eux tout l'appareil de ses répercussifs : qu'ainsi elle combatte les douleurs chroniques, l'insomnie et les diarrhées anciennes par l'opium à fortes doses, le vomissement par les potions effervescentes, les sueurs fétides des pieds par des pédiluves froids et des fomentations astringentes, les exanthèmes par les préparations de plomb et de zinc, les hémorrhagies utérines par les injections de vinaigre, les sueurs colliquatives par une grande quantité de camphre, les accès fréquens de chaleur passagère au corps et à la figure par le nitre et les acides végétaux et sulfurique, les saignemens de nez par le tamponnement des narines avec des bourdonnets imbibés d'alcool ou de liqueurs astringentes, les ulcères aux membres inférieurs par les oxides de zinc et de plomb, etc. Mais des milliers de faits attestent combien sont tristes les résultats qu'elle tire, la plupart du temps, de cette pratique.

l'homme bien portant, ou, en d'autres termes, qu'un remède homœopathique.

Comme tout ce que la grossière nature opère pour se soulager dans les maladies, soit aiguës, soit surtout chroniques, est déjà fort imparfait, on doit bien penser que les efforts de l'art travaillant dans le sens même de cette imperfection pour en accroître les résultats, nuisent souvent encore davantage, et que, du moins dans les maladies aiguës, ils ne peuvent remédier à ce que les tentatives de la nature ont de défectueux, puisque le médecin, hors d'état de suivre les voies cachées par lesquelles la force vitale accomplit ses crises, ne saurait opérer qu'à l'extérieur, par des moyens énergiques, dont les effets sont moins bienfaisans que ceux de la nature livrée à elle-même, mais en revanche plus perturbateurs et plus funestes pour les forces. Car ce soulagement incomplet que la nature parvient à procurer par des dérivations et des crises, il ne peut point y arriver en suivant la même route; il reste encore, quoi qu'il fasse, bien au dessous de ce misérable secours, qu'au moins la force vitale abandonnée à ses propres ressources a la faculté de porter.

On a cherché, en scarifiant la membrane pituitaire, à produire des saignemens de nez imitant les hémorrhagies nasales naturelles, pour apaiser, par exemple, les accès d'une céphalalgie chronique. En pareil cas on pouvait tirer assez de sang

des narines pour affaiblir le malade; mais le soulagement était bien moindre que celui qui avait eu lieu dans un autre temps où, de son propre mouvement, la force vitale instinctive avait fait couler seulement quelques gouttes de sang.

Une de ces sueurs ou diarrhées dites critiques, que la force vitale, sans cesse agissante, excite à la suite d'une incommodité soudaine provoquée par le chagrin, la frayeur, un refroidissement, une courbature, a bien plus d'efficacité pour dissiper, momentanément au moins, les souffrances aiguës du malade, que tous les sudorifiques ou purgatifs d'une officine. L'expérience journalière ne permet pas d'en douter.

Cependant la force vitale, qui ne peut agir par elle-même que d'une manière conforme à la disposition organique de notre corps, sans intelligence, sans réflexion, sans jugement, ne nous a point été donnée pour que nous la regardions comme le meilleur guide à suivre dans la guérison des maladies, ni moins encore pour que nous imitions servilement les efforts incomplets qu'elle fait pour ramener la santé, en y ajoutant même des actes plus contraires que les siens au but qu'elle se propose d'atteindre, pour que nous nous épargnions les frais d'intelligence et de réflexion nécessaires à la découverte du véritable art de guérir, et enfin pour que nous mettions à la place du plus noble de tous les arts humains, une

mauvaise copie des secours peu efficaces que la grossière nature est en état de donner, quand on l'abandonne à ses seules ressources.

Non ; cette force innée chez l'homme, qui dirige la vie de la manière la plus parfaite pendant la santé, dont la présence se fait sentir également dans toutes les parties de l'organisme, dans la fibre sensible comme dans la fibre irritable, et qui est le ressort infatigable de toutes les fonctions normales du corps, n'a point été créée pour se porter secours à elle-même dans les maladies. Elle n'exerce pas une médecine digne d'imitation, c'est-à-dire une œuvre de réflexion et de jugement qui, lorsque l'automatique et inintelligente nature a été entraînée par la maladie à des actions anormales, sait la modifier avec des médicamens bien appropriés, de telle sorte que l'affection morbifique naturelle ne puisse plus influer sur elle, et qu'après la dispartion, qui ne se fait pas attendre long-temps, de la nouvelle maladie produite par le médicament, elle revienne aux conditions de l'état normal, et à sa destination de présider au maintien de la santé de l'organisme, sans avoir souffert, durant cette conversion, aucune atteinte douloureuse ou capable de l'affaiblir. La médecine homœopathique enseigne les moyens d'arriver à ce résultat.

Un assez grand nombre de malades traités d'après les méthodes de l'ancienne école qui

viennent d'être passées en revue, échappaient à leurs maladies, non pas dans les affections chroniques (non vénériennes), mais dans les maladies aiguës, qui présentent moins de danger. Cependant, ils n'y parvenaient que par des détours si pénibles, et d'une manière souvent si imparfaite, qu'on ne pouvait dire qu'ils fussent redevables de leurs guérison à l'influence d'un art doux dans ses procédés. Les maladies aiguës étaient, dans les cas où le danger n'avait rien de bien pressant, tantôt réprimées seulement par des émissions sanguines ou par la suppression d'un des principaux symptômes, au moyen d'un remède palliatif énantiopathique, tantôt suspendues par des irritans et révulsifs appliqués sur des points autres que l'organe malade, jusqu'à ce que le cours de leur révolution naturelle fût achevé, c'est-à-dire qu'on leur opposait des moyens détournés, entraînant une déperdition de forces et d'humeurs; et cela de telle sorte que la plus grande partie de ce qui était nécessaire pour écarter entièrement la maladie, et réparer les pertes éprouvées par le sujet, restât à faire à la force conservatrice de la vie. Celle-ci avait donc à triompher et du mal aigu naturel et des suites d'un traitement mal dirigé. C'était elle qui, dans les cas marqués par le hasard, avait à déployer sa propre énergie pour ramener les fonctions à leur rhythme normal, ce qui ne s'opérait que lentement, avec peine et incomplètement.

Il est douteux que cette conduite de la part de la médecine actuelle, dans les maladies aiguës, abrège ou facilite réellement un peu la guérison par la nature, puisque l'une et l'autre ne peuvent agir que d'une manière indirecte, et que la méthode dérivative et antagoniste de la médecine porte une atteinte plus profonde à l'organisme et entraîne une plus grande perte de forces.

L'ancienne école a encore une autre méthode curative, celle qu'on appelle excitante et fortifiante (1), et qui procède à l'aide de substances dites excitantes, nervines, toniques, confortantes, fortifiantes. On a lieu d'être surpris qu'elle puisse tirer vanité de cette méthode.

Est-elle jamais parvenue à dissiper la faiblesse qu'engendre et entretient ou augmente si souvent une maladie chronique en prescrivant, ainsi qu'elle l'a fait tant de fois, le vin du Rhin ou de Tokay? Comme cette méthode ne pouvait guérir la maladie chronique, source de la faiblesse, les forces du malade baissaient d'autant plus qu'on lui faisait prendre davantage de vin, parce qu'à des excitations artificielles la force vitale oppose des relâchemens dans la réaction.

A-t-on jamais vu le quinquina, ou les substances

---

(1) Cette méthode est, à proprement parler, énantiopathique, et je reviendrai encore sur son compte dans le cours de l'Organon (§ 55).

disparates qui portent le nom collectif d'amers, redonner des forces dans ces cas, qui sont si fréquens? Ces produits végétaux, qu'on prétendait être toniques et fortifians en toutes circonstances, n'avaient-ils pas, comme les préparations martiales, la prérogative d'apporter de nouveaux maux encore, par suite de leur action morbifique propre, sans pouvoir mettre de côté la faiblesse dépendante d'une ancienne maladie inconnue?

Les onguens nervins, ou les autres topiques spiritueux et balsamiques, ont-ils jamais diminué d'une manière durable, ou même seulement momentanée, la paralysie commençante d'un bras ou d'une jambe, qui procède, comme il arrive si souvent, d'une maladie chronique, sans que celle-ci elle-même ait été guérie? ou bien les commotions électriques et galvaniques ont-elles jamais eu d'autre résultat, en pareille circonstance, que de rendre peu à peu plus intense et finalement totale la paralysie de l'irritabilité musculaire et de l'excitabilité nerveuse (1)?

(1) Un pharmacien avait une pile voltaïque dont les décharges modérées amélioraient pour quelques heures la situation des personnes atteintes de dureté d'oreille. Bientôt ces secousses demeuraient sans effet, et l'on était obligé, pour obtenir le même résultat, de les rendre plus fortes, jusqu'à ce qu'à leur tour celles-ci devinssent inefficaces : après quoi les plus fortes avaient bien encore dans les commencemens la faculté

Les excitans et aphrosidiaques tant vantés, l'ambre gris, la teinture de cantharides, les truffes, les cardamomes, la cannelle et la vanille, n'ont-ils pas constamment fini par convertir en une impuissance totale l'affaiblissement graduel des facultés viriles, dont la cause est, dans tous les cas, un miasme chronique inaperçu?

Comment peut-on se vanter d'une acquisition de force et d'excitation qui dure quelques heures, quand le résultat qui s'ensuit amène à demeure l'état contraire, d'après les lois de la nature de tous les palliatifs?

Le peu de bien que les excitans et fortifians procuraient aux personnes traitées de maladies aiguës d'après l'ancienne manière, était mille et mille fois surpassé par les inconvéniens qui résultaient de leur usage dans les maladies chroniques.

Telle était la manière dont l'allopathiste agissait envers ses malades. Mais ceux-ci étaient obligés de se ployer à la nécessité, puisqu'ils n'auraient rien trouvé de mieux chez les autres médecins, qui avaient puisé leur instruction à la même source mensongère.

La cause fondamentale des maladies chroniques (non vénériennes) et les moyens capables de les guérir demeuraient inconnus à ces praticiens qui se

---

de rendre l'ouïe pour quelques heures aux malades, mais finissaient par les laisser en proie à une surdité absolue.

pavanaient de leurs cures dirigées, suivant eux, contre les causes. Comment auraient-ils pu guérir le nombre immense des maladies chroniques avec leurs méthodes indirectes, imparfaites imitations des efforts d'une force vitale automatique, qui n'ont point été destinés à devenir des modèles de la conduite à tenir en médecine?

Ils regardaient ce qu'ils croyaient être le caractère du mal comme la cause de la maladie, et d'après cela dirigeaient leurs prétendues cures radicales contre le spasme, l'inflammation (pléthore), la fièvre, la faiblesse générale et partielle, la pituite, la putridité, les obstructions, etc.; qu'ils s'imaginaient écarter à l'aide de leurs antispasmodiques, antiphlogistiques, fortifians, excitans, antiseptiques, fondans, résolutifs, dérivatifs, évacuans, et autres moyens antagonistes, qui ne leur étaient eux-mêmes connus que d'une manière superficielle.

Mais des indications si vagues ne suffisent pas pour trouver des remèdes qui soient d'un véritable secours, et moins que partout ailleurs, dans la matière médicale de l'ancienne école, qui, comme on le verra par la suite, ne reposait la plupart du temps que sur de simples conjectures et sur des conclusions tirées des effets obtenus dans les maladies.

On ne procédait pas avec moins de hardiesse contre des choses bien plus hypothétiques encore,

contre le manque ou la surabondance d'oxigène, d'azote, de carbone et d'hydrogène dans les humeurs, contre l'exaltation ou la diminution de l'irritabilité, de la sensibilité, de la nutrition, de l'artérialité, de la vénosité, de la capillarité, contre l'asthénie, etc., sans connaître aucun moyen d'atteindre à des buts si fantastiques. C'était de l'ostentation. C'étaient des cures, mais qui ne tournaient point à l'avantage des malades.

Toute apparence de traitement des maladies conforme à un but quelconque, disparaît dans l'association, que le temps a consacrée et même érigée en loi, de substances médicamenteuses différentes, pour constituer ce qu'on appelle une *recette* ou une *formule*. On place en tête de cette formule, sous le nom de *base*, un médicament qui n'est cependant point connu par rapport à l'étendue de ses effets médicamenteux, mais qu'on croit devoir vaincre le caractère principal de la maladie admis par le médecin; on y joint une ou deux substances non moins inconnues sous le point de vue de la manière dont elle affectent l'organisme, et qu'on destine, soit à remplir quelqu'indication accessoire, soit à corroborer l'action de la base; puis on ajoute un prétendu correctif dont on ne connaît pas davantage la vertu médicale proprement dite; on mêle le tout ensemble, en y faisant encore entrer parfois un sirop ou une eau distillée possédant également des propriétés

médicamenteuses à part, et l'on s'imagine que chacun des ingrédiens de ce mélange jouera, dans les corps malades, le rôle qui lui est assigné par la pensée, sans se laisser ni troubler, ni induire en erreur par les autres choses dont il est accompagné, ce à quoi on ne peut raisonnablement pas s'attendre. L'un de ces ingrédiens détruit l'autre, en totalité ou en partie, dans sa manière d'agir, ou lui donne, ainsi qu'au restant, un nouveau mode d'action auquel on n'avait pas songé le moins du monde, de sorte que l'effet sur lequel on comptait ne peut point avoir lieu. Souvent l'inexplicable énigme des mélanges produit, ce qu'on n'attendait ni ne pouvait attendre, une nouvelle modification de la maladie, qui ne s'aperçoit point au milieu du tumulte des symptômes, mais devient permanente quand on prolonge l'usage de la recette, par conséquent, une maladie factice, qui s'ajoute à la maladie originelle, une agravation de la maladie primitive; ou si le malade ne fait point usage long-temps de la même recette, si on lui en donne une ou plusieurs autres, composées d'ingrédiens différens, il en résulte au moins l'accroissement de la faiblesse, parceque les substances qui sont prescrites dans un pareil sens ont généralement peu ou point de rapport direct à la maladie principale, et ne font qu'attaquer sans utilité les points sur lesquels ses atteintes ont le moins porté.

Quand bien même l'action sur le corps humain de tous les médicamens serait connue, le médecin qui formule la recette ne connaît souvent pas celle de la centième partie d'entr'eux. En mêler ensemble plusieurs, dont certains même sont déjà très-composés, et dont l'énergie doit différer beaucoup, pour que ce mélange inconcevable soit pris par le malade à doses copieuses et souvent répétées, et cependant prétendre qu'on espère de sa part un effet curatif déterminé, c'est là une absurdité qui révolte tout homme sans préventions et accoutumé à réfléchir (1). Le résultat est naturellement en contra-

(1) Il s'est trouvé jusque dans l'école ordinaire des hommes qui ont reconnu l'absurdité des mélanges de médicamens, quoique eux-mêmes suivissent cette éternelle routine condamnée par leur raison. Ainsi Herz s'exprime de la manière suivante : « S'agit-il de faire cesser une inflammation, nous » n'employons seuls ni le nitre, ni sel ammoniac, ni les acides » végétaux, mais nous mêlons ordinairement ensemble plu- » sieurs antiphlogistiques, ou bien nous les faisons alterner les » uns avec les autres. Est-il question de résister à la putridité, » il ne nous suffit pas, pour atteindre à ce but, d'administrer en » grande quantité un des antiseptiques connus, le quinquina, » les acides minéraux, l'arnica, la serpentaire, etc.; nous ai- » mons mieux en joindre plusieurs ensemble, comptant da- » vantage sur le résultat commun de leur action; ou bien, par » ignorance de l'activité qui conviendrait le mieux dans le cas » présent, nous accumulons des choses disparates, et nous » laissons au hasard le soin de faire produire, par l'une ou » l'autre, le soulagement que nous avons en vue. C'est

diction avec ce qu'on attend d'une manière si précise; des changemens surviennent, sans contredit, mais il n'y en a point un seul qui soit bon, qui soit conforme au but.

Je serais bien curieux de voir ce qu'un homme qui travaille ainsi en aveugle, dans le corps de ses semblables, voudrait appeler une *guérison*.

» ainsi qu'il est rare que l'on excite la sueur, qu'on puri- » fie le sang, que l'on fonde les obstructions, que l'on » provoque l'expectoration, et même que l'on détermine » la purgation, à l'aide d'un seul moyen. Nos formules, » pour arriver à ce résultat, sont toujours compliquées; elles » ne sont presque jamais simples et pures: aussi ne peut- » on point les considérer comme des expériences relatives aux » effets des diverses substances qui entrent dans leur composi- » tion. A la vérité, dans nos formules nous établissons docto- » ralement une hiérarchie entre les moyens, et nous appelons » base celui auquel nous confions, à proprement parler, l'effet, » donnant aux autres les noms d'adjuvans, de correctifs, etc. » Mais il est évident que l'arbitraire seul a fait en grande par- » tie les frais de cette classification. Les adjuvans contribuent » tout aussi bien à l'effet total que la base, quoique, faute d'é- » chelle, nous ne puissions déterminer leur degré de partici- » pation. L'influence des correctifs sur les vertus des autres » moyens ne peut pas non plus être tout-à-fait indifférente; ils » doivent les augmenter, les diminuer, ou leur imprimer une » autre direction. Le changement salutaire que nous détermi- » nons à l'aide d'une pareille formule, doit donc être toujours » considéré comme le résultat de tout l'ensemble de son contenu, » et nous n'en pouvons jamais rien conclure qui ait trait à l'ac- » tivité spéciale de chacun des ingrédiens dont elle se compose.

II. *Exemples de guérisons homœopathiques opérées involontairement par des médecins de l'ancienne école.*

Jusqu'à présent donc, on a traité les maladies, non d'après des raisonnemens fondés sur la nature et l'expérience, non avec les moyens appropriés à chacune d'elles, mais tantôt d'après des notions thérapeutiques arbitrairement admises sur la foi de la seule imagination, tantôt aussi à l'imitation des résultats indirects auxquels la force vitale automatique et purement animale arrive quand elle se trouve, dans les maladies, livrée à elle-même et forcée d'agir en conformité des lois organiques du corps, sans avoir, ni la faculté de réfléchir pour discerner ce qu'il y aurait de mieux à faire, ni le pouvoir de choisir. Malheureusement, on regardait ces déterminations aveugles comme le plus sage guide qu'on pût prendre en médecine, et, par la méthode *contraria*

» Nous savons trop peu ce qu'il y a d'essentiel à connaître dans
» tous les médicamens, et nos connaissances sont trop bor-
» nées à l'égard des affinités qu'ils déploient quand on les
» mêle les uns avec les autres, pour que nous puissions dire
» avec certitude quels seront le mode et le degré d'énergie de
» la substance même la plus indifférente en apparence, quand
» elle aura été introduite dans le corps humain, combinée avec
» d'autres substances. »

contrariis, on imitait le désir instinctif de substances agissant en sens inverse et d'une manière palliative, que la nature manifeste dans les maladies.

L'observation, la réflexion et l'expérience nous font découvrir que la meilleure, la vraie méthode de guérir consiste, au contraire, dans l'application du principe *similia similibus curentur*. Pour guérir d'une manière douce, prompte, certaine et durable, il faut choisir, dans chaque cas de maladie, un médicament qui soit capable, par lui-même, de provoquer une affection semblable (ὅμοιος πάθος) à celle contre laquelle on se propose de l'employer.

Personne, jusqu'à présent, n'a enseigné cette méthode thérapeutique, et personne encore ne l'a mise à exécution. Mais si la vérité se trouve uniquement en elle, comme on pourra s'en convaincre avec moi, on doit s'attendre à en reconnaître des traces sensibles à toutes les époques de l'art, quoique son véritable caractère ait été méconnu pendant des milliers d'années. C'est en effet ce qui a lieu (1).

Dans tous les temps, les maladies qui ont été

(1) Car la vérité est éternelle comme la divinité elle-même. Les hommes peuvent la négliger pendant long-temps, jusqu'à ce qu'enfin le moment arrive où, pour l'accomplissement des décrets de la Providence, ses rayons percent le nuage des préjugés, et répandent sur le genre humain une clarté bienfaisante que rien désormais ne peut obscurcir.

guéries d'une manière réelle, prompte, durable et manifeste par des médicamens, et qui n'ont point dû leur guérison à ce qu'il s'est rencontré quelque autre circonstance favorable, à ce que la maladie aiguë avait accompli sa révolution naturelle, ou enfin à ce que les forces du corps avaient repris peu à peu la prépondérance au moyen d'un traitement allopathique ou antipathique (car être guéri directement diffère beaucoup d'être guéri par une voie indirecte); ces maladies, dis-je, ont cédé, quoique à l'insu du médecin, à un remède homœopathique, c'est-à-dire ayant le pouvoir de susciter, par lui-même, un état morbide semblable à celui dont il procurait la disparition.

On reconnaît même dans les guérisons réelles opérées à l'aide de médicamens composés, guérisons dont les exemples sont fort rares, que le remède dont l'action dominait celle des autres était toujours de nature homœopathique. Mais cette vérité s'offre à nous plus évidente encore dans certains cas où les médecins, violant l'usage qui n'admet que des mélanges de médicamens formulés sous forme de recettes, ont guéri promptement à l'aide d'un médicament simple. On voit alors avec surprise que la guérison fut toujours l'effet d'une substance médicinale capable de produire elle-même une affection semblable à celle dont le malade était atteint, quoique le médecin ne sût pas ce qu'il faisait et n'agît ainsi que dans un moment d'oubli des pré-

ceptes de son école. Il donnait un remède dont la thérapeutique reçue lui aurait prescrit d'administrer précisément le contraire, et c'était ainsi seulement que ses malades guérissaient avec promptitude.

Je vais rapporter ici quelques exemples de ces guérisons homœopathiques, qui trouvent leur interprétation claire et précise dans la doctrine aujourd'hui reconnue et vivante de l'homœopathie, mais qu'il ne faut point regarder comme des argumens en faveur de cette dernière, attendu qu'elle n'a besoin ni d'appui ni de soutien (1).

Déjà l'auteur du Traité des Epidémies attribué à Hippocrate (2), parle d'un choléra-morbus, rebelle

(1) Si, dans les cas dont le récit va être fait, les doses des médicamens ont dépassé celles que prescrit la médecine homœopathique, il a dû s'ensuivre tout naturellement le danger qu'entraînent en général les hautes doses d'agens homœopathiques. Cependant diverses causes, qu'on ne peut pas toujours découvrir, font qu'il arrive assez souvent à des doses même très-considérables de remèdes homœopathiques de procurer la guérison, sans causer de préjudice notable, soit que la substance végétale ait perdu de son énergie, soit qu'il survienne des évacuations abondantes ayant pour résultat de détruire la plus grande partie de l'effet du remède, soit enfin que l'estomac ait reçu en même temps d'autres substances capables de contrebalancer la force des doses par l'action antidotique qu'elles exercent.

(2) Liv. V, au commencement.

à tous les remèdes, qu'il guérit uniquement au moyen de l'ellébore blanc, qui cependant excite par lui-même le choléra, comme l'ont vu Foreest, Ledel, Raimann et plusieurs autres (1).

La suette anglaise, qui se montra pour la première fois en 1485, et qui, plus meurtrière que la peste elle-même, enlevait d'abord, au témoignage de Willis, quatre-vingt-dix-neuf malades sur cent, ne put être domptée qu'au moment où l'on apprit à donner des sudorifiques aux malades. Depuis cette époque, il y eut peu de personnes qui en moururent, ainsi que Sennert (2) en fait la remarque.

Un flux de ventre, qui durait depuis plusieurs années, qui menaçait d'une mort inévitable, et contre lequel tous les médicamens étaient restés sans effet, fut, à la grande surprise de Fischer (3), et

(1) P. Foreest, XVIII, *obs.* 44. Ledel, *Misc. nat. cur. dec. III*, *ann. I. obs.* 65. Reimann, *Bresl. Samml.* 1724, p. 535. — C'est avec intention que, dans cet exemple et dans tous les suivans, je n'ai point rapporté mes propres observations ni celles de mes élèves sur les propriétés spéciales de chaque médicament, mais seulement celles de médecins des temps passés. Mon but, en agissant ainsi, a été de faire voir que la médecine homœopathique aurait déjà pu être trouvée avant moi.

(2) *De febribus*, IV, cap. 15.

(3) Dans Hufeland's *Journal fuer praktische Heilkunde*, X. IV, p. 127.

non à la mienne, guéri d'une manière rapide et durable par un purgatif qu'administra un empirique.

Murray, que je choisis entre tant d'autres, et l'expérience journalière, rangent principalement le vertige, les nausées et l'anxiété parmi les symptômes que produit le tabac. Or ce fut précisément de vertiges, de nausées et d'anxiété que Diemerbroeck (1) se débarrassa par l'usage de la pipe, quand il vint à être attaqué de ces symptômes au milieu des soins qu'il donnait aux victimes des maladies épidémiques de la Hollande.

Les effets nuisibles que quelques écrivains, Georgi entres autres (2), attribuent à l'usage de l'*agaricus muscarius* chez les habitans du Kamtschatka, et qui consistent en tremblemens, convulsions, épilepsie, sont devenus salutaires entre les mains de C.-G. Whistling (3) qui a employé ce champignon avec succès contre les convulsions accompagnées de tremblement, et entre celles de J.-C. Bernhardt (4), qui s'en est également servi avec avantage dans une espèce d'épilepsie.

---

(1) *Tractatus de peste.* Amsterdam, 1665, p. 273.

(2) *Beschreibung aller Nationen des russischen Reiches*, p. 78, 267, 281, 321, 329, 352.

(3) *Diss. de virt. agaric. musc.* Iéna, 1718, p. 13.

(4) *Chym. Vers. und Erfahrungen.* Leipzick, 1754, obs. 5, p. 324. — Gruner, *De viribus agar. mus.* Iéna, 1778, p. 13.

La remarque faite par Murray (1), que l'huile d'anis calme les maux de ventre et les coliques venteuses causés par les purgatifs, ne nous surprend pas, sachant que J.-P. Albrecht (2) a observé des douleurs d'estomac produites par ce liquide, et P. Foreest (3) des coliques violentes dues également à son action.

Si F. Hoffmann vante la millefeuille dans plusieurs hémorrhagies; si G.-E. Stahl, Buchwald et Loeseke ont trouvé ce végétal utile dans le flux hémorrhoïdal excessif; si Quarin et les rédacteurs du Recueil de Breslau parlent d'hémoptysies dont il a procuré la guérison; si enfin, Thomasius, au rapport de Haller, l'a employé avec succès dans la métrorrhagie; ces cures se rapportent évidemment à la faculté dont jouit la plante, de provoquer par elle-même des flux de sang et l'hématurie, comme l'a observé G. Hoffmann (4), et surtout de provoquer le saignement de nez, ainsi que Bockler (5) l'a constaté.

Scovolo (6), parmi beaucoup d'autres, a guéri une émission douloureuse d'urine purulente au

(1) *Appar. medic.*, I, p. 429, 430.

(2) *Misc. nat. cur.*, *dec. II*, *ann.* 8, *obs.* 169.

(3) *Observat. et curationes*, lib. 21.

(4) *De medicam. officin.* Leyde, 1738.

(5) *Cynosura mat. med. cont.* p. 552.

(6) Dans Girardi, *De uva ursi.* Padoue, 1764.

moyen de la busserole ; ce qui n'aurait pu avoir lieu si cette plante n'avait pas le pouvoir d'exciter par elle-même des ardeurs en urinant, avec émission d'une urine glaireuse, ainsi que Sauvages (1) l'a reconnu.

Quand bien même les nombreuses expériences de Stoerck, Marges, Planchon, Dumonceau, F.-C. Junker, Schinz, Ehrmann et autres n'auraient point établi que le colchique guérit une espèce d'hydropisie, on devrait déjà s'attendre à cette propriété de sa part, d'après la faculté spéciale qu'il possède de diminuer la sécrétion rénale, tout en provoquant des envies continuelles d'uriner, et de donner lieu à l'écoulement d'une petite quantité d'urine d'un rouge ardent, ainsi que l'ont vu Stoerck (2) et de Berge (3). Il est évident aussi que la guérison d'un asthme hypocondriaque, effectuée par Goeritz (4) au moyen du colchique, et celle d'un asthme compliqué d'hydrothorax, opérée par Stoerck (5), à l'aide de cette même substance, sont fondées sur la faculté homœopathique qu'elle possède de provoquer par elle-même l'asthme et la

(1) *Nosolog.*, III, p. 200.

(2) *Lib. de colchico.* Vienne, 1763, p. 12.

(3) Journal de médecine, XXII.

(4) A.-E. Buechner, *Miscell. phys. med. mathem. ann.* 1728. *jul.* p. 1212, 1213. Erfurt, 1732.

(5) *Ibid. cas.* 11, 13, *cont. cas.* 4, 9.

dyspnée, effets de sa part dont de Berge (1) a constaté la réalité.

Muralto (2) a vu, ce dont on peut encore se convaincre tous les jours, que le jalap, indépendamment des coliques, cause encore une grande inquiétude et beaucoup d'agitation. Tout médecin familier avec les vérités de l'homœopathie trouvera donc naturel que de cette propriété découle celle que G.-W. Wedel lui attribue avec raison (3) de calmer souvent les tranchées qui agitent et font crier les jeunes enfans, et de procurer un sommeil tranquille à ces petits êtres.

On sait, ainsi qu'il est suffisamment attesté par Murray, Hillary et Spielmann, que les feuilles de séné occasionent des coliques; qu'elles produisent, d'après G. Hoffmannn (4) et F. Hoffmann (5), des flatuosités et de l'agitation dans le sang (6), cause ordinaire de l'insomnie. C'est en conséquence de cette vertu homœopathique naturelle du séné que Detharding (7) a pu avec son secours guérir des coliques violentes et débarrasser des malades de leurs insomnies.

---

(1) *Ibid. loc. cit.*

(2) *Miscell. nat. cur. dec.* II, *a.* 7, *obs.* 112.

(3) *Opiolog.* lib. I, p. 1, cap. II, p. 38.

(4) *De medicin. officin.*, lib. I, cap. 36.

(5) *Diss. de manna*, § 16.

(6) Dans Murray, *loc. cit. II*, p. 507.

(7) *Ephem. nat. cur.*, *cent.* 10, *obs.* 76.

Stoerck, qui possédait tant de sagacité, fut au moment de comprendre que l'inconvénient qu'il avait trouvé au dictame de provoquer parfois un flux muqueux par le vagin (1), dérivait précisément de la même source que la faculté en vertu de laquelle cette racine lui avait servi aussi à guérir une leucorrhée chronique (2).

Stoerck aurait dû également être frappé de guérir une espèce d'exanthème chronique général, humide, phagédénique et psorique, avec la clématite (3), après avoir reconnu lui-même (4) que cette plante a le pouvoir de faire naître une éruptique galeuse sur tout le corps.

Si l'euphraise a guéri, d'après Murray (5), la chassie des yeux et une espèce d'ophthalmie, comment a-t-elle pu amener ce résultat sinon par la faculté que Lobel (6) a remarquée en elle, d'exciter une sorte d'inflammation des yeux?

D'après J.-H. Lange (7), la noix muscade s'est montrée fort efficace dans les évanouissemens hystériques. La seule cause naturelle de ce phéno-

---

(1) *Lib. de flamm. Jovis*. Vienne, 1769, cap. 2.
(2) *Ibid.* cap. 9.
(3) *Ibid.* cap. 13.
(4) *Ibid.* p. 33.
(5) *Appar. medic. II*, p. 221.
(6) *Stirp. adversar.* p. 219.
(7) *Domest. Brunsvic.* p. 136.

mène est homœopathique, et tient à ce que la noix muscade, quand on en donne une forte dose à un homme bien portant, donne lieu, suivant J. Schmid (1) et Cullen (2), à l'émoussement des sens et à une insensibilité générale.

L'ancienne coutume d'employer l'eau de rose à l'extérieur contre les ophthalmies, semble un témoignage tacite de l'existence d'une propriété curative des maux d'yeux dans les fleurs du rosier. Elle repose sur la vertu homœopathique qu'ont ces fleurs d'exciter par elles-mêmes une espèce d'ophthalmie, effet que Echtius (3), Ledel (4) et Rau (5) lui ont réellement vu produire.

Si le sumac vénéneux a la propriété, d'après De Rossi (6), Van Mons (7), J. Monti (8), Sybel (9) et autres, de faire naître sur le corps des boutons, qui peu à peu le couvrent tout entier, on conçoit aisément d'après cela que cette plante ait pu guérir

---

(1) *Misc. nat. cur. dec. II, ann. 2, obs.* 120.

(2) *Arzneimittellehre, II*, p. 233.

(3) Dans Adami, *Vita medic.* p. 72.

(4) *Misc. nat. curios. dec. II, ann.* 2, *obs.* 140.

(5) *Ueber den Werth des homœop. Heilverf.* p. 73.

(6) *Obs. de nonnullis plantis, quæ pro venenatis habentur.* Pise, 1767.

(7) Dans Dufresnoy, *Ueber den wurzelnden Sumach.* p. 206.

(8) *Acta Inst. Bonon. sc. et art. III*, p. 165.

(9) Dans *Med. Annalen.* 1811, juillet.

homœopathiquement quelques espèces de dartres, comme Dufresnoy et Van Mons nous apprennent qu'elle l'a fait réellement. Qu'est-ce qui a donné au sumac vénéneux, dans un cas cité par Alderson (1), le pouvoir de guérir une paralysie des membres inférieurs, accompagnée d'affaiblissement des facultés intellectuelles, si ce n'est la faculté dont il jouit évidemment par lui-même de produire un affaissement total des forces musculaires, en égarant l'esprit du sujet au point de lui faire croire qu'il va mourir, comme l'a vu Zadig (2)?

Selon Carrère (3), la douce-amère a guéri les plus violentes maladies causées par le refroidissement. Ce ne peut être que parce que cette herbe est très-sujette à produire, dans les temps froids et humides, des incommodités semblables à celles qui résultent d'un refroidissement, ainsi que l'ont remarqué Carrère lui-même (4) et Starcke (5). Fritze (6) a vu la douce-amère faire naître des convulsions, et De Haen (7) lui a également vu pro-

---

(1) Dans *Samml. aus. Abh. f. pr. Ærzte*, *XVIII*. 1.

(2) Dans Hufeland's *Journal der prakt. Heilk. V*, p. 3.

(3) Carrere et Starcke, *Abhandl. ueber die Eigenschafft des Nachtschattens oder Bittersuesse*. Iéna, 1786, p. 20-23.

(4) *Ibid.*

(5) Dans Carrere, *ib.*

(6) *Annalen des klinischen Instituts*, *III*, p. 45.

(7) *Ratio medendi*, t. IV, p. 228.

duire des convulsions accompagnées de délire. Or, des convulsions accompagnées de délire ont cédé, entre les mains de ce dernier médecin, à de petites doses de douce-amère. On chercherait en vain dans l'empire des hypothèses, la cause qui fait que la douce-amère s'est montrée si efficace dans une espèce de dartre, sous les yeux de Carrère (1), de Fouquet (2) et de Poupart (3); mais la simple nature, qui demande l'homœopathie pour guérir sûrement, l'a placée tout auprès de nous, dans la faculté qu'a la douce-amère d'exciter de son chef la manifestation d'une espèce de dartre. Carrère a vu l'usage de cette plante provoquer une éruption dartreuse qui couvrit le corps entier pendant quinze jours (4), une autre qui s'établit aux mains (5), et une troisième qui fixa son siége aux lèvres de la vulve (6).

Rucker (7) a vu la scrofulaire susciter une enflure du corps entier. C'est pour cette raison que Gataker (8) et Cirillo (9) sont parvenus avec son

(1) *Ibid.* p. 92.

(2) Dans Razouz, Tables nosologiques, p. 275.

(3) Traité des dartres. Paris, 1782, p. 184, 192.

(4) *Ib.* p. 96.

(5) *Ib.* p. 149.

(6) *Ib.* p. 164.

(7) *Commerc. liter. Noric.* 1731. p. 372.

(8) *Versuche und Bemerk. der Edinb. Gesellschaft.* Altenbourg, 1762. VII, p. 95, 98.

(9) *Consult. medichi*, T. III. Naples, 1738, in-4°.

secours à guérir (homœopathiquement) une espèce d'hydropisie.

Boerhaave (1), Sydenham (2) et Radcliff (3) n'ont pu guérir une autre espèce d'hydropisie qu'à l'aide du sureau, parce que, comme nous l'apprend Haller (4), le sureau détermine une tuméfaction œdémateuse par sa seule application à l'extérieur du corps.

De Haën (5), Sarcone (6) et Pringle (7) ont rendu hommage à la vérité et à l'expérience en avouant qu'ils avaient guéri des pleurésies avec la scille, racine que sa grande âcreté devait faire proscrire dans une affection de ce genre, où le système reçu n'admet que des remèdes adoucissans, relâchans et rafraichissans. Le point de côté n'en a pas moins disparu sous l'influence de la scille, et par suite de la loi homœopathique; car J.-C. Wagner (8) avait déjà vu l'action libre de cette plante provoquer une sorte de pleurésie et d'inflammation du poumon.

---

(1) *Historia plantarum*, P. I, p. 207.
(2) *Opera*, p. 496.
(3) Dans Haller, *Arzneimittellehre*, p. 349.
(4) Dans Vicat, Plantes vénéneuses, p. 125.
(5) *Ratio medendi*, P. I, p. 13.
(6) *Geschichte der Krankh. in Neapel*, t. I, § 175.
(7) *Obs. on the diseases of the army*, ed. 7, § 143.
(8) *Observationes clinicæ*, Lubec, 1737.

Un grand nombre de praticiens, D. Cruger, Ray, Kellner, Kaaw-Boerhaave et autres (1), ont observé que la pomme épineuse (*datura stramonium*) excite un délire bizarre et des convulsions. C'est précisément cette faculté de sa part qui a mis les médecins en état de guérir, avec son secours, la démonomanie (2) (délire fantasque, accompagné de spasmes dans les membres) et autres convulsions, comme l'ont fait Sidren (3) et Wedenberg (4). Si entre les mains de Sidren (5) elle a guéri deux chorées, qui avaient été déterminées l'une par la frayeur, l'autre par la vapeur du mercure, c'est qu'elle a par elle-même la propriété d'exciter des mouvemens involontaires dans les membres, comme l'ont remarqué Kaaw, Boerhaave et Lobstein. Diverses observations, celles entre autres de Schenk, établissent qu'elle peut détruire la mémoire en très-peu de temps; il n'est donc pas surprenant qu'au dire de Sauvages et de Schinz, elle possède la vertu de guérir l'am-

---

(1) C. Cruger, dans *Misc. nat. Cur.*, dec. III, ann. 2, obs. 88. Kaaw Boerhaave, *Impetum faciens*. Leide, 1745, p. 282. Kellner, dans *Bresl. Samml.*, 172.)

(2) *Veckoskrift for Lækare*, VI, p. 40.

(3) *Diss. de stramonii usu in malis convulsivis. Upsal*, 1773.

(4) *Diss. de stramonii usu. Ups.* 1773.

(5) *Diss. morborum casus, spec. I. Ups.* 1785.

nésie. Enfin (1) Schmalz est parvenu à guérir au moyen de cette plante une mélancolie qui alternait avec la manie, parce qu'au dire d'Acosta (2) elle a le pouvoir de provoquer un état de choses analogue chez l'homme sain auquel on l'administre.

Plusieurs médecins, comme Percival, Stahl et Quarin, ont observé que l'usage du quinquina occasionait des pesanteurs d'estomac. D'autres ont vu cette substance produire le vomissement et la diarrhée (Morton, Friborg, Bauer et Quarin), la syncope (D. Cruger et Morton), une grande faiblesse, une sorte de jaunisse (Thomson, Richard, Stahl et C.-E. Fischer), l'amertume de la bouche (Quarin et Fischer), enfin la tension du bas-ventre. Or c'est précisément lorsque ces incommodités et ces états morbides se trouvent réunis dans les fièvres intermittentes, que Torti et Cleghorn recommandent de n'avoir recours qu'au seul quinquina. De même, l'emploi avantageux qu'on fait de cette écorce dans l'état d'épuisement, les digestions laborieuses et le défaut d'appétit, qui restent à la suite des fièvres aiguës, surtout quand on les a traitées par la saignée, les évacuans et les débilitans, se fonde sur la propriété qu'elle a de produire une prostration extrême des

---

(1) *Chir. und medizin. Vorfaelle.* Leipzick, 1781, p. 178.

(2) Dans Schenck, l. I, obs. 139.

forces, d'anéantir le corps et l'âme, de rendre la digestion pénible et de supprimer l'appétit, ainsi que l'ont observé Cleghorn, Friborg, Cruger, Romberg, Stahl, Thomson et autres.

Comment aurait-on pu arrêter plus d'une fois des flux de sang avec l'ipécacuanha, ainsi que Baglivi, Barbeyrac, Gianella, Dalberg, Bergius et autres y sont parvenus, si ce médicament ne possédait pas de son chef même la faculté d'exciter des hémorrhagies? ce qu'ont en effet remarqué Murray, Scott et Geoffroy. Comment pourrait-il être aussi salutaire dans l'asthme, et surtout dans l'asthme spasmodique, que Akenside (1), Meyer (2), Bang (3), Stoll (4), Fouquet (5) et Ranoë (6), nous le dépeignent, s'il n'avait par lui-même la faculté de produire, sans exciter aucune évacuation, l'asthme en général, et l'asthme spasmodique en particulier, que Murray (7), Geoffroy (8), et Scott (9) ont vu naître de son action sur l'écono-

---

(1) *Medical Trans.* I, n° 7, p. 39.

(2) *Diss. de ipecac. refracta dosi usu*, p. 34.

(3) *Praxis medica*, p. 346.

(4) *Prælectiones*, p. 221.

(5) Journal de médecine, t. 62, p. 137.

(6) Dans *Act. reg. soc. med. Hafn II*, p. 163. *III*, p. 361.

(7) *Medic. pract. Bibl.* p. 237.

(8) Traité de la matière médicale, II, p. 157.

(9) Dans *Med. comment of Edinb.* IV, p. 74.

mie? Peut-on exiger des preuves plus claires que les médicamens doivent être appliqués à la guérison des maladies en raison des effet morbides qu'ils produisent?

Il serait impossible de comprendre comment la fève de saint Ignace a pu être aussi efficace, dans une espèce de convulsion, que l'assurent Hermann (1), Valentin (2) et un écrivain anonyme (3), si elle n'avait pas d'elle-même le pouvoir de provoquer des convulsions semblables, ainsi que Bergius (4), Camelli (5) et Durius (6) s'en sont convaincus.

Les personnes qui ont reçu des coups et des contusions éprouvent des points de côté, des envies de vomir, des élancemens et des ardeurs dans les hypocondres, le tout accompagné d'anxiété et de tremblemens, de soubresauts involontaires, semblables à ceux que provoquent les commotions électriques, pendant la veille et pendant le sommeil, des fourmillemens dans les parties sur lesquelles l'atteinte a porté, etc. Or l'arnica pouvant produire par elle-même des symptômes sembla-

(1) *Cynosura mat. med.* II, p. 231.
(2) *Hist. simplic. reform.* p. 194, § 4.
(3) Dans *Act. Berol. dec. II*. vol. 10, p. 12.
(4) *Materia medica*, p. 150.
(5) *Philos. trans.* vol. XXI, nº 250.
(6) *Miscell. nat. cur. dec. III, ann.* 9, 10.

bles, comme l'attestent les observations de Meza, Vicat, Crichthon, Collin, Aaskow, Stoll et J.-C. Lange, on conçoit sans peine que cette plante guérisse les accidens provenant d'un coup, d'une chute, d'une contusion, ainsi qu'une foule de médecins et des peuples entiers en ont fait l'expérience depuis des siècles.

Parmi les désordres que la belladonne provoque chez l'homme bien portant, se trouvent des symptômes dont l'ensemble compose une image qui ressemble beaucoup à l'espèce d'hydrophobie causée par la morsure d'un chien enragé, maladie que Mayerne (1), Munch (2), Büchholz (3) et Neimike (4) ont réellement et parfaitement guérie avec cette plante (5). Le sujet cherche en vain le

(1) *Praxeos in morbis internis syntagma alterum.* Vienne, 1697, p. 136.

(2) *Beobachtungen bey angewendeter Belladonne bei den Menschen.* Stendal, 1789.

(3) *Heilsame Wirkungen der Belladonne in ausgebrochener Wuth.* Erfurt, 1785.

(4) Dans J. H. Munch's *Beobachtungen*, Th. I, p. 74.

(5) S'il est arrivé souvent à la belladonne d'échouer dans la rage déclarée, on ne doit pas perdre de vue qu'elle ne peut guérir ici que par sa faculté de produire des effets semblables à ceux de la maladie, et que par conséquent on n'aurait dû l'administrer qu'aux plus petites doses possibles, comme tous les remèdes homœopathiques, ce qui sera démontré dans l'Organon (§ 273-281); mais la plupart du temps on l'a donnée

sommeil; il a la respiration gênée; une soif ardente et accompagnée d'anxiété le dévore; à peine lui présente-t-on des liquides qu'aussitôt il les repousse; son visage est rouge, ses yeux sont fixes et étincellans (F.-C. Grimm); il éprouve de la suffocation en buvant (E. Camerarius et Sauter); en général, il est incapable de rien avaler (May, Lottinger, Sicelius, Buchave, D'Hermont, Manetti, Vicat, Cullen); il éprouve alternativement de la frayeur et des envies de mordre les personnes qui l'entourent (Sauter, Dumoulin, Buchave, Mardorf); il crache autour de lui (Sauter); il cherche à s'échapper (Dumoulin, E. Gmelin, Buch'oz); enfin son corps est dans une agitation continuelle (Boucher, E. Gmelin et Sauter). La belladonne a guéri aussi des espèces de manie et de mélancolie, dans des cas rapportés par Evers, Schmucker, Schmalz, Munch père et fils et autres, parce qu'elle possède elle-même la faculté de produire certaines espèces de démence, telles que celles qui ont été signalées par Rau, Grimm, Hasenest,

---

à des doses énormes, de façon que les malades se voyaient nécessairement mourir, non de la maladie, mais du remède. Cependant il peut bien se faire aussi qu'il existe plus d'un degré ou d'une sorte d'hydrophobie et de rage, et qu'en conséquence, suivant la diversité des symptômes, le remède homœopathique le plus convenable soit parfois la jusquiame et parfois aussi la pomme épineuse.

Mardorf, Hoyer, Dillenius et autres. Henning (1), après avoir inutilement traité pendant trois mois une amaurose avec taches bigarrées devant les yeux, par une multitude de moyens différens, vint à s'imaginer que cette affection pouvait bien être due à la goutte, dont le malade n'avait cependant jamais ressenti aucune atteinte, et fut conduit ainsi par le hasard à prescrire la belladonne (2), qui procura une guérison rapide et exempte de tout inconvénient. Nul doute qu'il eût fait choix de ce remède dès le principe s'il eût su qu'on ne peut guérir qu'à l'aide de moyens produisant des symptômes semblables à ceux de la maladie, et que la belladonne ne devait pas manquer, d'après l'infaillible loi de la nature, de guérir ici homœopathiquement, puisque, au témoignage de Sauter (3) et de Buchholz (4), elle excite elle-même une sorte d'amaurose avec des taches bigarrées devant les yeux.

La jusquiame a fait disparaître, sous les yeux de

(1) Dans Hufeland's *Journal*, XXV, IV. p. 70-74.

(2) Ce n'est que par conjecture qu'on a fait à la belladonne l'honneur de la ranger au nombre des remèdes de la goutte. La maladie qui pourrait encore avoir quelque droit à s'arroger le nom de goutte ne sera jamais et ne peut point être guérie par la belladonne.

(3) Dans Hufeland's *Journal*. XI.

(4) *Ibid.* V. I, p. 252.

Mayerne (1), Stœrck, Collin et autres, des spasmes qui avaient une grande ressemblance avec l'épilepsie. Elle a produit cet effet par la raison même qu'elle possède la faculté d'exciter des convulsions très-analogues à l'épilepsie, comme on le trouve indiqué dans les ouvrages d'E. Camerarius, C. Seliger, Hunerwolf, A. Hamilton, Planchon, d'Acosta et autres.

Fothergill (2), Stœrck, Hellwig et Ofterdinger ont employé la jusquiame avec succès dans certains genres d'aliénation mentale. Mais elle aurait réussi en pareil cas à un bien plus grand nombre de médecins, si l'on n'avait pas entrepris de guérir avec son secours d'autres aliénations mentales que celle qui a de l'analogie avec l'espèce d'égarement stupide que Van-Helmont, Wedel, J.-G. Gmelin, Laserre, Hunerwolf, A. Hamilton, Kiernander, J. Stedmann, Tozzetti, F. Faber et Wendt ont vu succéder à l'action de cette plante sur l'économie.

En réunissant les effets que ces derniers observateurs ont vu produire à la jusquiame, on forme l'image d'une hystérie parvenue à un assez haut degré. Or nous trouvons dans J.-A.-P. Gessner, dans Stœrck et dans les *Actes des curieux de la nature* (3), qu'une hystérie ayant beaucoup de res-

(1) *Prax. med.* p. 23.

(2) *Mem. of the med. soc. of London*, I, p. 310, 314.

(3) IV, obs. 8.

semblance avec celle-là fut guérie par l'emploi de cette plante.

Schenkbecher (1) n'aurait jamais pu guérir avec la jusquiame un vertige qui durait depuis vingt ans, si ce végétal ne possédait pas à un haut degré la faculté de produire généralement un état analogue, ainsi que l'attestent Hunerwolf, Blom, Navier, Planchon, Sloane, Stedmann, Greding, Wepfer, Vicat et Bernigau.

Mayer Abramson (2) tourmentait depuis longtemps un maniaque jaloux avec des remèdes qui ne produisaient aucun effet sur lui, lorsqu'enfin il lui fit prendre, à titre de soporifique, de la jusquiame, qui procura une guérison rapide. S'il avait su que cette plante excite la jalousie et des manies chez les sujets bien portans, et s'il avait connu la loi homœopathique, seule base naturelle de la thérapeutique, il aurait pu dès le principe administrer la jusquiame en toute assurance, et éviter ainsi de fatiguer le malade par des remèdes qui, n'étant point homœopathiques, ne devaient lui servir à rien.

Les formules compliquées que Hecker (3) mit

(1) *Von der Kinkina, Schierling, Bilsenkraut, u. s. w.* Riga, 1769, p. 162. *Anhang.*

(2) Dans Hufeland's *Journal*, XIX. II, p. 60.

(3) *Ibid.* I, p. 354.

en usage, avec le succès le plus marqué, dans un cas de constriction spasmodique des paupières, auraient été inutiles si un hasard heureux n'y avait pas fait entrer la jusquiame qui, selon Wepfer (1), provoque une affection analogue chez les sujets bien portans.

Withering (2) ne parvint non plus à triompher d'un resserrement spasmodique du pharynx avec impossibilité d'avaler, qu'au moment où il administra de la jusquiame, dont l'action spéciale consiste à déterminer un resserrement spasmodique du gosier, avec impossibilité d'exécuter la déglution, effet que Tozzetti, Hamilton, Bernigau, Sauvages, et Hunerwolf lui ont vu produire, et à un haut degré.

Comment serait-il possible que le camphre fût aussi salutaire que le prétend le véridique Huxham (3), dans les fièvres dites nerveuses lentes, où la chaleur est moins élevée, où la sensibilité est émoussée, et où les forces générales sont considérablement diminuées, si le résultat de son action immédiate sur le corps n'était la manifestation d'un état semblable en tout point à celui-là, ainsi que G. Alexander, Cullen et F. Hoffmann l'ont observé?

---

(1) *De cicuta aquatica.* Bâle, 1716, p. 320.
(2) *Edinb. med. comment. dec.* II. B. VI, p. 263.
(3) *Opera*, t. I, p. 172, t. II, p. 84.

Les vins généreux pris à petites doses guérissent homœopathiquement la fièvre inflammatoire pure. C. Crivellati (1), H. Augenius (2), A. Mundella (3) et deux anonymes (4) en ont recueilli toutes les preuves. Déjà Asclepiades (5) avait guéri une inflammation de cerveau avec une petite dose de vin. Un délire fébrile, accompagné d'une respiration stertoreuse, et ressemblant à l'ivresse profonde que le vin produit, fut guéri en une seule nuit par le vin que Rademacher (6) fit boire au malade. Est-il possible de méconnaître ici le pouvoir d'une irritation médicinale analogue?

Une forte infusion de thé occasione aux personnes qui n'en ont pas l'habitude, des battemens de cœur et de l'anxiété: aussi, prise à petites doses, est-elle un excellent remède contre ces accidens provoqués par d'autres causes, ainsi que G.-L. Rau l'a constaté (1).

Un état semblable à l'agonie, dans lequel le ma-

(1) *Trattato dell' uso e modo di dare il vino nelle febri acute.* Rome, 1600.

(2) *Epist.* T. II, lib. 2, ep. 8.

(3) *Epist.* 14. Bâle, 1538.

(4) *Eph. nat. cur.* dec. II, ann. 2, obs. 53. — Gazette de santé, 1788.

(5) *Cœl. Aurel. Acut.* lib. I, c. 16.

(6) Dans Hufeland's *Journal* XVI, 1, p. 92.

(7) *Ueber den Werth des homœopathischen Heilf.* Heidelberg, 1824, p. 75.

lade éprouvait des convulsions qui lui ôtaient la connaissance, qui alternaient avec des accès de respiration spasmodique et saccadée, parfois aussi suspirieuse et stertoreuse, et qui s'accompagnaient d'un froid glacial à la face et au corps, avec lividité des pieds et des mains, et faiblesse du pouls (état tout-à-fait analogue à l'ensemble des accidens que Schweikert et autres ont vus résulter de l'action de l'opium), fut d'abord traité sans succès par Stutz (1) avec l'alcali, mais guérit ensuite d'une manière rapide et durable au moyen de l'opium. Qui ne reconnaît ici la méthode homœopathique, mise en jeu à l'insu de celui qui l'emploie? L'opium produit aussi, d'après Vicat, J.-C. Grimm et autres, une forte et presque irrésistible tendance au sommeil, accompagnée d'abondantes sueurs et de délire. Ce fut un motif pour Osthoff (2) de ne point l'administrer dans une fièvre épidémique qui présentait des symptômes fort analogues, car le système dont il suivait les principes défendait d'y avoir recours en pareille circonstance. Cependant, après avoir épuisé inutilement tous les remèdes connus, et voyant son malade sur le point de mourir, il prit le parti de donner à tout hasard un peu d'opium, dont l'effet fut salutaire, et devait l'être effectivement d'après

(1) Dans Hufeland's *Journal* X, IV.

(2) Dans *Salzb. med. chirurg. Zeitung*, 1805. III, p. 110.

la loi éternelle de l'homœopathie. J. Lind avoue également (1) que l'opium enlève les pesanteurs de tête avec chaleur à la peau et manifestation difficile de la sueur, que la tête se dégage, la chaleur ardente de la fièvre disparaît, la peau s'assouplit, et une sueur abondante en baigne la surface. Mais Lind ne savait pas que cet effet salutaire de l'opium est dû à ce qu'en dépit des axiomes de l'école, cette substance produit chez l'homme bien portant des symptômes morbides fort analogues à ceux-là. Il s'est trouvé néanmoins quelques médecins dans l'esprit desquels cette vérité a passé comme un éclair, mais sans y faire naître le soupçon même de la loi homœopathique. Ainsi Alston (2) dit que l'opium est un moyen échauffant, mais qu'il n'est pas moins certainement propre à modérer la chaleur quand elle existe déjà. De la Guerenne (3) administra de l'opium dans une fièvre accompagnée d'un violent mal de tête, de tension et dureté du pouls, de sécheresse et âpreté à la peau, de chaleur brûlante, enfin de sueurs débilitantes dont l'exhalation difficile était continuellement interrompue par l'agitation extrême du malade. Ce

(1) *Vers. ueber die Krankheiten dènen die Europœer in heissen Klimaten unterworfen sind.* Riga, 1773.
(2) Dans *Edinb. Versuchen*, V, P. I, art. 12.
(3) Dans ROEMER, *Annalen der Arzneimittellehre*, I, II, p. 6.

moyen lui réussit; mais il ne savait pas que si l'opium avait amené un résultat avantageux, c'est parce qu'il possède la faculté de produire un état fébrile tout-à-fait analogue chez les personnes qui jouissent d'une bonne santé, ainsi que l'ont reconnu beaucoup d'observateurs. Dans une fièvre soporeuse où le malade, privé de la parole, était étendu, les yeux ouverts, les membres raides, le pouls petit et intermittent, la respiration gênée et stertoreuse, symptômes parfaitement semblables à ceux que l'opium lui-même peut exciter, suivant le rapport de Delacroix, Rademacher, Crumpe, Pyl, Vicat, Sauvages et beaucoup d'autres, cette substance fut la seule à laquelle C.-L. Hoffmann (1) vit produire de bons effets, qui furent tout naturellement un résultat homœopathique. Wirthenson (2), Sydenham (3) et Marcus (4) sont parvenus de même à guérir des fièvres léthargiques avec l'opium. La léthargie dont De Meza (5) obtint la guérison ne put être vaincue que par cette substance, qui en pareil cas agit homœopathiquement, puisqu'elle occasione elle-même la léthargie. Après avoir long-

---

(1) *Von Scharbock, Lustseuche, u. s. w.* Munster, 1787, p. 295.

(2) *Opii vires fibras cordis delibitare, etc.* Munster, 1775.

(3) *Opera*, p. 654.

(4) *Magazin fuer Therapie*, I. 1, p. 7.

(5) *Act. reg. soc. med. Hafn.* III, p. 202.

temps tourmenté par des remèdes inappropriés à sa situation, c'est-à-dire non-homœopathiques, un homme atteint d'une maladie nerveuse opiniâtre, dont les principaux symptômes étaient l'insensibilité et l'engourdissement des bras, des cuisses et du bas-ventre, C.-C. Mathaei (1) le guérit enfin par l'opium qui, d'après Stutz, J. Young et autres, a la propriété d'exciter par lui-même des accidens semblables d'une grande intensité, et qui, en conséquence, comme chacun voit, n'a procuré la guérison dans cette occasion que par la voie de l'homœopathie. D'après quelle loi s'opéra la guérison d'une léthargie datant de plusieurs jours, que Hefuland obtint au moyen de l'opium (2), si ce n'est d'après celle de l'homœopathie, qu'on a méconnue jusqu'à présent? Une épilepsie ne se déclarait jamais que pendant le sommeil du malade; De Haen reconnut que ce n'était point là un sommeil naturel, mais un assoupissement léthargique, avec respiration stertoreuse, tout-à-fait semblable à celui que l'opium suscite chez les sujets bien portans; ce ne fut qu'à l'aide de l'opium qu'il le transforma en un sommeil sain et véritable, dans le même temps qu'il débarrassa le malade de son épilepsie (3). Comment serait-il possible que l'opium qui, au

---

(1) Dans STRUVE's *Triumph der Heilk.* III.

(2) Dans HUFELAND's *Journal* XII. 1.

(3) *Ratio medendi*, V, p. 126.

su de chacun, est de toutes les substances végétales celle dont l'administration à petites doses produit la constipation la plus forte et la plus opiniâtre, fût cependant un des remèdes sur lesquels on dût le plus compter dans les constipations qui mettent la vie en danger, si ce n'était en vertu de la loi homœopathique tant méconnue, c'est-à-dire, si la nature n'avait point destiné les médicamens à vaincre les maladies naturelles par une action spéciale de leur part qui consiste à produire une affection analogue? Cet opium, dont la première impression est si puissante pour resserrer le ventre, Tralles (1) a reconnu aussi en lui l'unique moyen de salut dans un cas qu'il avait inutilement traité jusque là par des évacuans et autres moyens non appropriés à la circonstance. Lentilius (2) et G.-W. Wedel (3), Wirthenson, Bell, Heister et Richter (4) ont également constaté l'efficacité de l'opium, même administré seul, dans cette maladie. Bohn s'était convaincu aussi par expérience que les opiacés pouvaient seuls débarrasser les entrailles de leur contenu dans la colique appelée *miserere* (5); et le

(1) *Opii usus et abusus*. sect II, p. 260.

(2) *Eph. nat. cur.* dec. III, ann. 1. App. p. 131.

(3) *Opiologia*, p. 120.

(4) *Anfangsgruende der Wundarzneikunde* V, § 328. — *Chronische Krankheiten*. Berlin, 1816. II, p. 220.

(5) *De officio medici*.

grand Hoffmann, dans les cas les plus dangereux de ce genre, ne s'en rapportait qu'à l'opium combiné avec la liqueur anodine (1). Toutes les théories contenues dans les deux cent mille volumes de médecine qui pèsent sur la terre, pourraient-elles nous donner une explication rationnelle de ce fait et de tant d'autre semblables, elles qui sont tout-à-fait étrangères à la loi thérapeutique de l'homœopathie? Sont-ce leurs doctrines qui nous conduisent à la découverte de cette loi naturelle si franchement exprimée dans toutes les guérisons vraies, rapides et durables, savoir que, quand on applique les médicamens au traitement des maladies, il faut prendre pour guide la ressemblance des effets qu'ils produisent chez l'homme bien portant avec les symptômes de ces affections?

Rave (2) et Wedekind (3) ont arrêté des métrorragies inquiétantes avec le secours de la sabine, qui, chacun le sait, détermine des hémorragies utérines et par suite l'avortement chez les femmes bien portantes. Pourrait-on méconnaître ici la loi homœopathique, celle qui prescrit de guérir *similia similibus*?

Le musc serait-il à peu près spécifique dans les espèces d'asthme spasmodique auxquelles on a

(1) *Medicin. rat. system.* T. IV, P. II, p. 297.
(2) *Beobachtungen und Schluesse*, II, p. 7.
(3) Dans Hufeland's *Journal*, X, I, p. 77.

donné le nom de Millar, s'il n'avait par lui-même la propriété d'occasioner des suffocations spasmodiques sans toux, comme l'a remarqué F. Hoffmann (1)?

Est-il possible que la vaccine garantisse de la petite-vérole autrement que d'une manière homœopathique? car, sans parler d'autres grands traits de ressemblance qui existent souvent entre ces deux maladies, elles ont cela de commun, qu'elles ne peuvent se manifester qu'une seule fois dans le cours de la vie, qu'elles laissent des cicatrices également profondes, qu'elles déterminent toutes deux la tuméfaction des glandes axillaires, une fièvre analogue, une rougeur inflammatoire autour de chaque bouton, enfin l'ophthalmie et les convulsions. La vaccine détruirait même la variole qui vient d'éclater, c'est-à-dire guérirait cette affection déjà existante, si la petite-vérole ne l'emportait pas sur elle en intensité. Il ne lui manque donc, pour produire cet effet, que l'excès d'énergie qui, d'après la loi naturelle, doit coïncider avec la ressemblance homœopathique pour que la guérison puisse s'effectuer (§ 152). La vaccine, considérée comme moyen homœopathique, ne peut donc avoir d'efficacité que quand on l'emploie avant l'apparition, dans le corps, de la petite-

---

(1) *Med. ration. system.* III, p. 92.

vérole, qui est plus forte qu'elle. De cette manière elle provoque une maladie fort analogue à la variole, par conséquent homœopathique; après le cours de laquelle le corps humain qui, dans la règle, ne peut être attaqué qu'une seule fois d'une maladie de ce genre, se trouve désormais à l'abri de toute contagion semblable (1).

On sait que la retention d'urine est un des accidens les plus ordinaires et les plus pénibles que produisent les cantharides. Ce point a été suffisamment établi par J. Camerarius, Baccius, Fabrice de Hilden, Foreest, J. Lanzoni, Van der Wiel et Werlhoff (2). Les cantharides administrées à l'intérieur avec précaution, doivent par conséquent être un remède homœopathique très-salutaire dans les cas analogues de dysurie douloureuse. Or c'est ce qu'elles sont effectivement. Sans compter tous les médecins grecs qui, au lieu de notre cantharide, employaient le *meloe cichorii* de Fabricius, Fabrice d'Aquapendente, Capo

(1) Cette guérison homœopathique anticipée (qu'on appelle préservation ou prophylaxie) nous paraît possible aussi dans quelques autres cas. Ainsi, nous pensons qu'en portant sur soi du soufre pulvérisé, on peut se préserver de la gale des ouvriers en laine, et qu'en prenant une dose de belladonne aussi faible que possible, on se garantit de la fièvre scarlatine.

(2) V. mes *Fragmenta de viribus medicamentorum positivis*. Leipzick, 1805, I, p. 83.

di Vacca, Riedlin, Th. Bartholin (1), Young (2), Smith (3), Raymond (4), de Meza (5), Brisbane (6), et autres, ont guéri parfaitement avec des cantharides des ischuries fort douloureuses qui n'étaient point dues à un obstacle mécanique. Sydenham a vu ce moyen produire les meilleurs effets dans des cas du même genre; il le vante beaucoup, et il l'eût volontiers employé si les traditions de l'école qui, se croyant plus sage que la nature, prescrit des adoucissans et des relâchans en pareille circonstance, ne l'eussent détourné, contre sa propre conviction, de mettre en usage le remède qui est spécifique ou homœopathique (7). Dans la gonorrhée inflammatoire récente, où Sachs de Lewenheim, Hannæus, Bartholin, Lister, et, avant eux tous, Werlhoff, ont administré les cantharides à très-petites doses avec un plein succès, cette substance a manifestement enlevé les symptômes les plus graves qui commençaient à se déclarer (8).

---

(1) *Epist.* 4, p. 345.

(2) *Phil. trans.* no. 280.

(3) *Medic. communications*, II, p. 505.

(4) Dans *Auserles. Abhandl. fuer pract. Aerzte*, III, p. 460.

(5) *Act. reg. soc. med. Hafn.* II. p. 302.

(6) *Auserles. Faelle.* Altenb. 1777.

(7) *Opera*, *ed. Reichel*, t. II, p. 124.

(8) Je dis « les symptômes les plus graves qui commencent à se déclarer », parce que le reste du traitement exige d'autres

Elle a produit cet effet en vertu de la propriété dont elle jouit, d'après le témoignage de presque tous les observateurs, d'occasioner une ischurie douloureuse, l'ardeur d'urine, l'inflammation de l'urètre (Wendt), et même, par sa simple application à l'extérieur, une sorte de gonorrhée inflammatoire (Wichmann) (1).

L'usage du soufre à l'intérieur cause assez souvent, chez les personnes irritables, un ténesme accompagné quelquefois de douleurs dans le bas-ventre et de vomissemens, comme l'atteste Walther (2). C'est en vertu de cette propriété dévolue au soufre qu'on a pu (3), par son moyen, guérir des affections dysentériques, un ténesme hémorroïdal, d'après Werlhoff (4), et, suivant Rave (5), des

considérations; car, bien qu'il y ait des gonorrhées si légères qu'elles disparaissent bientôt d'elles-mêmes, et presque sans secours, il s'en trouve d'autres beaucoup plus graves, celle principalement qui est devenue plus commune depuis les campagnes des Français, et qui se communique par le coït, comme la maladie chancreuse, quoiqu'elle soit d'une nature tout-à-fait différente. (Voy. plus loin la note au § 220.)

(1) *Auswahl aus den Nurnberger gelehrten Unterhaltungen.* I, p. 249.

(2) *Prog. de sulphure et marte.* Leipzick, 1743, p. 5.

(3) *Medic. National-Zeitung,* 1798, p. 153.

(4) *Observat. de febribus*, p. 3, § 6.

(5) Dans Hufeland's *Journal*, VII, II, p. 168.

coliques occasionées par des hémorroïdes. Il est connu que les eaux de Tœplitz, comme toutes les autres eaux sulfureuses tièdes et chaudes, provoquent l'apparition d'un exanthême qui ressemble beaucoup à la gale des ouvriers en laine. Or c'est justement cette vertu homœopathique qui les rend propres à guérir diverses éruptions psoriques. Qu'y a-t-il de plus suffocant que la vapeur de soufre? C'est cependant la vapeur du soufre en combustion que Bucquet (1) cite comme le moyen qui réussit le mieux à ranimer les personnes asphyxiées par quelque autre cause.

Nous lisons dans les écrits de Beddoes et ailleurs que les médecins anglais ont trouvé l'acide nitrique d'un grand secours dans le salivation et les ulcérations de la bouche occasionées par l'usage du mercure. Cet acide n'aurait pu être utile en pareil cas, s'il ne possédait par lui-même la faculté de provoquer la salivation et des ulcères à la bouche, effets pour la manifestation desquels il suffit de l'appliquer en bain à la surface du corps, comme le témoignent Scott (2) et Blair (3), et que l'on voit également survenir après son administration à l'in-

(1) *Edinb. med. comment.* IX.

(2) Dans Hufeland's *Journal*, IV, p. 353.

(3) *Neueste Erfahrungen*. Glogau, 1801.

térieur, ainsi que l'attestent Alyon (1), Luke (2), J. Ferriar (3), et G. Kellie (4).

Fritze (5) a vu un bain chargé de potasse caustique produire une sorte de tétanos, et A. de Humboldt (6) est parvenu, au moyen du sel de tartre fondu, espèce de potasse à demi caustique, à porter l'irritabilité des muscles jusqu'au point de provoquer la raideur tétanique. La vertu curative que la potasse caustique exerce dans tous les genres de tétanos, où Stutz et autres l'ont trouvée si avantageuse, pourrait-elle être expliquée d'une manière plus simple et plus vraie que par la faculté dont cet alcali jouit de produire des effets homœopathiques?

L'arsenic, dont l'immense influence sur l'économie fait qu'on n'oserait décider s'il ne peut pas être plus redoutable entre les mains d'un imprudent que salutaire entre celles d'un sage, l'arsenic n'aurait point opéré tant de frappantes guérisons de cancer à la face, sous les yeux d'une multitude de médecins, parmi lesquels je citerai seulement

(1) Dans les Mém. de la Soc. médic. d'émulation. I, p. 195.

(2) Dans *Beddoes*.

(3) Dans *Sammlung auserles. Abhandl. fuer pract. Aerzte*, XIX, II.

(4) *Ibid.* XIX, I.

(5) Dans Hufeland's *Journal*, XII, I, p. 116.

(6) *Versuch ueber die gereizte Muskel- und Nervenfaser*. Posen et Berlin, 1797.

Fallope (1), Bernhardi (2) et Roennow (3), si cet oxide métallique n'avait la faculté homœopathique de faire naître, chez les sujets en pleine santé, des tubercules très-douloureux et fort difficiles à guérir, d'après Amatus Lusitanus (4), des ulcérations très-profondes et de mauvais caractère, suivant Heinreich (5) et Knape (6), des ulcères cancéreux, au témoignage de Heinze (7). Les anciens ne seraient pas unanimes dans l'éloge qu'ils font de l'emplâtre magnétique ou arsénical d'Ange Sala (8), contre les bubons pestilentiels et le charbon, si l'arsenic n'avait point, au rapport de Degner (9) et de Pfann (10), la propriété de faire naître des tumeurs inflammatoires qui passent promptement à la gangrène et des charbons ou des pustules malignes, comme l'ont observé Verzascha (11)

---

(1) *De ulceribus et tumoribus*, *lib.* 2, Venise, 1563.

(2) Dans Journal de méd. chir. et pharm. LVII, 1782. Mars.

(3) *Konigl. vetensk. acad. Handl. f. a.* 1776.

(4) *Obs. et cur.* cent. II, cur. 34.

(5) *Act. nat. cur.* II, obs. 10.

(6) *Annalen der Staatsarzneyk.* l. I,

(7) Dans Hufeland's *Journal.* 1813, septembre, p. 48.

(8) *Anatom. vitrioli*, *tr.* II, *In Opp. med. chym. Francfort*, 1647, p. 381, 463.

(9) *Act. nat. cur.* VI.

(10) *Annalen der Staatsarzneykunde*, loc. cit.

(11) *Obs. med. cent.* Bâle, 1677, obs. 66.

et Pfann (1). Et d'où viendrait la vertu curative qu'il manifeste dans quelques espèces de fièvres intermittentes, vertu attestée par tant de milliers d'exemples, mais dans l'application pratique de laquelle on n'apporte point encore assez de précaution, et qui, proclamée, il y a déjà plusieurs siècles, par Nicolas Myrepsus, a été depuis mise hors de doute, par Slevogt, Molitor, Jacobi, J.-C. Bernhardt, Jungken, Fauve, Brera, Darwin, May, Jackson et Fowler, si elle n'était pas fondée sur la faculté de provoquer la fièvre qu'ont signalée presque tous les observateurs des inconvéniens de cette substance, en particulier Amatus Lusitanus, Degner, Buchholz, Heun et Knape? Nous pouvons en croire E. Alexander (2), quand il dit que l'arsenic est un remède souverain contre l'angine de poitrine, puisque Tachenius, Guilbert, Preussius, Thilenius et Pyl l'ont vu déterminer une vive oppression de poitrine, Griselius (3), une dyspnée allant presque jusqu'à la suffocation, enfin Majault surtout (4) des accès d'asthme provoqués subitement par la marche et accompagnés d'une grande prostration des forces.

---

(1) *Sammlung merkwuerd. Faelle.* Nuremberg, 1750, p. 119, 130.

(2) *Med. comm. of Edimb.* dec. II, t. I, p. 85.

(3) *Misc. nat. cur.* dec. I, ann. 2, p. 149.

(4) Dans *Sammlung auserles. Abhandl.* VII, 1.

Les convulsions que déterminent le cuivre et, d'après Tondi, Ramsay, Fabas, Pyl et Cosmier, l'usage des alimens chargés de particules cuivreuses; les attaques réitérées d'épilepsie qu'ont fait naître, sous les yeux de J. Lazermé (1), l'introduction d'une monnaie de cuivre dans l'estomac, et sous ceux de Pfundel (2) l'ingestion du sel ammoniac cuivreux dans les voies digestives, expliquent sans peine aux médecins qui prennent la peine de réfléchir comment le cuivre a pu guérir la chorée au rapport de R. Willan (3), de Walcker (4), de Thuessink (5) et de Delarive (6); comment les préparations cuivreuses ont si souvent procuré la guérison de l'épilepsie, ainsi que l'attestent les faits rapportés par Batty, Baumes, Bierling, Boerhaave, Causland, Cullen, Duncan, Feuerstein, Hevelius, Lieb, Magennis, C.-F. Michaëlis, Reil, Russel, Stisser, Thilenius, Weissmann, Weizenbreyer, Whithers et autres.

---

(1) *De morbis int. capitis.* Amsterdam; 1748, p. 253.

(2) Dans Hufeland's *Journal*, II, p. 264; et au témoignage de Burdach, dans son *System der Arzneien.* I. Leipzick, 1807, p. 284.

(3) *Samml. auserles. Abhandl.* XII, p. 62.

(4) *Ibid.* XI, III, p. 672.

(5) *Waarnemingen*, n° 18.

(6) Dans Kuhn's *phys. med. Journal*, 1800; janvier, p. 58.

Si Poterius, Wepfer, F. Hoffmann, R.-A. Vogel, Thierry et Albrecht ont guéri avec de l'étain une espèce de phthisie, une fièvre hectique, des catarrhes chroniques et un asthme muqueux, c'est que ce métal a, de son propre chef, la propriété de déterminer une sorte de phthisie, ainsi que Stahl (1) avait déjà pu s'en convaincre. Et comment lui aurait-il été possible d'opérer cette guérison de maux d'estomac que Geischlaeger lui attribue, s'il ne pouvait par lui-même produire quelque chose de semblable? Or, cette faculté dont il jouit, Geischlaeger lui-même (2), et Stahl (3) avant lui, l'ont constatée.

Le fâcheux effet qu'a le plomb d'occasioner une constipation opiniâtre et même la passion iliaque, comme l'ont remarqué Thunberg, Wilson, Luzuriaga et autres, ne nous donne-t-il pas à entendre que ce métal possède aussi la vertu de guérir ces deux affections? Car il doit, comme tous les autres médicamens au monde, pouvoir vaincre et guérir d'une manière durable, par sa faculté d'exciter des symptômes morbides, les maux naturels ayant de la ressemblance avec ceux qu'il engendre. Or, Ange Sala(4) a guéri une sorte d'iléus,

(1) *Mat. med.* cap. 6, p. 83.

(2) Dans Hufeland's *Journal*, 1800, janv. p. 58.

(3) *Mat. med. loc. cit.*

(4) *Opera*, p. 213.

et J. Agricola (1) une autre constipation qui mettait la vie du malade en danger, par l'emploi du plomb à l'intérieur. Les pilules saturnines avec lesquelles beaucoup de médecins, Chirac, Van-Helmont, Naudeau, Pererius, Rivinus, Sydenham, Zacutus Lusitanus, Bloch et autres, ont guéri la passion iliaque et la constipation invétérée, n'opéraient pas seulement d'une manière mécanique et par leur poids; car, si telle eût été la source de leur efficacité, l'or, dont la pesanteur l'emporte sur celle du plomb, se serait montré préférable en pareil cas; mais elles agissaient surtout comme remède saturnin interne, et guérissaient homœopathiquement. Si Otton Tachenius et Saxtorph ont autrefois guéri des hypocondries opiniâtres avec le secours du plomb, il faut se rappeler que ce métal tend par lui-même à provoquer des affections hypocondriaques, comme on peut le voir dans la description que Luzuriaga (2) donne de ses effets nuisibles.

On ne doit pas s'étonner de ce que Marcus (3) a guéri rapidement un gonflement inflammatoire de la langue et du pharynx avec un remède (le mercure) qui, d'après l'expérience journalière et

(1) *Comment in J. Poppii chym. med.* Leipzick, 1638, 223.

(2) Recueil périod. de littérature, I, p. 20.

(3) *Magazin*, II, 11.

mille fois répétée des médecins, possède une tendance spécifique à déterminer l'inflammation et la tuméfaction des parties internes de la bouche, phénomènes auxquels il donne même lieu par sa seule application à la surface du corps, sous la forme d'onguent ou d'emplâtre, comme l'ont éprouvé Degner (1), Friese (2), Alberti (3), Engel (4), et une foule d'autres. L'affaiblissement des facultés intellectuelles (Swediauer, 5), l'imbécillité (Degner, 6), et l'aliénation mentale (Larrey, 7), qu'on a vus résulter de l'usage du mercure, joints à la faculté presque spécifique qu'on connaît à ce métal de provoquer la salivation, expliquent comment G. Perfect (8) a pu guérir d'une manière durable, avec du mercure, une mélancolie qui alternait avec un flux de salive. Pourquoi les mercuriaux ont-ils tant réussi à Seelig (9), dans l'angine accompagnée du pour-

(1) *Act. nat. cur.* VI, *App*

(2) *Geschichte und Versuche einer chirurg. Gesellschaft.* Copenhague, 1774.

(3) *Jurisprudentia medica.* V, p. 600.

(4) *Specimina medica.* Berlin, 1781, p. 99.

(5) Traité des mal. vénér. II, p. 368.

(6) *Loc. cit.*

(7) Dans la Descrip. de l'Egypte, t. I.

(8) *Annalen einer Anstalt fuer Wahnsinnige.* Hanovre, 1804.

(9) Dans Hufeland's *Journal*, XVI. 1, p. 24.

pre, à Hamilton (1), Hoffmann (2), Marcus (3), Rush (4), Colden (5), Bailey et Michaëlis (6), dans d'autres esquinancies de mauvais caractère? C'est évidemment parce que ce métal suscite lui-même une espèce d'angine qui est des plus fâcheuses (7). N'est-ce pas homœopathiquement que Sauter (8) a guéri une inflammation ulcéreuse de la bouche, accompagnée d'aphthes et d'une fétidité d'haleine semblable à celle qui a lieu dans le ptyalisme, en prescrivant des gargaris-

---

(1) *Edinb. med. comment.* IX. 1, p. 8.

(2) *Medic. Wochenblatt*, 1787, n° 1.

(3) *Magazin fuer specielle Therapie*, II, p. 334.

(4) *Medic. inquir. and observ.* n° 6.

(5) *Med. obs. and. inquir.* I, n° 19, p. 211.

(6) Dans Richter's *chirurg. Biblioth.* V. p. 737-739.

(7) On a cherché aussi à guérir le croup par le moyen du mercure; mais presque toujours on a échoué, parce que ce métal ne peut point produire par lui-même, dans la membrane muqueuse de la trachée-artère, un changement analogue à la modification particulière que cette maladie y fait naître. Le sulfure de chaux, qui excite la toux en gênant la respiration, et mieux encore, comme je l'ai constaté, la teinture d'éponge brûlée, agissent d'une manière bien plus homœopathique dans leurs effets spéciaux, et sont par conséquent d'un secours bien plus efficace, surtout aux plus faibles doses possibles.

(8) Dans Hufeland's *Journal*. XII, 11.

mes avec la dissolution de sublimé, et que Bloch (1) a fait disparaître des aphthes dans la bouche par l'emploi des préparations mercurielles, puisque, entre autres ulcérations buccales, cette substance produit spécialement une espèce d'aphthes, comme Schlegel (2) et Th. Acrey (3) nous l'attestent?

Hecker (4) a employé avec succès plusieurs mélanges de médicamens dans une carie survenue à la suite de la petite-vérole. Par bonheur, il entrait dans tous ces mélanges du mercure, auquel on conçoit que la maladie pouvait céder, puisqu'il est du petit nombre des agens médicinaux qui ont la faculté de provoquer par eux-mêmes la carie, comme le prouvent tant de traitemens mercuriels exagérés, soit contre la syphilis, soit même contre d'autres maladies, ceux entre autres de G.-P. Michaelis (5). Ce métal, si redoutable quand on en prolonge l'emploi, à cause de la carie dont il devient alors la cause excitatrice, exerce néanmoins une influence homœopathique extrêmement salutaire dans la carie qui succède aux lésions mécaniques

---

(1) *Medic. Bemerk.* p. 161.
(2) Dans Hufeland's *Journal.* VII, IV.
(3) *Lond. med. journ.* 1788.
(4) Dans Hufeland's *Journal.* I, p. 362.
(5) *Ibid.* 1809, VI, juin, p. 57.

des os, ce dont J. Schlegel (1), Joerdens (2) et J.-M. Muller (3) nous ont transmis des exemples fort remarquables. Des guérisons de caries non vénériennes d'un autre genre, qui ont été également obtenues au moyen du mercure par J.-F.-G. Neu (4) et J.-D. Metzger (5), fournissent une nouvelle preuve de la vertu curative homœopathique dont cette substance est douée.

En lisant les écrits qui ont été publiés sur l'électricité médicale, on est surpris de l'analogie existante entre les incommodités ou accidens morbides qu'a parfois déterminés cet agent, et les maladies naturelles, composées de symptômes tout-à-fait semblables, dont il a procuré la guérison durable par homœopathie. Le nombre est immense des auteurs qui ont observé l'accélération du pouls parmi les premiers effets de l'électricité positive; mais Sauvages (6), Delas (7) et Barillon (8) ont vu des paroxysmes complets de fièvre qui

---

(1) *Ibid.* V, p. 605, 610.

(2) *Ibid.* X, 11.

(3) *Obs. med. chir.* II, cas. 10.

(4) *Diss. med. pract.* Gœttingue, 1776.

(5) *Adversaria*, P. II, sect. 4.

(6) Bertholon de St-Lazare, *Medizinische Elektricitaet.* Leipzick, 1788, T. I, p. 239, 240.

(7) *Ib.* p. 232.

(8) *Ib.* p. 233.

avaient été excités par l'électricité. Cette faculté qu'elle a de produire la fièvre est la cause à laquelle on doit attribuer que seule elle ait pu suffire à Gardini (1), Wilkinson (2), Syme (3) et Wesley (4), pour guérir une fièvre tierce, et même à Zetzel (5) et Willermoz (6), pour faire disparaître des fièvres quartes. On sait que l'électricité détermine en outre, dans les muscles, des contractions qui ressemblent à des mouvemens convulsifs. De Sans (7) pouvait même, par son influence, provoquer, aussi souvent qu'il lui plaisait de le faire, des convulsions durables dans le bras d'une jeune fille. C'est en raison de cette faculté dévolue à l'électricité que De Sans (8) et Franklin (9) l'ont appliquée avec succès au traitement des convulsions, et que Theden (10) est parvenu par son secours à guérir une petite fille de dix ans, à laquelle la foudre avait fait perdre la parole et l'usage du bras gauche, tout

(1) *Ib.* p. 232.
(2) *Ib.* p. 251.
(3) *Ib.* p. 250.
(4) *Ib.* p. 249.
(5) *Ib.* p. 52.
(6) *Ib.* p. 250.
(7) *Ib.* p. 274.
(8) *Ib.* p. 274.
(9) Recueil sur l'électr. médic. II, p. 386.
(10) *Neue Bemerkungen und Erfahrungen*, III.

en donnant lieu à un mouvement involontaire continuel des bras et des jambes, accompagné d'une contraction spasmodique des doigts de la main gauche. L'électricité détermine également une espèce de sciatique, que Jallabert (1) et un autre (2) ont observée: aussi a-t-elle pu guérir homœopathiquement cette affection, comme l'ont constaté Hiortberg, Lovet, Arrigoni, Daboueix, Mauduyt, Syme et Wesley. Beaucoup de médecins ont guéri une espèce d'ophthalmie par l'électricité, c'est-à-dire au moyen du pouvoir qu'elle a de provoquer elle-même des inflammations aux yeux, ce qui résulte des observations de P. Dickson (3) et Bertholon (4). Enfin, elle a guéri des varices entre les mains de Fushel, et elle doit cette vertucu rative à la faculté que Jallabert (5) a constatée en elle de faire naître des tumeurs variqueuses.

Albers rapporte qu'un bain chaud à 100 degrés du thermomètre de Fahrenheit apaisa beaucoup la vive chaleur d'une fièvre aiguë, dans laquelle le pouls battait cent trente fois par minute, et qu'il ramena le nombre des pulsations à cent dix. Lœffler a trouvé les fomentations chaudes fort

(1) Expériences et observations sur l'électricité.
(2) *Philos. trans.* vol. 63.
(3) Bertholon, *loc. cit.* p. 466.
(4) *Loc. cit.* II, p. 296.
(5) *Loc. cit.*

utiles dans l'encéphalite occasionée par l'insolation ou l'action de la chaleur des poêles (1), et Callisen (2) regarde les affusions d'eau chaude sur la tête comme le plus efficace de tous les moyens dans l'inflammation du cerveau.

Si l'on fait abstraction des cas où les médecins ordinaires ont appris à connaître, non par leurs propres recherches, mais par l'empirisme du vulgaire, le remède spécifique (3) d'une maladie demeurant toujours semblable à elle-même, celui par conséquent à l'aide duquel ils pouvaient la guérir d'une manière directe, comme le mercure dans la maladie vénérienne chancreuse, l'arnica dans la maladie produite par les contusions, le quinquina dans la fièvre intermittente des marais, le soufre en poudre dans la gale développée depuis peu, etc.; si, dis-je, on met tous ces cas de côté, nous trouvons que ceux où, par bonté de la Providence, ils ont procuré une guérison prompte et durable, sont à la masse de leurs autres cures irrationnelles dans la proportion d'un à plusieurs centaines.

Quelquefois aussi un pur hasard les conduisait au traitement homœopathique (4); mais ils ne

(1) Dans Hufeland's *Journal*. III, p. 690.

(2) *Act. soc. med. Hafn.* IV, p. 419.

(3) Toujours alors ce remède était homœopathique.

(4) Ainsi, par exemple, ils croient repousser à travers la

connaissaient point la loi naturelle en vertu de laquelle s'opèrent et doivent s'opérer les guérisons de ce genre.

---

peau la matière de la transpiration, suivant eux arrêtée dans cette membrane après les refroidissemens, quand, au milieu du froid de la fièvre, ils donnent à boire une infusion de fleurs de sureau, qui a la faculté homœopathique de faire cesser une fièvre semblable et de rétablir le malade, dont la guérison est d'autant plus prompte et plus assurée, sans sueur, qu'il boit peu de cette liqueur, et qu'il ne prend pas autre chose. Ils couvrent de cataplasmes chauds et renouvelés souvent les tumeurs aiguës dont l'inflammation excessive, accompagnée d'insupportables douleurs, ne permet pas à la suppuration de s'établir. Sous l'influence de ce moyen, l'inflammation ne tarde pas à tomber, les douleurs diminuent, et l'abcès se dessine, comme on le reconnaît à l'aspect de la saillie et à la fluctuation. Ils croient alors avoir ramolli la tumeur par l'humidité du cataplasme, tandis qu'ils n'ont fait que détruire homœopathiquement l'excès d'inflammation par la chaleur plus forte du cataplasme, et rendre possible ainsi la prompte manifestation de la suppuration. Pourquoi emploient-ils avec avantage, dans quelques ophthalmies, l'oxide rouge de mercure, qui fait la base de la pommade de Saint-Ives, et qui, si l'on accorde à quelque substance le pouvoir d'enflammer l'œil, doit assurément le posséder? Comment le suc de persil procurerait-il un soulagement instantané dans la dysurie, si fréquente chez les enfans, ou dans la gonorrhée ordinaire, principalement reconnaissable aux douloureuses et vaines envies d'uriner qui l'accompagnent, si ce suc ne jouissait déjà par lui-même de la propriété d'exciter chez les personnes bien portantes des envies d'uriner douloureuses et qu'il est presque impossible de satis-

Il est donc de la plus haute importance pour le bien du genre humain de rechercher comment se sont faites, à proprement parler, ces cures aussi remarquables par leur rareté que par leurs effets surprenans. Le résultat est d'un grand intérêt. Effectivement nous trouvons, et les exemples qui viennent d'être cités le démontrent assez, que ces

---

faire, si par conséquent il ne guérissait homœopathiquement? La racine de boucage, qui provoque une abondante sécrétion de mucosités dans les bronches et le pharynx, sert pour combattre avec succès l'angine dite muqueuse, et on arrête quelques métrorrhagies par des petites doses de feuilles de sabine, qui possèdent par elles-mêmes la propriété de déterminer des hémorrhagies utérines; dans l'une et l'autre circonstance on agit sans connaître la loi thérapeutique de l'homœopathie. L'opium à petites doses, qui resserre le ventre, a été trouvé un des principaux et des plus sûrs moyens contre la constipation et l'iléus, sans que cette découverte ait conduit à celle de la loi homœopathique, dont l'influence était cependant si sensible en pareil cas. On a guéri des ulcères non vénériens dans la gorge par des petites doses de mercure, qui agissait alors homœopathiquement. On a fait cesser plusieurs fois la diarrhée par l'emploi de la rhubarbe, qui détermine des évacuations alvines ; on a dissipé la rage par la belladonne, qui occasione une sorte d'hydrophobie ; enfin on a guéri comme par enchantement le coma, si dangereux dans les fièvres aiguës, par une petite dose d'opium, substance douée de vertus échauffantes et stupéfiantes. Et après tant d'exemples qui parlent si haut, on voit encore des médecins qui repoussent l'homœopathie avec dédain ! Que doit-on penser d'eux ?

cures n'ont jamais eu lieu qu'à l'aide de moyens homœopathiques, c'est-à-dire possédant la faculté de provoquer un état morbide semblable à la maladie qu'il s'agissait de guérir. Elles ont été opérées d'une manière prompte et durable par des médicamens sur lesquels ceux qui les prescrivaient, en contradiction même avec les doctrines de tous les systèmes et de toutes les thérapeutiques du temps, étaient tombés comme par hasard, souvent sans trop savoir ce qu'ils faisaient et pourquoi ils agissaient de cette manière, confirmant ainsi par le fait et contre leur volonté la nécessité de la seule loi naturelle en thérapeutique, celle de l'homœopathie, loi à la recherche de laquelle les préjugés médicaux n'avaient pas permis jusqu'à présent qu'on se livrât, malgré le nombre infini de faits et d'indices qui devaient mettre sur la voie de sa découverte.

La médecine domestique elle-même, exercée par des personnes étrangères à notre profession, mais douées d'un jugement sain et d'un esprit observateur, avait trouvé que la méthode homœopathique était la plus sûre, la plus rationnelle et la moins sujette à faillir.

On applique de la choucroûte glacée sur les membres qui viennent d'être congelés, ou bien on les frotte avec de la neige.

Le cuisinier qui vient de s'échauder la main, la présente au feu, à une certaine distance, sans

faire attention à l'augmentation de douleur qui en résulte dans le principe, parce qu'il a appris de l'expérience qu'en agissant ainsi il peut en très-peu de temps, souvent même en quelques minutes, guérir parfaitement la brûlure et faire disparaître jusqu'à la moindre trace de douleur(1).

D'autres personnes intelligentes, également étrangères à la médecine, par exemple les vernisseurs, appliquent sur les brûlures une substance qui, par elle-même, excite un sentiment pareil d'ardeur, savoir, de l'esprit-de-vin (2) concentré

---

(1) Fernel (*Therap.* lib. VI, cap. 20) considérait déjà l'exposition de la partie brûlée au feu comme le moyen le plus propre à faire cesser la douleur. Jean Hunter (*On the blood*, p. 218) cite les grands inconvéniens qui résultent du traitement des brûlures par l'eau froide, et préfère la méthode d'approcher les parties du feu. Il s'écarte en cela des doctrines médicales traditionnelles, qui prescrivent les rafraîchissans contre l'inflammation (*contraria contrariis*); mais l'expérience lui avait appris qu'un échauffement homœopathique (*similia similibus*) était ce qu'il y avait de plus salutaire.

(2) Sydenham (*Opera*, p. 271) dit que les applications réitérées d'alcool sont préférables à tout autre moyen contre les brûlures. B. Bell (*System of surgery*, 1789) rend également hommage à l'expérience, qui indique les remèdes homœopathiques comme étant les seuls efficaces. Voici de quelle manière il s'exprime : « L'alcool est un des meilleurs moyens contre les brûlures de tout genre : quand on l'applique, il semble d'abord accroître la douleur (*voy.* plus bas le § 164);

et chaud ou de l'essence de térébenthine (1), et se guérissent ainsi en peu d'heures, sachant bien que les onguens dits rafraîchissans ne produiraient

---

mais celle-ci ne tarde pas à s'apaiser, pour faire place à un sentiment agréable de calme et de tranquillité. Cette méthode n'est jamais plus puissante que quand on plonge la partie dans l'alcool; mais si l'immersion ne peut être pratiquée, il faut tenir la brûlure continuellement couverte d'une compresse imbibée de ce liquide.» J'ajoute que l'alcool chaud, et même très-chaud, soulage d'une manière encore plus prompte et plus certaine, parce qu'il est bien plus homœopathique que l'alcool froid. C'est ce que l'expérience confirme.

(1) E. Kentish, qui avait à traiter dans les mines de houille des ouvriers brûlés souvent d'une manière horrible par les gaz inflammables, leur faisait appliquer de l'essence de térébenthine chaude ou de l'alcool, comme étant le meilleur remède qu'on pût employer dans les brûlures graves (*Essay on burns*. Londres, 1798, second essai). Nul traitement ne peut être plus homœopathique que celui-là; mais il n'y en a pas non plus qui soit plus efficace. Heister, chirurgien habile et plein de bonne foi, recommande aussi cette pratique d'après sa propre expérience (*Instit. chirurg*. t. I, p. 333); il vante l'application de l'essence de térébenthine, de l'alcool et des cataplasmes aussi chauds que le malade peut les supporter. Mais rien ne démontre mieux l'étonnante prééminence de la méthode homœopathique, c'est-à-dire de l'application aux parties brûlées de substances excitant par elles-mêmes une sensation de chaleur et de brûlure, sur la méthode palliative, consistant à faire usage de moyens rafraîchissans et frigorifiques, que les expériences pures dans lesquelles, pour comparer les résultats de ces deux procédés contraires, on les a simultané-

pas le même résultat dans un égal nombre de mois,

---

ment employés sur le même sujet et dans des brûlures au même degré. Ainsi J. Bell (dans KUHN's *Phys. med. Journal*, 1801, juin, p. 428), ayant à traiter une dame qui s'était brûlé les deux bras avec un liquide bouillant, couvrit l'un d'essence de térébenthine, et fit plonger l'autre dans l'eau froide. Le premier ne causait déjà plus de douleurs au bout d'une demi-heure, tandis que le second continua encore pendant six heures à être douloureux : dès que la malade le retirait de l'eau, elle y ressentait des douleurs bien plus vives, et la guérison de ce bras exigea beaucoup plus de temps que celle de l'autre. J. Anderson (dans Kentish, *loc. cit.* p. 43) a traité de même une femme qui s'était brûlée le visage et le bras avec de la graisse bouillante. « Le visage, qui était très-rouge et fort douloureux, fut couvert d'huile de térébenthine quelques minutes après l'accident ; quant au bras, la malade l'avait déjà plongé d'elle-même dans l'eau froide, et elle témoigna le désir d'attendre pendant quelques heures l'effet de ce traitement. Au bout de sept heures, le visage était mieux et la malade soulagée de ce côté. A l'égard du bras, autour duquel on avait souvent renouvelé le liquide, de vives douleurs s'y faisaient sentir dès qu'on le retirait de l'eau, et l'inflammation y avait manifestement augmenté. Le lendemain j'appris que la malade avait éprouvé de grandes douleurs dans le bras ; l'inflammation s'était étendue au delà du coude ; plusieurs grosses ampoules avaient crevé, et des escarres épaisses s'étaient formées sur le bras et la main, que l'on couvrit alors d'un cataplasme chaud. Le visage ne causait plus la moindre sensation douloureuse ; mais il fallut employer les émolliens pendant quinze jours encore pour procurer la guérison du bras. » Qui n'aperçoit ici l'immense avantage du traitement homœopathique, c'est-à-dire

et que l'eau froide ne ferait qu'empirer le mal (1).

Un vieux moissonneur, quelque peu habitué qu'il soit aux liqueurs fortes, ne boit cependant jamais d'eau froide quand l'ardeur du soleil et la fatigue du travail l'ont mis dans un état de fièvre chaude : le danger d'agir ainsi lui est bien connu; il prend un peu d'une liqueur échauffante ; il avale un petite gorgée d'eau-de-vie. L'expérience, source de toute vérité, l'a convaincu des avantages et de l'efficacité de ce procédé homœopathique. La chaleur et la lassitude qu'il éprouvait ne tardent point à diminuer (2).

Il y a même eu de temps en temps des médecins qui ont soupçonné les médicamens de guérir les

---

de l'emploi d'agens produisant des effets semblables à ceux du mal même, sur la méthode antipathique que prescrit l'ancienne et vulgaire école?

(1) J. Hunter n'est pas le seul qui signale les graves inconvéniens du traitement des brûlures par l'eau froide. Fabrice de Hilden (*De combustionibus libellus*. Bâle, 1607, cap. V, p. 11) assure également que les fomentations froides sont très-nuisibles dans ces sortes d'accidens, qu'elles produisent les effets les plus fâcheux, que l'inflammation, la suppuration et parfois la gangrène en sont le résultat.

(2) Zimmerman (*Ueber die Erfahrung*, II, p. 318) nous apprend que les habitans des pays chauds en agissent de même avec le plus grand succès, et qu'ils ont pour usage de boire une petite quantité de liqueur spiritueuse quand ils se sont fortement échauffés.

maladies par la vertu dont ils sont doués de faire naître des symptômes morbides analogues (1).

Ainsi l'auteur du livre Περὶ τοπῶν τῶν κατ' ἄνθρωπον (2), qui fait partie de la collection des œuvres comprises sous le nom d'Hippocrate, dit ces paroles remarquables : Διὰ τὰ ὅμοια νοῦσος γίνεται, καὶ διὰ τὰ ὅμοια προσφερόμενα ἐκ νοσεύντων ὑγιαίνονται... διὰ τὸ ἐμέειν ἔπερος παύεται.

Des médecins moins anciens ont également senti et proclamé la vérité de la méthode homœopathique. Ainsi, Boulduc (3) s'est aperçu que la propriété purgative de la rhubarbe était la cause de la faculté qu'a cette racine d'arrêter la diarrhée.

Detharding a deviné (4) que l'infusion de séné apaise la colique chez les adultes en vertu de la propriété qu'elle a de provoquer des coliques chez les personnes qui jouissent d'une bonne santé.

Bertholon (5) dit que dans les maladies l'électricité

---

(1) Mon intention, en citant les passages suivans d'écrivains qui ont soupçonné l'homœopathie, n'est pas non plus de prouver l'excellence de cette méthode, qui s'établit d'elle-même et toute seule, mais d'échapper au reproche d'avoir passé ces espèces de pressentimens sous silence, pour m'arroger la priorité de l'idée.

(2) Bâle, 1538, p. 72.

(3) Mém. de l'Acad. royale, 1710.

(4) *Eph. nat. cur.*, cent. X, obs. 76.

(5) *Medic. Elektricit.* II, p. 15 et 282.

diminue et finit par faire disparaître une douleur fort analogue à celle qu'elle-même provoque.

Thoury (1) atteste que l'électricité positive accélère d'elle-même le pouls, mais aussi qu'elle le ralentit quand il offre déjà trop d'accélération par le fait de la maladie.

Stœrck (2) s'est arrêté à l'idée que la pomme épineuse dérangeant l'esprit et produisant la manie chez les personnes bien portantes, on pourrait fort bien l'administrer aux maniaques pour essayer de leur rendre la raison en déterminant un changement dans la marche de leurs pensées.

Mais, de tous les médecins, celui dont la conviction à cet égard se trouve exprimée de la manière la plus claire, est le Danois Stahl (3), qui parle en ces termes : « La règle admise en médecine, de traiter les maladies par des remèdes contraires ou opposés aux effets qu'elles produisent (*contraria contrariis*), est complètement fausse et absurde. Je suis persuadé, au contraire, que les maladies cèdent aux agens qui déterminent une affection semblable (*similia similibus*); les brû-

(1) Mém. lu à l'Acad. de Caen.

(2) *Libell. de stramon.* p. 8.

(3) Dans J. Hummel, *Comment. de arthritide tam tartarea, quam scorbutica, seu podagra et scorbuto. Budingae*, 1738, in-8, p. 40-42.

lures, par l'ardeur d'un foyer dont on approche la partie; les congélations, par l'application de la neige et de l'eau froide; les inflammations et les contusions, par celle des spiritueux. C'est ainsi que j'ai réussi à faire disparaître la disposition aux aigreurs, par de très-petites doses d'acide sulfurique, dans des cas où l'on avait inutilement administré une multitude de poudres absorbantes. »

Ainsi plus d'une fois on s'est approché de la grande vérité. Mais on n'est jamais allé au delà de quelque idée passagère, et de cette manière l'indispensable réforme que la vieille thérapeutique doit subir pour faire place au véritable art de guérir, à une médecine pure et certaine, n'a point été instituée jusqu'à ce jour.

ORGANON

DE LA MÉDECINE.

§ I.

Le premier, l'unique devoir du médecin est de rendre la santé aux personnes malades (1). C'est ce qu'on appelle *guérir*.

(1) Sa mission n'est pas, comme l'ont cru tant de médecins qui ont prodigué leur temps et leurs forces en pure perte, de forger des systèmes en combinant ensemble des idées creuses et des hypothèses sur l'essence intime de la vie et la production des maladies dans l'intérieur invisible du corps, ou de chercher incessamment à expliquer les phénomènes morbides et leur cause prochaine, qui nous restera toujours cachée, en noyant le tout dans un flux de paroles inintelligibles et dans un fatras d'observations dont la pompe dogmatique en impose aux ignorans, tandis que les malades soupirent en vain après des secours. Nous avons assez de ces savantes rêveries, qu'on appelle médecine théorique, et pour lesquelles on a même institué des chaires spéciales. Il est temps que tous ceux qui se disent médecins cessent de tromper les pauvres humains par des paroles vides de sens, et qu'ils commencent à agir, c'est-à-dire à soulager et guérir réellement les malades.

§ II.

Le beau idéal de la guérison consiste à rétablir la santé d'une manière prompte, douce et durable, à enlever et détruire entièrement la maladie par la voie la plus courte, la plus sûre et la moins nuisible, en procédant d'après des inductions faciles à saisir.

§ III.

Quand le médecin aperçoit nettement ce qui est à guérir dans chaque cas individuel de maladie (connaissance de la maladie, indication); lorsqu'il connaît ce qui est curatif dans les médicamens, c'est-à-dire dans chaque médicament en particulier (connaissance des vertus médicinales); lorsque, guidé par des raisons évidentes, il sait faire de ce qu'il y a de curatif dans les médicamens à ce qu'il y a d'indubitablement malade chez le sujet, une application telle, sous le rapport du choix des substances elles-mêmes, de la précision des doses et de la fixation du temps où il convient de réitérer ces doses, que la guérison du malade doive s'en suivre; quand enfin, dans chaque cas spécial il connaît les obstacles à la guérison et sait les écarter pour rendre celle-ci durable, alors seulement il agit d'une manière rationnelle et conforme au but qu'il se propose d'atteindre, alors seulement il a des droits réels au titre d'artiste, ou d'homme habile dans l'art de guérir.

§ IV.

Le médecin est en même temps conservateur de la santé quand il connaît les choses qui la dérangent, qui produisent et entretiennent les maladies, et qu'il sait les écarter de l'homme bien portant.

§ V.

On peut concevoir que chaque maladie suppose un changement dans l'intérieur de l'organisme humain. Mais notre intelligence ne fait que soupçonner ce changement d'une manière vague et décevante, d'après ce qu'en dénotent les symptômes morbides, seule base sur laquelle on puisse s'appuyer à cet égard dans les maladies qui n'appartiennent point au domaine de la chirurgie. L'essence du changement intérieur et invisible est en elle-même insaisissable, et nous n'avons pour la reconnaître aucun moyen qui nous mette à l'abri des illusions.

§ VI.

La substance invisible qui a subi l'altération morbide dans l'intérieur du corps, et le changement perceptible qui se prononce à l'extérieur dans l'état général de l'organisme (somme des symptômes), forment ensemble, pour les regards pénétrans de la toute-puissance créatrice, ce qu'on appelle maladie. Mais la somme des symptômes

est le seul côté de cette maladie qui soit accessible au médecin, le seul dont il puisse acquérir la notion intuitive, et la principale chose qu'il ait besoin de connaître pour guérir (1).

---

(1) Je ne comprends pas, d'après cela, comment, au lit du malade, sans faire attention aux symptômes ou sans se diriger d'après eux dans le traitement, on a pu s'imaginer qu'il ne fallait chercher et qu'on ne pouvait trouver la chose à guérir de la maladie que dans l'intérieur de l'organisme, qui est caché et inaccessible à nos regards. Je ne conçois pas qu'on ait eu la ridicule prétention de reconnaître le changement intérieur invisible et de le ramener aux conditions de l'ordre normal par des médicamens, sans s'inquiéter des symptômes, et que cette méthode ait été présentée comme la seule rationnelle et radicale. Est-ce donc que ce qui, dans les maladies, se manifeste à nos sens par les symptômes, n'est point identique avec le changement, impossible à connaître en lui-même, qui s'est opéré dans l'intérieur ? Ce changement intérieur n'en est-il pas le côté inaccessible et insaisissable, tandis que ce qui s'exprime par les symptômes en est le côté manifeste, celui dont l'accès se trouve ouvert avec certitude aux sens bien conformés, celui enfin que la nature nous offre plus particulièrement pour objet de guérison? Qui pourrait prouver le contraire? N'y a-t-il pas d'après cela de la démence à se proposer comme objet de guérison l'état intérieur, invisible et impénétrable, de la maladie, ce qu'on appelle *prima causa morbi*, et de rejeter avec dédain le côté sensible et appréciable de cette même maladie, c'est-à-dire les symptômes, qui nous parlent un langage si clair? « Le médecin qui s'amuse à chercher des rapports cachés dans l'intérieur de l'organisme, peut se tromper tous les jours. Mais l'homœopathiste, en traçant avec soin l'i-

§ VII.

Quand il s'agit d'opérer une guérison, le médecin s'aide de tout ce qu'il peut découvrir, soit par rapport aux causes occasionelles probables de la maladie aiguë, soit à l'égard des principales phases de la maladie chronique qui lui permettent d'en trouver la cause fondamentale, généralement due à un miasme chronique. Dans toutes les recherches de ce genre, il doit prendre en considération l'état apparent de la constitution physique du malade (surtout s'il est question d'une affection chronique), la tournure de son caractère et de son esprit, ses occupations, son genre de vie, ses habitudes, ses relations sociales, son âge, son sexe, etc.

§ VIII.

De quelque perspicacité qu'il puisse être doué, l'observateur exempt de préjugés, celui qui connaît la futilité des spéculations métaphysiques auxquelles l'expérience ne prête pas d'appui, n'aperçoit dans chaque maladie individuelle que des changemens sensibles à l'extérieur dans l'état

---

mage fidèle du groupe entier des symptômes, se procure un guide sur lequel il peut compter ; et quand il est parvenu à éloigner la totalité des symptômes, il a sûrement aussi détruit la cause interne et cachée de la maladie. » (Rau, *loc. cit.*, p. 103.)

général du corps et de l'âme, des signes de maladie, des accidens, des symptômes, c'est-à-dire des déviations du précédent état de santé, qui sont senties par le malade lui-même, remarquées par les personnes dont il se trouve entouré, et observées par le médecin. L'ensemble de ces signes appréciables représente, dans toute son étendue, la maladie, dont, par leur réunion, ils constituent la forme véritable, la seule que l'on puisse concevoir.

§ IX.

Comme, dans une maladie à l'égard de laquelle il ne se présente point à écarter de cause qui manifestement l'occasione ou l'entretienne (*causa occasionalis*) (1), on ne peut remarquer rien au-

(1) Il va sans dire que tout médecin intelligent commence par écarter la cause occasionelle : ordinairement ensuite les symptômes s'effacent d'eux-mêmes. Ainsi, on doit extraire de la cornée le corps étranger qui détermine l'ophthalmie, enlever et réappliquer mieux l'appareil trop serré qui menace un membre de gangrène, mettre à nu et lier l'artère dont la plaie donne lieu à une hémorrhagie inquiétante, chercher à faire rendre par le vomissement les baies de belladonne qui ont pu être avalées, retirer les corps étrangers qui se sont introduits dans les ouvertures du corps (le nez, le pharynx, les oreilles, l'urètre, le rectum, le vagin), broyer la pierre dans la vessie, ouvrir l'anus imperforé du nouveau-né, etc.

tre chose que les symptômes, il faut aussi, tout en ayant égard à la présence possible d'un miasme et aux circonstances accessoires, que les symptômes soient le seul guide du médecin dans le choix des moyens propres à combattre cette maladie. L'ensemble des symptômes, cette image réfléchie au dehors de l'essence intime du mal, doit être la principale ou la seule chose par laquelle celui-ci puisse donner à connaître les médicamens dont il a besoin, le seul qui puisse déterminer le choix du remède le plus approprié au cas présent. En un mot, la totalité (1) des symptômes est la principale ou la seule chose dont le médecin doive s'occuper dans toute affection quelconque, la seule qu'il ait à combattre par la puissance de son art, afin de la guérir et de la transformer en santé.

---

(1) Ne sachant souvent à quel expédient recourir, on a de tout temps cherché, dans les maladies, à combattre et à supprimer un seul des divers symptômes qu'elles font naître. Cette méthode, qui est connue sur le nom de *médecine symptomatique*, a excité avec raison le mépris général, non-seulement parce qu'on n'y gagne rien, mais encore parce qu'il en résulte beaucoup d'inconvéniens. Un seul des symptômes présens n'est pas plus la maladie elle-même qu'une seule jambe ne constitue l'homme entier. Cette méthode est d'autant plus mauvaise qu'en attaquant ainsi un symptôme isolé, on le combat uniquement par un remède opposé (c'est-à-dire par la méthode antipathique et palliative) de sorte qu'après un amendement de courte durée, on le voit reparaître plus grave que jamais.

§ X.

On ne saurait concevoir ni prouver par aucune expérience au monde, qu'après la guérison de tous les symptômes de la maladie et de tout l'ensemble des accidens perceptibles, il reste ou puisse rester autre chose que la santé, et que le changement morbide qui s'était opéré dans l'intérieur du corps n'ait point été anéanti.

§ XI.

En effet, le changement invisible opéré dans l'intérieur du corps et la somme des symptômes susceptibles de frapper nos sens, sont tellement enchaînés par les liens d'une nécessité réciproque, et s'unissent d'une manière si intime, pour constituer la maladie envisagée dans toute son étendue, que l'un ne peut subsister et tomber sans l'autre, qu'ils doivent simultanément apparaître et disparaître. Il suit de là que ce qui est en état de produire le groupe des symptômes perceptibles, doit avoir déterminé en même temps le changement morbide intérieur qui est inséparable de la manifestation de la maladie au dehors, sans quoi l'apparition des symptômes serait impossible. Il s'en suit aussi que ce qui anéantit la totalité des signes de la maladie doit également mettre fin au changement morbide dans l'intérieur de l'organisme,

parce que la destruction des premiers ne peut être conçue sans celle du second, et qu'il n'y a pas une seule expérience au monde d'où l'on puisse conclure qu'un de ces deux effets a lieu sans l'autre (1).

§ XII.

La guérison qui succède à l'anéantissement de tout l'ensemble des signes et accidens perceptibles de la maladie, ayant en même temps pour résultat la disparition du changement intérieur sur lequel cette dernière se fonde, c'est-à-dire, dans tous les cas, la destruction du total de la maladie, il est

(1) Un songe, un pressentiment enfanté par une imagination superstitieuse, une prophétie solennelle faisant croire à une personne qu'elle mourrait infailliblement un certain jour ou à une certaine heure, ont produit souvent tous les symptômes d'une maladie commençante et croissante, les signes d'une mort prochaine, et la mort elle-même à l'heure indiquée, ce qui n'aurait pu avoir lieu s'il ne s'était opéré dans l'intérieur du corps un changement correspondant à l'état qui s'exprimait au dehors. De même, dans des cas de cette nature, on est quelquefois parvenu, soit en trompant le malade, soit en lui insinuant une conviction contraire, à dissiper tous les signes morbides annonçant l'approche de la mort, et à rétablir subitement la santé, ce qui n'a pu se faire sans anéantir en même temps, par le remède moral, les changemens morbides internes dont la mort devait être le résultat.

clair d'après cela que le médecin n'a qu'à enlever la somme des symptômes pour faire disparaître simultanément le changement intérieur du corps, c'est-à-dire pour anéantir le total de la maladie, la maladie elle-même. Mais détruire la maladie, c'est rétablir la santé, premier et unique but du médecin pénétré de l'importance de sa mission, qui consiste à secourir son prochain, et non à pérorer d'un ton dogmatique.

§ XIII.

De cette vérité incontestable que, hors de l'ensemble des symptômes, il n'y a rien à trouver dans les maladies par quoi elles soient susceptibles d'exprimer la nature des secours qui leur sont nécessaires, nous devons conclure qu'il ne peut point y avoir d'autre indication du remède à choisir que la somme des symptômes observés dans chaque cas individuel.

§ XIV.

Les maladies n'étant donc que des changemens dans l'état général de l'homme, qui s'annoncent par des signes morbides, et la guérison n'étant possible non plus que par la conversion de l'état de la maladie en celui de santé, on conçoit sans peine que les médicamens ne pourraient guérir les maladies s'ils n'avaient la faculté de changer l'état général de l'homme, consistant en

sensations et actions, et que c'est uniquement sur cette faculté que repose leur vertu curative.

§ XV.

Il n'y a pas moyen de reconnaître en elle-même, par les seuls efforts de l'intelligence, cette faculté cachée dans l'essence intime des médicamens, cette vertu spirituelle de modifier l'état du corps humain et par cela même de guérir les maladies. Ce n'est que par l'expérience, par l'observation des effets qu'elle produit en influant sur l'état général de l'économie, qu'on parvient à la connaître et à s'en faire une idée claire.

§ XVI.

L'essence curative des médicamens n'étant point reconnaissable par elle-même, ce que personne ne sera tenté de contester, et les expériences pures, faites même par les observateurs doués de la plus haute perspicacité, ne pouvant rien nous faire apercevoir qui soit capable de les rendre médicamens ou moyens curatifs, sinon cette faculté de produire des changemens manifestes dans l'état général de l'économie, surtout chez l'homme bien portant, où ils suscitent plusieurs symptômes morbides très-caractérisés, nous devons conclure de là que, quand les médicamens agissent comme remèdes, ils ne peuvent également exercer leur vertu curative que par cette faculté qu'ils possèdent de modifier l'état général de l'économie en

faisant naître des symptômes particuliers. Par conséquent il faut s'en tenir uniquement aux accidens morbides que les médicamens provoquent dans le corps sain, seule manifestation possible de la vertu curative dont ils jouissent, pour apprendre, à l'égard de chacun d'eux, quelle maladie il peut produire, et par suite aussi quelle maladie il est en état de guérir.

§ XVII.

Mais comme on ne découvre dans les maladies autre chose qu'il faille leur enlever, pour les convertir en santé, que l'ensemble de leurs signes et symptômes; comme on n'aperçoit non plus dans les médicamens rien autre chose de curatif que leur faculté de produire des symptômes morbides chez des hommes bien portans, et d'en faire disparaître chez les malades, il suit de là que les médicamens ne prennent le caractère de remèdes, et ne deviennent capables d'anéantir les maladies, qu'en excitant certains accidens et symptômes, ou, pour s'exprimer plus clairement, une certaine maladie artificielle qui détruit les symptômes déjà existans, c'est-à-dire la maladie naturelle qu'on veut guérir. Il s'en suit aussi que, pour anéantir la totalité des symptômes d'une maladie, il faut chercher un médicament qui ait de la tendance à produire des symptômes semblables ou contraires, suivant qu'on a appris par l'expérience

que la manière la plus facile, la plus certaine et la plus durable d'enlever les symptômes de la maladie et de rétablir la santé, est d'opposer à ces derniers des symptômes médicinaux semblables ou contraires (1).

§ XVIII.

Or toutes les expériences pures, tous les essais faits avec soin, nous apprennent que des symptômes morbides continus, loin de pouvoir être effacés et anéantis par des symptômes médicinaux opposés, comme ceux qu'excite la méthode antipa-

(1) La manière autre que ces deux-là dont on peut encore employer les médicamens contre les maladies, est la méthode allopathique, celle dans laquelle on administre des remèdes produisant des symptômes qui n'ont aucun rapport avec ceux de la maladie, n'étant ni semblables ni opposés, mais tout-à-fait hétérogènes. J'ai démontré dans l'Introduction que cette méthode est une imitation imparfaite des essais déjà si incomplets que tente, pour se sauver à quelque prix que ce soit, quand elle est abandonnée à elle-même dans les maladies, l'aveugle force vitale à laquelle notre organisme fut confié seulement pour y entretenir l'harmonie tant que dure la santé. Quelque inconvenante qu'elle soit, on s'en sert depuis si longtemps dans l'école actuelle, qu'il n'est pas plus permis au médecin de la passer sous silence qu'à l'historien de taire les oppressions que le genre humain a supportées pendant des milliers d'années sous des gouvernemens absurdes et despotiques.

thique, ou énantiopathique, ou palliative, reparaissent au contraire, plus intenses qu'ils n'avaient jamais été, et aggravés d'une manière bien manifeste, après avoir semblé pendant quelque temps se calmer et s'amender. (*V.* § 54-56 et 65.)

§ XIX.

Il ne reste donc pas d'autre manière d'employer avec avantage les médicamens contre les maladies, que de recourir à la méthode homœopathique, dans laquelle on cherche, pour le diriger contre l'universalité des symptômes du cas morbide individuel, celui de tous les médicamens dont on connaît bien la manière d'agir sur l'homme en bonne santé qui a la faculté de produire la maladie artificielle la plus ressemblante à la maladie naturelle qu'on a sous les yeux.

§ XX.

Mais l'infaillible oracle de l'art de guérir, l'expérience pure (1), nous apprend, dans tous les essais faits avec soin, qu'en effet le médicament

(1) Je n'entends pas parler d'une expérience semblable à celle dont nos praticiens vulgaires se vantent après avoir, pendant de longues années, combattu avec un tas de recettes compliquées une multitude de maladies qu'ils n'ont jamais examinées avec soin, mais que, fidèles aux erremens de l'école, ils ont regardées comme ayant déjà un nom dans la pathologie, croyant apercevoir en elles un principe morbifique

qui, en agissant sur des hommes bien portans, a pu produire le plus de symptômes semblables à ceux de la maladie dont on se propose le traitement, possède réellement aussi, aux doses convenables, la faculté de supprimer d'une manière prompte, radicale et durable, l'universalité des symptômes de cet état morbide, c'est-à-dire (§§ 8-10) la maladie présente toute entière; elle nous apprend que tous les médicamens guérissent les maladies dont les symptômes se rapprochent le plus possible des leurs, et que, parmi ces dernières, il n'en est aucune qui ne leur cède.

§ XXI.

Ce phénomène repose sur la loi naturelle de l'homœopathie, loi méconnue jusqu'à présent,

---

imaginaire ou quelque anomalie interne non moins hypothétique. A la vérité ils y voient toujours quelque chose, mais ils ne savent pas ce qu'ils voient, et ils arrivent à des résultats qu'un dieu seul pourrait débrouiller au milieu d'un si grand concours de forces diverses agissant sur un sujet inconnu, résultat dont il n'y a aucune instruction à tirer. Cinquante années d'une expérience pareille sont comme cinquante ans passés à regarder dans un caléidoscope, qui, plein de choses inconnues et variées en couleur, tournerait continuellement sur lui-même; on aurait vu des milliers de figures changeant à chaque instant de forme, sans pouvoir se rendre compte d'aucune.

quoiqu'elle ait été dans tous les temps le fondement de toute guérison visible, savoir qu'une affection dynamique, dans l'organisme vivant, est éteinte d'une manière durable par une autre plus forte, quand celle-ci, sans être de même espèce qu'elle, lui ressemble beaucoup dans la manière de se manifester (1).

---

(1) C'est aussi de cette manière qu'on traite les affections physiques et morales. Pourquoi le brillant Jupiter disparaît-il dans le crépuscule du matin aux nerfs optiques de celui qui le contemple? Parce qu'une puissance semblable, mais plus forte, la clarté du jour naissant, agit alors sur ces organes. Avec quoi est-on dans l'usage de flatter les nerfs olfactifs offensés par des odeurs désagréables? Avec du tabac, qui affecte le nez d'une manière semblable, mais plus forte. Ce n'est ni avec de la musique ni avec des sucreries qu'on pourrait vaincre le dégoût de l'odorat, parce que ces objets sont relatifs aux nerfs d'autres sens. Par quel moyen écarte-t-on de l'oreille compatissante des assistans les lamentations du malheureux condamné au supplice des verges? Par le son clapissant du fifre marié au bruit du tambour. Par quoi couvre-t-on le bruit éloigné du canon ennemi qui porterait la terreur dans l'âme du soldat? Par le retentissement de la grosse caisse. Ni cette compassion ni cette terreur n'auraient pu être étouffées, soit par des réprimandes, soit par une distribution de brillans uniformes. De même la tristesse et les regrets s'éteignent dans l'âme à la nouvelle, fût-elle même fausse, d'un chagrin plus vif survenu à une autre personne. Les inconvéniens d'une joie trop vive sont prévenus par le café qui, de lui-même, dispose l'âme aux impressions agréables. Il a fallu que des Allemands, plongés depuis des

§ XXII.

La puissance curative des médicamens est donc fondée sur la propriété qu'ils ont de faire naître des symptômes semblables à ceux de la maladie et surpassant en force ces derniers. D'où il suit que la maladie ne peut être anéantie et guérie d'une manière certaine, radicale, rapide et durable, qu'au moyen d'un médicament capable de provoquer l'ensemble de symptômes le plus semblable à la totalité des siens, et doué en même temps d'une énergie supérieure à celle qu'elle possède.

§ XXIII.

Comme cette loi thérapeutique de la nature se manifeste hautement dans tous les essais purs et dans toutes les expériences sur les résultats desquelles on peut compter, que par conséquent le fait est positif, peu nous importe la théorie scientifique de la manière dont il a lieu. Je n'attache aucun prix aux explications que l'on pourrait essayer d'en donner. Cependant celle qui suit me semble être la plus vraisemblable, parce qu'elle

---

siècles dans l'apathie et l'esclavage, fussent écrasés sous le joug tyrannique de l'étranger, pour que le sentiment de la dignité de l'homme se réveillât en eux, et qu'une première fois enfin ils relevassent la tête.

repose uniquement sur des données fournies par l'expérience.

§ XXIV.

Toute maladie qui n'appartient pas exclusivement à la chirurgie, étant une altération particulière et purement dynamique de notre force vitale, sous le rapport de la manière dont s'accomplissent les sensations et les actions, altération qui s'exprime par des symptômes susceptibles de frapper les sens, il s'ensuit que l'agent médicinal homœopathique choisi par un médecin habile, la convertit en une autre maladie médicale fort analogue et un peu plus intense; la puissance morbifique naturelle précédemment existante, et qui n'était qu'une force sans matière, a donc cessé par là d'exister, tandis que la maladie médicinale qui l'a remplacée, étant de nature à ce que la force vitale triomphe bientôt d'elle, s'éteint aussi de son côté, laissant dans son état primitif d'intégrité et de santé l'être ou la substance qui anime et conserve le corps. Cette hypothèse, qui est très-vraisemblable, repose sur les faits suivans.

§ XXV.

Les médicamens, sans doute aussi parce qu'il dépend de nous d'en varier la dose, paraissent avoir un pouvoir d'altérer la santé bien supérieur à celui des irritations morbifiques naturelles; car

les maladies naturelles sont guéries et vaincues par des médicamens appropriés.

§ XXVI.

Les puissances physiques et morales qu'on appelle influences morbifiques, ne possèdent pas non plus d'une manière absolue la faculté d'altérer la santé (1); nous ne tombons malades sous leur influence, que quand notre organisme est disposé à ressentir l'atteinte des causes morbifiques, et à se laisser mettre par elles dans un état où les sensations qu'il éprouve et les actions qu'il exécute soient différentes de celles qui lui appartiennent dans l'état normal. Ces puissances ne font donc pas naître la maladie chez tous les hommes, ni, chez le même homme, dans tous les temps.

(1) Quand je dis que la maladie est une aberration ou un désaccord de l'état de santé, je ne prétends nullement donner par là une explication métaphysique de la nature intime des maladies en général, ou d'un cas morbide quelconque en particulier. Je veux seulement désigner par ce terme ce que les maladies ne sont pas et ne peuvent point être, c'est-à-dire exprimer que, comme je viens d'en donner la preuve, elles ne sont pas des changemens mécaniques ou chimiques de la substance matérielle du corps, qu'elles ne dépendent point d'un principe morbifique matériel, et qu'elles sont uniquement des altérations spirituelles ou dynamiques de la vie.

§ XXVII.

Mais il en est tout autrement des puissances morbifiques artificielles, que nous appelons médicamens. En effet, dans tous les temps, dans toutes les circonstances, un véritable médicament influe sur tous les hommes, excite en eux les symptômes qui lui sont propres, et en provoque qui tombent même sous les sens, quand on le donne à des doses assez fortes; de sorte que tout l'organisme humain vivant doit être, en tout temps, et d'une manière absolue, attaqué et en quelque sorte infecté par la maladie médicinale, ce qui, comme je l'ai dit tout à l'heure, n'est point du tout le cas des maladies naturelles.

§ XXVIII.

Il résulte donc incontestablement de toutes les expériences et observations, que le corps humain est beaucoup plus enclin à éprouver des dérangement dans sa santé de la part des puissances médicinales que de celle des influences morbifiques et des miasmes contagieux, ou, ce qui revient au même, que les influences morbifiques ordinaires ont un pouvoir relatif, et souvent même très-subordonné, tandis que les forces médicinales en ont un absolu, direct et bien supérieur à celui des premières.

§ XXIX.

Cependant l'intensité plus grande des maladies artificielles qu'on produit au moyen des médicamens, n'est pas l'unique condition du pouvoir qu'elles ont de guérir les maladies naturelles. Il n'est pas moins indispensable, pour que la guérison s'opère, qu'il y ait la plus grande similitude possible entre la maladie suscitée par la nature et celle qu'on détermine par l'art, car il n'y a que cette ressemblance, jointe à l'intensité plus grande de la maladie artificielle, qui puisse donner à cette dernière la faculté de se substituer à l'autre, et ainsi de l'éteindre. Cela est tellement vrai, que la nature elle-même ne peut guérir une maladie déjà existante par une nouvelle maladie dissemblable, quelque forte que soit celle-ci, et que le médecin n'a également plus le pouvoir d'opérer des guérisons quand il emploie des médicamens qui ne sont pas susceptibles de faire naître chez l'homme en bonne santé un état morbide semblable à la maladie qu'il a sous les yeux.

§ XXX.

Pour rendre ces vérités plus palpables nous allons passer successivement en revue trois cas différens, savoir la marche de la nature dans deux maladies naturelles semblables qui se rencontrent ensemble chez un même sujet, et le résultat du traitement

médical ordinaire des maladies par des médicamens allopathiques, incapables de provoquer un état morbide artificiel semblable à celui dont il s'agit d'opérer la guérison. Cet examen démontrera d'un côté qu'il n'est pas en la puissance de la nature elle même de guérir une maladie déjà existante par une autre maladie dissemblable, quelque intense que puisse être cette dernière, et de l'autre que les médicamens, même les plus énergiques, ne sauraient jamais procurer la guérison des maladies, quand ils ne sont point homœopathiques.

§ XXXI.

Si les deux maladies dissemblables qui viennent à se rencontrer chez l'homme ont une force égale, ou si la plus ancienne est plus forte que l'autre, la maladie nouvelle sera repoussée du corps par celle qui existait avant elle, et ne pourra s'y établir. Ainsi un homme déjà tourmenté d'une affection chronique grave, ne ressentira pas les atteintes d'une dysenterie automnale ou de tout autre épidémie modérée. Suivant Larrey (1), la peste du Levant n'éclate pas dans les lieux où règne le scorbut, et les personnes qui portent des dartres n'en sont point non plus infectées. Le rachitisme empêche la

(1) Mém. et observations, dans la *Description de l'Egypte*, t. 1.

vaccine de se développer, au dire de Jenner. Hildebrand assure que les phthisiques ne se ressentent pes des fièvres épidémiques, à moins que celles-ci ne soient très-violentes.

§ XXXII.

De même une maladie chronique ancienne ne cède point au mode ordinaire de curation par des médicamens allopathiques; c'est-à-dire ne produisant pas chez l'homme en santé un état analogue à celui qui la caractérise. Elle résiste aux traitemens de ce genre, prolongés peut-être durant des années entières, pourvu qu'ils ne soient pas trop violens. Cette assertion se vérifie chaque jour dans la pratique, et n'a pas besoin d'être appuyée par des exemples.

§ XXXIII.

II. Si la maladie nouvelle, qui ne ressemble point à l'ancienne, est plus forte que cette dernière, elle la suspend jusqu'à ce qu'elle-même ait achevé son cours ou soit guérie; mais alors l'ancienne reparaît. Tulpius nous apprend (1) que deux enfans, ayant contracté la teigne, cessèrent d'éprouver des accès d'épilepsie, auxquels ils avaient été sujets jusqu'à cette époque, et qui revinrent après la disparition

(1) *Obs.* lib. I, *obs.* 8.

de l'exanthême à la tête. Schœpf a vu la gale s'éteindre à la manifestation du scorbut, et renaître après la guérison de cette dernière maladie (1). Un violent typhus a suspendu les progrès d'une phthisie pulmonaire ulcéreuse, qui reprit sa marche aussitôt après la cessation de l'affection typheuse (2). La manie qui se déclare chez un phthisique, efface la phthisie avec tous ses symptômes, mais la maladie du poumon renaît et tue le malade si l'aliénation mentale vient à cesser (3). Quand la rougeole et la petite-vérole règnent ensemble, et qu'elles ont attaqué tous deux le même enfant, il est ordinaire que la rougeole déjà déclarée soit arrêtée par la variole qui éclate, et ne reprenne son cours qu'après la guérison de celle-ci ; cependant Manget a vu aussi (4) la petite-vérole pleinement déclarée à la suite de l'inoculation, être suspendue pendant quatre jours par une rougeole qui survint, et après la desquamation de laquelle elle se ranima, pour parcourir ensuite ses périodes jusqu'à la fin. On a même vu l'éruption de la rougeole, le sixième jour de l'inoculation, arrêter le travail inflammatoire de cette dernière, et la variole n'éclater que quand l'autre exanthême eut accompli sa période septénaire (5).

(1) Dans Hufeland's *Journal*, XV. II.

(2) *Ibid.* II, p. 192.

(3) Reil, *Memorabilia. Fasc.* III. V. p. 171.

(4) *Edimb. med. comment.* T I.

(5) J. Hunter, *Ueber die venerische Krankheite n*, p. 5.

Dans une épidémie rubéolique la rougeole éclata chez beaucoup d'inoculés, quatre ou cinq jours après l'insertion, et retarda jusqu'à son entière disparition l'éruption de la petite-vérole, qui se fit seulement alors et marcha ensuite d'une manière régulière (1). La véritable fièvre scarlatine de Sydenham (2), avec angine, fut effacée au quatrième jour par la manifestation de la vaccine, qui marcha jusqu'à la fin, et après la terminaison seulement de laquelle on vit la scarlatine se manifester de nouveau. Mais, comme ces deux maladies paraissent être de force égale, on a vu aussi la vaccine être suspendue, au huitième jour, par l'éruption d'une véritable scarlatine, et son auréole rouge s'effacer jusqu'à ce que la scarlatine eût terminé son cours, moment auquel elle reprit le sien et l'acheva régulièrement (3). Une vaccine était sur le point d'atteindre à sa perfection, au huitième jour, quand éclata une rougeole, qui la rendit sur-le-champ stationnaire, et après la desquamation seulement de laquelle elle reprit et acheva sa marche, de manière qu'au rapport de Kortum (4), elle avait, le

(1) Rainey, dans *Med. comment. of Edimb.* III, p. 480.

(2) Elle a été très-bien décrite aussi par Withering et Plenciz, et diffère beaucoup du pourpre, auquel on donne souvent le nom de *fièvre scarlatine*.

(3) Jenner, dans *Medizinische Annalen,* 1800; août, p. 747.

(4) Dans Hufeland's *Journal.* XX. III, p. 50.

seizième jour, l'aspect qu'elle présente ordinairement le dixième.

On a vu la vaccine prendre au milieu même d'une rougeole déjà déclarée, mais ne commencer à parcourir ses périodes que quand l'autre affection fut passée; c'est ce que nous apprend également Kortum (1).

J'ai eu moi-même occasion de voir une angine parotidienne disparaître aussitôt après l'établissement du travail particulier à la vaccine. Ce fut seulement lorsque la vaccine eut achevé son cours, et que l'auréole rouge des boutons eut disparu, qu'un nouveau gonflement, accompagné de fièvre, se manifesta dans les glandes parotides et sous-maxillaires, et parcourut sa période ordinaire de sept jours.

Il en est ainsi de toutes les maladies dissemblables; la plus forte suspend la plus faible, à moins qu'elles ne se compliquent ensemble, ce qui arrive rarement aux affections aiguës; mais jamais elles ne se guérissent réciproquement.

§ XXXIV.

L'école médicale ordinaire a été témoin de tous ces effets pendant des siècles. Elle a vu l'impuissance de la nature à guérir une maladie par l'addition d'une autre, quelque intense que fût cette

(1) *Loc. cit.*

dernière, lorsque celle qui survient n'est point semblable à celle qui déjà existe dans le corps. Que doit-on penser d'elle, puisqu'elle n'en a pas moins continué à traiter les maladies chroniques par des moyens allopathiques, c'est-à-dire par des substances qui la plupart du temps ne pouvaient provoquer elles-mêmes qu'un état maladif non semblable à l'affection dont la guérison était en problème? Et quand bien même les médecins n'eussent point jusqu'alors observé la nature avec assez d'attention, ne leur eût-il pas été possible de juger, d'après les tristes effets de leurs méthodes, qu'ils étaient sur une fausse route, propre seulement à les éloigner du but? Ne s'apercevraient-ils donc pas qu'en ayant, selon leur coutume, recours à des moyens allopathiques violens contre les maladies chroniques, ils ne faisaient que créer une maladie artificielle non semblable à la primitive, qui éteignait bien celle-ci pendant tout le temps de sa durée, mais qui la laissait reparaître dès que la diminution des forces du malade ne permettait plus de continuer les vives attaques de l'allopathie contre le principe de la vie? C'est ainsi que des purgations énergiques souvent répétées font réellement disparaître assez vite la gale de la peau; mais quand le malade ne peut plus supporter l'affection dissemblable qu'on a violemment fait naître dans ses entrailles, quand il est obligé de renoncer aux purgatifs, l'éruption cutanée reparaît telle qu'elle

existait auparavant, ou bien la gale intérieure se manifeste par un symptôme fâcheux quelconque, attendu qu'outre l'affection primitive, qui n'est diminuée en rien, le malade a maintenant sa digestion troublée et ses forces anéanties. De même, quand les médecins ordinaires produisent et entretiennent des ulcérations à la surface du corps, croyant détruire par là une affection chronique, jamais ils n'atteignent au but qu'ils se proposent, c'est-à-dire que jamais ils ne guérissent, parce que ces ulcères cutanés factices sont tout-à-fait étrangers et allopathiques au mal interne; cependant comme l'irritation causée par plusieurs cautères est souvent un mal supérieur, quoique dissemblable, à l'état morbide primitif, il lui arrive assez fréquemment de réduire celui-ci pour quelque temps au silence; mais elle ne fait que le suspendre, en épuisant par degrés le malade. Une épilepsie qui avait été supprimée pendant nombre d'années par des cautères, reparaissait constamment, et plus violente que jamais, quand on cherchait à supprimer l'exutoire, comme l'attestent Pechlin (1) et autres. Mais les purgatifs ne sont pas plus allopathiques à l'égard de la gale, ou les cautères par rapport à l'épilepsie, que des mélanges d'ingrédiens inconnus dont on a fait usage jusqu'à présent dans la pra-

(1) *Obs. phys. med.* lib. 2, *obs.* 30.

tique commune, ne le sont relativement aux autres formes innombrables de maladie. Ces mélanges ne font non plus qu'affaiblir le malade et suspendre le mal pendant un laps de temps très-court, sans pouvoir le guérir, quand encore, ce qui arrive très-souvent, leur emploi répété ou soutenu n'ajoute point un nouvel état morbide à l'ancien.

§ XXXV.

III. Il peut arriver aussi que la nouvelle maladie, après avoir agi long-temps sur l'organisme, finisse par s'allier à l'ancienne affection, malgré le défaut de similitude entre elles, et que de là résulte une maladie compliquée, de telle sorte que cependant chacune occupe une région spéciale dans l'organisme, qu'elle s'y installe dans les organes sympathisant avec elle, et que le reste soit abandonné à celle qui ne lui ressemble pas. C'est ainsi qu'un vénérien peut devenir encore galeux, et réciproquement. Les deux maladies étant dissemblables, elles ne sauraient s'anéantir et se guérir l'une l'autre. Les symptômes vénériens s'effacent et sont suspendus dans le principe, lorsque l'éruption psorique commence; mais, avec le temps, la maladie vénérienne étant au moins aussi forte que la gale, les deux affections s'allient l'une avec l'autre (1), c'est-à-dire que chacune s'empare

(1) Des expériences précises et des guérisons que j'ai obte-

uniquement des parties de l'organisme qui lui sont appropriées, et que le sujet est devenu par là plus malade et plus difficile à guérir.

En cas de concurrence de deux maladies aiguës contagieuses qui n'ont point de ressemblance ensemble, par exemple de la variole et de la rougeole, ordinairement l'une suspend l'autre, comme il a été dit plus haut. Cependant il s'est trouvé quelques épidémies violentes où, dans des cas rares, deux maladies aiguës dissemblables ont envahi simultanément un seul et même corps, et se sont ainsi, pour ainsi dire, compliquées l'une avec l'autre, pendant un court espace de temps. Dans une épidémie où la petite-vérole et la rougeole régnaient ensemble, il y eut environ trois cents cas où l'une des deux maladies suspendit l'autre, où la rougeole n'éclata que vingt jours après l'éruption de la variole, et la petite-vérole que dix-sept à dix-huit jours après celle de la rougeole, c'est-à-dire après l'écoulement total de la première maladie; mais il

---

nues de ces sortes d'affections compliquées, m'ont convaincu qu'elles ne résultent pas d'une amalgamation de deux maladies; mais que celles-ci existent simultanément dans l'organisme, occupant chacune les parties qui sont en harmonie avec elle. En effet, la guérison s'opère d'une manière complète en alternant à propos les mercuriaux et les antipsoriques, administrés chacun aux doses et sous le mode de préparation convenables.

s'en trouva un dans lequel P. Russell (1) rencontra simultanément ces deux maladies dissemblables chez un seul et même sujet. Rainey (2) a observé la variole et la rougeole ensemble chez deux petites filles ; J. Maurice (3) dit n'avoir rencontré que deux faits de ce genre dans sa pratique. On trouve des exemples semblables dans Ettmuller (4) et quelques autres encore. Zencker (5) a vu la vaccine suivre son cours régulier conjointement avec la rougeole et la fièvre pourprée, et la vaccine parcourir tranquillement ses périodes au milieu d'un traitement mercuriel dirigé contre la vérole.

§ XXXVI.

Les complications ou co-existences de plusieurs maladies chez un même sujet, qui résultent d'un long usage de médicamens non homœopathiques, sont bien plus fréquentes encore que celles auxquelles la nature elle-même donne lieu. En répétant sans cesse l'emploi de remèdes qui ne conviennent pas, on finit par ajouter à la maladie naturelle qu'on a en vue de guérir les nouveaux états morbides que ces remèdes peuvent provo-

(1) *Trans. of a soc. for the impr. of med.* II.
(2) *Med. comment. of Edinb.* III, p. 480.
(3) *Med. and phys. Journal*, 1805.
(4) *Opera*, II, P. I, cap. 10.
(5) Dans Hufeland's *Journal*, XVII.

quer d'après la nature de leur facultés spéciales. Ces états ne pouvant guérir, par une contre-irritation analogue, c'est-à-dire par homœopathie, une affection chronique avec laquelle ils n'ont aucune similitude, s'associent peu à peu avec cette dernière, et ajoutent ainsi une nouvelle maladie factice à l'ancienne, de sorte que le sujet devient doublement malade et bien plus difficile à guérir. Plusieurs observations consignées dans les journaux ou dans les traités de médecine, appuient cette assertion. On en trouve une preuve aussi dans les cas fréquens où la maladie chancreuse vénérienne, compliquée surtout avec l'affection psorique, et même avec celle de la gonorrhée, loin de guérir par des traitemens longs ou répétés avec des doses considérables de préparations mercurielles mal choisies, prend place dans l'organisme à côté de la maladie mercurielle chronique, qui se développe peu à peu (1), et forme avec elle une monstrueuse complication désignée sous le nom de syphilis larvée, qui, si elle n'est pas absolument

(1) Car, indépendamment des symptômes morbides analogues à ceux de la maladie vénérienne, et qui peuvent la guérir homœopathiquement, le mercure en produit encore une foule d'autres qui ne ressemblent point à ceux de la syphilis, et qui, lorsqu'on l'administre à hautes doses, surtout dans la complication si commune avec la gale, engendrent de nouveaux maux et font de grands ravages dans le corps.

incurable, ne peut du moins être ramenée à l'état de santé qu'avec la plus grande difficulté.

§ XXXVII.

La nature, comme je l'ai dit, permet quelquefois la coïncidence de deux et même de trois maladies spontanées dans un seul et même corps; mais il faut bien remarquer que cette complication n'a lieu qu'à l'égard des maladies dissemblables qui, d'après les lois éternelles de la nature, ne peuvent s'anéantir et se guérir réciproquement. Elle s'effectue, à ce qu'il paraît, de façon telle que les deux ou trois maladies se partagent pour ainsi dire l'organisme, et que chacune d'elles y occupe les parties qui lui conviennent le mieux, partage qui peut se faire sans nuire à l'unité de la vie, en raison du défaut de similitude entre elles.

§ XXXVIII.

Mais le résultat est tout autre quand deux maladies semblables se rencontrent dans l'organisme, c'est-à-dire, lorsqu'à la maladie déjà existante, il s'en joint une plus forte qui lui est semblable. C'est ici qu'on voit comment la guérison peut s'opérer dans la voie de la nature, et comment l'homme doit s'y prendre pour guérir.

§ XXIX.

Deux maladies qui se ressemblent tant ne peu-

vent, ni se repousser mutuellement, comme dans la première des trois hypothèses précédentes ; ni se suspendre l'une l'autre, comme dans la seconde, en sorte que l'ancienne reparaisse après l'épuisement de la nouvelle ; ni enfin, comme dans la troisième, exister à côté l'une de l'autre chez le même sujet, et former une maladie double ou compliquée.

§ XL.

Non ! deux maladies qui diffèrent bien l'une de l'autre quant au genre (1), mais qui se ressemblent beaucoup à l'égard de leur manifestation et de leurs effets, c'est-à-dire des symptômes qu'elles déterminent, s'anéantissent toujours mutuellement dès qu'elles viennent à se rencontrer dans le même organisme. La plus forte détruit la plus faible. Ce phénomène n'est pas difficile à concevoir. Deux maladies dissemblables pouvaient exister dans un même organisme, parce que leur dissemblance permettait qu'elles y occupassent des siéges différens. Mais ici, la maladie plus forte qui survient exerce son activité sur les mêmes parties que l'ancienne, et se jette même de préférence sur celles qu'à jusqu'à présent attaquées cette dernière, qui, n'ayant plus d'organe sur lequel elle puisse agir, doit nécessairement s'éteindre (2). En d'autres

(1) Voyez ci-dessus la note au § 21.

(2) De même que l'image de la flamme d'une lampe est ra-

termes, dès que la force vitale dérangée jusque alors par une puissance morbifique, vient à être attaquée avec plus d'énergie par une nouvelle puissance fort analogue à celle-là, mais plus forte, elle ne ressent plus que l'impression de celle-ci seule, et la précédente, réduite à la condition d'une simple forme sans matière, doit cesser d'exister.

XLI.

On pourrait citer beaucoup d'exemples de maladies que la nature a guéries homœopathiquement par des maladies provoquant des symptômes semblables. Mais si l'on veut des faits précis et à l'abri de toute contestation, il faut s'en tenir au petit nombre des maladies toujours semblables à elles-mêmes qui naissent d'un miasme permanent et qui, par cette raison, sont dignes de recevoir un nom particulier.

Parmi ces affections se présente, au premier rang, la variole, si fameuse par le nombre et la violence de ses symptômes, et qui a guéri une foule de maux caractérisés par des symptômes semblables aux siens.

Les ophthalmies violentes et allant jusqu'à l'abolition de la vue, sont un des accidens les plus

---

pidement effacée dans le nerf optique par un rayon du soleil, qui frappe notre œil avec plus de force.

communs dans la petite-vérole. Or Dezoteux (1) et Leroy (2) rapportent chacun un cas d'ophthalmie chronique, qui fut guérie d'une manière parfaite et durable par l'inoculation.

Une cécité qui datait de deux ans, et qui avait été causée par la répercussion de la teigne, céda complètement à la variole, d'après Klein (3). Combien de fois n'est-il point arrivé à la petite-vérole de rendre l'ouïe dure et la respiration gênée? J.-F. Closs (4) l'a vue guérir ces deux affections, lorsqu'elle fut arrivée au maximum de son intensité.

L'engorgement, même très-considérable, du testicule, est un symptôme fréquent de la variole. Aussi a-t-on vu, suivant Klein (5), cet exanthème guérir homœopathiquement une intumescence volumineuse et dure du testicule gauche, qui était le résultat d'une contusion. Un engorgement analogue du testicule fut également guéri par elle, sous les yeux d'un autre observateur (6).

On compte une sorte de dysenterie au nombre des accidens fâcheux que détermine la petite-

(1) Traité de l'inoculation, p. 189.

(2) *Heilkunde fuer Muetter*, p. 384.

(3) *Interpres clinicus*, p. 293.

(4) *Neue Heilart der Kinderpocken*. Ulm, 1769, p. 68, et *Specim. obs.* n° 18.

(5) *Loc. cit.*

(6) *Nov. act. nat. cur.* vol. I, obs. 22.

vérole, et c'est pour cela que cette affection a guéri homœopathiquement la dysenterie, dans un cas rapporté par F. Wendt (1).

La variole qui survient après l'insertion de la vaccine, détruit celle-ci sur-le-champ, et ne lui permet pas d'arriver à sa perfection, tant parce qu'elle a plus de force qu'elle, que parce qu'elle lui ressemble beaucoup. Mais, par la même raison, lorsque la vaccine approche du terme de la maturité, elle diminue et adoucit au moins beaucoup la petite-vérole qui vient à se déclarer, et lui fait prendre un caractère plus bénin, comme le témoignent Muhry (2) et une foule d'autres auteurs.

La vaccine, outre les pustules préservatives de la petite-vérole, provoque encore une éruption cutanée générale d'autre nature. Cet exanthème consiste en des boutons uniques, ordinairement petits, rarement gros et suppurans, secs, reposant sur de petites auréoles rouges, souvent entremêlées de petites taches arrondies, d'une couleur rouge, et accompagnées parfois des plus vives démangeaisons. Chez beaucoup d'enfans il précède de plusieurs jours l'apparition de l'auréole rouge de la vaccine. Mais le plus souvent il se déclare après et disparaît en quelques jours, laissant sur la peau

---

(1) *Nachricht von dem Krankeninstitut zu Erlangen*, 1783.

(2) Dans R. Willan, sur la vaccine.

de petites taches rouges et dures. C'est en raison de cet autre exanthème, et par analogie avec lui, que la vaccine, aussitôt qu'elle a pris, fait disparaître en totalité, et d'une manière durable, les éruptions cutanées, souvent fort anciennes et désagréables, qui existent chez certains enfans, ainsi que l'attestent un grand nombre d'observateurs (1).

La vaccine, dont le symptôme spécial est de causer un gonflement du bras (2), a guéri, après son éruption, un bras qui était tuméfié et à demi-paralysé (3).

La fièvre vaccinale qui survient à l'époque où se forme l'auréole rouge, a guéri homœopathiquement deux fièvres intermittentes, ainsi que nous l'apprend Hardège (4); ce qui confirme la remarque déjà faite par J. Hunter (5), que deux fièvres (ou maladies semblables) ne peuvent pas subsister ensemble dans un même corps (6).

---

(1) Principalement Clavier, Hurel et Desormeaux, dans *Bulletin des sc. méd. de l'Eure*, 1808. —Journal de médecine, XV, 206.

(2) Balhorn, dans Hufeland's *Journal*, X, 11.

(3) Stevenston, dans Duncan, *Annals of med.* vol. I, P. II, n° 9.

(4) Dans Hufeland's *Journal*, XXIII.

(5) *Ueber die venerische Krankheit.* p. 4.

(6) Dans les précédentes éditions de l'Organon, j'ai cité des exemples d'affections chroniques guéries par la gale, qui, d'a-

La rougeole et la coqueluche ont beaucoup de ressemblance l'une avec l'autre sous le rapport de la fièvre et du caractère de la toux. C'est pourquoi Bosquillon (1) a remarqué, dans une épidémie où ces deux maladies régnaient ensemble, que, parmi les enfans qui eurent la rougeole, il s'en trouva beaucoup qui ne furent point atteints de la coqueluche. Tous en auraient été exempts et pour toujours, aussi bien qu'inaccessibles désormais à la contagion de la rougeole, si la coque-

---

près les découvertes dont j'ai fait part au public dans la première partie de mon *Traité des maladies chroniques*, ne peuvent être qu'en partie considérées comme se rapportant à des guérisons homœopathiques. Les grands maux ainsi effacés (des asthmes suffocans et des phthisies ulcéreuses datant de longues années) étaient déjà dus, dans l'origine, à une cause psorique; c'étaient les symptômes, menaçans pour la vie, d'une ancienne gale déjà entièrement développée dans l'intérieur, que l'apparition d'une éruption psorique déterminée par une nouvelle infection, ramenait à la forme simple d'une affection psorique primitive, ce qui faisait disparaître le mal ancien et les symptômes alarmans. Ce retour à la forme primitive ne peut donc être considéré comme un remède homœopathique des symptômes très-développés d'une gale ancienne, qu'en ce sens, que la nouvelle infection place le malade dans la situation, infiniment plus favorable, de pouvoir désormais être guéri bien plus facilement de sa gale entière par les médicamens antipsoriques.

(1) Elémens de méd. pr. de Cullen. P. II, l. 3, ch. 7.

luche n'était pas une maladie qui ne ressemble qu'en partie à la rougeole, c'est-à-dire, si elle avait un exanthème analogue à celui de cette dernière; voilà pourquoi la rougeole ne put garantir homœopathiquement de la coqueluche qu'un certain nombre d'enfans, et ne put le faire que pour la durée de l'épidémie présente.

Mais quand la rougeole rencontre une maladie qui lui ressemble dans son symptôme principal, l'exanthème, elle peut sans contredit l'anéantir et la guérir homœopathiquement. C'est ainsi qu'une dartre chronique fut guérie (1), d'une manière prompte, absolue et durable, par l'éruption de la rougeole, ainsi que l'a observé Kortum (2). Une éruption miliaire qui, depuis dix ans, couvrait la face, le col et les bras, où elle causait une ardeur insupportable, et qui se renouvelait à chaque changement de temps, fut réduite par l'apparition de la rougeole à un simple gonflement de la surface de la peau; après la cessation de la rougeole, l'éruption miliaire se trouva guérie, et elle ne reparut plus (3).

§ XLII.

Le médecin ne peut apprendre d'une manière

---

(1) Ou du moins ce symptôme fut enlevé.

(2) Dans Hufeland's *Journal*, XX, III, p. 50.

(3) Rau, *loc. cit.* p. 85.

plus claire et plus persuasive, quel choix il doit faire entre les puissances capables de susciter des maladies artificielles (les médicamens), pour guérir d'une manière certaine, prompte et durable, à l'instar de la nature.

§ XLIII.

Tous les exemples rapportés précédemment font voir que, jamais, ni les efforts de la nature, ni l'art du médecin ne peuvent guérir un mal quelconque par une puissance morbifique dissemblable, quelque énergique qu'elle soit, et que la cure n'est exécutable qu'au moyen d'une puissance morbifique apte à produire des symptômes semblables et un peu plus forts. La cause en est dans les lois éternelles et irrévocables de la nature, qu'on a méconnues jusqu'à présent.

§ XLIV.

Nous trouverions un bien plus grand nombre de ces véritables guérisons homœopathiques naturelles, si, d'un côté, les observateurs y avaient fait plus d'attention, et si, de l'autre, la nature avait à sa disposition davantage de maladies capables de guérir homœopathiquement.

§ XLV.

La grande nature elle-même n'a presque pas d'autres moyens homœopathiques à sa disposition que

les maladies miasmatiques peu nombreuses qui renaissent toujours semblables à elles-mêmes, comme la gale, la rougeole, la variole (1). Mais, de ces puissances morbifiques, les unes, la variole et la rougeole, sont plus dangereuses et plus effrayantes que le mal auquel elles porteraient remède, et l'autre, la gale, exige elle-même, après avoir opéré la guérison, l'emploi de moyens capables de l'anéantir à son tour, circonstances qui, toutes deux, rendent leur emploi comme moyen homœopathique difficile, incertain et dangereux. Et combien peu, dans le nombre des maladies de l'homme, s'en trouve-t-il qui auraient leur remède homœopathique dans la petite-vérole, la rougeole et la gale ! La nature ne peut donc guérir que très-peu de maladies avec ces moyens hasardeux. Elle ne s'en sert qu'avec grand danger pour le malade; car les doses de ces puissances morbifiques ne sont pas susceptibles de varier en raison des circonstances; et pour guérir l'ancienne maladie analogue dont un homme est atteint, elles l'accablent du lourd et dangereux fardeau de la maladie tout entière, variolique, rubéolique ou psorique. Cependant on a vu que la rencontre avait produit parfois de belles cures homœopathiques, qui sont comme un commentaire vivant de l'unique loi

(1) Et l'exanthème qui coïncide avec la vaccine.

thérapeutique de la nature ; guérissez les maladies par des remèdes produisant des symptômes semblables aux leurs.

§ XLVI.

Ces faits auraient suffi déjà pour révéler au génie de l'homme la grande loi qui vient d'être énoncée. Mais voyez quel avantage l'homme a ici sur une nature grossière, dont les actes sont irréfléchis ! Combien les médicamens répandus par toute la création ne multiplient-ils pas les puissances morbifiques homœopathiques dont il peut disposer pour le soulagement de ses frères souffrans ! En eux, il trouve les moyens de faire naître des états morbides aussi variés que les innombrables maladies naturelles auxquelles ils doivent servir de remède homœopathique. Ce sont des puissances morbifiques dont la force s'éteint d'elle-même après la guérison opérée, et qui ne réclament pas d'autres moyens pour les anéantir à leur tour, comme la gale. Ce sont des influences que le médecin peut atténuer à l'infini, et dont il lui est facultatif de diminuer la dose au point de ne leur laisser qu'un peu plus de force que la maladie naturelle semblable à la guérison de laquelle elles doivent travailler. Avec de si précieuses ressources, on n'a pas besoin d'atteintes violentes portées à l'organisme pour extirper un mal ancien et opiniâtre, et le passage de l'état

souffrant à la santé durable se fait d'une manière douce et insensible, quoique souvent rapide.

§ XLVII.

Après des exemples d'une évidence si palpable, il est impossible à un médecin raisonnable de persévérer encore dans l'application de la méthode allopathique ordinaire, dans l'emploi de médicamens dont les effets soient sans rapport direct ou homœopathique avec la maladie chronique à guérir, et qui attaquent le corps dans ses parties les moins malades, en provoquant des évacuations, des contre-irritations, des dérivations, etc. Il lui est impossible de persister dans l'adoption d'une méthode qui consiste à provoquer, au prix des forces du malade, la manifestation d'un état morbide tout-à-fait différent de l'affection primitive, par des doses élevées de mélanges dans lesquels entrent des médicamens inconnus pour la plupart. L'usage de pareils mélanges ne peut avoir d'autre résultat que celui qui découle des lois générales de la nature, quand une maladie dissemblable se joint à une autre dans l'organisme humain ; c'est-à-dire que l'affection chronique, loin de guérir, se trouve au contraire toujours aggravée. Trois effets pourront alors avoir lieu: 1°. Si le traitement allopathique, quoique fort long, est doux, la maladie naturelle restera la même, et le malade aura seulement perdu de ses forces, parce que, comme

on l'a vu plus haut, l'affection existant anciennement dans le corps ne permet pas à une nouvelle affection plus faible de s'y établir aussi. 2°. Si les remèdes allopathiques attaquent l'économie avec violence, le mal primitif semblera céder pour quelque temps, et reparaîtra animé de la même force au moins, dès qu'on interrompra le traitement, parce que, ainsi qu'il a été dit également, de deux maladies concurrentes, la nouvelle, plus forte, éteint et suspend pour quelque temps celle plus faible et dissemblable qui existait avant elle. 3°. Enfin, si les puissances allopathiques sont mises en usage à hautes doses et pendant longtemps, ce traitement, sans guérir jamais la maladie primitive, ne fera qu'y ajouter une nouvelle maladie factice, et rendra la guérison plus difficile à obtenir, parce que, comme on l'a encore vu, lorsque deux affections chroniques dissemblables et d'égale intensité viennent à se rencontrer, elles prennent place l'une à côté de l'autre dans l'organisme et s'y établissent simultanément.

§ XLVIII.

La méthode à suivre pour guérir réellement les maladies, et pour le faire d'une manière douce et durable, se trouve sans peine quand on étudie la marche suivie par la nature. On apprend ainsi à éviter le procédé de la force vitale qui, dépour-

vue de raison, tend toujours, comme l'allopathie, à attaquer les parties les moins malades et à provoquer une maladie non semblable à celle qui existe primitivement; procédé qui, dans les affections chroniques, ne peut jamais guérir, mais aggrave toujours le mal, et qui dans les affections aiguës, ne les écarte qu'avec peine si elles sont modérées, et les fait presque toujours se terminer par la mort quand elles sont violentes et déjà dangereuses par elles-mêmes. On apprend également à imiter ces guérisons rares, mais réelles (§ 38.—41), qui dépendent de ce qu'une puissance morbifique nouvelle, dont les effets sont semblables à ceux de l'affection primitive, vient, en agissant sur le corps, détruire et faire disparaître promptement cette dernière.

§ XLIX.

Ces guérisons se font donc uniquement par la voie homœopathique, à laquelle nous sommes déjà précédemment arrivés en consultant l'expérience et nous aidant du raisonnement (§ 9-19). Cette voie est la seule par laquelle on puisse réellement guérir les maladies de la manière la plus certaine, la plus rapide et la plus durable, parce qu'elle repose sur une loi éternelle et infaillible de la nature.

§ L.

J'ai déjà fait remarquer précédemment (§ 38-46)

qu'il n'y a de vraie que cette voie *homœopathique*, parce que, des trois seules manières dont on puisse employer les médicamens contre les maladies, il n'y a non plus que celle-là qui mène en ligne droite à une guérison douce, sûre et durable, sans nuire au malade d'un autre côté, ou sans l'affaiblir.

§ LI.

La seconde manière d'employer les médicamens dans les maladies, celle que j'appelle *allopathique* ou *hétéropathique*, est celle qu'on a le plus généralement employée jusqu'à présent. Sans nul égard à ce qui est à proprement parler malade dans le corps, elle attaque les parties que la maladie a le plus ménagées, pour dériver ou détourner le mal vers elles. J'ai déjà traité de cette méthode dans l'Introduction, et je n'en parlerai plus ici.

§ LII.

La troisième et dernière manière d'employer les médicamens contre les maladies est l'*antipathique*, *énantiopathique* ou *palliative*. C'est celle au moyen de laquelle les médecins ont jusqu'à présent réussi le mieux à se donner l'air de soulager les malades, et sur laquelle ils ont le plus compté pour gagner leur confiance, en les leurrant d'un soulagement instantané. Nous allons montrer combien elle est peu efficace, à quel

point même elle est nuisible dans les maladies qui ont un cours rapide. A la vérité, c'est la seule chose qui, dans l'exécution du plan de traitement des allopathistes, se rapporte à une partie des souffrances causées par la maladie naturelle. Mais en quoi consiste ce rapport? nous allons voir qu'il est tel que cette chose est précisément celle qu'on devrait le plus éviter si l'on voulait ne pas tromper les malades et ne point se moquer d'eux.

§ LIII.

Un médecin vulgaire qui veut procéder d'après la méthode antipathique, ne fait attention qu'à un seul symptôme, celui dont le malade se plaint le plus, et néglige tous les autres, quelque nombreux qu'ils soient. Il prescrit contre ce symptôme un remède connu pour produire l'effet directement contraire; car, d'après l'axiome *contraria contrariis*, proclamé depuis plus de quinze cents ans par l'ancienne école, ce remède est celui dont il doit attendre le secours (palliatif) le plus prompt. Ainsi, il donne de fortes doses d'opium contre les douleurs de toute espèce, parce que cette substance engourdit rapidement la sensibilité. Il prescrit la même drogue contre la diarrhée, parce qu'en peu de temps elle arrête le mouvement péristaltique du canal intestinal et le rend insensible. Il l'administre également contre l'insomnie, parce qu'elle plonge dans un état de stupeur et d'hébétude. Il

emploie des purgatifs quand le malade est tourmenté depuis long-temps déjà par la constipation. Il fait plonger la main échaudée dans l'eau froide, qui, par sa froideur, semble enlever tout à coup, et comme par enchantement, les douleurs cuisantes que cause la brûlure. Quand un malade se plaint d'éprouver des frissons, et de manquer de chaleur vitale, il le fait entrer dans un bain chaud, qui le réchauffe sur-le-champ. Celui qui se plaint de faiblesse habituelle, reçoit le conseil de boire du vin, qui aussitôt le ranime et semble le rafraîchir. Quelques autres autres moyens antipathiques, c'est-à-dire opposés à des symptômes, sont également mis en usage; cependant, après ceux que je viens d'énumérer, il y en a peu, parce que le médecin ordinaire ne connaît les effets propres ou primitifs que d'un très-petit nombre de médicamens.

§ LIV.

Je n'insisterai pas sur le défaut (voyez la note au § IX) qu'a cette méthode de ne s'attacher qu'à un seul symptôme, et par conséquent qu'à une petite partie du tout, conduite de laquelle on ne doit évidemment rien attendre pour le soulagement de l'ensemble de la maladie, qui est la seule chose à laquelle le malade aspire. J'interrogerai cependant l'expérience pour savoir d'elle si, parmi les cas où l'on a fait ainsi une application antipa-

thiques des médicamens contre une maladie chronique ou continue, elle pourrait nous en citer un seul dans lequel le soulagement de courte durée qu'on obtient par là, n'ait point été suivi d'une aggravation manifeste non-seulement du symptôme ainsi pallié d'abord, mais encore de la maladie tout entière. Or, tous ceux qui ont observé avec attention s'accorderont à dire qu'après ce léger amendement antipathique, qui ne dure pas longtemps, l'état du malade empire toujours et sans exception, quoique le médecin vulgaire cherche à expliquer cette augmentation trop réelle en l'attribuant à une malignité de la maladie primitive, qui, suivant lui, commencerait seulement alors à se manifester (1).

§ LV.

Jamais encore on n'a traité aucun symptôme grave d'une maladie continue par de tels remèdes

---

(1) Quoique les médecins n'aient point été jusqu'à présent dans l'habitude de faire des observations pures, cependant il ne pouvait leur échapper que le mal augmente infailliblement après l'usage des palliatifs. On trouve un exemple frappant de ce genre dans J.-H. Schulz (*Diss. qua corporis humani momentanearum alterationum specimina quædam expenduntur*. Halle, 1741, § 28). Quelque chose de semblable nous est attesté par Willis (*Pharm. rat.* sec. 7, cap. I, p. 298) : *Opiata dolores atrocissimos plerumque sedant atque indolentiam... procurant, eamque... aliquamdiu et pro stato quodam tempore continuant*,

opposés et palliatifs sans qu'au bout de quelques heures le mal n'ait reparu, évidemment même aggravé. Ainsi, pour dissiper une tendance habituelle à s'assoupir, on donnait du café, dont l'effet est d'abord d'exciter et de tenir éveillé; mais dès que cette première action était épuisée, la propension au sommeil reparaissait plus forte qu'auparavant. Quand un homme était sujet à se réveiller, on lui faisait prendre au moment de se mettre au lit de l'opium, qui, en vertu de son action primitive, produisait un sommeil d'engourdissement et d'hébétude; mais l'insomnie n'en devenait que plus opiniâtre les nuits suivantes. On opposait l'opium à des diarrhées chroniques, parce que son premier effet est de resserrer le ventre; mais le flux alvin, après avoir été suspendu quelque temps, reparaissait plus fâcheux que par le passé. Des douleurs vives et revenant par accès fréquens se

---

quo spatio elapso, dolores mox recrudescunt et brevi ad solitam ferociam augentur. Et p. 295 : *Exactis opii viribus illico redeunt tormina, nec atrocitatem suam remittunt, nisi dum ab eodem pharmaco rursus incantantur.* De même, J. Hunter (*Ueber die venerische Krankh.* p. 13) dit que le vin augmente l'énergie chez les personnes faibles, sans leur procurer une véritable vigueur, et que les forces baissent ensuite dans la même proportion qu'elles avaient été stimulées, de façon que le sujet n'y gagne rien, et qu'au contraire il y perd la plus grande partie de ses forces.

calmaient momentanément sous l'influence de l'opium, qui émousse et engourdit la sensibilité; mais elles ne manquaient jamais de se renouveler avec plus de violence, souvent même à un degré insupportable, ou bien elles étaient remplacées par un autre mal beaucoup plus fâcheux. Le médecin vulgaire ne connaît rien de meilleur contre une ancienne toux dont les quintes reviennent surtout pendant la nuit, que l'opium, dont l'effet primitif est d'éteindre toute espèce d'irritation; il se peut faire que le malade éprouve du soulagement la première nuit, mais les nuits suivantes la toux renaîtra plus fatigante que jamais, et si le médecin s'obstine à la combattre par le même palliatif, en augmentant graduellement la dose, on verra survenir en outre de la fièvre et des sueurs nocturnes. On a cru dissiper la faiblesse de la vessie et la rétention d'urine qu'elle entraîne à sa suite en administrant la teinture de cantharides, qui stimule les voies urinaires; il résulte bien de là quelques émissions forcées d'urine, mais la vessie n'en devient que moins irritable, moins susceptible de se contracter, et elle est à la veille de tomber en paralysie. On s'est flatté de pouvoir combattre une disposition invétérée à la constipation par des purgatifs à hautes doses, qui provoquent d'abondantes et fréquentes évacuations alvines; mais ce traitement a ordinairement pour effet secondaire de rendre le ventre encore plus

resserré. Un médecin vulgaire conseille le vin pour faire disparaître une faiblesse chronique; mais il n'y a que la première impression de cet agent qui soit stimulante, et le résultat définitif de son action est toujours de réduire encore davantage les forces. On espère échauffer et fortifier un estomac froid et paresseux par l'usage des épiceries; mais l'effet secondaire de ces palliatifs échauffans est d'accroître encore l'inaction du viscère gastrique. On s'est imaginé que les bains chauds convenaient pour remédier au manque habituel de chaleur vitale et aux frissons; mais, au sortir de l'eau, les malades sont encore plus faibles, plus difficiles à réchauffer et plus enclins à frissonner qu'ils ne l'étaient auparavant. L'immersion dans l'eau froide soulage bien instantanément les douleurs causées par une forte brûlure; mais ensuite cette douleur augmente à un degré incroyable, et l'inflammation s'étend au loin dans les parties environnantes. On prétend guérir un enchifrenement ancien par des sternutatoires, qui excitent la sécrétion des mucosités nasales, et l'on n'a pas remarqué qu'en dernier résultat cette méthode finit toujours par aggraver l'accident auquel on la suppose propre à mettre un terme. L'électricité et le galvanisme, puissances qui de prime abord exercent une grande influence sur le mouvement musculaire, restituent promptement la faculté d'agir à des membres affaiblis depuis long-

temps et presque paralysés; mais l'effet secondaire est l'anéantissement absolu de toute irritabilité musculaire et la paralysie complète. La saignée est propre, dit-on, à faire cesser l'afflux chronique du sang vers la tête; mais il s'ensuit toujours de son emploi que le sang se porte en plus grande abondance aux parties supérieures. La seule chose que le commun des médecins sache opposer à l'anéantissement presque paralytique du physique et du moral qui est un symptôme prédominant dans beaucoup d'espèces de typhus, c'est la valériane à hautes doses, parce que cette plante est un des plus puissans excitans qu'on connaisse; mais il leur a échappé que l'excitation produite par la valériane est uniquement son effet primitif, et qu'après la réaction de l'organisme, la stupeur et l'impossibilité d'agir, c'est-à-dire, la paralysie du corps et l'affaiblissement de l'esprit, augmentent; ils n'ont pas vu que les malades auxquels on a prodigué la valériane sont précisément ceux parmi lesquels règne la mortalité la plus forte. En un mot, l'ancienne école n'a pas compté combien de fois il est arrivé aux médicamens antipathiques d'avoir pour effet secondaire d'accroître le mal, ou même d'amener quelque chose de pire encore, ce dont l'expérience nous donne des preuves capables de jeter l'effroi dans l'âme.

§ LVI.

Quand ces résultats fâcheux, auxquels on doit naturellement s'attendre de la part des médicamens antipathiques, viennent à se manifester, le médecin vulgaire croit se tirer d'embarras en donnant une dose plus forte chaque fois que le mal empire. Mais il ne s'ensuit non plus de là qu'un soulagement de courte durée; et de la nécessité dans laquelle on se trouve d'augmenter incessamment la dose du palliatif, il résulte tantôt qu'une autre maladie plus grave se déclare, tantôt que la vie est mise en péril, et même que le malade succombe. Mais jamais on n'obtient ainsi la guérison d'un mal existant déjà depuis quelque temps, ou à plus forte raison invétéré.

§ LVII.

Si les médecins eussent été capables de réfléchir sur les tristes résultats de l'application des remèdes antipathiques, depuis long-temps ils auraient trouvé cette grande vérité, que c'est en suivant une marche directement opposée à celle-là qu'on doit arriver à une méthode de traitement qui procure des guérisons réelles et durables. Ils auraient compris que, ainsi qu'un effet médicinal contraire aux symptômes de la maladie (remède administré antipathiquement) ne procure qu'un soulagement de courte durée, à la suite duquel le mal empire

constamment, de même la méthode inverse, c'est-à-dire l'application homœopathique des médicamens, leur administration basée sur l'analogie régnant entre les symptômes qu'ils provoquent et ceux de la maladie, doit procurer une guérison parfaite et durable en substituant aux doses énormes dont ils font usage les plus faibles qu'il soit possible d'employer. Mais, malgré le peu de difficultés que présente cette série de raisonnemens, malgré le fait que nul médecin n'a opéré de guérison durable, dans les maladies chroniques, qu'autant que ses formules renfermaient un médicament homœopathique prédominant (voyez l'Introduction, II), malgré cet autre fait, non moins positif, que la nature n'a jamais accompli de guérison rapide et complète qu'au moyen d'une maladie semblable ajoutée par elle à l'ancienne, malgré tout cela, ils n'ont pas pu, durant une si longue suite de siècles, arriver à une vérité dans laquelle seule on trouve le salut des malades.

§ LVIII.

En cherchant à m'expliquer d'une part les résultats pernicieux du traitement antipathique ou palliatif, de l'autre les heureux effets que produit au contraire la méthode homœopathique, j'y suis parvenu avec le secours des considérations suivantes, qui découlent de faits nombreux, et que personne n'a trouvées avant moi, quoiqu'on les eût pour

ainsi dire sous la main, qu'elles soient d'une évidence parfaite, et qu'elles aient une importance infinie pour la médecine.

§ LIX.

Toute puissance qui agit sur la vie, tout médicament, détermine un changement plus ou moins notable dans le mode actuel de la force vitale, ou apporte à la santé de l'homme une certaine modification qui peut être d'une durée plus ou moins longue : on appelle ce changement l'*effet primitif*. Quoique produit par la force médicinale et par la force vitale, il appartient cependant davantage à la puissance dont l'action s'exerce sur nous. Mais notre force vitale tend toujours à déployer son énergie contre cette influence ou impression. L'effet qui en résulte, et qui appartient à notre puissance vitale de conservation, à son activité automatique, porte le nom d'*effet secondaire* ou de *réaction*.

§ LX.

Tant que dure l'effet primitif des puissances morbifiques artificielles (médicamens) sur un corps sain, la force vitale semble jouer un rôle purement passif, comme si elle était obligée de subir les impressions de la puissance qui agit sur elle du dehors. Mais plus tard elle semble aussi se réveiller en quelque sorte. Alors, s'il y a quelque état directement contraire à l'effet primitif, elle manifeste une

tendance à le produire qui est proportionnelle à sa propre énergie et au degré de l'influence exercée par l'agent morbide ou médicinal; et s'il n'existe pas dans la nature d'état directement opposé à cet effet primitif, elle cherche à s'assurer la prépondérance en détruisant le changement qui s'est opéré en elle du dehors (par l'action du médicament), et auquel elle substitue son propre état normal (*réaction*, *action médicatrice*).

§ LXI.

Les exemples du premier cas sautent aux yeux de chacun. Une main qu'on a tenue plongée dans l'eau chaude a bien plus de chaleur d'abord que celle qui n'a pas subi l'immersion (effet primitif); mais quelque temps après avoir été retirée de l'eau et bien essuyée, elle se refroidit, et devient enfin plus froide que celle du côté opposé (effet secondaire). La grande chaleur qui provient d'un exercice violent (effet primitif), est suivie de frissons et de froid (effet secondaire). L'homme qui s'était échauffé hier en buvant largement du vin (effet primitif), est aujourd'hui sensible au moindre courant d'air (effet secondaire). Un bras qui est resté long-temps dans de l'eau à la glace, est d'abord bien plus pâle et bien plus froid que l'autre (effet primitif); mais qu'on le retire de l'eau et qu'on l'essuie avec soin, il deviendra non-seulement plus chaud que l'autre, mais même brûlant, rouge et

enflammé (effet secondaire). Du café fort stimule d'abord nos facultés (effet primitif), mais il nous laisse ensuite de la pesanteur et de la tendance au sommeil (effet secondaire), qui durent long-temps, si nous ne les chassons pas de nouveau pour quelque temps en prenant derechef du café. Après s'être procuré du sommeil, ou plutôt un engourdissement profond, à l'aide de l'opium (effet primitif), on a d'autant plus de peine à s'endormir la nuit suivante (effet secondaire). A la constipation provoquée par l'opium (effet primitif), succède la diarrhée (effet secondaire), et aux évacuations déterminées par des purgatifs (effet primitif), une constipation, un resserrement de ventre qui dure plusieurs jours (effet secondaire). C'est ainsi qu'à l'effet primitif des hautes doses d'une puissance qui modifie profondément l'état d'un corps sain, la force vitale, par sa réaction, oppose un état directement contraire, toutes les fois qu'elle peut en faire paraître un.

§ LXII.

Mais on conçoit aisément que le corps sain ne donne aucun signe de réaction en sens contraire après des doses faibles et homœopathiques des puissances qui altèrent et changent le mode de sa vitalité. Il est vrai que même les petites doses produisent des effets primitifs dont on s'aperçoit quand on y porte assez d'attention; mais la réac-

tion qu'exerce ensuite l'organisme vivant ne dépasse jamais le degré nécessaire au rétablissement de la santé.

§ LXIII.

Ces vérités incontestables, qui s'offrent d'elles-mêmes à nous dans la nature et l'expérience, expliquent d'un côté pourquoi la méthode homœopathique est si avantageuse dans ses résultats, et démontrent de l'autre l'absurdité de celle qui consiste à traiter les maladies par des moyens antipathiques et palliatifs (1).

---

(1) Ce n'est que dans des cas pressans, ou dans des maladies éclatées depuis peu chez des hommes auparavant bien portans, par exemple dans l'asphyxie par la foudre, la suffocation, le froid, la submersion, etc., qu'il est permis et convenable de commencer au moins par ranimer l'irritabilité et la sensibilité à l'aide de palliatifs, tels que de légères commotions électriques, des lavemens de café fort, des odeurs excitantes, l'action progressive de la chaleur, etc. Dès que la vie physique est ranimée, le jeu des organes qui l'entretiennent reprend son cours régulier, comme on doit s'y attendre de la part d'un corps qui jouissait d'une bonne santé avant l'accident. Ici se rangent encore les antidotes de plusieurs poisons, les alcalis contre les acides minéraux, le foie de soufre contre les poisons métalliques, le café, le camphre (et l'ipécacuanha) contre les empoisonnemens par l'opium, etc.

Il ne faut pas croire qu'un remède homœopathique ait été mal choisi contre un cas donné de maladie, parce que quelques-uns des symptômes de ce remède ne correspondent qu'an-

§ LXIV.

Nous voyons à la vérité, dans les guérisons homœopathiques, que les doses infiniment petites de médicamens qu'elles exigent pour surmonter et détruire les maladies naturelles par l'analogie des symptômes que ces derniers font naître, laissent dans l'organisme une légère maladie médicinale qui survit à l'affection primitive. Mais l'exiguité des doses rend cette maladie tellement légère et susceptible de se dissiper d'elle-même, que l'organisme n'a pas besoin de déployer contre elle une réaction supérieure à celle qui est nécessaire pour élever l'état présent au degré habituel de la santé, c'est-à-dire pour rétablir cette dernière. Or tous les symptômes de la maladie primitive étant éteints, il ne lui faudra pas de grands efforts pour arriver à ce but.

---

tipathiquement à quelques symptômes morbides de moyenne ou de faible importance. Pourvu que les autres symptômes de la maladie, ceux qui sont les plus forts et les plus marqués, ceux enfin qui la caractérisent, trouvent dans le remède des symptômes semblables qui les couvrent, les éteignent et les anéantissent, les symptômes antipathiques en petit nombre qui ont pu se manifester disparaissent d'eux-mêmes après que le remède a cessé d'agir, sans retarder le moins du monde la guérison.

§ LXV.

Mais le contraire précisément a lieu dans la méthode antipathique ou palliative. Le symptôme médicinal opposé par le médecin au symptôme morbide (comme l'engourdissement qui constitue l'effet primitif de l'opium, opposé à une douleur aiguë), n'est pas tout-à-fait étranger et allopathique à ce dernier. Il y a entre les deux symptômes un rapport évident, mais inverse. L'anéantissement du symptôme morbide doit être effectué ici par un symptôme médicinal opposé. Or voilà ce qui est impossible. Il est vrai que le remède antipathique agit précisément sur le point malade de l'organisme, tout aussi bien que le ferait un remède homœopathique; mais il se borne à couvrir en quelque sorte le symptôme morbide naturel, et à le rendre insensible pour un certain laps de temps. Dans le premier moment de l'action du palliatif, l'organisme ne ressent aucune affection désagréable ni de la part du symptôme morbide, ni de celle du symptôme médicinal, qui semblent s'être anéantis réciproquement, et neutralisés d'une manière pour ainsi dire dynamique. C'est ce qui arrive par exemple à la douleur et à la faculté stupéfiante de l'opium. Car, au premier abord l'organisme se sent comme en santé, n'éprouvant ni sensation douloureuse, ni engourdissement. Mais le symptôme médicinal opposé ne pouvant

pas occuper dans l'organisme la place même de la maladie déjà existante, comme il arrive par la méthode homœopathique, où le remède provoque une maladie artificielle semblable à la naturelle, et seulement plus forte qu'elle, la force vitale ne pouvant point par conséquent se trouver affectée, par le médicament qu'on emploie, d'une maladie semblable à celle qui la tourmentait jusqu'alors, cette dernière n'est point réduite au néant. La nouvelle maladie tient bien l'organisme insensible dans les premiers momens, par une sorte de neutralisation dynamique (1), si l'on peut s'exprimer ainsi, mais elle ne tarde pas à s'éteindre d'elle-même, comme toute affection médicinale ; et alors non-

(1) Les sensations contraires ou opposées ne se neutralisent pas d'une manière permanente dans le corps de l'homme vivant, comme le font des substances douées de qualités opposées dans un laboratoire de chimie, où l'on voit, par exemple, l'acide sulfurique et la potasse former en s'unissant une substance tout-à-fait différente, un sel neutre, qui n'est plus ni acide ni alcali, et qui ne se décompose même pas au feu. De telles combinaisons, produisant quelque chose de stable et de neutre, n'ont jamais lieu dans nos organes sensitifs par rapport à des impressions de nature contraire. Il y a bien au commencement une apparence de neutralisation ou de destruction réciproque, mais ce phénomène ne dure point. Un affligé ne suspend qu'un instant l'expression de sa douleur à la vue d'un spectacle amusant ; il oublie bientôt les distractions, et ses larmes recommencent à couler plus abondantes que jamais.

seulement elle laisse la maladie dans le même état où elle était auparavant, mais encore, les palliatifs ne pouvant jamais être donnés qu'à grandes doses pour procurer un soulagement apparent, elle met l'organisme dans la nécessité de produire un état opposé à celui qu'avait provoqué ce médicament palliatif, de déterminer un effet contraire à celui du remède, c'est-à-dire de faire naître une disposition analogue à la maladie naturelle non encore détruite. Donc cette addition provenant de l'organisme même (la réaction contre le palliatif) ne peut manquer d'accroître l'intensité et la gravité du mal (2). Ainsi le symptôme morbide (la maladie) s'agrave aussitôt que le palliatif a cessé son effet, et cela d'autant plus que ce palliatif avait été administré à des doses plus élevées. Pour ne pas sortir de l'exemple dont nous avons déjà fait usage, plus

(1) Quelque claire que soit cette proposition, elle a cependant été mal interprétée, et l'on a objecté contre elle qu'un palliatif doit tout aussi bien guérir par son effet consécutif qui ressemble à la maladie existante, qu'un remède homœopathique le fait par son effet primitif. Mais, en élevant cette difficulté, on n'a pas réfléchi que l'effet consécutif n'est jamais un produit du médicament, et qu'il résulte toujours de la réaction qu'exerce la force vitale de l'organisme, que par conséquent cette réaction de la force vitale, à l'occasion de l'emploi d'un palliatif, est un état semblable au symptôme de la maladie, que ce médicament laisse intact.

la quantité d'opium donnée pour couvrir la douleur a été forte, et plus aussi la douleur s'accroît au-delà de sa violence primitive, après que l'opium a cessé d'agir (1).

§ LXVI.

D'après ce qui vient d'être dit, on ne saurait méconnaître les vérités suivantes :

1°. Le médecin n'a pas autre chose à guérir, dans les maladies, que les souffrances du malade et les altérations du rhythme normal qui sont appréciables aux sens, c'est-à-dire la totalité ou la masse des symptômes par lesquels la maladie indique le médicament propre à lui porter secours; toutes les causes internes, qu'on pourrait lui attribuer, tous les caractères occultes qu'on serait tenté de lui assigner, sont autant de vains songes.

2°. L'état de l'organisme que nous appelons maladie ne peut être converti en état de santé que par une autre affection de l'organisme provoquée

---

(1) Ainsi, dans un cachot où le prisonnier reconnaît à peine les objets qui l'environnent, de l'alcool allumé tout à coup répand autour de lui une clarté consolante; mais quand la flamme vient à s'éteindre, plus elle a été brillante, et plus les ténèbres qui enveloppent ensuite l'infortuné lui paraissent profondes : aussi a-t-il beaucoup plus de peine qu'auparavant à distinguer tout ce qui se trouve autour de lui.

au moyen de médicamens. La vertu curative de ces derniers consiste donc uniquement dans le changement qu'ils font subir à l'état de l'homme, c'est-à-dire dans la production spécifique de symptômes morbides. Les expériences faites sur des sujets bien portans sont le meilleur et le plus pur moyen qu'on puisse employer pour reconnaître cette vertu.

3°. D'après tous les faits connus, il est impossible de guérir une maladie naturelle à l'aide de médicamens qui possèdent par eux-mêmes la faculté de produire, chez les hommes bien portans, un état ou symptôme artificiel contraire. La méthode allopathique ne procure donc jamais réellement la guérison. La nature elle-même n'opère jamais non plus de guérison dans laquelle une maladie se trouve anéantie par une seconde maladie dissemblable ajoutée à l'autre, quelque forte que puisse être cette nouvelle affection.

4°. Tous les faits se réunissent aussi pour démontrer qu'un médicament susceptible de faire naître, chez l'homme en santé, un symptôme morbide opposé à la maladie qu'il s'agit de guérir, ne produit qu'un soulagement passager dans une maladie déjà ancienne, n'en procure jamais la guérison, et la laisse toujours reparaître au bout d'un certain temps, plus grave qu'elle n'était par le passé. La méthode antipathique et purement palliative est donc tout-à-fait contraire au but

qu'on se propose dans les maladies anciennes et de quelque importance.

5°. La troisième méthode, laseule à laquelle on puisse encore avoir recours, l'homœopathique, qui emploie, contre la totalité des symptômes d'une maladie naturelle, un médicament capable de provoquer, chez l'homme bien portant, des symptômes aussi semblables que possible à ceux qu'on observe chez le malade, est la seule réellement salutaire, celle qui anéantit toujours les maladies, ou les aberrations purement dynamiques de la force vitale, d'une manière facile, complète et rapide. La nature elle-même nousmontre l'exemple à cet égard, lorsqu'en ajoutant à une maladie existante une maladie nouvelle qui lui est semblable, elle la guérit avec promptitude et pour toujours.

§ LXVII.

Comme on ne peut plus douter que les maladies de l'homme ne consistent qu'en des groupes de certains symptômes, et qu'elles ne sauraient être détruites par des médicamens, c'est-à-dire ramenées à la santé, but de toute véritable guérison, qu'au moyen de la faculté inhérente aux substances médicinales de provoquer des symptômes morbides semblables à ceux de l'affection naturelle, la marche qu'on doit suivre dans leur traitement se réduit aux trois points suivans :

1º. Par quelle voie le médecin arrive-t-il à la connaissance de ce qu'il a besoin de savoir relativement à la maladie, pour pouvoir en entreprendre le traitement?

2º. Comment étudiera-t-il les instrumens destinés à la guérison des maladies naturelles, c'est-à-dire la puissance morbifique des médicamens?

3º. Quelle est la meilleure manière d'appliquer ces puissances morbifiques artificielles (les médicamens) à la guérison des maladies?

§ LXVIII.

Pour ce qui est du premier point, il exige que nous entrions d'abord dans quelques considérations générales. Les maladies des hommes forment deux classes. Les unes sont des opérations rapides de la force vitale sortie de son rhythme normal, qui se terminent dans un temps plus ou moins long, mais toujours de médiocre durée. On les appelle maladies *aiguës*. Les autres, peu distinctes et souvent même imperceptibles à leur début, saisissent l'organisme chacune à sa manière, et peu à peu l'éloignent tellement de l'état de santé, que l'automatique énergie vitale destinée au maintien de celui-ci, qu'on appelle force vitale, ne peut leur opposer qu'une résistance incomplète et inutile, et, dans son impuissance de les éteindre par elle-même, est obligée de les laisser croître jusqu'à ce qu'enfin elles amènent la destruction de l'orga-

nisme. Celles-là sont connues sous le nom de maladies *chroniques*. Elles proviennent d'infection par un miasme chronique.

§ LXIX.

A l'égard des maladies aiguës, on peut les distribuer en deux catégories. Les unes attaquent des hommes isolés, à l'occasion de causes nuisibles dont ils ont eu à supporter l'influence. Des excès dans le boire et le manger, la privation des alimens nécessaires, de violentes impressions physiques, le refroidissement, l'échauffement, les fatigues, etc., ou des excitations, des affections morales, en sont fréquemment la cause. Mais la plupart du temps elles dépendent des recrudescences passagères d'une affection psorique latente, qui retombe dans son état de sommeil et d'engourdissement quand la maladie chonique n'est point trop violente, ou lorsqu'elle a été guérie d'une manière prompte. Les autres attaquent plusieurs individus à la fois, et se développent çà et là (sporadiquement), sous l'empire d'influences météoriques et telluriques dont il ne se trouve, pour le moment, qu'un petit nombre d'hommes qui soient disposés à ressentir l'action. A cette classe tiennent de près celles qui saisissent beaucoup d'hommes à la fois, dépendent alors d'une même cause, se manifestent par des symptômes fort analogues (épidémies), et sont dans l'usage de devenir contagieuses quand

elles agissent sur des masses serrées et compactes d'individus. Ces maladies ou fièvres (1) sont chacune de nature spéciale, et comme les cas individuels qui s'en manifestent ont la même origine, constamment aussi elles mettent ceux qu'elles atteignent dans un état morbide identique partout, mais qui, abandonné à lui-même, se termine en un assez court espace de temps par la mort ou la guérison. La guerre, les inondations et la famine sont fréquemment les causes de ses maladies; mais elles peuvent dépendre aussi de miasmes aigus qui reparaissent toujours sous la même forme, et auxquels par conséquent on donne des noms particuliers : miasmes dont les uns n'attaquent l'homme qu'une seule fois dans le cours de sa vie, comme la variole, la rougeole, la coqueluche, la fièvre scarlatine (2) de Sydenham, etc., et dont les autres peuvent

---

(1) Le médecin homœopathiste, qui ne partage point les préjugés de l'école ordinaire, c'est-à-dire qui ne fixe pas, comme elle, à ces fièvres un nombre au delà duquel il défend à la nature d'en produire d'autres, et qui ne leur impose pas des noms d'après lesquels il puisse suivre telle ou telle marche déterminée dans le traitement, ne reconnaît point les dénominations de fièvre des prisons, fièvre bilieuse, typhus, fièvre putride, fièvre nerveuse, fièvre muqueuse : il guérit toutes les maladies en les traitant chacune d'après ce qu'elle offre de particulier.

(2) Après 1801, les médecins ont confondu une fièvre mi-

l'atteindre à plusieurs reprises, comme la peste du Levant, la fièvre jaune, le choléra-morbus asiatique, etc.

§ LXX.

C'est fort improprement qu'on donne le nom de chroniques aux maladies dont viennent à être atteints les hommes qui sont soumis sans relâche à des influences nuisibles auxquelles ils pourraient se soustraire, qui font habituellement usage d'alimens ou de boissons nuisibles à l'économie, qui se livrent à des excès ruineux pour la santé, qui manquent à chaque instant des objets nécessaires à la vie, qui vivent dans des contrées malsaines, et surtout dans des endroits marécageux, qui n'habitent que des caves ou d'autres réduits fermés, qui manquent d'air ou de mouvement, qui s'épuisent par des travaux immodérés de corps ou d'esprit, qui sont continuellement dévorés par l'en-

---

liaire pourprée avec la scarlatine, quoique les signes de ces deux affections fussent tout-à-fait différens, que l'aconit fût le moyen curatif et préservatif de la première, et la belladonne de la seconde, enfin, que la première affectât toujours la forme épidémique, tandis que l'autre n'apparaissait la plupart du temps que d'une manière sporadique. Ces deux affections paraissent s'être, sur les derniers temps, confondues dans quelques localités en une fièvre éruptive d'espèce particulière, contre laquelle ni l'un ni l'autre des deux remèdes ne fut trouvé parfaitement homœopathique.

nui, etc. Ces maladies, ou plutôt ces privations de santé, que l'on s'attire soi-même, disparaissent par le seul fait d'un changement de régime, à moins qu'il n'y ait quelque miasme chronique dans le corps, et on ne peut pas leur donner le nom de maladies chroniques.

§ LXXI.

Les véritables maladies chroniques sont celles qui donnent naissance à un miasme chronique, qui font incessamment des progrès lorsqu'on ne leur oppose pas des moyens curatifs spécifiques contre elles, et qui, malgré tous les soins imaginables par rapport au régime du corps et de l'esprit, accablent l'homme de souffrances toujours croissantes, jusqu'au terme de l'existence. Ce sont là les plus nombreux et les plus grands tourmens de l'espèce humaine, puisque la vigueur de la complexion, la régularité du genre de vie et l'énergie de la force vitale ne peuvent rien contre eux.

§ LXXII.

De ces maladies miasmatiques chroniques qui, lorsqu'on ne les guérit pas, ne s'éteignent qu'avec la vie, la seule qu'on ait connue jusqu'à présent est la syphilis. La sycose, dont la force vitale ne peut également point triompher seule, n'a pas été considérée comme une maladie miasmatique chronique interne, formant une espèce à part, et on

la croyait guérie après la destruction des excroissances à la peau, ne faisant pas attention que son foyer ou sa source existait toujours.

§ LXXIII.

Mais un miasme chronique incomparablement plus important que ces deux-là, c'est celui de la gale. Les deux autres décèlent l'affection interne spécifique d'où il découlent, l'un par des chancres, l'autre par des excroissances en forme de fics ou de choufleurs. Ce n'est non plus qu'après avoir infecté l'organisme entier que la gale annonce son immense miasme chronique interne par une éruption cutanée toute particulière, qu'accompagnent des démangeaisons insupportables et une odeur spéciale. Cette gale est la seule vraie cause fondamentale et productive de toutes les formes morbides (1)

---

(1) Il m'a fallu douze ans de recherches pour trouver la source de ce nombre incroyable d'affections chroniques et découvrir cette grande vérité, demeurée inconnue à tous mes prédécesseurs et contemporains, établir les bases de sa démonstration, et reconnaître en même temps les moyens curatifs propres à combattre également toutes les formes de ce monstre à mille têtes. Mes observations à ce sujet sont consignées dans le *Traité des maladies chroniques* que j'ai publié en 1828.

Avant d'avoir approfondi cette importante matière, je ne pouvais enseigner à combattre toutes les maladies chroniques que comme des individus isolés, par les substances médicinales

qui, sous les noms de faiblesse nerveuse, hystérie, hypochondrie, manie, mélancolie, démence, fureur, épilepsie et spasmes de toute espèce, ramollissement des os ou rachitisme, scoliose et cyphose, carie, cancer, fongus hématode, goutte, hémorrhoïdes, jaunisse et cyanose, hydropisie, aménorrhée, gastrorrhagie, épistaxis, hémoptysie, hématurie, métrorrhagie, asthme et suppuration des poumons, impuissance et stérilité, migraine, surdité, cataracte et amaurose, gravelle, paralysie, perte d'un sens, douleurs de toute espèce, etc., figurent dans les pathologies comme autant de maladies propres, distinctes et indépendantes les unes des autres.

§ LXXIV.

Le passage de cet ancien miasme à travers des

---

connues jusqu'alors d'après leurs effets sur l'homme en santé, de manière que mes disciples traitaient chaque cas d'affection chronique comme une maladie à part, comme un groupe distinct de symptômes; ce qui n'empêchait pas de les guérir assez pour que l'humanité souffrante eût à se louer des bienfaits de la médecine nouvelle. Combien l'école homœopathique ne doit-elle pas être plus satisfaite, maintenant qu'elle a trouvé, pour la guérison des maux chroniques dus à la gale, des remèdes plus homœopathiques encore, parmi lesquels le vrai médecin choisit ceux dont les symptômes médicinaux correspondent le mieux à ceux de la maladie chronique qu'il veut guérir!

millions d'organismes humains, dans le cours de quelques centaines de générations, et le développement extraordinaire qu'il a dû acquérir par là, expliquent jusqu'à un certain point comment il peut maintenant se déployer sous tant de formes différentes, surtout si l'on a égard au nombre infini des circonstances (1) qui contribuent ordinairement à la manifestation de cette grande diversité d'affections chroniques (symptômes secondaires de la gale), sans compter la variété infinie des complexions individuelles. Il n'est donc pas surprenant que des organismes si différens, pénétrés du miasme psorique et soumis à tant d'influences nuisibles, extérieures et intérieures, qui souvent agissent sur eux d'une manière permanente, offrent aussi un nombre incalculable d'affections, d'altérations, de maux, que l'ancienne pathologie (2) a

(1) Quelques-unes de ces causes, qui, en modifiant la manifestation de la gale, lui impriment la forme de maladies chroniques, tiennent évidemment, soit au climat et à la constitution naturelle spéciale du lieu d'habitation, soit aux diversités que présente l'éducation physique et morale de la jeunesse, ici négligée, là trop long-temps retardée, et ailleurs poussée à l'excès, à l'abus qu'on en fait dans les relations de la vie, au régime, aux passions, aux mœurs, aux usages et aux coutumes.

(2) Combien, dans le nombre de ces noms, ne s'en trouve-t-il pas qui sont à double entente, et par chacun desquels on

jusqu'à présent cités comme autant de maladies distinctes, en les désignant sous une multitude de noms particuliers.

---

désigne des maladies fort différentes, n'ayant souvent de rapports les unes avec les autres que par un seul symptôme? comme : fièvre froide, jaunisse, hydropisie, phthisie, leucorrhée, hémorrhoïdes, rhumatisme, apoplexie, spasmes, hystérie, hypochondrie, mélancolie, manie, angine, paralysie, etc., qu'on donne pour des maladies fixes, toujours semblables à elles-mêmes, et qu'en raison du nom qu'elles portent on traite toujours d'après le même plan. Comment justifier l'identité du traitement médical par l'adoption d'un pareil nom? Et si le traitement ne doit pas être toujours le même, pourquoi un nom identique, qui suppose coïncidence aussi dans la manière d'être attaqué par les agens médicinaux? *Nihil sane in artem medicam pestiferum magis unquam irrepsit malum, quam generalia quædam nomina morbis imponere iisque aptare velle generalem quandam medicinam:* c'est ainsi que s'exprime Huxham (*Op. Phys. med.*, t. I.), médecin aussi éclairé que respectable par la délicatesse de sa conscience. Fritze se plaint aussi (*Annalen*, I, p. 80) de ce qu'on donne le même nom à des maladies essentiellement différentes.

Les maladies épidémiques même, qui se propagent probablement par un miasme spécifique dans chaque cas particulier d'épidémie, reçoivent des noms de l'école médicale régnante, comme si elles étaient des maladies stables, déjà connues, et qui reviennent toujours sous la même forme. C'est ainsi qu'on parle d'une fièvre des hôpitaux, d'une fièvre des prisons, d'une fièvre des camps, d'une fièvre bilieuse, d'une fièvre nerveuse, d'une fièvre muqueuse, etc., quoique chaque épidémie de ces fièvres erratiques se montre sous l'aspect d'une

§ LXXV.

Quoique la découverte de cette grande source

---

maladie nouvelle, n'ayant encore jamais existé, et variant beaucoup tant dans son cours que dans ses symptômes les plus marquans et dans toute la manière dont elle se comporte. Chacune d'elles diffère tant de toutes les épidémies antérieures qui n'en portent pas moins le même nom, qu'il faudrait vouloir heurter de front les principes de la logique pour donner à des maladies si différentes d'elles-même un de ces noms qui ont été introduits dans la pathologie, et pour ensuite régler sa conduite médicale d'après le mot dont on aurait ainsi abusé. Sydenham est le seul qui ait compris cette vérité (*Opp.* cap. 2, *de Morb. epid.* p. 43); car il insiste sur ce qu'on ne doit jamais croire à l'identité d'une maladie épidémique avec une autre qui s'est manifestée déjà, et la traiter en conséquence de ces rapprochemens, parce que les épidémies qui se montrent successivement ont toutes été différentes les unes des autres : *Animum admiratione percellit, quam discolor et sui plane dissimilis morborum epidemicorum facies ; quæ tam aperta horum morborum diversitas tum propriis ac sibi peculiaribus symptomatis, tum etiam medendi ratione, quam hi ab illis disparem sibi vindicant, satis illucescit. Ex quibus constat morbos epidemicos, utut externa quatantenus specie et symptomatis aliquot utrisque pariter convenire paullo incautioribus videantur, re tamen ipsa, si bene adverteris animum, alienæ esse admodum indolis et distare ut æra lupinis.*

Il est clair, d'après tout cela, que ces inutiles noms de maladies, dont on abuse tant, ne doivent avoir aucune influence sur le plan de traitement adopté par un vrai médecin, qui sait qu'il

d'affections chroniques ait fait faire à la médecine quelques pas de plus vers celle de la nature du plus grand nombre des maladies qui se présentent à guérir, cependant à chaque maladie chronique (psorique) qu'il est appelé à traiter, le médecin homœopathiste n'en doit pas s'attacher moins qu'auparavant à bien saisir les symptômes appréciables et tout ce qu'ils ont de particulier; car il n'est pas plus possible dans ces maladies que dans les autres, d'obtenir une véritable guérison sans individualiser chaque cas particulier d'une manière rigoureuse et absolue. Seulement il faut dis-

---

ne doit pas juger et traiter les maladies d'après la ressemblance nominale d'un symptôme, mais d'après l'ensemble de tous les signes de l'état individuel de chaque malade; donc son devoir est de rechercher scrupuleusement les maux, et non de les présumer à la faveur d'hypothèses gratuites.

Cependant, si l'on croit avoir quelquefois besoin de noms de maladies pour se rendre intelligible en peu de mots au vulgaire, quand il est question d'un malade, qu'on ne se serve au moins que de mots collectifs. Il faut d re, par exemple, le malade a une espèce de chorée, une espèce d'hydropisie, une espèce de fièvre nerveuse, une espèce de fièvre froide. Mais on ne dira jamais: Il a la chorée, la fièvre nerveuse, l'hydropisie, la fièvre froide, parce qu'il n'existe certainement pas de maladies permanentes et toujours semblables à elles-mêmes qui méritent ces dénominations ou autres analogues. C'est ainsi qu'on affaiblira peu à peu l'illusion produite par les noms des maladies, et qu'un jour elle finira par être entièrement détruite.

tinguer si la maladie est aiguë ou chronique, parce que, dans le premier cas, les symptômes principaux se dessinent plus rapidement, l'image de la maladie se forme en beaucoup moins de temps, et il y a beaucoup moins de questions à faire, la plupart des signes s'offrant d'eux-mêmes aux sens (1).

§ LXXVI.

Cet examen d'un cas particulier de maladie, qui a pour but de le présenter sous les conditions formelles de l'individualité, n'exige de la part du médecin qu'un esprit sans prévention, des sens parfaits, de l'attention en observant et de la fidélité en traçant l'image de la maladie. Je me contenterai d'exposer ici les principes généraux de la marche qu'on doit suivre, et dont on prendra seulement ceux qui sont applicables à chaque cas particulier.

§ LXXVII.

Le malade fait le récit de ses incommodités; les personnes qui l'entourent racontent de quoi il s'est plaint, comment il s'est comporté, et ce qu'on a remarqué en lui. Le médecin voit, écoute et

---

(1) D'après cela, les moyens que je vais indiquer pour la recherche des symptômes ne conviennent qu'en partie aux maladies aiguës.

observe avec ses autres sens ce qu'il y a de changé et d'extraordinaire chez le malade. Il inscrit tout dans les termes mêmes dont ce dernier et les assistans se sont servis. Il les laisse achever sans les interrompre (1), à moins qu'ils ne se perdent dans des digressions inutiles. Il a soin seulement, en commençant, de les exhorter à parler avec lenteur, afin de pouvoir les suivre en écrivant ce qu'il croit nécessaire de noter.

§ LXXVIII.

A chaque nouvelle circonstance que le malade ou les assistans rapportent, le médecin commence une nouvelle ligne, afin que les symptômes soient tous écrits séparément, les uns au dessous des autres. En procédant ainsi, il aura la facilité de suppléer à tout ce qui lui aurait été dit d'une manière vague dans le principe par les notions plus précises qu'il pourrait acquérir plus tard.

§ LXXIX.

Quand le malade et les personnes qui l'entourent ont achevé ce qu'ils avaient à dire d'eux-mêmes, le médecin exige des informations plus

(1) Toute interruption brise la chaîne des idées de celui qui parle, et les choses ne lui reviennent plus ensuite à la mémoire telles qu'il voulait d'abord les dire.

précises sur le compte de chaque symptôme, et s'y prend à cet égard de la manière suivante. Il relit tout ce qu'on lui a dit, et demande, à l'occasion de chacun d'eux en particulier, par exemple : A quelle époque tel accident a-t-il eu lieu ? était-ce avant l'usage des médicamens que le malade a pris jusqu'à présent, ou pendant qu'il les prenait, ou seulement quelques jours après qu'il en a cessé l'emploi ? Quelle douleur, quelle sensation, exactement décrite, s'est manifestée en telle partie du corps ? Quelle place occupait-elle au juste ? La douleur se faisait-elle sentir par accès et seule, en des temps différens ? ou bien était-elle continuelle et sans relâche ? Combien de temps a-t-elle duré ? A quelle époque du jour ou de la nuit, et dans quelle situation du corps était-elle le plus violente, ou a-t-elle cessé tout-à-fait ? Quel était le caractère exact de tel accident ou de telle circonstance ?

§ LXXX.

Le médecin se fait préciser ainsi tous les indices qu'on lui avait donnés d'abord, sans que jamais ses questions soient conçues de manière à dicter en quelque sorte la réponse (1), ou à mettre le ma-

---

(1) Par exemple, le médecin ne doit pas dire : Est-ce que telle ou telle chose n'a pas eu lieu ainsi? Donner une pareille tournure à ses questions, c'est suggérer au malade des réponses fausses et des indications mensongères.

lade dans le cas de n'avoir à répondre que par oui ou par non. Agir autrement serait exposer celui qu'on interroge à nier ou à affirmer, par indifférence ou pour complaire à son médecin, une chose ou fausse, ou à moitié vraie seulement, ou tout-à-fait différente de ce qui a lieu réellement. Or il résulterait de là une image infidèle de la maladie, et par suite un choix inconvenant des moyens curatifs.

§ LXXXI.

Si le médecin trouve que, dans cette relation spontanée, mention n'a point été faite de plusieurs parties ou fonctions du corps ou des dispositions de l'esprit, il demande si l'on n'a pas encore quelque chose à dire relativement à telle partie, à telle fonction, à telle ou telle disposition morale (1); mais il a grand soin de s'en tenir à des termes généraux, afin que la personne qui lui fournit les

(1) Par exemple : le malade va-t-il à la selle? urine-t-il avec facilité? comment est le sommeil pendant le jour, pendant la nuit? dans quelle disposition d'esprit ou d'humeur le malade se trouve-t-il? où en est la soif? quel goût éprouve-t-il dans la bouche? quels sont les alimens et les boissons qui lui plaisent le plus? quels sont ceux qui lui répugnent davantage? trouve-t-il à chaque aliment, à chaque boisson, sa saveur habituelle, ou un autre goût étranger? comment se sent-il après avoir mangé ou bu? a-t-il quelque chose à dire relativement à la tête, aux membres ou au bas-ventre?

éclaircissemens soit obligée de s'expliquer d'une manière catégorique sur ces divers points.

§ LXXXII.

Quand le malade (car c'est à lui, excepté dans les maladies simulées, qu'on doit s'en rapporter de préférence pour tout ce qui a trait aux sensations qu'il éprouve) a fourni ainsi de lui-même tous les renseignemens nécessaires au médecin, et assez bien complété l'image de la maladie, celui-ci est en droit de lui adresser des questions plus spéciales, s'il ne se trouve pas encore suffisamment éclairé (2).

---

(1) Par exemple : combien de fois le malade est-il allé à la selle? de quelle nature étaient les matières? les déjections blanchâtres étaient-elles glaireuses ou fécales ? la sortie des excrémens est-elle accompagnée de douleurs ou non ? quelles sont précisément ces douleurs, et où se font-elles sentir ? qu'est-ce que le malade a rendu par le haut? le mauvais goût qu'il a dans la bouche est-il putride, ou amer, ou acide? quel est-il enfin? se fait-il sentir avant, pendant ou après le boire et le manger? à quelle époque de la journée l'éprouve-t-on plus particulièrement ? quelle saveur ont les renvois ? l'urine sort-elle trouble, ou ne se trouble-t-elle qu'après un certain laps de temps? de quelle couleur est-elle au moment de son émission? quelle est la couleur du sédiment ? comment le malade se trouve et se comporte-t-il en dormant? se lamente-t-il? gémit-il? parle-t-il ? crie-t-il ? se réveille-t-il en sursaut ? ronfle-t-il en inspirant ou en expirant ? se tient-il uniquement sur le dos, ou

§ LXXXIII.

Après que le médecin a fini de mettre en écrit toutes ces réponses, il note encore ce que lui-même observe dans le malade (1), et cherche à savoir si ce

---

sur quel côté se couche-t-il? se couvre-t-il bien de lui-même, ou ne souffre-t-il les couvertures? s'éveille-t-il aisément, ou bien a-t-il le sommeil profond? comment se trouve-t-il au moment du réveil? telle ou telle incommodité se manifeste-t-elle souvent, et à quelle occasion? est-ce quand le malade est assis, couché, debout ou en mouvement? est-ce seulement à jeun, ou du moins le matin de bonne heure, ou seulement le soir, ou bien après le repas? quand le frisson a-t-il paru? était-ce seulement un sentiment de froid, ou bien y avait-il en même temps froid réel? dans quelles parties du corps le malade sentait-il du froid? ou bien sa peau était-elle chaude tandis qu'il se plaignait du froid? n'éprouvait-il qu'une sensation de froid sans frisson? avait-il chaud, sans que la face fût rouge? quelles parties du corps sont chaudes au toucher? le malade se plaint-il de chaleur sans avoir la peau chaude? combien de temps a duré le froid, et combien la chaleur? quand la soif est-elle venue? pendant le froid, la chaleur, avant ou après? la soif était-elle vive? que désirait boire le malade? quand est-ce que la sueur paraît? est-ce au début ou à la fin de la chaleur? combien de temps s'écoule-t-il entre elle et la chaleur? paraît-elle pendant le sommeil ou durant la veille? quelle est son abondance? est-elle chaude ou froide? dans quelles parties se manifeste-t-elle? quelle est son odeur? de quoi le malade se plaint-il avant ou pendant le froid, pendant ou après la chaleur, pendant ou après la sueur? etc.

(1) Par exemple : comment le malade s'est-il comporté pen-

qu'il voit avait lieu ou non pendant que celui-ci jouissait encore de la santé.

§ LXXXIV.

Les symptômes qui ont lieu et ce que le malade éprouve pendant qu'il fait usage d'un médicament, ou peu de temps après, ne donnent pas l'image pure de la maladie. Au contraire, les symptômes et les incommodités qui se sont manifestés avant l'emploi des médicamens ou plusieurs jours après qu'on a cessé d'en administrer, donnent la véritable notion

---

dant la visite? s'est-il montré de mauvaise humeur, emporté, brusque, larmoyant, craintif, désespéré ou triste, calme ou rassuré etc.? était-il plongé dans la stupeur, ou, en général, n'avait-il pas la tête à lui? est-il enroué? parle-t-il bas? dit-il des choses déplacées, ou y a-t-il quelque chose d'insolite dans ses discours? quelle est la couleur du visage, des yeux et de la peau en général? quel est le degré d'expression et de vivacité de la face et des yeux? comment sont la langue, la respiration, l'odorat, l'ouïe? les pupilles sont-elles dilatées ou resserrées? avec quelle promptitude et jusqu'à quel degré se meuvent-elles au jour et dans l'obscurité? quel est l'état du pouls? quel est celui du bas-ventre? la peau est-elle humide ou chaude, froide ou sèche, sur telle ou telle partie du corps ou partout? le malade est-il couché la tête renversée en arrière, avec la bouche à demi ou entièrement ouverte, avec les bras croisés par dessus la tête? est-il sur le dos ou dans toute autre position? a-t-il plus ou moins de peine à se mettre sur son séant? En un mot, le médecin tient compte de tout ce qu'il a pu remarquer qui mérite d'être noté.

fondamentale de la forme originaire de la maladie. Ce sont donc eux que le médecin doit noter de préférence. Quand l'affection est chronique et que le malade a déjà fait usage de remèdes, on peut le laisser quelques jours sans lui en donner aucun, ou du moins sans lui administrer autre chose que des substances non médicinales, et l'on diffère d'autant l'examen rigoureux, parce que c'est le moyen d'avoir les symptômes permanens dans toute leur pureté, et de pouvoir se faire une image fidèle de la maladie.

§ LXXXV.

Mais lorsqu'il s'agit d'une maladie aiguë, présentant assez de danger pour ne permettre aucun délai, et que le médecin ne peut rien apprendre à l'égard des symptômes qui ont précédé l'usage des remèdes, alors il se contente d'en observer l'ensemble tel que ces derniers l'ont modifié, afin de saisir au moins l'état présent de la maladie, c'est-à-dire de pouvoir embrasser dans une seule et même image l'affection primitive et l'affection médicinale conjointe qui, rendue ordinairement plus grave et plus dangereuse que l'autre par des moyens la plupart du temps contraires à ceux qu'on aurait dû administrer, réclame souvent des secours très-prompts, et l'application rapide du remède homœopathique approprié, pour que le malade

ne périsse pas du traitement irrationnel qu'il a subi.

§ LXXXVI.

Si la maladie aiguë a été occasionée naguère, ou si la maladie chronique l'a été il y a plus ou moins long-temps, par un événement remarquable, et que le malade ou ses parens interrogés en secret ne dévoilent pas cette cause, il faudra que le médecin use d'adresse et de prudence pour arriver à la connaître (1).

§ LXXXVII.

Lorsqu'on s'enquiert de l'état d'une maladie chronique, il est nécessaire de bien peser les circonstances particulières dans lesquelles le malade

(1) Si les causes de la maladie ont quelque chose d'humiliant, en sorte que le malade ou ceux qui l'entourent hésitent à les avouer, ou du moins à les déclarer spontanément, le médecin doit chercher à les découvrir par des questions faites avec ménagement ou par des informations prises en secret. Dans le nombre de ces causes se rangent les tentatives de suicide, l'abus des plaisirs de l'amour, les débauches contre nature, les excès de table ou de vin, l'abus d'alimens nuisibles, l'infection vénérienne ou la gale, un amour malheureux, la jalousie, des contrariétés domestiques, le dépit, le chagrin causé par un malheur dont la famille a été frappée, les mauvais traitemens, l'impossibilité de la vengeance, une frayeur superstitieuse, la faim, une difformité aux parties génitales, une hernie, un prolapsus, etc.

a pu se trouver sous le rapport de ses occupations ordinaires, de son genre de vie habituel, de sa situation domestique. On examine s'il n'y a rien, dans ces circonstances, qui ait pu faire naître ou qui entretienne la maladie, afin de contribuer à la guérison en écartant celles qui seraient reconnues suspectes (1).

§ LXXXVIII.

L'examen des symptômes énumérés précédemment et de tous les autres signes de maladie doit donc, dans les affections chroniques, être aussi rigoureux que possible, et descendre même à des minuties. En effet, c'est dans ces maladies qu'ils sont le plus prononcés, qu'ils ressem-

---

(1) Dans les maladies chroniques de la femme, il faut surtout avoir égard à la grossesse, à la stérilité, aux désirs érotiques, aux couches, aux avortemens, aux allaitemens et à l'état de l'écoulement menstruel. Pour ce qui est de ce dernier, on n'oubliera jamais de demander s'il revient à des époques trop rapprochées ou trop éloignées, combien de temps il dure, si le sang coule continuellement ou seulement par intervalles; si l'écoulement est copieux, s'il est foncé en couleur, si la leucorrhée se manifeste avant qu'il paraisse ou après qu'il a cessé; quel est l'état du corps et de l'âme avant, pendant et après les règles; si la femme est atteinte de la leucorrhée; de quelle nature sont les flueurs blanches, quelle en est l'abondance, enfin dans quelles circonstances et à quelle occasion elles ont paru.

blent le moins à ceux des affections aiguës, et qu'ils demandent à être étudiés avec le plus de soin si l'on veut que le traitement réussisse. D'un autre côté, les malades ont tellement pris l'habitude de leurs longues souffrances, qu'ils font peu ou point d'attention à de petits symptômes, souvent très-caractéristiques et même décisifs par rapport au choix du remède, les regardant pour ainsi dire comme liés d'une manière nécessaire à leur état physique, comme faisant partie de la santé dont ils ont oublié le véritable sentiment depuis quinze ou vingt années qu'ils souffrent, et à l'égard desquels il ne leur vient même pas dans la pensée que la moindre connexion puisse exister entre eux et l'affection principale.

§ LXXXIX.

D'ailleurs, les malades eux-mêmes sont d'humeur tellement différente, que quelques-uns, notamment les hypocondriaques et autres personnes sensibles et impatientes, peignent leurs souffrances sous des couleurs très-vives, et se servent d'expressions exagérées pour engager le médecin à les secourir promptement (1).

---

(1) L'hypocondriaque même le plus impatient n'imagine jamais d'accidens et d'incommodités dont il ne ressent rien,

§ XC.

D'autres, au contraire, soit par paresse, soit par une prudence mal entendue, soit enfin par une sorte de douceur ou de résignation, gardent le silence sur quantité de maux, ne les indiquent qu'en termes obscurs, ou les signalent comme ayant peu d'importance.

§ XCI.

S'il est donc vrai qu'on doive s'en rapporter surtout à ce que le malade lui-même dit de ses maux et de ses sensations, et préférer les expressions qui lui servent à les rendre, parce que ses paroles s'altèrent presque toujours en passant par la bouche des personnes qui l'entourent, il ne l'est pas moins que, dans toutes les maladies, mais plus spécialement dans celles qui ont un

---

comme on peut s'en assurer en comparant les plaintes qu'il exhale à des époques différentes pendant que le médecin ne lui donne rien, ou du moins rien de médicinal; on doit seulement retrancher quelque chose de ses exagérations, ou mettre au moins l'énergie des expressions dont il se sert sur le compte de son excessive sensibilité. Sous ce rapport, l'exagération même du tableau qu'il fait de ses souffrances devient un symptôme important dans la série de ceux dont se compose l'image de la maladie. Le cas est tout-à-fait différent chez les maniaques et chez ceux qui feignent une maladie par malice ou autrement.

caractère chronique, le médecin a besoin de posséder à un haut degré la circonspection, le tact, la connaissance du cœur humain, la prudence et la patience, pour arriver à se former une image vraie et complète de la maladie et de tous ses détails.

§ XCII.

En général, la recherche des maladies aiguës et de celles qui se sont déclarées depuis peu, présente plus de facilité, parce que le malade et ceux qui l'entourent ont l'esprit frappé de la différence entre l'état de choses actuel et la santé détruite depuis si peu de temps, dont la mémoire conserve l'image encore fraîche. Le médecin doit également tout savoir ici; mais il a moins besoin d'aller au-devant des renseignemens, qui, pour la plupart, lui arrivent d'eux-mêmes.

§ XCIII.

Quant à ce qui concerne la recherche de l'ensemble des symptômes des maladies épidémiques et sporadiques, il est fort indifférent que quelque chose de semblable ait déjà existé ou non dans le monde sous tel ou tel nom. La nouveauté ou le caractère de spécialité d'une affection de ce genre n'apporte aucune différence, ni dans la manière de l'étudier, ni dans celle de la traiter. En effet, on doit toujours regarder l'image pure de

chaque maladie qui domine actuellement comme une chose nouvelle et inconnue, et l'étudier à fond, en elle-même, si l'on veut être véritablement médecin, c'est-à-dire, ne jamais mettre l'hypothèse à la place de l'observation, et ne jamais regarder un cas donné de maladie comme connu, soit en totalité, soit même seulement en partie, sans l'avoir auparavant approfondi avec soin dans toutes ses manifestations. Cette sage conduite est d'autant plus nécessaire ici, que toute épidémie régnante est, sous beaucoup de rapports, un phénomène d'espèce particulière, qui, lorsqu'on l'examine avec attention, se trouve différer beaucoup des autres épidémies anciennes auxquelles on avait à tort imposé le même nom. Il faut cependant excepter les épidémies qui proviennent d'un miasme toujours semblable à lui-même, comme la variole, la rougeole, etc.

§ XCIV.

Il peut arriver que le médecin qui traite pour la première fois un homme atteint de maladie épidémique ne trouve pas sur-le-champ l'image parfaite de l'affection, attendu qu'on n'arrive à bien connaître la totalité des symptômes et signes de ces maladies collectives qu'après en avoir observé plusieurs cas. Cependant, un médecin exercé pourra souvent, dès le premier ou le second malade, s'approcher tellement du véritable état des

choses, qu'il en conçoive une image caractéristique, et qu'il ait même déjà les moyens de déterminer le remède homœopathique auquel on doit recourir pour combattre l'épidémie.

§ XCV.

Si l'on a soin de mettre par écrit les symptômes observés dans plusieurs cas de cette espèce, l'image qu'on a tracée de la maladie va toujours en se perfectionnant. Elle ne devient ni plus étendue, ni plus verbeuse, mais plus graphique, plus caractéristique, et elle embrasse davantage les particularités de la maladie collective. D'un côté, les symptômes généraux (par exemple: défaut d'appétit, perte de sommeil, etc.) acquièrent un plus haut degré de précision; de l'autre, les symptômes saillans, spéciaux, rares dans l'épidémie même, et propres d'ailleurs à un petit nombre d'affections seulement, se dessinent et forment le caractère de la maladie (1). Les personnes atteintes de l'épidémie ont toutes, il est vrai, une maladie provenant de la même source et par conséquent égale; mais l'étendue tout entière d'une affection

(1) C'est alors que l'étude des cas subséquens montrera au médecin qui a déjà trouvé, avec le secours des premiers, un remède approximativement homœopathique, si le choix qu'il avait fait était bon, ou lui indiquera, soit un remède plus convenable que celui-là, soit même le plus convenable de tous.

de ce genre et la totalité de ses symptômes, dont la connaissance est nécessaire pour se former une image complète de l'état morbide, et choisir d'après cela le remède homœopathique le plus en harmonie avec cet ensemble d'accidens, ne peuvent être observées chez un seul malade; il faut, pour arriver jusqu'à elles, les tirer par abstraction du tableau des souffrances de plusieurs malades doués d'une constitution différente.

§ XCVI.

Cette méthode indispensable à suivre dans les maladies épidémiques, qui sont aiguës pour la plupart, j'ai dû l'appliquer aussi aux maladies chroniques produites par un miasme qui demeure toujours semblable à lui-même quant au fond, et particulièrement à la gale, d'une manière plus rigoureuse qu'on ne l'avait fait encore jusqu'à présent. Ces affections demandaient en effet qu'on recherchât l'ensemble de leurs symptômes, puisque chacun des hommes qu'elles frappent n'en présente non plus qu'une partie, et qu'il faut chercher le reste chez d'autres sujets, de sorte que, sans avoir observé un très-grand nombre de personnes atteintes d'une des affections chroniques appartenant à cette catégorie, il ne serait pas possible de s'élever à la connaissance de la totalité des symptômes qui les caractérisent, et par suite à la détermination du remède homœopathique qui

convient à toutes leurs nuances, à toutes leurs formes.

§ XCVII.

La totalité des symptômes qui caractérisent principalement le cas présent, ou, en d'autres termes, l'image de la maladie, étant une fois mise par écrit, le plus difficile est fait. Le médecin doit ensuite avoir toujours sous les yeux cette image, qui sert de base au traitement, surtout dans les maladies chroniques. Il peut la considérer dans toutes ses parties, et en faire ressortir les signes caractéristiques, afin d'opposer à ces symptômes, c'est-à-dire, à la maladie elle-même, un remède exactement homœopathique, dont le choix a été déterminé par la nature des accidens morbides qu'il fait naître dans son action pure. Or, si pendant le cours du traitement on s'informe des effets du remède et des changemens survenus dans l'état du malade, on n'a besoin que d'effacer du groupe primitif des symptômes ceux qui ont disparu en totalité, noter ceux dont il reste encore quelque chose, et ajouter les nouvelles incommodités qui ont pu survenir.

§ XCVIII.

Le second point de l'office du médecin est de rechercher les instrumens destinés à la guérison des maladies naturelles, d'étudier la puissance

morbifique des médicamens, afin, quand il s'agit de guérir, de pouvoir en trouver un dans le nombre dont la série des symptômes constitue une maladie factice la plus semblable possible à l'ensemble des principaux symptômes de la maladie naturelle qu'on a en vue de faire disparaître.

§ XCIX.

On a besoin de connaître dans tout son entier la puissance en vertu de laquelle chaque médicament excite une maladie. En d'autres termes, il faut que les symptômes morbides et les altérations de la santé qui sont susceptibles de survenir par l'action de chacun d'eux sur l'économie, aient été, autant que possible, tous observés avant qu'on puisse espérer d'être en état de trouver et choisir parmi eux des remèdes homœopathiques convenables contre la plupart des maladies naturelles.

§ C.

Si, pour arriver à ce but, on ne donnait des médicamens qu'à des personnes malades, même en les prescrivant simples et un à un, on ne verrait que peu de chose ou rien de leurs effets purs, parce que les symptômes de la maladie naturelle déjà existante se mêlant avec ceux que les agens médicinaux sont capables de produire, il est fort rare que l'on puisse apercevoir ces derniers d'une manière bien claire.

§ CI.

Il n'y a donc pas de moyen plus sûr et plus naturel, pour trouver infailliblement les effets propres des médicamens sur la santé de l'homme, que de les essayer séparément les uns des autres, et à des doses modérées, sur des personnes saines, et de noter quels changemens résultent de là dans l'état du physique et du moral, c'est-à-dire quels élémens de maladie ces substances sont capables de produire (1); car, ainsi qu'on l'a vu plus haut (§ 19—22), toute la vertu curative des médicamens est fondée uniquement sur le pouvoir qu'ils ont de

---

(1) Aucun médecin, à ma connaissance, autre que le grand Haller, n'a, dans le cours de trente-cinq siècles, soupçonné cette méthode si naturelle, si absolument nécessaire, et si uniquement vraie, d'observer les effets purs et propres de chaque médicament, pour conclure de là quelles maladies il serait capable de guérir. Haller seul, avant moi, a compris la nécessité de suivre cette marche (v. la préface de sa *Pharmacopœa Helvet.* Bâle, 1771, *p.* 12). *Nempè primum in corpore sano medela tentanda est, sine peregrina ulla miscela; odoreque et sapore ejus exploratis, exigua illius dosis ingerenda et ad omnes, quæ indè contingunt, affectiones, quis pulsus, quis calor, quæ respiratio, quænam excretiones, attendendum. Indè ad ductum phænomenorum, in sano obviorum, transeas ad experimenta in corporo ægroto*, etc. Mais nul médecin n'a profité de ce précieux avis; personne même n'y a fait attention.

modifier l'état de santé, et ressort de l'observation des effets résultant de l'exercice de cette faculté.

§ CII.

Je suis le premier qui ait suivi cette route avec une persévérance qui ne pouvait naître et se soutenir que par l'intime conviction de cette grande vérité, si précieuse pour le genre humain, que l'administration homœopathique des médicamens est la seule méthode certaine de guérir les maladies (1).

§ CIII.

En parcourant ce que les auteurs ont écrit sur les effets morbides dus à des substances médicinales qui, par négligence, malice, intention criminelle ou autrement, étaient parvenues en grande quantité dans l'estomac de personnes saines, je vis que ces faits coïncidaient avec les observations que j'avais recueillies sur moi-même et sur d'autres, à l'occasion de mes expériences relativement à l'action des mêmes

(1) J'ai déposé les premiers fruits de mes travaux, tels qu'ils pouvaient être alors, dans un ouvrage intitulé *Fragmenta de viribus medicamentorum positivis, sive in sano corp. hum. observatis*, P. I. II. Leipzick, 1805. *in*-8°. D'autres plus mûrs l'ont été dans les deux éditions de ma Pharmacopée (*Reine Arzneymittellehre*. 6 vol. in-8°.), et dans les second et troisième volumes de mon Traité des maladies chroniques (*Die chronische Krankheiten*. Dresde, 1828, in-8°).

substances sur l'homme en santé. Ils sont rapportés comme cas d'empoisonnement et comme preuves des effets pernicieux inhérens à l'usage de ces agens énergiques. La plupart de ceux qui les racontent ont eu pour but de signaler un danger. Quelques-uns aussi les énoncent pour faire parade de l'habileté qu'ils ont déployée, en trouvant des moyens de ramener peu à peu à la santé des hommes qui l'avaient perdue d'une manière si violente. Plusieurs enfin, pour décharger leur conscience de la mort des malades, allèguent la malignité de ces substances, qu'ils nomment alors poisons. Nul d'entre eux n'a soupçonné que les symptômes dans lesquels ils voulaient voir seulement des preuves de la vénénosité des corps capables de les produire, étaient des indices certains, dévoilant l'existence dans ces mêmes corps de la faculté d'anéantir, à titre de remède, les symptômes semblables des maladies naturelles. Aucun n'a pensé que les maux qu'ils excitent sont des annonces pures de leurs effets homœopathiques salutaires. Aucun n'a compris que l'observation des changemens auxquels les médicamens donnent lieu chez les personnes bien portantes, était l'unique moyen de reconnaître les vertus médicinales ou curatives dont ces derniers sont doués, parce qu'on ne peut arriver à ce résultat, ni par des raisonnemens *à priori*, ni par l'odeur, la saveur ou l'aspect des substances médicinales, ni par l'analyse chimique, ni par l'administration

aux malades de recettes dans lesquelles ils sont associés à un plus ou moins grand nombre d'autres drogues. Aucun enfin n'a pressenti que ces relations de maladies médicinales fourniraient un jour les élémens d'une véritable et pure matière médicale, science qui, depuis son origine jusqu'à ce jour, n'a consisté qu'en un amas de fausses conjectures et de fictions, ou qui, en d'autres termes, n'a point encore eu d'existence réelle (1).

§ CIV.

La conformité de mes observations sur les effets purs des médicamens avec ces anciennes remarques qui avaient été faites dans des vues bien différentes, et même celle de ces dernières avec d'autres du même genre qu'on trouve éparses dans les écrits de divers auteurs, nous donnent aisément la conviction que les substances médicinales, en faisant naître un état morbide chez l'homme qui se porte bien, suivent des lois naturelles positives et éternelles, et sont, en vertu de ces lois, capables de produire, chacune à raison de son individualité, certains symptômes morbides qui ne manquent jamais d'avoir lieu.

---

(1) Voyez dans l'Appendice, le Mémoire sur les sources de la matière médicale ordinaire.

§ CV.

Dans les descriptions que les anciens auteurs nous ont laissées des suites souvent funestes qu'entraîne l'administration des médicamens à hautes doses, on remarque aussi des symptômes qui ne se sont pas montrés au début de ces tristes événemens, mais seulement vers la fin, et qui sont de nature tout-à-fait opposée à ceux de la période commençante. Ces symptômes, contraires à l'effet primitif (§ 59) ou à l'action proprement dite des médicamens sur le corps, sont dus à la réaction de la force vitale de l'organisme. Ils constituent l'effet secondaire et consécutif (§ 58 — 63), dont rarement on observe des traces lorsqu'on emploie des doses modérées à titre d'essai, et dont on ne voit jamais aucun vestige quand les doses sont faibles, parce que, dans les cures homœopathiques, l'organisme vivant ne réagit pas au-delà de ce qui est rigoureusement nécessaire pour ramener la maladie à l'état naturel de santé (§ 63).

§ CVI.

Les substances narcotiques sont les seules qui fassent exception à cet égard. Comme, dans leur effet primitif, elles éteignent tant la sensibilité et la sensation que l'irritabilité, il arrive assez souvent, lorsqu'on les essaie sur des personnes bien portantes, même à doses modérées, que leur effet

consiste en une excitation de la sensibilité et un accroissement de l'irritabilité.

§ CVII.

Mais, excepté les narcotiques, tous les médicamens qu'on essaie à des doses modérées sur des sujets bien portans, ne laissent apercevoir que leurs effets primitifs, c'est-à-dire les symptômes indiquant qu'ils modifient le rhythme habituel de la santé, et qu'ils provoquent un état morbide destiné à durer plus ou moins long-temps.

§ CVIII.

Parmi les effets primitifs de quelques médicamens, il s'en trouve plusieurs qui sont opposés en partie, ou du moins sous certains rapports accessoires, à d'autres symptômes apparus les uns avant et les autres après. Cette circonstance suffit cependant pour les faire considérer comme des effets consécutifs proprement dits, ou comme un simple résultat de le réaction de l'organisme. Ils marquent seulement le passage de l'un à l'autre des divers paroxysmes de l'action primitive. On les appelle effets *alternatifs*.

§ CIX.

Quelques symptômes sont provoqués par les médicamens plus souvent que d'autres, c'est-à-dire chez beaucoup de sujets : certains le sont plus

rarement, ou chez un petit nombre d'hommes, et quelques-uns ne le sont que chez peu d'individus.

§ CX.

C'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent les idiosyncrasies. On entend par là des constitutions particulières qui, bien que saines d'ailleurs, ont de la tendance à se laisser mettre dans un état plus ou moins prononcé de maladie par certaines choses qui semblent ne faire aucune impression sur beaucoup d'autres personnes et ne point produire de changemens en elles (1). Mais ce défaut d'action sur telle ou telle personne n'est qu'apparent. En effet, comme la production de tout changement morbide quelconque suppose dans la substance médicinale la faculté d'agir, et chez le sujet celle d'être affecté par elle, les altérations manifestes de la santé qui ont lieu dans les idiosyncrasies, ne peuvent point être mises uniquement sur le compte de la constitution particulière du sujet. On est obligé de les rapporter en même temps aux choses qui les ont fait naître, et dans lesquelles doit résider la faculté d'exercer la même

(1) L'odeur de la rose fait tomber certaines personnes en défaillance : d'autres sont atteintes de maladies, quelquefois dangereuses, après avoir mangé des moules, des écrevisses ou du frai de barbeau, après avoir touché les feuilles de certains sumacs, etc.

influence sur tous les hommes, avec cette différence seulement que, parmi les sujets jouissant d'une bonne santé, il ne s'en trouve qu'un petit nombre ayant de la tendance à se laisser mettre par elles dans un état aussi évidemment morbide. Ce qui prouve que ces puissances font réellement impression sur tous les hommes, c'est qu'elles guérissent homœopathiquement chez tous les malades les mêmes symptômes morbides que ceux dont elles-mêmes paraissent ne provoquer la manifestation que chez les personnes sujettes aux idiosyncraries (1).

§ CXI.

Chaque médicament produit des effets particuliers dans le corps de l'homme, et nulle autre substance médicinale ne peut en faire naître qui soient exactement semblables (2).

---

(1) C'est ainsi que la princesse Eudoxie fit revenir à elle, avec de l'eau de rose (ῥοδόσταγμα), une personne qui avait perdu connaissance (v. *Hist. byzant. script.*), et que Horst (*Opp.* III, *p.* 59) a vu le vinaigre rosat être d'un grand secours dans la syncope.

(2) Cette vérité avait été reconnue par Haller, qui dit (préface de son *Hist. stirp. Helv.*) : *Latet immensa virium diversitas in iis ipsis plantis, quarum facies externas dudùm novimus, animas quasi et quodcunque cœlestius habent, nondùm perspeximus.*

§ CXII.

De même que chaque espèce de plante diffère de toutes les autres dans ses formes extérieures, son mode propre de végéter et de croître, sa saveur et son odeur, de même que chaque minéral et chaque sel diffère des autres par rapport à ses qualités extérieures et à ses propriétés chimiques, circonstance qui aurait déjà dû suffire seule pour éviter toute confusion, de même aussi toutes ces substances diffèrent entre elles à l'égard de leurs effets morbifiques et par conséquent de leurs effets curatifs (1). Chaque substance exerce sur la santé de l'homme une influence particulière et dé-

(1) Celui qui sait que l'action de chaque substance sur l'homme diffère de celle de toutes les autres, et qui apprécie l'importance de cette vérité, n'a pas de peine non plus à comprendre qu'il ne peut pas y avoir, médicalement parlant, de succédanés, c'est-à-dire de médicamens équivalens, et capables de se remplacer mutuellement. Il n'y a que celui à qui les effets purs et positifs des substances médicinales sont inconnus, qui puisse être assez insensé pour chercher à nous faire croire qu'un remède peut en remplacer un autre, et produire le même effet salutaire dans un cas donné de maladie. C'est ainsi que des enfans, dans leur simplicité, confondent les choses les plus essentiellement différentes, parce qu'ils les connaissent à peine d'après leur extérieur, et qu'ils n'ont aucune idée de leurs propriétés intimes, de leur véritable valeur intrinsèque.

terminée, qui ne permet pas qu'on la confonde avec aucune autre (1).

(1) Si c'est là l'exacte vérité, comme ce l'est effectivement, un médecin jaloux de passer pour un homme raisonnable et de mettre sa conscience en repos, ne peut désormais prescrire d'autres médicamens que ceux dont il connaît exactement et parfaitement la véritable valeur, c'est-à-dire dont il a étudié l'action sur des hommes bien portans, avec assez de soin pour être persuadé que tel d'entre eux est celui de tous qui peut produire l'état morbide le plus semblable à la maladie naturelle qu'il s'agit de guérir; car, ainsi qu'on l'a vu plus haut, ni l'homme ni la nature ne procurent jamais de guérison complète, prompte et durable, autrement qu'avec le secours d'un moyen homœopathique. Nul médecin ne peut donc éviter à l'avenir de se livrer à des recherches de ce genre, sans lesquelles il ne saurait acquérir, à l'égard des médicamens, les connaissances qui sont indispensables à l'exercice de son art, et qui ont été négligées jusqu'à présent. La postérité aura peine à croire que jusqu'ici les praticiens se soient tous, et toujours, contentés de donner aveuglément dans les maladies des remèdes dont ils ignoraient la véritable valeur, dont ils n'avaient jamais étudié les effets purs et dynamiques sur l'homme en santé, qu'ils aient eu l'habitude d'associer ensemble plusieurs de ces substances inconnues, dont l'action est si diversifiée, et qu'ils aient ensuite abandonné au hasard le soin de régler tout ce qui pouvait résulter de là pour le malade. C'est ainsi qu'un insensé qui parvient à entrer dans l'atelier d'un artiste, saisit à pleines mains tous les outils qui se trouvent à sa portée, et veut achever un ouvrage qu'il voit ébauché. Qui peut douter qu'il le gâtera par sa ridicule manière de travailler, que peut-être même il le mutilera irréparablement!

§ CXIII.

Il faut donc bien distinguer les médicamens les uns des autres, puisque c'est d'eux que dépendent la vie et la mort, la maladie et la santé des hommes. Pour cela, il est nécessaire de faire avec soin des expériences pures, ayant pour objet de dévoiler les facultés qui leur appartiennent et les véritables effets qu'ils produisent chez les personnes bien portantes. En procédant ainsi, on apprend à les bien connaître, et à éviter les méprises dans leur application au traitement des maladies, car il n'y a qu'un bon choix du remède à employer qui puisse rendre au malade, d'une manière prompte et durable, le plus grand des biens de la terre, la santé du corps et de l'âme.

§ CXIV.

Quand on étudie les effets des médicamens sur l'homme bien portant, on ne doit pas perdre de vue qu'il suffit déjà d'administrer les substances dites héroïques à des doses peu élevées, pour qu'elles produisent des modifications dans la santé même des personnes robustes. Les médicamens d'une nature plus douce doivent être donnés à des doses plus élevées, quand on veut aussi éprouver leur action. Enfin, lorsqu'il s'agit de connaître celle des substances les plus faibles, on ne peut choisir, pour sujets d'expérience, que des person-

nes exemptes de maladie, il est vrai, mais douées cependant d'une constitution délicate, irritable et sensible.

§ CXV.

On n'emploiera, dans les circonstances de ce genre, d'où dépendent la certitude de l'art de guérir et le salut de toutes les générations à venir, que des médicamens qu'on connaît bien, et à l'égard desquels on a la conviction qu'ils sont purs, qu'ils n'ont point été falsifiés, qu'ils possèdent toute leur énergie.

§ CXVI.

Chacun de ces médicamens doit être pris sous une forme simple et exempte de tout artifice. Pour ce qui est des plantes indigènes, on en exprime le suc, que l'on mêle avec un peu d'alcool, afin d'empêcher qu'il ne se corrompe. A l'égard des végétaux étrangers, on les pulvérise, ou bien on en prépare une teinture alcoolique qu'on mêle avec une certaine quantité d'eau avant de la faire prendre. Les sels et les gommes, enfin, ne doivent être dissous dans l'eau qu'au moment même où l'on va en faire usage. Si l'on ne peut se procurer la plante qu'à l'état sec, et que de sa nature elle ait des vertus peu énergiques, on l'essaie sous la forme d'infusion, c'est-à-dire qu'après l'avoir hachée menue, on verse dessus de l'eau bouillante, dans laquelle on la laisse plongée pendant quelque temps;

l'infusion doit être bue immédiatement après sa préparation, et tandis qu'elle est encore chaude, car tous les sucs de plantes et toutes les infusions végétales auxquels on n'ajoute point d'alcool, passent rapidement à la fermentation, à la corruption, et perdent ainsi leur vertu médicinale.

§ CXVII.

Chaque substance médicinale qu'on soumet à des essais de ce genre doit être employée tout-à-fait seule et parfaitement pure. On se garde bien d'y joindre aucune substance hétérogène, ni de prendre aucun autre médicament, soit le jour même, soit moins encore les jours suivans, tant qu'on veut observer les effets qu'elle est capable de produire. Comme on ajoute beaucoup d'eau aux teintures avant de les prendre, le peu d'alcool très-étendu qu'elles contiennent ne saurait être considéré comme cause accessoire d'irritation.

§ CXVIII.

Il faut que le régime soit très-modéré pendant toute la durée de l'expérience. On s'abstient autant que possible des épices, et l'on se contente d'alimens simples, qui ne soient que nourrissans, en évitant avec soin les légumes verts (1), les racines,

(1) On peut permettre les petits pois, les haricots verts et

les salades et les soupes aux herbages, nourritures qui toutes, malgré les préparations qu'elles ont subies, retiennent toujours quelque peu d'énergie médicinale qui trouble l'effet du médicament. La boisson restera la même que celle dont on fait journellement usage; elle sera seulement aussi peu stimulante que possible.

§ CXIX.

Celui qui tente l'expérience doit éviter, pendant tout le temps qu'elle dure, de se livrer à des travaux fatigans de corps et d'esprit, à des débauches, à des passions désordonnées. Il faut que nulle affaire pressante ne l'empêche de recueillir les observations nécessaires, que de lui-même il porte une attention scrupuleuse à tout ce qui survient dans son intérieur, sans que rien l'en détourne, et enfin qu'il unisse à la santé du corps le degré d'intelligence nécessaire pour pouvoir désigner et décrire clairement les sensations qu'il éprouve.

§ CXX.

La personne réunissant les qualités qui viennent d'être énumérées prend le matin à jeun le médicament qu'elle doit essayer. La dose est celle que les

même les carottes, comme étant les légumes verts qui ont le moins de propriétés médicinales.

praticiens ont coutume de prescrire dans leurs formules. Ce qu'il y a de mieux, c'est de faire dissoudre la substance, et d'en mêler la dissolution avec environ dix parties d'eau qui ne soit pas tout-à-fait froide.

§. CXXI.

Si au bout de deux heures (1) cette dose n'a produit aucun changement dans l'état de l'expérimentateur, ou n'en a fait naître qu'un très-insignifiant, la personne (homme ou femme, car les expériences doivent avoir lieu également sur les deux sexes) en prend une plus forte, et suivant les circonstances une double, qu'elle mêle également bien avec dix parties d'eau froide, en ayant soin d'agiter le mélange.

§. CXXII.

Lorsque la première dose semble opérer avec force dans les commencemens, mais qu'au bout de quelques heures elle perd de son activité, on ne

(1) Depuis il m'a paru préférable, quand la dose du jour précédent n'avait pas déjà excité beaucoup de symptômes, de se borner à faire prendre chaque matin, à jeun, une dose plus forte de médicament; et, dans ces derniers temps, j'ai jugé plus à propos de ne donner que des doses très-faibles, mais extrêmement étendues, parce que c'est sous cette forme que les vertus des agens médicinaux sont le plus développées.

doit prendre la seconde, plus forte, que le lendemain matin, également à jeun. Si cette dernière ne répondait point non plus à l'attente, on en prendrait le surlendemain matin une nouvelle plus forte encore, qui pourrait être au besoin quadruple de la première, et qui certainement alors produirait son effet.

§ CXXIII.

Un médicament n'affecte pas tout le monde de la même manière, et il règne à cet égard une diversité des plus grandes. On voit quelquefois une personne qui paraît délicate n'être presque point affectée par un médicament qu'on sait être très-énergique, et qui lui avait été donné à dose modérée, tandis qu'elle l'est assez fortement par d'autres substances bien plus faibles. De même il y a des hommes très-robustes qui éprouvent des symptômes morbides considérables de la part d'agens médicinaux doux en apparence, et qui au contraire ressentent peu les effets d'autres médicamens plus forts. Or, comme on ne sait jamais d'avance lequel de ces deux cas aura lieu, il est à propos que chacun débute par une petite dose, et qu'il l'augmente ensuite progressivement, si la chose est jugée nécessaire, soit le même jour, au bout de quelques heures, soit de jour en jour, en ayant soin de la doubler à peu près chaque fois.

§ CXXIV.

Si dans le principe et dès la première fois on a donné une dose assez forte, il résulte de là un avantage, c'est que la personne qui se soumet à l'expérience apprend quelle est la succession des symptômes, et peut noter avec exactitude l'instant de leur apparition, chose importante pour la connaissance du caractère des médicamens, parce que l'ordre des effets primitifs et celui des effets alternatifs se montrent ainsi de la manière la moins équivoque. Souvent aussi une très-faible dose suffit, quand le sujet mis en expérience est doué d'une grande sensibilité, et qu'il porte une attention suffisante à son état. On n'apprend à connaître la durée de l'action d'un médicament qu'en comparant ensemble les résultats de plusieurs expériences.

§ CXXV.

Quand on est obligé, pour apprendre quelque chose, de donner pendant plusieurs jours de suite des doses progressivement croissantes du même médicament à la même personne, on apprend par là à connaître les divers états morbides que cette substance peut produire en général; mais on n'acquiert aucun renseignement sur leur succession, et la dose suivante guérit souvent l'un ou l'autre des symptômes provoqués par la précédente, ou produit à sa place un état opposé. Des symptômes de

cette nature doivent être notés entre deux parenthèses, comme étant équivoques, jusqu'à ce que de nouvelles expériences plus pures aient décidé si l'on doit voir en eux une réaction de l'organisme ou des effets alternatifs du médicament.

§ CXXVI.

Mais lorsqu'on se propose uniquement la recherche des symptômes qu'une substance médicinale, faible surtout, peut produire de son chef, sans avoir égard à la succession de ces symptômes et à la durée de l'action du médicament, il est préférable de continuer l'expérience pendant plusieurs jours de suite, en augmentant la dose soit seulement tous les jours, soit même plusieurs fois par jour. Car alors l'effet du médicament encore inconnu, même le plus doux, se manifestera, surtout si on le fait essayer par une personne sensible.

§ CXXVII.

Lorsque la personne qui se soumet à l'expérience éprouve telle ou telle incommodité de la part du médicament, il est utile, nécessaire même, pour la détermination exacte du symptôme, qu'elle prenne successivement diverses positions et observe les changemens qui s'en suivent. Ainsi elle examinera si par les mouvemens imprimés à la partie souffrante, par la marche dans la chambre ou en plein air, par la situation droite, assise ou couchée, le

symptôme augmente, diminue ou se dissipe, et s'il revient ou non quand on a repris la première position, s'il change quand on boit ou mange, quand on parle, tousse ou éternue, quand on accomplit une autre fonction quelconque du corps. Elle doit chercher également à quelle heure du jour ou de la nuit il se montre de préférence. Toutes ces particularités apprennent ce qu'il y a de propre et de caractéristique dans chaque symptôme.

§ CXXVIII.

Toutes les puissances extérieures, et principalement les médicamens, ont la propriété de produire des changemens dans l'état de santé de l'organisme vivant, qui varient pour chacune d'entre elles. Mais les symptômes propres à une substance médicamenteuse quelconque ne se montrent pas tous chez la même personne, ni simultanément, ni dans la même expérience; on voit au contraire une même personne éprouver de préférence tantôt celui-ci et tantôt celui-là dans une seconde, une troisième expérience, de manière toutefois qu'à la quatrième, huitième, dixième, etc. personne, peut-être verra-t-on paraître quelques-uns ou plusieurs symptômes qui se sont montrés déjà chez la seconde, la sixième, la neuvième, etc. Les symptômes ne reparaissent pas non plus aux mêmes heures.

§ CXXIX.

Ce n'est que par des observations multipliées sur un grand nombre de sujets des deux sexes convenablement choisis et pris dans toutes les constitutions, qu'on parvient à connaître d'une manière à peu près complète l'ensemble de tous les élémens morbides qu'un médicament a le pouvoir de produire. On n'a la certitude d'être au courant des symptômes qu'un agent médicinal peut provoquer, c'est-à-dire des facultés qu'il possède pour modifier et altérer la santé de l'homme, que quand les personnes qui en font une seconde fois l'essai remarquent peu de nouveaux accidens auxquels il donne naissance, et observent presque toujours les mêmes symptômes seulement qui ont été aperçus par d'autres avant elles.

§ CXXX.

Quoique, comme il vient d'être dit, le médicament mis en expérience sur l'homme bien portant ne puisse manifester dans une seule personne toutes les altérations de santé qu'il est capable de produire, et ne les mette en évidence que chez une réunion de sujets différens les uns des autres à l'égard de la constitution physique et des dispositions morales, cependant il n'en est pas moins vrai qu'une loi éternelle et immuable de la nature a mis en lui la tendance à exciter ces symptômes chez tous les

hommes (§ 110). De là vient qu'il opère tous ses effets, même ceux qu'on le voit rarement produire chez les personnes en santé, quand on le donne à un malade atteint de maux semblables à ceux qui naissent de lui. Administré même alors aux doses les plus faibles, il provoque chez le malade, s'il a été choisi homœopathiquement, un état artificiel voisin de la maladie naturelle, qui guérira celle-ci d'une manière rapide et durable.

§ CXXXI.

Plus la dose du médicament qu'on veut essayer est modérée, sans cependant dépasser certaines bornes, plus aussi les effets primitifs, ceux qu'il importe surtout de connaître, seront saillans; on n'apercevra même guère qu'eux, et il n'y aura presque aucune trace de réaction. Nous supposons naturellement que la personne à laquelle l'expérience se trouve confiée, aime la vérité, qu'elle est modérée à tous égards, qu'elle a une sensibilité bien développée, et qu'elle s'observe avec toute l'attention dont elle est capable. Au contraire, si la dose est excessive, non seulement il se montrera plusieurs réactions parmi les symptômes, mais encore les effets primitifs se manifesteront d'une manière si précipitée, si violente et si confuse, qu'il sera impossible de faire aucune observation précise. Ajoutons encore le danger qui peut résulter de là pour l'expérimentateur, danger que ne saurait en-

visager avec indifférence celui qui respecte ses semblables et voit un frère jusque dans le dernier homme du peuple.

§ CXXXII.

En supposant que toutes les conditions assignées précédemment à une expérience pure pour qu'elle soit valable (§ 117-120), ont été remplies, les incommodités, les changemens et les altérations de la santé qui se montrent tant que dure l'action d'un médicament, dépendent de cette substance seule, et doivent être notés comme lui appartenant en propre, quand bien même la personne qui fait l'expérience aurait long-temps auparavant éprouvé spontanément des symptômes semblables. La réapparition de ces symptômes dans le cours de l'expérience prouve seulement qu'en vertu de sa constitution propre, cette personne a une disposition toute spéciale à les laisser se manifester en elle. Dans le cas présent ils sont des effets du médicament, car on ne peut admettre qu'ils soient venus d'eux-mêmes dans un moment où un puissant agent médicinal domine l'économie entière.

§ CXXXIII.

Quand le médecin n'a pas éprouvé le remède sur lui-même, et qu'on l'a fait essayer par une autre personne, il faut que celle-ci mette clairement par écrit les sensations, incommodités, accidens et

changemens qu'elle éprouve, à l'instant même où elle les ressent. Il faut aussi qu'elle indique le temps écoulé depuis qu'elle a pris le médicament jusqu'à la manifestation de chaque symptôme, et qu'elle fasse connaître la durée de celui-ci, s'il se prolonge beaucoup. Le médecin lit ce rapport en présence de celui qui a fait l'expérience, immédiatement après qu'elle est terminée; ou si elle dure plusieurs jours, il fait la lecture chaque jour, afin que l'expérimentateur, ayant la mémoire toute fraîche encore, puisse répondre aux questions qu'il sera dans le cas de lui adresser relativement à la nature précise de chaque symptôme, et le mette en état soit d'ajouter de nouveaux détails, soit d'opérer les rectifications et modifications nécessaires. (1)

§ CXXXIV.

Si la personne ne sait point écrire, il faudra que chaque jour le médecin l'interroge pour apprendre d'elle ce qu'elle a éprouvé. Mais cet examen doit se borner en grande partie à entendre la narration qu'elle lui fait d'elle-même. Il se gardera soigneu-

(1) Les expériences qu'on fait sur soi-même ont encore un avantage qu'il est impossible d'obtenir autrement. D'abord, elles procurent la conviction de cette grande vérité que la vertu curative des remèdes se fonde uniquement sur la faculté dont ils jouissent de produire des changemens dans l'état physique de l'homme. En second lieu, elles apprennent à com-

sement de chercher à rien deviner ou conjecturer : il questionnera le moins possible ; ou, s'il le fait, ce devra être avec la même prudence et la même réserve que j'ai recommandées plus haut

---

prendre ses propres sensations, ses pensées, son moral, source de toute véritable sagesse (γνῶθι σεαυτὸν), et font acquérir le talent de l'observation, dont un médecin ne peut se passer. Les observations faites sur autrui n'ont pas le même attrait que celles qu'on fait sur soi-même. Celui qui observe les autres doit toujours craindre que la personne qui a fait l'essai du médicament n'éprouve pas précisément ce qu'elle dit, ou n'exprime point d'une manière convenable ce qu'elle ressent. Il reste toujours dans le doute si on ne le trompe pas, du moins en partie. Cet obstacle à la connaissance de la vérité, qu'on ne peut jamais écarter entièrement lorsqu'on s'informe des symptômes morbides provoqués chez un autre par l'action des médicamens, n'existe point dans les essais qu'on fait sur soi-même. Celui qui se met ainsi en expérience sait au juste ce qu'il sent, et chaque nouvel essai qu'il tente est pour lui un motif d'étendre davantage ses recherches en les portant sur d'autres médicamens. Certain, comme il l'est, de ne point se tromper dans ses observations, il n'en devient que plus habile à observer, et son zèle redouble en même temps, parce qu'il lui apprend à connaître la véritable valeur des ressources de l'art, dont la pénurie est encore si grande. Qu'on ne croie pas d'ailleurs que les petites incommodités qu'il contracte en essayant des médicamens soient préjudiciables à sa santé. L'expérience prouve, au contraire, qu'elles ne font que rendre plus apte à repousser toutes les causes morbides naturelles ou artificielles, et endurcissent contre leur influence. La santé en devient plus solide et le corps plus robuste.

(§ 77-83) comme des précautions indispensables quand on prend les informations dont on a besoin pour se former l'image des maladies naturelles.

§ CXXXV.

Mais, de toutes les expériences pures relatives aux changemens que les médicamens simples produisent dans la santé de l'homme et aux symptômes morbides dont ils provoquent la manifestation chez les personnes bien portantes, les meilleurs seront toujours celles qu'un médecin doué d'une bonne santé, exempt de préjugés, et capable d'analyser ses sensations, fera sur lui-même avec les précautions qui viennent d'être prescrites. On n'est jamais plus certain d'une chose que lorsqu'on l'a éprouvée sur soi-même.

§ CXXXVI.

Quant à savoir comment s'y prendre, dans les maladies surtout chroniques, qui pour la plupart restent semblables à elles-mêmes, pour découvrir, parmi les symptômes de l'affection primitive, quelques-uns de ceux qui appartiennent au médicament simple appliqué à la guérison (1), c'est là un

(1) Les symptômes qui ne se sont fait remarquer que depuis peu de temps, ou qui n'ont même jamais été observés, qui sont par conséquent nouveaux, et qui appartiennent au remède.

objet de recherches transcendantes qu'il faut abandonner aux maîtres dans l'art d'observer.

§ CXXXVII.

Lorsqu'après avoir éprouvé de cette manière un grand nombre de médicamens simples sur l'homme bien portant, on aura noté soigneusement et fidèlement tous les symptômes qu'ils peuvent produire d'eux-mêmes, comme puissances morbifiques artificielles, alors seulement on aura une véritable matière médicale, c'est-à-dire un tableau des effets purs et infaillibles des substances médicinales simples. On possédera ainsi un code de la nature, dans lequel seront inscrits un nombre considérable de symptômes propres à chacun des agens qui auront été mis en expérience. Or ce sont ces symptômes qui contiennent les élémens des maladies artificielles avec le secours desquelles on doit guérir un jour telle ou telle maladie naturelle semblable. Ce sont eux qui nous offrent les seuls vrais instrumens homœopathiques, c'est-à-dire spécifiques, capables de procurer des guérisons certaines et durables.

§ CXXXVIII.

Tout ce qui est conjecture, assertion gratuite ou fiction, sera sévèrement exclus de cette matière médicale. On n'y trouvera que le langage pur de la nature, interrogée avec soin et bonne foi.

§ CXXXIX.

Il faudrait assurément que le nombre des médicamens dont on connaîtrait bien l'action pure sur les personnes en santé fût très-considérable pour que nous fussions en état de trouver contre chacune des innombrables maladies qui assiégent l'homme un remède homœopathique, c'est-à-dire une puissance morbifique artificielle qui lui fût analogue (1). Cependant, grâce à la multitude d'élémens morbides que chacun des médicamens énergiques dont on a fait l'expérience jusqu'à présent sur des sujets sains, a déjà permis d'observer, il ne reste plus dès aujourd'hui que peu de maladies contre lesquelles on ne puisse trouver, parmi ces substances, un remède homœopathique passable (2), qui rétablisse la santé d'une manière

(1) Je fus d'abord le seul qui fis de l'étude des effets purs des médicamens la principale et la plus importante de mes occupations. Depuis, j'ai été aidé par quelques jeunes médecins, dont j'ai scrupuleusement examiné les observations. Mais que ne parviendra-t-on pas à exécuter, en fait de guérisons, dans le domaine immense des maladies, quand de nombreux observateurs, sur l'exactitude et la conscience desquels on pourra compter, auront contribué de leurs travaux à enrichir cette matière médicale, la seule qui soit vraie! L'art de guérir approchera alors de la certitude des sciences mathématiques.

(2) Voyez ci-dessus la note au § 102.

douce, sûre et durable. Il est vrai que le choix étant encore très-limité, le remède qu'on adopte est parfois imparfait; mais, malgré ce désavantage, on guérit infiniment plus de malades avec ce moyen, et on les guérit d'une manière infiniment plus certaine et plus sûre, qu'en se laissant guider par les thérapeutiques générales et spéciales de la médecine allopathique, avec ses remèdes inconnus et composés.

§ CXL.

Le troisième point de la tâche d'un véritable médecin est d'employer les médicamens dont on a constaté les effets purs sur l'homme sain de la manière la plus convenable pour opérer la guérison homœopathique des maladies.

§ CXLI.

Celui d'entre ces médicamens dont les symptômes ont le plus de ressemblance avec la totalité de ceux qui caractérisent une maladie naturelle donnée, celui-là doit être le remède le mieux approprié, le plus certainement homœopathique, qu'on puisse employer contre cette maladie; il en est le remède spécifique.

§ CXLII.

Un médicament qui possède l'aptitude et la tendance à produire une maladie artificielle aussi

semblable que possible à la maladie naturelle contre laquelle on l'emploie, et qu'on administre à des doses bien proportionnées, affecte précisément, dans son action sur l'organisme, les personnes qui avaient été jusqu'alors en proie à la maladie naturelle, et excite en elles la maladie artificielle qu'il peut produire de sa nature. Or celle-ci, en raison de sa similitude et de sa prépondérance, se substitue à la maladie naturelle. Il suit de là qu'à dater de ce moment la force vitale ne souffre plus de cette dernière qui, en sa qualité de puissance immatérielle, purement dynamique, a déjà cessé d'exister. L'organisme n'est donc plus atteint que de la maladie médicinale. Mais la dose du remède ayant été très-faible, la maladie médicinale disparaît bientôt d'elle-même. Vaincue, comme l'est toute affection médicinale modérée, par l'énergie de la force vitale, elle laisse le corps libre de toute souffrance, c'est-à-dire dans un état de santé parfaite et durable.

§ CXLIII.

Quand l'application du médicament homœopathique a été bien faite, la maladie dont on veut se débarrasser, quelque maligne et douloureuse qu'elle puisse être, se dissipe en peu d'heures, si elle est récente, et en un petit nombre de jours, si son existence date déjà d'un temps éloigné. Toute trace de malaise disparaît; on ne s'aperçoit

presque pas de la maladie artificielle provoquée par le remède, et la santé se rétablit par une transition rapide, quoique insensible. Pour ce qui est des maux anciens, et surtout de ceux qui sont compliqués, ils demandent un traitement plus long.

§ CXLIV.

Si quelqu'un se plaint d'un ou deux symptômes peu saillans, dont il ne se soit apercu que depuis peu, le médecin ne doit pas voir dans cet état de choses une maladie parfaite, qui réclame sérieusement les secours de l'art. Une petite modification apportée au régime et au genre de vie suffit ordinairement pour dissiper une si légère indisposition.

§ CXLV.

Mais quand les symptômes peu nombreux dont se plaint le malade ont beaucoup de violence, le médecin observateur en découvre ordinairement plusieurs autres encore, qui sont moins bien dessinés, et qui lui donnent une image complète de la maladie.

§ CXLVI.

Plus la maladie aiguë est intense, plus les symptômes qui la composent sont ordinairement nombreux et saillans, et plus aussi il est facile de trouver des remèdes qui lui conviennent, pourvu que

les médicamens connus dans leur action positive, entre lesquels on doit choisir, soient en nombre suffisant. Parmi les séries de symptômes d'un grand nombre de médicamens, il n'est pas difficile d'en trouver une qui contienne des élémens morbides dont on puisse composer une maladie artificielle très-analogue à la totalité des symptômes de la maladie naturelle qu'on a sous les yeux. Or c'est justement ce médicament qui est le remède désirable.

§ CXLVII.

Quand on cherche un remède homœopathique spécifique, c'est-à-dire quand on compare l'ensemble des signes de la maladie naturelle avec les séries de symptômes des médicamens bien connus, pour trouver parmi ces derniers une puissance morbifique artificielle semblable au mal naturel dont la guérison est en problème, il faut surtout et presque exclusivement faire attention aux symptômes frappans, singuliers, extraordinaires et particuliers (caractéristiques), car c'est à ceux-là que doivent répondre des symptômes semblables dans la série de ceux qui naissent d'un médicament, pour que ce dernier soit le remède à l'aide duquel il convient le mieux de tenter la guérison. Au contraire, les symptômes plus généraux et plus vagues, comme le manque d'appétit, le mal de tête, l'accablement, le sommeil agité, le ma-

laise, etc., méritent peu d'attention, parce que presque toutes les maladies et presque tous les médicamens produisent quelque chose d'aussi général.

§ CXLVIII.

Plus la contre-image formée avec la série des symptômes du médicament qui paraît mériter la préférence, en renfermera de semblables à ces symptômes extraordinaires, marquans et caractéristiques de la maladie naturelle, plus la ressemblance sera grande de part et d'autre, et plus aussi ce médicament sera convenable, homœopathique et spécifique dans la circonstance dont il s'agit. Une maladie qui n'existe pas de très-longue date cède ordinairement, sans de graves incommodités, à la première dose de ce remède.

§ CXLIX.

Je dis *sans de graves incommodités*, parce que, quand un remède parfaitement homœopathique agit sur le corps, il n'y a que les symptômes analogues à ceux de la maladie qui travaillent à surmonter et anéantir ces derniers en prenant leur place. Les autres symptômes, souvent nombreux, que la substance médicinale fait naître, et qui ne correspondent à rien dans la maladie présente, ne se montrent presque pas, et le malade va mieux d'heure en heure. La raison en est que la dose

d'un médicament dont on veut faire l'application homœopathique devant être très-faible, cette substance n'a point assez de force pour manifester ses effets non homœopathiques dans les parties du corps qui sont exemptes de maladie. Mais elle produit ses effets homœopathiques dans les points de l'organisme qui sont déjà en proie à l'irritation résultante des symptômes de la maladie naturelle, et suscite en eux une affection médicinale plus forte qui éteint et anéantit l'autre.

§ CL.

Cependant il n'y a pas de remède homœopathique, quelque bien choisi qu'il ait été, qui, surtout à dose trop peu diminuée, ne produise au moins, pendant la durée de son action, des incommodités légères, ou quelque nouveau symptôme, chez les malades fort irritables et très-sensibles. Il est presque impossible, en effet, que les symptômes du médicament couvrent aussi exactement ceux de la maladie qu'un triangle peut le faire à l'égard d'un autre qui a des angles et des côtés égaux aux siens. Mais ces changemens, insignifians dans un cas qui doit bien se terminer, sont effacés sans peine par l'énergie propre de l'organisme vivant, et le malade ne s'en aperçoit même pas, à moins qu'il ne soit d'une délicatesse excessive. Le rétablissement de la santé n'en marche pas moins, s'il n'est empêché par l'influence de choses médi-

cinales hétérogènes sur le malade, par des erreurs de régime, ou par des passions.

§ CLI.

Mais, quoiqu'il soit certain qu'un remède homœopathique administré à petite dose anéantit tranquillement la maladie aiguë qui lui est analogue, sans manifester ses autres symptômes non homœopathiques, c'est-à-dire sans exciter de nouvelles et graves incommodités, cependant il lui arrive presque toujours de produire, peu de temps après son ingestion, au bout d'une ou plusieurs heures, suivant la dose, un état d'apparence un peu moins favorable, qui ressemble tellement à l'affection primitive que le sujet lui-même le prend pour un redoublement de sa propre maladie. Mais ce n'est en réalité qu'une maladie médicinale extrêmement semblable au mal primitif et le surpassant un peu en intensité.

§ CLII.

Cette petite augmentation homœopathique du mal durant les premières heures, heureux présage qui annonce que la maladie aiguë sera bientôt guérie, et, la plupart du temps, qu'elle cédera à la première dose, est tout-à-fait dans la règle : car la maladie médicinale doit naturellement être un peu plus forte que le mal à la guérison duquel on la destine, si l'on veut qu'elle surmonte et guérisse

ce dernier, comme aussi une maladie naturelle ne peut en détruire une autre qui lui ressemble que quand elle a plus de force et d'intensité qu'elle (§ 38-41).

§ CLIII.

Plus la dose du remède homœopathique est faible, plus aussi l'augmentation apparente de la maladie est légère et de courte durée.

§ CLIV.

Cependant, comme il est presque impossible qu'il se rencontre des cas où un remède homœopathique ne soit pas susceptible d'être donné à d'assez petites doses pour pouvoir amender, surmonter et guérir parfaitement la maladie qui lui est analogue (*Voyez* la note au § 248), on conçoit sans peine qu'une dose de ce médicament qui n'est pas la plus petite possible, puisse encore occasioner durant la première heure une augmentation homœopathique de ce genre (1).

---

(1) Cette prépondérance des symptômes du médicament sur les symptômes analogues de la maladie, qui ressemble à une augmentation du mal naturel, a été remarquée aussi par d'autres médecins, quand le hasard les mettait sur la voie d'un remède homœopathique. Lorsque le galeux, après avoir pris du soufre, se plaint de ce que l'éruption augmente, le médecin, qui n'en sait pas la cause, le console en lui disant qu'il

§ CLV.

Si je rapporte à la première ou aux premières heures l'augmentation homœopathique ou plutôt l'action primitive du remède homœopathique qui semble accroître un peu les symptômes de la maladie naturelle, ce délai s'applique aux affections aiguës et survenues depuis peu (1). Mais quand des

---

faut que la gale sorte tout entière avant de pouvoir guérir; mais il ignore que c'est un exanthème déterminé par le soufre qui prend l'apparence d'une exaspération de la gale. Leroy nous assure que la pensée (*viola tricolor*) commença par faire empirer une éruption cutanée à la face, dont elle procura plus tard la guérison; mais il ne savait pas que ce redoublement apparent du mal provenait uniquement de ce qu'on avait administré à trop haute dose le médicament qui, dans ce cas, se trouvait homœopathique. Lysons (*Medic. trans.* vol. 11, Londres, 1772) dit que les affections de peau qui cèdent le plus sûrement à l'écorce d'orme, sont celles que cette substance fait augmenter au commencement. S'il n'avait pas, suivant l'usage de la médecine allopathique, administré l'écorce d'orme à des doses énormes, mais que, comme l'exigeait son caractère homœopathique, il l'eût fait prendre à des doses extrêmement faibles, les exanthèmes contre lesquels il la prescrivait auraient guéri sans éprouver cet accroissement d'intensité, ou du moins n'en auraient subi qu'un très-peu prononcé.

(1) Quoique l'effet des médicamens qui sont doués par eux-mêmes de l'action la plus prolongée, se dissipe rapidement dans les maladies aiguës, il dure long-temps dans les affections chroniques (provenant de la gale), et de là vient que les mé-

médicamens dont l'action se prolonge beaucoup ont à combattre un mal ancien et très-ancien, que par conséquent une dose doit continuer à agir pendant plusieurs jours de suite, alors on voit saillir de temps en temps, durant les six, huit ou dix premiers jours, quelques-uns des effets primitifs de ces médicamens, quelques-unes de ces exaspérations apparentes du mal primordial, qui durent une ou plusieurs heures, tandis que l'amendement général se prononce d'une manière sensible dans les intervalles. Ce petit nombre de jours une fois écoulés l'amélioration produite par les effets primitifs du médicament continue encore pendant plusieurs jours, sans que rien la trouble, avant qu'il soit nécessaire de rien prescrire autre chose.

§ CLVI.

Le nombre des médicamens dont on connaît exactement l'action véritable et pure étant très-limité encore, il arrive quelquefois qu'il n'y a qu'une portion des symptômes de la maladie à guérir qui se rencontre dans la série des symptômes du médicament le plus homœopathique, et

---

dicamens anti-psoriques ne produisent souvent pas cette exaspération homœopathique dans les premières heures, mais la déterminent plus tard et à des heures différentes des huit ou dix premiers jours.

que par conséquent on est obligé d'employer ce remède imparfait à défaut d'un autre qui le soit moins.

§ CLVII.

Dans ce cas, il ne faut pas s'attendre à une guérison complète et exempte d'inconvéniens, de la part du remède dont on se sert. On voit alors survenir pendant son emploi quelques accidens qui ne se remarquaient point auparavant dans la maladie, et qui sont des symptômes accessoires dépendans d'un médicament non parfaitement approprié au cas actuel. Cet inconvénient n'empêche pas, il est vrai, que le remède anéantisse une grande partie du mal, c'est-à-dire les symptômes morbides semblables aux symptômes médicinaux, et qu'il ne résulte de là un commencement bien prononcé de guérison.

§ CLVIII.

Cependant le petit nombre des symptômes homœopathiques que produit un médicament bien approprié, ne nuit jamais à la guérison, quand il se compose en grande partie des symptômes extraordinaires qui distinguent particulièrement et caractérisent la maladie; la guérison s'ensuit alors rapidement et sans de graves incommodités.

§ CLIX.

Mais quand, parmi les symptômes du médica-

ment, il ne s'en trouve aucun qui ressemble parfaitement aux symptômes saillans et caractéristiques de la maladie, que leur ensemble ne correspond à cette dernière qu'à l'égard d'accidens généraux mal définis (mal de cœur, malaise, mal de tête, etc.), et que, parmi les médicamens connus, il n'y en a pas de plus homœopathique dont on puisse faire choix, le médecin ne doit pas s'attendre à un résultat avantageux immédiat de l'administration d'un remède si imparfaitement homœopathique.

§ CLX.

Ce cas est cependant fort rare, malgré le nombre encore aujourd'hui très-borné des médicamens dont on connaît les effets purs, et quand il se rencontre, les inconvéniens qui en découlent diminuent dès qu'on peut employer ensuite un remède dont les symptômes ressemblent davantage à ceux de la maladie.

§ CLXI.

En effet, si l'usage du remède imparfaitement homœopathique dont on se sert d'abord, cause des maux accessoires de quelque gravité, on ne permet pas, dans les maladies aiguës, que la première dose épuise son action ; on examine l'état modifié du malade, et l'on joint le reste des symptômes primitifs aux symptômes récemment aper-

çus, pour former du tout une nouvelle image de la maladie.

§ CLXII.

On trouve plus aisément alors, parmi les médicamens connus, un remède analogue, dont il suffira de faire usage une fois, sinon pour détruire tout-à-fait la maladie, du moins pour rendre la guérison bien plus prochaine. Si ce nouveau médicament ne suffit par pour rétablir complètement la santé, on recommence à examiner ce qui reste encore de l'état maladif, et l'on choisit ensuite le remède homœopathique le mieux approprié à la nouvelle image qu'on obtient. On contiuue de même jusqu'à ce qu'on soit arrivé au but, c'est-à-dire à rendre au malade la pleine jouissance de sa santé.

§ CLXIII.

Il peut arriver qu'en examinant une maladie pour la première fois, en choisissant pour la première fois aussi le remède destiné à la combattre, on trouve que la totalité des symptômes de la maladie n'est pas suffisamment couverte par les élémens morbifiques d'un seul médicament, ce qui tient au petit nombre de ceux dont l'action pure est bien connue, et que deux remèdes se disputent de convenance dans le cas présent, l'un étant homœopathique pour telle partie des symptômes de la maladie, l'autre l'étant davantage pour telle au-

tre. Cependant il n'est pas proposable d'employer l'un de ces remèdes après l'autre, sans avoir préalablement examiné l'état de la maladie, ni moins encore de les administrer tous les deux à la fois. Car personne ne peut prévoir au juste, dans le premier cas, quel changement la maladie éprouvera de la part du médicament qui sera employé le premier, et dans le second, comment l'un des deux médicamens empêchera et modifiera l'effet de l'autre (§ 271, 272).

§ CLXIV.

Il vaut bien mieux ici donner d'abord seul celui des deux remèdes imparfaitement homœopathiques qui paraît mériter la préférence sur l'autre. Ce médicament pourra bien diminuer en partie la maladie, mais il produira aussi de nouveaux symptômes.

§ CLXV.

Dans ce cas, les lois de l'homœopathie ne permettent pas qu'on donne au malade une seconde dose du même médicament. Mais il n'est pas permis non plus d'employer l'autre remède qu'on avait, lors de la première indication, trouvé convenable à la seconde moitié des symptômes, sans avoir préalablement examiné les symptômes existans, avec les modifications produites par le remède dont on s'est déjà servi.

§ CLXVI.

Ici, comme toutes les fois qu'un changement a eu lieu dans l'état de la maladie, il faut donc rechercher ce qui reste encore actuellement des symptômes, et choisir un remède aussi convenable que possible à l'état présent du mal, sans avoir nul égard au médicament qui, dans l'origine, avait paru être le meilleur après celui dont on s'est servi.

§ CLXVII.

Il n'arrive pas souvent que le second remède qu'on avait d'abord jugé convenable, le soit encore à ce moment. Mais si après un nouvel examen de l'état du malade, on trouve qu'alors encore il lui convient aussi bien au moins qu'un autre médicament quelconque, c'est un motif de plus pour lui accorder la préférence.

§ CLXVIII.

Dans les maladies chroniques non-vénériennes, celles qui par conséquent proviennent de la gale, on a souvent besoin, pour guérir, d'employer l'un après l'autre plusieurs remèdes, dont chacun doit être choisi homœopathique au groupe de symptomes qui subsiste encore après que le précédent a épuisé son action. Il n'y a qu'un bien petit nombre d'entre eux dont on puisse réitérer la prescription avec avantage.

§ CLXIX.

Une difficulté semblable de guérir naît du trop petit nombre des symptômes de la maladie, circonstance qui mérite également de fixer l'attention, puisqu'en parvenant à l'écarter on lève presque toutes les difficultés qu'à part la pénurie de remèdes homoeopathiques connus peut présenter cette plus parfaite de toutes les méthodes curatives.

§ CLXX.

Les seules maladies qui paraissent avoir peu de symptômes, et par là se prêter plus difficilement à la guérison, sont celles qu'on pourrait appeler partielles, parce qu'elles n'ont qu'un ou deux symptômes principaux et saillans, qui masquent presque tous les autres. Ces maladies sont la plupart chroniques.

§ CLXXI.

Leur symptôme principal peut être, ou un mal interne (par exemple une céphalalgie datant de plusieurs années, une diarrhée invétérée, une ancienne cardialgie, etc.), ou une lésion externe. Ces dernières affections sont celles qu'on appelle plus particulièrement *maladies locales.*

§ CLXXII.

Pour ce qui est des maladies partielles de la pre-

mière espèce, le défaut d'attention de la part du médecin est souvent la seule cause qui l'empêche d'apercevoir les autres symptômes à l'aide desquels il pourrait compléter l'image de la maladie.

§ CLXXIII.

Il est cependant quelques maladies, en petit nombre, qui, malgré tout le soin avec lequel on les examine dans le principe (§ 77 — 91), ne montrent qu'un ou deux symptômes forts et violens; tous les autres n'existent qu'à un degré peu prononcé.

§ CLXXIV.

Pour traiter avec succès ce cas, qui d'ailleurs se présente fort rarement, on commence par choisir, d'après l'indication des symptômes peu nombreux qu'on aperçoit, le médicament qui paraît être le plus homœopathique.

§ CLXXV.

Il pourra se faire que ce remède, choisi d'après toutes les exigences de la loi homœopathique, offre la maladie artificielle que son analogie avec la maladie naturelle rend propre à opérer la destruction de cette dernière, et cela sera d'autant plus possible, que les symptômes du mal naturel seront plus saillans, plus prononcés, plus caractéristiques.

§ CLXXVI.

Mais ce qui arrive bien plus fréquemment, c'est qu'il ne conviendra qu'en partie à la maladie, et qu'il ne s'y adaptera pas d'une manière exacte, parce que le choix n'aura pu être fait d'après un nombre suffisant de symptômes.

§ CLXXVII.

Or, opérant alors sur une maladie à laquelle il n'est analogue qu'en partie, le médicament provoquera des maux accessoires, comme dans le cas (§ 156 et suivans) où le choix est rendu imparfait par la pénurie de remèdes homœopathiques. Il fera donc naître plusieurs accidens appartenant à la série de ses propres symptômes. Mais ces accidens sont également des symptômes propres à la maladie elle-même, dont le malade ne s'était point aperçu jusqu'à ce moment, ou qu'il n'avait encore éprouvés que rarement, et qui ne font alors que se développer à un plus haut degré.

§ CLXXVIII.

On objectera peut être que les maux accessoires et les nouveaux symptômes de la maladie doivent être mis sur le compte du remède qui vient d'être administré. Telle est leur source en effet (1); mais

(1) A moins qu'ils ne soient dus à un grand écart de régime.

ils n'en sont pas moins pour cela des symptômes que la maladie était apte, par elle-même, à produire ; et le médicament, en sa qualité de provocateur d'accidens semblables, les a seulement fait éclore. En un mot, la totalité des symptômes qui se montrent alors doit être considérée comme appartenant à la maladie même, et comme étant son véritable état actuel, point du vue sous lequel il faut l'envisager aussi dans le traitement.

§ CLXXIX.

C'est ainsi que le choix des médicamens, qui devait être presque inévitablement imparfait, à cause du trop petit nombre de symptômes présens, rend cependant le service de compléter l'ensemble des symptômes de la maladie, et facilite de cette manière la recherche d'un second remède homœopathique mieux approprié.

§ CLXXX.

A moins donc que la violence des accidens nouvellement développés n'exige de prompts secours, ce qui doit être rare, à cause de l'exiguité des doses homœopathiques, et l'est surtout dans les maladies très-chroniques, il faut, quand le pre-

---

à une passion violente, ou un mouvement impétueux dans l'organisme, comme l'établissement ou la cessation des règles, la conception, l'accouchement, etc.

mier médicament n'opère rien d'avantageux, mettre de nouveau par écrit l'état actuel de la maladie, et choisir d'après cela un second remède homœopathique qui lui soit justement conforme. Ce choix sera d'autant plus facile que le groupe des symptômes est devenu plus nombreux et plus complet (1).

§ CLXXXI.

On continue de même, après l'effet complet de chaque dose, à noter l'état de ce qui reste de la maladie, en signalant les symptômes encore subsistans, et l'image qui résulte de là sert à trouver un nouveau remède aussi homœopathique que possible. Cette marche est celle qu'il faut suivre jusqu'à la guérison.

§ CLXXXII.

Parmi les maladies partielles, celles qui sont appelées *locales* tiennent une place importante. On

(1) Un cas très-rare dans les maladies chroniques, mais qui se rencontre assez souvent dans les affections aiguës, est celui où, malgré l'exiguité des symptômes, le malade se sent néanmoins fort mal, de manière qu'on peut attribuer cet état à l'engourdissement de la sensibilité qui ne permet pas au sujet de percevoir nettement des douleurs et des incommodités. En pareil cas l'opium fait disparaître cet état de stupeur du système nerveux, et les symptômes de la maladie se dessinent clairement lors de la réaction de l'organisme.

entend par là des changemens et des altérations qui surviennent aux parties extérieures du corps. L'école a enseigné jusqu'ici qu'il n'y avait que les parties extérieures qui fussent affectées en pareil cas, et que le reste du corps ne prenait point part à la maladie, proposition théorique absurde, qui a conduit aux applications thérapeutiques les plus pernicieuses.

§ CLXXXIII.

Celles de ces maladies dites locales dont l'origine est récente, et qui proviennent uniquement d'une cause extérieure, semblent être les seules qui aient des titres réels à ce nom. Mais il faut alors que la lésion soit fort peu grave : car, quand les maux qui attaquent le corps à l'extérieur sont de quelque importance, l'organisme vivant tout entier s'en ressent par sympathie, la fièvre se déclare, etc. C'est à la chirurgie qu'il appartient de traiter ces maux, en tant qu'il faut porter un secours mécanique aux parties souffrantes pour écarter et anéantir les obstacles également mécaniques à la guérison, qui ne peut être attendue elle-même que des forces propres à l'organisme. Ici se rangent, par exemple, les réductions, les bandages unissans des plaies, l'extraction des corps étrangers qui ont pénétré dans les parties vivantes, l'ouverture des cavités splanchniques, soit pour enlever un corps qui est à charge à l'économie, soit pour

procurer issue à des épanchemens et collections de liquides, la coaptation des bouts d'un os fracturé, et la consolidation de la fracture, au moyen d'un bandage approprié, etc. Mais quand, à l'occasion de pareilles lésions, l'organisme entier réclame des secours dynamiques actifs pour être mis en état d'accomplir l'œuvre de la guérison, quand, par exemple, on a besoin de recourir à des médicamens intérieurs pour mettre fin à une fièvre violente provenant d'une grande meurtrissure, d'une dilacération des parties molles, chairs, tendons et vaisseaux, ou quand il faut combattre homœopathiquement la douleur externe causée par une brûlure ou par une cautérisation, alors commencent les fonctions du médecin dynamiste, et les secours de l'homœopathie deviennent nécessaires.

§ CLXXXIV.

Mais il en est tout autrement des altérations et maladies qui surviennent à la surface du corps sans avoir pour cause une violence exercée du dehors, ou du moins à la suite d'une lésion extérieure presque insignifiante. Celles-ci ont leur source dans une affection intérieure. Il est donc aussi absurde que dangereux de donner ces maladies pour des symptômes purement locaux, et de les traiter exclusivement ou presque exclusivement par des applications topiques, comme s'il

s'agissait d'un cas chirurgical, ainsi que l'ont fait jusqu'à présent les médecins de tous les siècles.

§ CLXXXV.

On donnait à ces maladies l'épithète de locales parce qu'on les croyait des affections en quelque sorte fixées aux parties extérieures, auxquelles l'organisme prenait peu ou point de part, comme s'il en ignorait l'existence.

§ CLXXXVI.

Cependant il suffit de la moindre réflexion pour concevoir qu'un mal externe qui n'a point été occasioné par une violence exercée du dehors, ne peut ni naître, ni persister, ni moins encore empirer sans une cause interne, sans la coopération de l'organisme entier, sans, par conséquent, que ce dernier soit malade. Il ne saurait se manifester si la santé générale ne s'y trouvait intéressée, si toutes les parties sensibles et irritables, si tous les organes vivans du corps n'y prenaient part. Sa production ne serait même pas concevable si elle n'était le résultat d'une altération de la vie entière, tant les parties du corps sont intimement liées les unes aux autres et forment un tout indivisible, eu égard à la manière de sentir et d'agir. Il ne peut pas survenir une éruption aux lèvres, un panaris, sans que précédemment et

simultanément il n'y ait quelque dérangement intérieur.

§ CLXXXVII.

Tout traitement médical d'un mal survenu aux parties extérieures du corps sans violence exercée du dehors qui y ait donné lieu, doit donc avoir pour but l'anéantissement et la guérison, par des remèdes intérieurs, du mal général dont l'organisme entier souffre. C'est de cette manière seulement qu'il peut être sûr et radical.

§ CLXXXVIII.

Cette proposition est mise hors de doute par l'expérience, qui montre que tout remède interne énergique produit, immédiatement après avoir été administré, des changemens importans dans l'état général du malade et en particulier dans celui des parties extérieures affectées, que la médecine vulgaire regarde comme isolées, lors même que ces parties sont situées aux extrémités du corps. Et ces changemens sont de la nature la plus salutaire: ils consistent dans la guérison de l'homme tout entier, qui fait disparaître en même temps le mal local, sans qu'il soit nécessaire d'employer aucun remède extérieur, pourvu que le remède intérieur qu'on dirige contre l'ensemble de la maladie ait été bien choisi et soit parfaitement homœopathique.

§ CLXXXIX.

La meilleure manière d'arriver à ce but consiste, quand on examine le cas présent de maladie, à prendre en considération non-seulement le caractère exact de l'affection locale, mais encore toutes les autres altérations qui peuvent se remarquer dans l'état du malade. Tous ces symptômes doivent être réunis en une image complète, afin qu'on puisse choisir un remède homœopathique convenable parmi les médicamens dont on connaît les symptômes morbides qu'ils sont capables de déterminer.

§ CXC.

Ce remède, donné uniquement à l'intérieur, et dont une seule dose suffira si le mal est d'origine récente, guérit simultanément la maladie générale de corps et l'affection locale. Un pareil effet de sa part doit nous prouver que le mal local dépend uniquement d'une maladie du corps entier, et qu'il faut le considérer comme une partie inséparable du tout, comme un des symptômes les plus considérables et les plus saillans de la maladie générale.

§ CXCI.

Il ne convient ni dans les affections locales aiguës qui se sont développées depuis peu, ni

dans celles qui existent déjà de longue date, de faire l'application sur la partie malade d'aucun topique quelconque, sans excepter la substance qui, prise intérieurement, serait homœopathique ou spécifique, et cela même dans le cas où simultanément on administrerait l'agent médicinal à l'intérieur. Car les affections locales aiguës, comme inflammation, érysipèle, etc., qui ont été produites non par des lésions externes d'une violence proportionnée à la leur, mais par des causes dynamiques ou internes, cèdent d'ordinaire en très-peu de temps aux remèdes susceptibles de faire naître un état de chose interne et externe semblable à celui qui existe actuellement(1). Si elles ne disparaissent pas tout-à-fait, si, malgré la régularité du genre de vie, il reste encore quelque trace locale ou générale de maladie que la force vitale n'a point le pouvoir de ramener aux conditions de l'état normal, alors l'affection locale aiguë était, ce qui arrive assez souvent, le produit d'une gale jusqu'alors comme engourdie dans l'intérieur de l'organisme, et qui est sur le point de se manifester sous la forme d'une maladie chronique.

(1) Par exemple l'aconit, le sumac vénéneux, la belladonne, le mercure, etc.

§ CXCII.

Dans ces cas, qui ne sont point rares, il faut, pour obtenir une guérison radicale, diriger un traitement anti-psorique approprié contre les affections qui persistent encore, et contre les symptômes que le malade éprouvait ordinairement par le passé. Du reste, le traitement anti-psorique interne est seul nécessaire dans les affections locales chroniques qui ne sont pas manifestement vénériennes.

§ CXCIII.

On pourrait croire que la guérison de ces maladies s'effectuerait d'une manière plus prompte, si le moyen reconnu homœopathique pour la totalité des symptômes était employé non-seulement à l'intérieur, mais encore à l'extérieur, et qu'un médicament appliqué sur le point malade même y devrait produire un changement plus rapide.

§ CXCIV.

Mais cette méthode doit être rejetée non-seulement dans les affections locales qui dépendent du miasme de la gale, mais encore dans celles qui proviennent du miasme de la syphilis ou de la sycose. Car l'application simultanée d'un médicament à l'intérieur et à l'extérieur, dans des maladies qui ont pour symptôme principal un mal local fixe, a l'inconvénient grave que l'affection

extérieure (1) disparaît ordinairement plus vite que la maladie interne; ce qui peut faire croire à tort que la guérison est complète, ou du moins rend difficile et parfois même impossible de juger si la maladie totale a été anéantie par le médicament interne.

§ CXCV.

Le même motif doit faire rejeter l'application purement locale des médicamens aux symptômes extérieurs des maladies miasmatiques. Car, si l'on se borne à supprimer localement ces symptômes, une obscurité impénétrable se répand ensuite sur le traitement nécessaire au rétablissement parfait de la santé : le symtôme principal, l'affection locale, a disparu, et il ne reste plus que les autres symptômes, beaucoup moins significatifs et constans, qui souvent sont trop peu caractéristiques pour qu'on puisse en tirer une image claire et complète de la maladie.

§ CXCVI.

Si le remède homœopathique de la maladie n'était point encore trouvé (1) lorsque le symp-

(1) L'éruption galeuse récente, les chancres, les fics.

(2) Comme c'était le cas avant moi pour les remèdes anti-sycosiques et anti-psoriques.

tôme local a été détruit par la cautérisation, l'excision ou des applications dessicatives, le cas devient plus embarrassant encore, à cause de l'incertitude et de l'inconstance des symptômes qui restent encore. Et cette difficulté est inévitable, puisque le symptôme externe qui, mieux qu'aucune autre circonstance, aurait pu nous guider dans le choix du remède et nous éclairer sur le temps qu'on doit l'employer à l'intérieur pour anéantir entièrement la maladie, se trouve soustrait à notre observation.

§ CXCVII.

Si ce symptôme existait encore, on aurait pu trouver le remède homœopathique convenable à l'ensemble de la maladie; ce remède une fois découvert, la persistance de l'affection locale annoncerait que la cure n'est point encore parfaite, tandis que sa disparition prouverait qu'on a extirpé le mal jusqu'aux racines, et que la guérison est absolue, avantage qu'on ne saurait assez apprécier.

§ CXCVIII.

Il est évident que la force vitale chargée d'une maladie chronique dont elle ne peut triompher par sa propre énergie, ne se décide à faire naître une affection locale dans une partie extérieure quelconque, qu'afin d'apaiser, en lui abandon-

nant des organes dont l'intégrité n'est pas absolument nécessaire à l'existence, un mal interne qui menace de briser les rouages essentiels de la vie et de détruire la vie elle-même. Son but est de transporter en quelque sorte la maladie d'un lieu dans un autre, et de substituer un mal externe à un mal interne. L'affection locale fait taire de cette façon la maladie intérieure, mais sans pouvoir la guérir ni la diminuer essentiellement (1). Le mal local n'est cependant jamais autre chose qu'une partie de la maladie générale, mais une partie que la force vitale organique a fort agrandie, et qu'elle a reportée sur la face extérieure du corps, où le danger est moindre, afin de diminuer d'autant l'affection intérieure. Mais cette dernière n'est rien moins que guérie pour cela: au contraire, elle fait peu à peu des progrès, de sorte que l'organisme est forcé de grossir et d'aggraver aussi le symptôme local, afin qu'il puisse la remplacer jusqu'à un certain point, et lui procurer une sorte de soulagement. Ainsi, les vieux ulcères aux jambes grandissent tant que la gale interne n'est point guérie, et les chancres augmen-

---

(1) Les cautères produisent quelque chose d'analogue. Ces ulcères que l'art fait naître à l'extérieur apaisent bien pendant quelque temps plusieurs maladies chroniques intérieures, mais ils n'ont jamais le pouvoir de les guérir.

tent d'étendue, tant que la syphilis interne reste sans guérison, à mesure que, par les progrès du temps, la maladie totale prend plus de développement et acquiert plus d'intensité.

§ CXCIX.

Si le médecin, imbu des préceptes de l'école ordinaire, détruit le mal local par des remèdes extérieurs, dans la persuasion où il est de guérir ainsi la maladie elle-même, la nature remplace cette affection en augmentant les souffrances intérieures, et donnant l'éveil à tous les autres symptômes qui, bien qu'existant déjà, semblaient n'avoir fait que sommeiller jusqu'alors. Il est donc faux que, comme on a coutume de l'exprimer, les remèdes extérieurs aient fait alors rentrer le mal local dans le corps, ou qu'ils l'aient jeté sur les nerfs.

§ CC.

Tout traitement externe d'un symptôme local ayant pour but de l'éteindre à la surface du corps sans guérir la maladie miasmatique interne, qui, par exemple, se propose d'effacer l'éruption galeuse de la peau au moyen d'onctions, de faire cicatriser un chancre en le cautérisant, de détruire un fic par la ligature ou l'application d'un fer rouge, cette pernicieuse méthode, si généralement employée aujourd'hui, est la principale source des

innombrables maladies chroniques, portant des noms ou innominées, sous le poids desquelles gémit l'humanité entière. C'est une des actions les plus criminelles dont la médecine ait pu se rendre coupable, et cependant c'est celle qu'on a généralement exercée jusqu'à ce jour.

§ CCI.

Les maladies chroniques indépendantes d'un mauvais genre de vie habituel, tiennent au développement de quelque miasme chronique, syphilis, sycose, ou surtout gale, qui se trouvait en possession de l'organisme entier et en pénétrait toutes les parties, dès avant la manifestation du symptôme local primitif, éruption psorique, chancre ou fic, et qui, après la disparition de ce symptôme, éclate tôt ou tard, en faisant naître une multitude d'affections dont aucune ne serait aussi fréquente si les médecins s'étaient toujours attachés à détruire les miasmes eux-mêmes par des remèdes appropriés, sans attaquer leur symptômes locaux par des topiques.

§ CCII.

Le médecin homœopathiste ne traite jamais les symptômes primitifs des miasmes chroniques, non plus que les maux secondaires résultant de leur développement, par des moyens locaux agissant

d'une manière soit dynamique (1), soit mécanique. Que les uns ou les autres viennent ou non à paraître, il s'attache uniquement à guérir le grand miasme qui leur sert de base; de cette manière les symptômes primitifs et les symptômes secondaires disparaissent d'eux-mêmes. Mais, comme cette méthode n'était pas celle qu'on suivait avant lui,

(1) En conséquence, je ne puis conseiller, par exemple, la destruction locale du cancer aux lèvres ou à la face (fruit d'une gale très-développée) par la pommade arsenicale du frère Côme : non-seulement parce que cette méthode est extrêmement douloureuse et échoue souvent, mais encore et surtout parce qu'un pareil moyen dynamique, bien qu'il nettoie localement le corps de l'ulcère cancéreux, ne diminue pas le moins du monde la maladie fondamentale, la gale, en sorte que la force conservatrice de la vie est obligée de reporter le foyer du grand mal qui existe à l'intérieur sur une partie plus essentielle (comme il arrive dans toutes les métastases), et de provoquer ainsi la cécité, la surdité, la démence, l'asthme suffocant, l'hydropisie, l'apoplexie, etc. Mais la pommade arsenicale ne parvient même à détruire l'ulcération locale que quand cette dernière n'est point très-étendue, et que la force vitale conserve une grande énergie; or, dans un pareil état de choses, il est encore possible de guérir le mal primitif tout entier.

L'extirpation du cancer, soit à la face, soit au sein, et celle d'une tumeur enkystée donnent absolument le même résultat. L'opération est suivie d'un état un peu plus fâcheux encore, ou du moins l'époque de la mort se trouve avancée.

et que la plupart du temps il trouve les symptômes primitifs (1) déjà effacés à l'extérieur par les médecins qui l'ont précédé, il a le plus souvent à s'occuper des symptômes secondaires, des maux provoqués par le développement de ces miasmes inhérens, et surtout des maladies chroniques nées d'une gale interne. Je renvoie sur ce point à mon Traité des maladies chroniques, dans lequel j'ai indiqué la marche à suivre d'une manière aussi rigoureuse qu'il était possible à un seul homme de le faire après de longues années d'expérience, d'observation et de réflexion.

§ CCIII.

Avant d'entreprendre la cure d'une maladie chronique, il est nécessaire de s'informer avec le plus grand soin (2) si le malade a jamais été infecté

(1) Eruption galeuse, chancre, fic.

(2) Il ne faut pas, quand on prend des informations de ce genre, s'en laisser imposer par les assertions des malades et de leurs parens, qui assignent pour causes aux maladies chroniques, même les plus graves et les plus invétérées, un refroidissement subi longues années auparavant, une frayeur éprouvée jadis, un chagrin, etc. Ces causes sont beaucoup trop petites pour pouvoir produire une maladie chronique dans un corps sain, l'y entretenir pendant des années entières, et la rendre plus grave d'année en année, comme il arrive à toutes les affections chroniques provenant d'une gale développée. Des cau-

de la maladie vénérienne ou de la gonorrhée; car, s'il en était ainsi, le traitement devrait recevoir une impulsion spéciale dans ce sens, et devrait même ne point avoir d'autre but, s'il n'existait que des signes de syphilis ou de sycose, ce qui est fort rare dans le temps actuel. Mais il faut également, dans le cas d'une gale interne à guérir, chercher à savoir si une infection de ce genre a eu lieu, parce qu'alors il y a complication des deux maladies. Or presque toujours, quand le médecin croit avoir sous les yeux une ancienne maladie vénérienne, c'est principalement une complication de syphilis et de gale qui s'offre à lui, la gale interne étant la cause fondamentale la plus fréquente des maladies chroniques, sous quelque nom qu'on les désigne.

§ CCIV.

Si ce qui précède est vrai, le médecin homœopathiste doit encore s'informer des traitemens allopathiques auxquels la maladie chronique a pu être soumise jusqu'alors, des médicamens qui ont été mis en usage de préférence, des eaux minérales auxquelles on a eu recours, et des effets qu'en a pro-

---

ses bien autrement importantes que celles-là doivent avoir présidé à la naissance d'un mal chronique grave, et celles qui viennent d'être énumérées sont tout au plus propres à tirer un miasme chronique de sa léthargie.

duits l'usage. Ces renseignemens lui sont nécessaires pour concevoir jusqu'à un certain point la dégénérescence de l'état primitif, et pour corriger en partie ces altérations artificielles, s'il est possible d'y parvenir.

§ CCV.

Le premier soin qu'il doit prendre, c'est de s'enquérir de l'âge du malade, de son genre de vie, de son régime, de ses occupations, de sa situation domestique, de ses rapports sociaux, etc. Il examine si ces diverses circonstances contribuent à accroître le mal, et jusqu'à quel point elles peuvent favoriser le traitement ou lui être défavorables. On ne négligera pas non plus de rechercher si sa disposition d'esprit et sa manière de penser mettent obstacle à la guérison, s'il faut les diriger, les favoriser ou les modifier.

§ CCVI.

C'est seulement à la suite de plusieurs entretiens semblables que le médecin cherche à tracer, d'après les règles exposées précédemment, une image aussi complète que possible de la maladie, afin de pouvoir marquer les symptômes saillans et caractéristiques d'après lesquels il choisit le premier remède anti-psorique ou autre, en se laissant guider, au commencement du traitement, par l'ana-

logie, sinon absolue, du moins très-grande, des symptômes.

§ CCVII.

A la gale se rapportent presque toutes les maladies que j'appelais autrefois partielles, et qui paraissent plus difficiles à guérir en raison de ce caractère même, consistant en ce que tous leurs autres accidens disparaissent devant un grand symptôme prédominant. Ici se rangent aussi les maladies de l'esprit et de l'âme. Ces affections ne forment cependant point une classe à part et tout-à-fait séparée des autres: car l'état de l'âme et de l'esprit change dans toutes les affections appelées corporelles (1), et l'on doit le compter au nombre des

(1) Combien de fois ne rencontre-t-on pas des malades qui, bien qu'en proie depuis plusieurs années à des affections douloureuses, ont conservé une humeur douce et paisible, de sorte qu'on se sent pénétré de respect et de compassion pour eux? Mais quand on a triomphé du mal, ce qui est souvent possible d'après la méthode homœopathique, on voit parfois éclater le changement de caractère le plus affreux, et reparaître l'ingratitude, la dureté, la malice recherchée, les caprices révoltans, qui étaient le lot du sujet avant qu'il ne tombât malade. Souvent un homme, patient quand il se portait bien, devient emporté, violent, capricieux et insupportable, ou impatient et désespéré, lorsqu'il tombe malade. Il n'est pas rare que la maladie rende stupide l'homme d'esprit, et qu'elle fasse d'un esprit faible une tête plus réfléchie, d'un homme lent un caractère plein de présence d'esprit et de résolution.

symptômes principaux dont il importe de noter l'ensemble, quand on veut tracer une image fidèle de la maladie, afin de pouvoir la combattre homœopathiquement avec succès.

§ CCVIII.

Cela va si loin que l'état moral du malade est souvent ce qui décide surtout dans le choix à faire du remède homœopathique: car cet état est un symptôme caractéristique, un de ceux que doit le moins laisser échapper un médecin habitué à faire des observations exactes.

§ CCIX.

Le créateur des puissances médicinales a eu singulièrement égard aussi à cet élément principal de toutes les maladies, le changement de l'état du moral et de l'esprit: car il n'existe pas au monde de médicament actif qui n'opère un changement notable dans l'humeur et la manière de penser du sujet sain auquel on l'administre, et chaque substance médicinale en produit un différent.

§ CCX.

On ne guérira donc point d'une manière conforme à la nature, c'est-à-dire d'une manière homœopathique, tant qu'à chaque maladie, même aiguë, on n'aura pas simultanément égard au symptôme du changement survenu dans l'esprit et le moral,

et qu'on ne choisira point pour remède un médicament susceptible de procurer par lui-même, non-seulement des symptômes pareils à ceux de la maladie, mais encore un état moral et une disposition d'esprit semblables (1).

§ CCXI.

Ce que j'ai à dire du traitement des maladies de l'esprit et de l'âme se réduira donc à peu de chose : car on ne peut pas les guérir autrement que toutes les autres maladies, c'est-à-dire qu'il faut leur opposer un remède ayant une puissance morbifique aussi semblable que possible à celle de la maladie elle-même, sous le rapport de l'effet qu'il produit sur le corps et l'âme des personnes en santé.

§ CCXII.

Presque toutes les maladies qu'on appelle affections de l'esprit et de l'âme ne sont autre chose que des maladies du corps dans lesquelles l'altération des facultés morales est devenue tellement prédo-

(1) L'aconit produit rarement, jamais même, une guérison rapide et durable quand l'humeur du malade est égale et paisible ; ni la noix vomique, quand le caractère est doux et phlegmatique ; ni la pulsatille, quand il est gai, serein et opiniâtre ; ni la fève de saint Ignace, quand l'humeur est invariable et peu disposée à ressentir, soit la frayeur, soit le chagrin.

minante sur les autres symptômes, dont la diminution a lieu plus ou moins rapidement, qu'elle finit par prendre le caractère d'une maladie partielle, et presque d'une affection locale.

§ CCXIII.

Les cas ne sont point rares, dans les maladies dites corporelles qui menacent l'existence, comme la suppuration du poumon, celle de tout autre viscère essentiel, etc., où, le symptôme moral augmentant rapidement d'intensité, la maladie dégénère en manie, en mélancolie, ou en fureur, ce qui éloigne le danger de mort résultant jusque là des symptômes physiques. Ceux-ci s'amendent au point d'en revenir presque à l'état de santé, ou plutôt ils diminuent tellement qu'on ne peut plus s'apercevoir de leur présence que quand on sait mettre de la persévérance et de la finesse dans ses observations. De cette manière, ils dégénèrent en une maladie partielle et pour ainsi dire locale, dans laquelle le symptôme moral, auparavant très-léger, a pris une prépondérance telle qu'il est devenu le plus saillant de tous, qu'il tient en grande partie la place des autres, et qu'il apaise leur violence en agissant sur eux à la manière d'un palliatif. En un mot le mal des organes corporels, qui sont plus grossiers, a été transporté aux organes presque spirituels de l'âme, qu'aucun anatomiste n'a pu

atteindre encore et n'atteindra jamais de son scalpel.

§ CCXIV.

Dans les affections de ce genre, il faut procéder avec un soin tout particulier à la recherche de l'ensemble des signes, sous le rapport des symptômes corporels, et principalement sous celui du symptôme principal et caractéristique, l'état de l'esprit et de l'âme. C'est le seul moyen de parvenir ensuite à trouver, dans le nombre des médicamens dont les effets purs sont connus, un remède qui ait la puissance d'éteindre la totalité du mal à la fois ; car il faut que la série des symptômes appartenant en propre à ce remède, en contienne qui ressemblent le plus possible non-seulement aux symptômes corporels de la maladie, mais encore, et surtout, à ses symptômes moraux.

§ CCXV.

Pour arriver à posséder cette totalité des symptômes, il faut en premier lieu décrire exactement tous ceux que la maladie offrait avant le moment où, par la prédominance des symptômes moraux, elle a dégénéré en affection de l'esprit et de l'âme. Ces renseignemens seront fournis par les personnes qui entourent le malade.

§ CCXVI.

En comparant ces précédens symptômes de ma-

ladie corporelle avec les traces qui en subsistent encore aujourd'hui, mais presque effacées, et qui, même à cette époque, deviennent parfois assez sensibles quand il y a quelque moment lucide, ou que la maladie mentale éprouve une diminution passagère, on se convaincra pleinement que, quoique voilés, ils n'ont jamais cessé d'exister.

§ CCXVII.

Si l'on ajoute à tout cela l'état de l'âme et de l'esprit que les personnes placées autour du malade et le médecin lui-même ont observé avec le plus grand soin, on a une image complète de la maladie, et l'on peut ensuite procéder à la recherche du médicament homœopathique propre à la guérir, c'est-à-dire, si l'affection mentale dure déjà depuis quelque temps, de celui des moyens antipsoriques qui a la propriété de produire des symptômes semblables et principalement un désordre analogue dans les facultés morales.

§ CCXVIII.

Cependant si l'état de calme et de tranquillité ordinaire au malade a été subitement remplacé, sous l'influence de la peur, du chagrin, des boissons spiritueuses, etc., par la démence ou par la fureur, offrant ainsi le caractère d'une maladie aiguë, on ne peut pas, quoique l'affection provienne

presque toujours d'une gale interne, chercher à la combattre de suite par l'emploi des remèdes antipsoriques. Il faut d'abord lui opposer les médicamens des autres classes, par exemple l'aconit, la belladonne, la pomme-épineuse, la jusquiame, le mercure, etc., à des doses extrêmement faibles, afin de l'abattre assez pour ramener la gale à sa précédente condition latente, ce qui fait paraître le malade guéri.

§ CCXIX.

Mais qu'on se garde bien de regarder comme guéri le sujet qu'on a ainsi délivré d'une maladie aiguë de l'âme ou de l'esprit par des remèdes non antipsoriques. Loin de là, il faut se hâter de lui faire subir un traitement anti-psorique prolongé, pour le débarrasser du miasme chronique de la gale, qui est redevenu latent à la vérité, mais qui n'en est pas moins tout prêt à reparaître de nouveau. En effet, il n'y a point à redouter d'accès pareil à celui qu'on a fait cesser, quand le malade demeure fidèle au genre de vie qui lui a été prescrit.

§ CCXX.

Mais si l'on s'abstient de recourir au traitement antipsorique, on peut être presque certain qu'il suffira d'une cause bien plus légère encore que celle qui a provoqué la première apparition de la démence, pour en amener une nouvelle, plus

grave et plus durable, durant laquelle la gale se développera d'une manière complète, et dégénérera en une aliénation mentale périodique ou continue, dont ensuite il sera plus difficile d'obtenir la guérison par les anti-psoriques.

§ CCXXI.

Dans le cas où la maladie mentale ne serait point encore tout-à-fait formée, et où l'on serait en doute de savoir si elle résulte réellement d'une affection corporelle, ou si elle n'est pas plutôt la suite d'une éducation mal dirigée, de mauvaises habitudes, d'une moralité corrompue, d'un esprit négligé, de la superstition ou de l'ignorance, le moyen suivant pourra tirer d'embarras. On fera au malade des exhortations amicales, on lui présentera des motifs de consolation, on lui adressera des remontrances sérieuses, on lui proposera des raisonnemens solides: si le désordre de l'esprit ne provient pas d'une maladie corporelle, il cèdera bientôt à ces moyens: mais si le contraire a lieu, le mal empirera rapidement, le mélancolique deviendra encore plus sombre, plus abattu et plus inconsolabble, le maniaque plus malicieux et plus exaspéré, l'homme en démence plus imbécile (1).

(1) Il semble que l'esprit sente la vérité de ces représentations et agisse sur le corps comme s'il voulait rétablir l'har-

§ CCXXII.

Mais il y a aussi, comme on vient de le voir, quelques maladies mentales, en petit nombre, qui ne sont pas nées d'une maladie corporelle, et qui ont été produites uniquement par des affections morales, un chagrin prolongé, des mortifications, le dépit, des offenses graves, et surtout la frayeur. Celles-là influent aussi, avec le temps, sur la santé du corps, et la compromettent souvent à un haut degré.

§ CCXXIII.

Ce n'est que dans les maladies mentales ainsi engendrées et alimentées par l'âme elle-même, qu'on peut compter sur les moyens moraux, mais seulement aussi long-temps qu'elles sont encore récentes et qu'elles n'ont pas trop altéré l'état physique de l'organisme. Dans ce cas, il est possible que la confiance qu'on témoigne au malade, les exhortations bienveillantes qu'on lui prodigue, les discours sensés qu'on lui tient, et souvent une déception qu'on lui fait éprouver en la masquant avec art, rétablissent promptement la santé de l'âme, et,

---

monie détruite, mais que celui-ci réagit, par sa maladie, sur les organes de l'esprit et de l'âme, et augmente encore le désordre qui y règne déjà, en rejetant ses propres souffrances sur eux.

avec l'assistance d'un régime convenable, ramènent aussi le corps aux conditions de l'état normal.

§ CCXXIV.

Mais ces maladies ont également pour source un miasme psorique, qui seulement n'était pas encore sur le point de se développer d'une manière complète, et la prudence exige qu'on soumette le sujet à une cure anti-psorique radicale, si l'on veut éviter qu'il retombe dans la même affection mentale, ce qui n'arrive que trop aisément.

§ CCXXV.

Dans les maladies mentales produites par une affection du corps, dont la guérison s'obtient uniquement par un médicament homœopathique anti-psorique, aidé d'un genre de vie sage et mesuré, il est bon cependant de joindre à ces moyens un certain régime auquel l'âme doit être assujettie. Il faut que, sous ce rapport, le médecin et ceux qui entourent le malade tiennent scrupuleusement envers lui la conduite qui aura été jugée convenable. Au maniaque furieux on oppose la tranquillité et le sang-froid d'une volonté ferme qui ne connaît pas la crainte; à celui qui exhale ses souffrances en plaintes et en lamentations, on témoigne une muette compassion par l'expression des traits et le caractère des gestes; on écoute en silence le bavar-

dage de l'insensé, sans cependant se donner l'air de n'y faire aucune attention, air qu'on prend, au contraire, envers celui qui commet des actes ou tient des discours dégoûtans. Pour ce qui est des dégâts qu'un maniaque pourrait commettre, on se borne à les prévenir et à les empêcher, sans jamais lui en faire reproche, et il faut tout disposer de manière que les châtimens et tourmens corporels ne soient jamais employés (1). Cette dernière condition est d'autant plus facile à remplir que l'usage des moyens de contrainte ne trouve même pas son excuse dans la répugnance des malades à prendre les remèdes; car, avec la méthode homœopathique, les doses sont si faibles que jamais les

(1) On ne saurait trop s'étonner de la dureté et de l'absurdité que déploient dans plusieurs maisons de fous, en Angleterre et en Allemagne, des médecins qui, sans connaître la seule vraie méthode de guérir les maladies mentales, l'emploi contre elles des médicamens homœopathiques anti-psoriques, se contentent de torturer et d'accabler de coups les êtres les plus dignes de compassion parmi tous les infortunés. En usant de moyens aussi révoltans, ils se rabaissent bien au dessous des geôliers dans les maisons de correction; car c'est en vertu de la mission qu'ils en ont reçue, et sur des criminels, que ceux-ci agissent, tandis que ceux-là, trop ignorans ou trop indolens pour chercher une méthode convenable de traitement, semblent n'exercer tant de cruauté sur d'innocens malades que par dépit de ne pouvoir les guérir.

substances médicinales ne se décèlent au goût, et qu'on peut les faire avaler au malade, dans sa boisson, sans qu'il s'en doute.

§ CCXXVI.

D'un autre côté, la contradiction, les remontrances trop vives et la violence conviennent aussi peu qu'une condescendance faible et timide, et ne nuisent pas moins dans le traitement des maladies mentales. Mais c'est surtout l'ironie et la déception dont ils peuvent s'apercevoir, qui irritent les maniaques et agravent leur état. Le médecin et ceux qui les surveillent doivent toujours avoir l'air de croire qu'ils jouissent de l'usage de leur raison. On s'attache aussi à éloigner d'eux tous les objets extérieurs qui pourraient porter le trouble dans leurs sens ou leur âme. Il n'y a point de distractions pour leur esprit entouré d'un nuage. Pour leur âme révoltée ou languissante dans les chaînes d'un corps malade, il n'y a ni récréations salutaires, ni moyens de s'éclairer, ni possibilité de se calmer par des paroles, des lectures ou autrement. Rien ne peut leur procurer du calme, si ce n'est la guérison. La tranquillité et le bien-être ne rentrent dans leur âme que quand leur corps est revenu à la santé.

§ CCXXVII.

Si le remède anti-psorique dont on a fait choix

pour un cas donné de maladie mentale, affection qu'on sait être diversifiée à l'infini, est parfaitement homœopathique à l'image fidèle de l'état de la maladie, conformité d'autant plus facile à trouver, quand le nombre des médicamens bien connus est assez grand, que le symptôme principal, c'est-à-dire l'état moral du malade, se prononce hautement, alors la plus petite dose suffit souvent pour produire en peu de temps une amélioration très-prononcée, qu'on n'avait pu obtenir de tous les autres moyens allopathiques administrés aux doses les plus fortes et prodigués presque jusqu'au point de causer la mort. Je puis même affirmer, d'après une longue expérience, que la supériorité de l'homœopathie sur toutes les autres méthodes curatives imaginables, ne se montre nulle part avec plus d'éclat que dans les maladies mentales anciennes qui doivent leur origine à des affections corporelles, ou qui se sont développées en même temps qu'elles.

§ CCXXVIII.

Il est encore une classe de maladies qui méritent un examen particulier. Ce sont les maladies intermittentes, tant celles qui reviennent à des époques régulières, comme les innombrables fièvres d'accès et les affections non fébriles affectant la même forme, que celles dans lesquelles certains états morbides alternent avec d'autres à des époques indéfinies.

§ CCXXIX.

Ces dernières sortes de maladies intermittentes sont également très-diversifiées (1), mais elles appartiennent toutes à la grande série des chroniques. La plupart sont un résultat du développe-

(1) Il est possible que deux ou trois états différens alternent ensemble. Il peut se faire, par exemple, en ce qui concerne l'alternance de deux états différens, que certaines douleurs continues se manifestent aux extrémités inférieures dès qu'une ophthalmie disparaît, et qu'à son tour celle-ci revienne aussitôt que les douleurs cessent, ou que des spasmes et des convulsions alternent immédiatement avec une autre affection quelconque, soit du corps entier, soit de quelqu'une de ses parties. Mais il est possible aussi, en cas d'une triple alliance d'états alternatifs dans une maladie continue, qu'à une surabondance apparente de santé, une exaltation des facultés du corps et de l'âme (gaîté inaccoutumée, vivacité excessive, sentiment exagéré de bien-être, appétit immodéré, etc.), on voie succéder brusquement une humeur sombre et mélancolique, une insupportable disposition à l'hypocondrie, avec trouble de plusieurs fonctions vitales, de la digestion, du sommeil, etc., et que ce second état fasse place, d'une manière non moins subite, au sentiment de malaise que le sujet éprouve dans les temps ordinaires. Souvent il n'y a plus aucune trace de l'état antérieur quand le nouveau s'établit. Souvent aussi il en reste encore quelques vestiges. Dans certaines circonstances, les états morbides qui alternent ensemble sont, de leur nature, entièrement opposés l'un à l'autre, comme, par exemple, la mélancolie et la folie gaie.

ment de la gale, quelquefois, mais rarement, compliquée avec un miasme syphilitique. C'est pourquoi on les guérit, dans le premier cas, par des médicamens anti-psoriques, et, dans le second, par des anti-psoriques alternant avec des anti-syphilitiques, comme je l'ai enseigné dans mon Traité des maladies chroniques.

§ CCXXX.

Les maladies intermittentes typiques sont celles dans lesquelles un état morbide semblable à celui qui existait antérieurement, reparaît à la suite d'un intervalle déterminé de bien-être apparent, et s'éteint de nouveau après avoir duré un temps également déterminé. Ce phénomène a lieu, non-seulement dans les nombreuses variétés de fièvres intermittentes, mais encore dans les maladies en apparence apyrétiques, qui paraissent et disparaissent à des époques régulières.

§ CCXXXI.

Les états morbides, en apparence apyrétiques, qui affectent un type bien prononcé, c'est-à-dire qui reviennent à des époques fixes chez un même sujet, et qui, en général, ne se manifestent point d'une manière sporadique ou épidémique, appartiennent tous à la classe des maladies chroniques. La plupart tiennent à une affection psorique pure, rarement compliquée avec la syphilis, et on les

combat avec succès par le genre de traitement que réclame cette maladie. Cependant il est quelquefois nécessaire de recourir à une très-petite dose de dissolution étendue de quinquina pour éteindre complètement leur type intermittent.

§ CCXXXII.

A l'égard des fièvres intermittentes (1) qui sur-

---

(1) La pathologie ne connaît jusqu'à présent qu'une seule fièvre intermittente, qu'elle appelle aussi *fièvre froide*. Elle n'admet non plus d'autre différence que celle du temps dans lequel les accès reviennent, et c'est là dessus que sont fondées les dénominations de fièvre quotidienne, fièvre tierce, fièvre quarte, etc. Mais, outre la diversité qu'elles offrent relativement à leurs époques de retour, les fièvres intermittentes présentent encore d'autres différences bien plus importantes. Parmi ces fièvres, il en est une foule auxquelles on ne peut donner le nom de froides, parce que leurs accès consistent uniquement en chaleur; d'autres ne sont caractérisées que par du froid, suivi ou non de sueur; d'autres encore glacent le corps du malade, et lui font cependant éprouver une sensation de chaleur, ou bien excitent en lui la sensation du froid, quoique son corps paraisse très-chaud à la main qui y touche : dans plusieurs un des paroxysmes se borne à des frissons ou à du froid, que remplace immédiatement le bien-être, et celui qui vient après ne consiste qu'en chaleur, suivie ou non de sueur ; là, c'est la chaleur qui paraît d'abord, et le froid se déclare ensuite ; ici, le froid et la chaleur font place à une apyrexie complète, tandis que le paroxysme suivant, qui n'a souvent lieu qu'au bout de plusieurs heures, est marqué uniquement par des sueurs : dans

viennent d'une manière sporadique ou épidémique, et non de celles qui sont endémiques dans les contrées marécageuses, nous trouvons souvent que chacun de leurs accès ou paroxysmes est également composé de deux états morbides contraires, de froid et de chaleur; mais le plus fréquem-

---

certains cas, on n'observe aucune trace de sueur; dans certains autres, l'accès se compose tout entier de sueur, sans froid ou sans chaleur, ou de sueur coulant seulement pendant la chaleur. Il existe de même une infinité de différences relatives surtout aux symptômes accessoires, au caractère particulier du mal de tête, au mauvais goût dans la bouche, au mal de cœur, au vomissement, à la diarrhée, à l'absence ou au degré de la soif, au genre des douleurs qui se font sentir dans le corps et les membres, au sommeil, au délire, aux altérations des dispositions morales, aux spasmes, etc., qui se manifestent pendant ou après le froid, pendant ou après la chaleur, pendant ou après la sueur, sans compter une multitude d'autres diversités encore. Ce sont là assurément des fièvres intermittentes bien différentes les unes des autres, dont chacune réclame naturellement un mode de traitement homœopathique qui lui soit propre. Il est vrai, on doit l'avouer, que toutes elles peuvent être supprimées par de grandes, par d'énormes doses de quinquina, c'est-à-dire que le quinquina empêche leur retour périodique et détruit leur type. Mais quand ce médicament a été mis en usage contre des fièvres intermittentes auxquelles il ne convenait pas, le malade n'est point guéri parce qu'on a éteint le type de son affection : il est toujours malade, souvent même il l'est bien plus qu'auparavant. Et voilà ce que le médecin vulgaire veut qu'on appelle guérir!

ment il l'est de trois, froid, chaleur et sueur. C'est pourquoi aussi il faut que le remède qu'on choisit contre elles, dans la classe générale des remèdes non anti-psoriques éprouvés, puisse également, ce qui est le plus sûr, exciter, chez les personnes en santé, deux (ou trois) états morbides semblables, ou du moins qu'il ait la faculté de provoquer par lui-même, avec tous ses symptômes accessoires, celui de ces deux ou trois états alternatifs qui est le plus fort et le plus saillant; car bien que le médicament n'agisse sur l'état ou les états moins prononcés qu'à la manière des moyens antipathiques ou palliatifs, la fièvre n'en fait cependant pas moins place à la santé, et cela ordinairement dès la première dose, quand elle n'est point ancienne. Dans ce cas encore, on doit s'abstenir de réitérer la dose du remède tant qu'il n'a pas épuisé son action, et qu'on ne voit paraître aucun signe d'amélioration produite par lui. Mais dès que son effet est terminé, on examine si le reste de la fièvre, dans le cas où il y en aurait encore, paraît avoir éprouvé, comme il arrive communément, un changement tel qu'on ne doive plus administrer de nouveau le premier médicament, et qu'il faille, d'après l'ensemble des symptômes du nouvel état de choses, une autre substance homœopathique à cet état, qui suffit alors presque toujours pour achever la guérison.

§ CCXXXIII.

La méthode qui convient le mieux et qui est le plus utile dans ces maladies, consiste à donner le remède immédiatement ou très-peu de temps après la fin de l'accès. Administré de cette manière, il a le temps de produire dans l'organisme tous les effets qui dépendent de lui pour rétablir la santé sans violence et sans orage; tandis que, si on le faisait prendre immédiatement avant le paroxysme, fût-il même homœopathique ou spécifique au plus haut degré, son effet coïnciderait avec le renouvellement naturel de la maladie, et provoquerait dans l'organisme un tel combat, une réaction si vive, que le malade perdrait au moins beaucoup de ses forces, et que sa vie pourrait même courir des dangers (1). Mais quand on donne le médicament aussitôt après la fin de l'accès, et avant que le paroxysme suivant se prépare, même de loin, à paraître, l'organisme est dans la meilleure disposition possible pour se laisser tranquillement modifier par le remède, et revenir ainsi à l'état de santé.

---

(1) On en a la preuve dans les cas, malheureusement trop peu rares, où une dose modérée d'opium, administrée au malade pendant le froid de la fièvre, a subitement détruit en lui les ressorts de la vie.

§ CCXXXIV.

Si le temps de l'apyrexie est court, comme dans quelques fièvres très-graves, ou s'il est troublé par des accidens qui se rattachent au paroxysme précédent, alors il faut administrer le remède homœopathique dès que la sueur ou les autres symptômes marquant la fin de l'accès commencent à diminuer.

§ CCXXXV.

Ce n'est que quand le médicament convenable a, par une seule dose, anéanti plusieurs paroxysmes et ramené manifestement la santé, mais que cependant on voit reparaître au bout de quelque temps des indices d'un nouvel accès, qu'on peut et qu'on doit répéter le même remède, pourvu que la totalité des symptômes soit encore la même. Mais ce retour de la même fièvre, après un intervalle de santé, n'est possible que quand la cause qui a provoqué la maladie pour la première fois exerce encore son influence sur le convalescent, comme il arrive dans les contrées marécageuses. En pareil cas, on ne parvient souvent à obtenir une guérison durable qu'en éloignant le sujet de cette cause excitante; par exemple, en lui conseillant d'aller habiter un pays montagneux, si la fièvre dont il était atteint a été produite par des effluves de marais,

§ CCXXXVI.

Comme presque tous les médicamens, dans l'exercice de leur action pure, excitent une fièvre particulière, et même une sorte de fièvre intermittente, qui diffère de toutes les fièvres provoquées par d'autres médicamens, l'immense liste des substances médicinales nous offre les moyens de combattre homœopathiquement toutes les fièvres intermittentes naturelles. Déjà même nous en trouvons d'efficaces contre une foule de ces affections, dans le petit nombre de médicamens qui ont été essayés jusqu'à présent sur des personnes bien portantes.

§ CCXXXVII.

Lorsque l'on a reconnu qu'un remède est homœopathique ou spécifique dans une épidémie régnante de fièvres intermittentes, qu'on rencontre cependant un malade qu'il ne guérit pas d'une manière complète, et que ce n'est pas l'influence d'une contrée marécageuse qui s'oppose à la guérison, l'obstacle vient constamment alors du miasme psorique, et l'on doit par conséquent mettre les médicamens anti-psoriques en usage jusqu'à ce que la santé soit parfaitement rétablie.

§ CCXXXVIII.

Dans les fièvres intermittentes, souvent fort

graves, qui affectent un individu isolé, hors de toute influence des émanations marécageuses, on doit bien, comme dans les maladies aiguës en général, dont celle-ci se rapproche sous le rapport de son origine psorique, commencer par essayer, pendant quelques jours, un remède non anti-psorique, homœopathique au cas qui se présente; mais si la guérison se fait attendre, on saura qu'il s'agit d'une gale qui est au moment de se développer, et que les anti-psoriques sont dès lors les seuls moyens dont on puisse attendre des secours efficaces.

§ CCXXXIX.

Les fièvres intermittentes endémiques dans les contrées marécageuses et dans les pays sujets aux inondations, embarrassent beaucoup les médecins de l'école régnante. Cependant un homme peut s'accoutumer dans sa jeunesse à l'influence d'un pays couvert de marais, et y vivre en santé, pourvu qu'il s'astreigne à un genre de vie régulier, et qu'il ne soit pas assailli par la misère, la fatigue ou des passions destructives. Les fièvres intermittentes endémiques l'attaqueront tout au plus à son arrivée dans le pays; mais une ou deux des plus petites doses d'une dissolution fort étendue de quinquina suffiront pour l'en délivrer promptement, si, du reste, il ne s'écarte point de la régularité dans sa manière de vivre. Mais quand un

homme qui prend assez d'exercice et qui suit un régime convenable dans tout ce qui a rapport à l'âme et au corps, ne guérit point d'une fièvre intermittente des marais par l'influence de ce seul moyen, on doit être certain qu'il existe chez lui une affection psorique sur le point de se développer, et que sa fièvre intermittente ne cédera qu'à un traitement anti-psorique (1). Il arrive quelquefois, si cet homme quitte sans délai la contrée marécageuse pour en aller habiter une autre sèche et montueuse, qu'il semble renaître à la santé, que la fièvre l'abandonne, quand elle n'avait pas encore jeté de profondes racines, c'est-à-dire que la gale repasse à l'état latent, parce qu'elle n'était point encore arrivée à son dernier degré de développement; mais jamais il ne guérit, jamais il ne jouit d'une santé parfaite, s'il ne se soumet à l'usage des remèdes anti-psoriques.

§ CCXL.

Après avoir vu quel égard on doit avoir, dans les traitemens homœopathiques, aux diversités

---

(1) Des doses considérables de quinquina, ou le sulfate de quinine, peuvent bien délivrer le malade des accès typiques de la fièvre intermittente des marais; mais il n'en demeure pas moins malade d'une autre manière, et les anti-psoriques seuls peuvent le guérir complètement.

principales des maladies et aux circonstances particulières qu'elles peuvent offrir, nous passons aux remèdes eux-mêmes, à la manière de s'en servir et au genre de vie que le malade doit observer pendant qu'il est soumis à leur action. Toute amélioration dans les maladies aiguës ou chroniques, qui se dessine franchement, et fait des progrès continuels, quelque faibles qu'ils puissent paraître, est un état qui, aussi long-temps qu'il dure, interdit formellement la répétition d'un médicament quelconque, parce que celui dont le malade a fait usage n'a pas encore produit tout le bien qui peut en résulter. Toute nouvelle dose d'un remède quelconque, même de celui qui a été donné en dernier lieu, et qui jusque alors s'est montré salutaire, n'aboutirait qu'à troubler l'œuvre de la guérison.

§. CCXLI.

Cette observation est d'autant plus importante qu'il n'y a pas un seul médicament, même pris à hautes doses, à l'égard duquel nous puissions dire quelle est précisément la durée de son action sur les hommes bien portans, et qu'à plus forte raison il nous est impossible d'établir rien de positif en ce qui concerne la durée des effets que les faibles doses auxquelles l'homœopathie a recours, produisent dans des maladies si différentes (1) et

(1) Depuis les plus aiguës jusqu'aux plus chroniques, puis-

chez des sujets dont la complexion est si diversifiée.

§ CCXLII.

Aussi long-temps donc que dure l'amendement progressif dû à la dose de médicament qu'on a fait prendre au malade, il faut admettre qu'au moins, dans ce cas, le remède continue encore à opérer, et s'abstenir par conséquent de prescrire aucun agent médicinal quelconque.

§ CCXLIII.

Ajoutons que quand le remède est bien homœopathique, l'amélioration continue même encore après qu'il a cessé d'agir. L'œuvre salutaire ne s'arrête pas tout à coup, lorsque, le premier remède ayant épuisé son action, on laisse passer plusieurs heures, et même, s'il s'agit d'une maladie chronique, plusieurs jours, sans en donner une autre dose. La partie de la maladie qui a déjà été détruite ne peut plus se renouveler, et l'amélioration serait sensible pendant fort long-temps encore, quand

---

que, comme la remarque en a déjà été faite précédemment, la durée de l'action d'un remède homœopathique se règle sur celle de chaque maladie, et que, par conséquent, elle s'épuise en peu d'heures dans des affections très-aiguës, tandis qu'il lui faut plusieurs semaines pour compléter son effet dans les maladies qui sont chroniques au plus haut point.

bien même on ne donnerait plus de médicament au malade.

§ CCXLIV.

Lorsque l'amendement progressif dû à la première dose du remède homœopathique, ne finit point par se résoudre en santé parfaite, ce qui est rare toutefois dans les maladies aiguës, il arrive une époque de stagnation qui, pour l'ordinaire, est aussi le terme de l'action du médicament. Jusque là on agirait sans profit pour le malade et sans motif raisonnable, on irait même contre le but qu'on se propose et contre les intérêts de la personne souffrante, si on lui faisait prendre une nouvelle dose de l'agent médicinal.

§ CCXLV.

Un médicament qui se serait montré fort salutaire jusqu'à un moment donné, ne ferait même qu'aggraver l'état du malade si on le répétait avant que l'amélioration se fût arrêtée dans tous ses points. Ce serait une attaque faite en temps inopportun. En effet, la première dose a déjà produit, quand son action proportionnée à la durée de la maladie est épuisée, tout le bien que ce médicament pouvait accomplir jusque là, c'est-à-dire qu'elle a ramené la santé au point où il lui était possible de la faire arriver. Or, une seconde dose changerait en mal cet effet favorable; car elle provoquerait l'appari-

tion des autres symptômes non homœopathiques qui sont propres au remède, c'est-à-dire qu'elle créerait une maladie médicinale non homœopathique, qui se mêlerait avec le reste des symptômes de la maladie naturelle, d'où résulterait une affection compliquée et d'une intensité réellement plus grande. En un mot elle détruirait le bon effet dejà produit par la première, ou qu'on peut encore espérer de sa part, et par là retarderait en moins la guérison (1).

§ CCXLVI.

Lorsque l'amendement progressif s'est arrêté avant le terme de la santé, si l'on examine avec soin ce qui reste encore de la maladie, on trouve le groupe des symptômes non-seulement diminué, mais encore tellement changé, que le même remède ne serait plus désormais homœopathique, et qu'on est chaque fois obligé d'en choisir un autre qui convienne mieux à l'état actuel de la maladie.

§ CCXLVII.

Par conséquent, lorsque la première dose du remède qu'on avait choisi aussi bien que possible, n'amène pas le rétablissement parfait de la santé

(1) On ne saurait trop se mettre en garde contre une précipitation qui peut être si préjudiciable.

pendant la durée de son action, comme elle le fait presque toujours dans les affections récentes et qui se sont développées d'une manière rapide, il n'y a rien de mieux à faire, pour anéantir ce qui reste de la maladie, que d'administrer au malade une dose d'un autre médicament qui soit aussi homœopathique que possible à l'ensemble des symptômes encore subsistans.

§ CCXLVIII.

Il n'y a qu'un seul cas où on doive donner un autre remède avant que le précédent ait cessé d'opérer; c'est celui où une maladie dangereuse, loin de s'amender le moins du monde, s'aggrave au contraire par l'apparition de nouveaux symptômes. Evidemment alors la substance médicinale qu'on avait choisie d'abord n'était point homœopathique à l'état morbide existant. Il faut donc, même avant qu'elle ait cessé son effet, en donner une autre qui soit plus conforme à l'état actuel du mal (1).

---

(1) L'expérience ayant prouvé qu'il est presque impossible d'atténuer assez la dose d'un remède parfaitement homœopathique pour qu'elle ne suffise point à produire une amélioration prononcée dans la maladie contre laquelle on la dirige (§ 255-277), ce serait agir en sens inverse du but qu'on se propose, et vouloir nuire au malade, que d'imiter la médecine vulgaire qui, lorsqu'elle n'obtient pas d'amendement, ou voit même les choses empirer, répète le même médicament, en

§ CCXLIX.

Cette conduite sera prescrite plus impérieusement encore, si, dans un cas pressant, le médecin qui épie avec soin les événemens, s'aperçoit, au bout de six, huit ou douze heures, qu'il s'est trompé dans le choix du dernier remède, parce que l'état du malade empire, et qu'il se manifeste de nouveaux symptômes. En pareil cas non-seulement il lui est permis, mais il est même de son devoir de réparer la faute qu'il a faite, en choisissant un autre remède homœopathique qui soit aussi approprié que possible à l'état présent de la maladie (§ 161).

§ CCL.

Même dans les maladies chroniques, il est très-rare ou n'arrive jamais, surtout au commencement, que le mieux soit de donner deux fois de suite le même remède, quoiqu'on n'administre la seconde dose que quand la première a cessé d'opérer. Car si

---

redouble la dose, dans la persuasion où elle est qu'il n'a pu servir parce qu'on l'avait donné en trop petite quantité. Si le malade n'a commis aucun écart de régime, soit au physique, soit au moral, toute augmentation qui s'annonce par de nouveaux symptômes atteste seulement que le remède dont on a fait choix n'était point adapté au cas présent, mais elle ne prouve pas que la dose en ait été trop faible.

la première a fait du bien, l'amélioration qu'elle a produite continuera pendant quelque temps, et d'ordinaire il n'y a aucune indication qui demande qu'on répète le même médicament, parce que ce qui n'a pu être amendé par une première dose ne saurait non plus céder à une nouvelle, fût-elle aussi forte ou plus forte (1).

§ CCLI.

L'observateur attentif s'aperçoit qu'il est temps de donner le nouveau remède, quand on voit reparaître quelques traces de l'un ou de l'autre des symptômes primitifs de l'ancienne maladie.

§ CCLII.

Mais si, dans une maladie chronique (psorique), le remède le mieux homoeopathique (anti-psorique), administré à la dose convenable (la plus petite possible), ne procure pas d'amélioration, c'est un signe certain que la cause qui entretient la maladie

(1) Il n'y a d'exceptions qu'à l'égard du petit nombre de médicamens dont la faculté de modifier la santé de l'homme bien portant tient en grande partie aux réactions qu'ils excitent, comme la fève Saint-Ignace, sans doute aussi la bryone et le sumac vénéneux, ou même en partie la belladonne. Dans certains cas, on peut en administrer immédiatement une seconde dose.

subsiste encore, et qu'il y a, dans le genre de vie du malade, ou dans ce qui l'entoure, quelque circonstance qu'on doit commencer par écarter, si l'on veut rendre la guérison durable.

§ CCLIII.

Parmi les signes qui, dans toutes les maladies, celles surtout dont le caractère est aigu, annoncent un léger commencement d'amélioration ou d'augmentation que tout le monde n'a pas le talent d'apercevoir, les plus manifestes et les plus sûrs se tirent de l'humeur du malade et de la manière dont il se comporte en tous points. Si le mal commence à s'amender, quelque peu que ce soit, le malade se sent plus à son aise, il est plus tranquille, il a plus de liberté d'esprit, le courage renaît en lui, et toutes ses manières deviennent pour ainsi dire plus naturelles. Le contraire a lieu si la maladie empire, même très-légèrement; on apercevra dans l'humeur et l'esprit du malade, dans toutes ses actions, dans tous ses gestes, dans toutes les positions qu'il prend, quelque chose d'insolite qui n'échappe point à un observateur attentif, mais qu'on éprouve beaucoup de peine à décrire (1).

---

(1) Mais les signes d'amélioration que l'humeur ou l'esprit du malade fournissent peu de temps après qu'il a pris le remède, ne se montrent que quand la dose a été atténuée au degré

§ CCLIV.

Si l'on ajoute encore, soit l'apparition de nouveaux symptômes, soit l'exaspération de ceux qui existaient déjà, ou, au contraire, la diminution des symptômes primitifs, sans qu'il s'en soit manifesté de nouveaux, le médecin doué d'un esprit observateur et pénétrant ne pourra plus douter que la maladie ne soit aggravée ou améliorée, quoique, dans le nombre des malades, il s'en trouve qui sont incapables d'annoncer eux-mêmes s'ils vont mieux ou plus mal, et certains même qui ne veulent pas le dire.

§ CCLV.

Cependant, même dans ce dernier cas, on peut

---

convenable, c'est-à-dire autant que possible. Une dose plus forte que la nécessité ne l'exige, même du remède le plus homœopathique, agit avec trop de violence, et porte un trouble trop grand, trop prolongé, dans les facultés morales et intellectuelles, pour qu'on puisse de bonne heure reconnaître l'amélioration dans l'état de ces dernières. Je ferai remarquer ici que cette règle si importante est une de celles contre lesquelles pèchent le plus les médecins qui passent de l'ancienne école à celle de l'homœopathie. Aveuglés par le préjugé, ils s'abstiennent des plus petites doses des solutions les plus étendues des médicamens, et se privent ainsi des grands avantages que l'expérience en a mille et mille fois retirés ; ils ne peuvent faire ce qu'accomplit le véritable homœopathiste, et se donnent à tort pour ses disciples.

arriver à une pleine et entière conviction en reprenant tous les symptômes qu'on a notés dans le tableau de la maladie, et les passant en revue l'un après l'autre, de concert avec le malade. Quand ce dernier n'accuse pas de nouveaux symptômes, dont il n'avait point parlé autrefois, quand aucun des anciens accidens ne s'est aggravé d'une manière notable, quand enfin on a déjà remarqué de l'amélioration dans les facultés morales et intellectuelles, il faut bien que le médicament ait opéré une diminution essentielle de la maladie, ou, si trop peu de temps encore s'est écoulé depuis son administration, qu'il soit sur le point de la produire. Mais si, le remède ayant été bien choisi, l'amendement tardait trop à se manifester, il faudrait s'en prendre à la trop longue durée de l'exaspération homœopathique (§ 151) provoquée par la substance médicinale, et conclure de là que la dose n'était point assez faible.

§ CCLVI.

D'un autre côté, si le malade se plaint de quelque symptôme important développé depuis peu et annonçant que le médicament n'était pas parfaitement homœopathique, il aura beau avoir la bonhomie de dire qu'il se trouve mieux, le médecin, loin de l'en croire, doit au contraire considérer son état comme plus grave qu'auparavant; ce dont il

aura lieu bientôt de se convaincre par ses propres yeux.

§ CCLVII.

Le vrai médecin se gardera de prendre en affection certains remèdes que le hasard lui a procuré souvent l'occasion d'employer avec succès. Cette prédilection lui en ferait négliger d'autres qui seraient plus homœopathiques et par conséquent plus efficaces.

§ CCLVIII.

Il évitera également de se prévenir contre des remèdes qui lui auraient fait éprouver quelque échec parce qu'il les avait mal choisis, et sans cesse il aura présente à l'esprit cette grande vérité que de tous les médicamens connus un seul mérite la préférence, c'est celui dont les symptômes ont le plus de ressemblance avec la totalité de ceux qui caractérisent la maladie. Nulle petite passion ne doit être écoutée dans une affaire si sérieuse.

§ CCLIX.

Comme il est nécessaire dans la pratique homœopathique que les doses soient très-faibles, on conçoit aisément qu'il faut écarter du régime et du genre de vie des malades, tout ce qui pourrait exercer sur eux une influence médicinale quelconque, afin que l'effet de doses si exiguës ne soit éteint, sur-

passé ou troublé par aucun stimulant étranger (1).

§ CCLX.

C'est surtout dans les maladies chroniques qu'il importe d'écarter avec soin tous les obstacles de ce genre, puisque déjà elles sont ordinairement agravées par eux, ou par d'autres erreurs de régime souvent méconnues (2).

§ CCLXI.

Le régime qui convient le mieux dans les maladies chroniques, pendant qu'on fait usage des médicamens, consiste à éloigner tout ce qui pourrait entraver la guérison, et à faire naître au besoin les

---

(1) Les doux sons de la flûte qui, de loin et dans le silence de la nuit, disposent une âme tendre à l'enthousiasme religieux, frappent l'air en vain quand ils sont accompagnés de cris et de bruits discordans.

(2) Par exemple, le café, le thé, la bière, contenant des substances végétales qui ne conviennent pas au malade, les liqueurs préparées avec des aromates médicinaux, le chocolat épicé, les eaux de senteur et parfumeries de toute espèce, les préparations dentifrices, pulvérulentes ou liquides, dans lesquelles il entre des substances médicinales, les sachets parfumés, les mets fortement assaisonnés, les pâtisseries et les glaces aromatisées, les légumes consistant en herbes ou racines médicinales, le fromage fait, les viandes faisandées, la chair et la graisse de porc, de l'oie et du canard, le veau trop jeune.

conditions inverses, en prescrivant par exemple les distractions, l'exercice actif à l'air libre, les alimens convenables, nourrissans et privés de vertus médicinales, etc.

§ CCLXII.

Dans les maladies aiguës, au contraire, l'aliénation mentale exceptée, l'instinct conservateur de la vie parle d'une manière si claire et si précise que le médecin n'a qu'à recommander aux assistans de ne point contrarier la nature en refusant au malade ce qu'il demande avec instance, ou cherchant à lui persuader de prendre des choses qui pourraient lui nuire.

Toutes ces choses exercent une action médicinale accessoire, et doivent être écartées avec soin du malade. On défendra aussi l'abus de toutes les jouissances de la table, même du sucre et du sel; on interdira les boissons spiritueuses, la trop grande chaleur des appartemens, la vie sédentaire, l'exercice passif du cheval et de la voiture, l'allaitement, le sommeil après dîner, les plaisirs nocturnes, la malpropreté, les voluptés contre nature, les lectures érotiques; on évitera les causes de colère, de chagrin, de dépit, le jeu poussé jusqu'à la passion, les travaux forcés de tête, le séjour dans une contrée marécageuse, l'habitation dans des lieux où l'air ne se renouvelle pas, les besoins pressans. Toutes ces influences doivent être, autant que possible, évitées ou éloignées, si l'on veut que la guérison ait lieu sans obstacle, ou même qu'elle soit possible.

§ CCLXIII.

Les alimens et boissons que demande une personne atteinte de maladie aiguë ne sont pour la plupart, il est vrai, que des choses palliatives et aptes tout au plus à procurer un soulagement momentané; mais ils n'ont pas de qualités proprement médicinales, et sont seulement conformes à une espèce de besoin. Pourvu que la satisfaction qu'à cet égard on procure au malade soit renfermée dans de juste bornes, les faibles obstacles qu'elle pourrait mettre à la guérison radicale de la maladie, sont couverts et au delà, par la puissance du remède homœopathique, par la mise en liberté de la force vitale, et par le calme que suit la possession d'un objet ardemment désiré. La température de l'appartement et le nombre des couvertures doivent également être réglés d'après les désirs du malade, dans les maladies aiguës. On aura soin d'éloigner tout ce qui pourrait lui causer quelque contention d'esprit, ou ébranler son moral.

§ CCLXIV.

Le vrai médecin ne peut compter sur la vertu curative des médicamens que quand il les a entre les mains aussi purs et aussi parfaits que possible. Il a donc besoin de savoir en apprécier lui-même la pureté.

§ CCLXV.

C'est un cas de conscience pour lui d'avoir l'intime conviction que le malade prend toujours le remède qui lui convient réellement.

§ CCLXVI.

Les substances provenant du règne animal et du règne végétal ne jouissent pleinement de leurs vertus médicinales que quand elles sont crues (1).

---

(1) Les substances animales ou végétales crues ont toutes plus ou moins de vertus médicinales, et peuvent altérer la santé de l'homme, chacune à sa manière. Les plantes et les animaux dont les peuples civilisés se nourrissent ont sur les autres l'avantage de contenir davantage de parties nutritives, d'avoir des vertus médicinales moins énergiques, dont ils perdent la plus grande partie par les préparations qu'on leur fait subir, telles que l'expression du suc nuisible (la cassave en Amérique), la fermentation (celle de la pâte dont on fait le pain, de la choucroûte, etc.), la cuisson ou torréfaction, qui détruisent ou dissipent les parties auxquelles ces vertus adhèrent. L'addition du sel et du vinaigre produit aussi cet effet, mais il en résulte d'autres inconvéniens.

Les plantes douées des vertus médicinales les plus énergiques s'en dépouillent également en tout et en partie lorsqu'on les traite de la même manière. Les racines d'iris, de raifort, de pédiveau et de pivoine deviennent presque inertes par la dessiccation. Le suc des végétaux les plus violens se réduit souvent en une masse totalement inerte par l'action de la chaleur

§ CCLXVII.

La manière la plus parfaite et la plus certaine de se rendre maître de la vertu médicinale des plantes indigènes et qu'on peut se procurer fraîches, consiste à en exprimer le suc, qu'aussitôt on mêle exactement avec parties égales d'alcool. On laisse le mélange en repos pendant vingt-quatre heures, et après avoir décanté la liqueur claire, au fond de laquelle se trouve un sédiment filamenteux et glaireux, on la conserve pour l'usage de la médecine(1).

---

qui sert à préparer les extraits ordinaires. Il suffit même de laisser quelque temps en repos le suc de la plante la plus dangereuse pour qu'il perde toutes ses propriétés; de lui-même il passe rapidement à la fermentation vineuse quand la température est modérée, et aussitôt après il s'aigrit, puis se putréfie, ce qui achève de détruire en lui toute vertu médicinale; le sédiment qui se dépose alors au fond n'est qu'une fécule inerte. Les herbes vertes qu'on met en tas perdent même déjà la plus grande partie de ce qu'il y a de médicinal en elles par la transsudation qu'elles éprouvent.

(1) Buchholz (*Taschenb. f. Scheidek. und Apoth.* 1815, I, VI) assure à ses lecteurs qu'on doit cette excellente manière de préparer les médicamens à la campagne de Russie, avant laquelle (1812) elle était inconnue en Allemagne. Mais, en la rapportant *dans les propres termes* de la première édition de mon Organon, il oublie de dire que c'est moi qui en suis l'auteur, et qui l'ai publiée deux ans auparavant la campagne de Russie (1810). On aime mieux feindre qu'une découverte soit venue des déserts de l'Asie, que d'en faire hommage à son vé-

L'alcool ajouté au suc s'oppose au développement de la fermentation, pour le présent comme pour l'avenir. On tient la liqueur à l'abri des rayons du soleil, dans des flacons de verre bien bouchés. De cette manière la vertu médicinale des plantes se conserve à jamais parfaite et sans la moindre altération (1).

§ CCLXVIII.

Quant aux plantes, écorces, graines et racines exotiques, qu'on ne peut avoir à l'état frais, un médecin sage n'en acceptera jamais la poudre sur la foi d'autrui. Avant d'en faire le moindre usage dans sa pratique, il voudra les avoir entières et

ritable auteur ! Jadis, il est vrai, on mêlait parfois de l'alcool aux sucs des plantes, par exemple afin de pouvoir les conserver quelque temps avant d'en préparer des extraits ; mais jamais on n'y a fait cette addition dans la vue de donner ensuite le mélange lui-même à titre de remède.

(1) Quoique parties égales d'alcool et de suc récemment exprimé soient généralement la proportion qui convienne le mieux pour déterminer la matière fibreuse et l'albumine à se précipiter, cependant il est des plantes très-chargées de mucosité, comme la consoude, la pensée, etc., ou d'albumine, comme la petite ciguë, la scrofulaire, qui exigent pour l'ordinaire le double d'alcool. Quant aux plantes fort sèches, comme le laurier-rose, le buis, l'if, la galé, la sabine, etc., il faut commencer par les broyer en une pâte homogène et humide, à laquelle on ajoute ensuite une quantité double d'alcool, qui s'unit au suc végétal, et permet de l'obtenir par l'action de la presse.

non préparées, afin de pouvoir se convaincre de leur pureté (1).

---

(1) Pour les conserver sous la forme de poudre, on a besoin d'une précaution inusitée jusqu'à moi dans la plupart des pharmacies, où l'on ne peut garder, sans qu'elles s'altèrent, les poudres de substances animales et végétales même bien desséchées. C'est que les matières végétales, mêmes quand elles sont parfaitement sèches, contiennent encore une certaine quantité d'humidité, condition indispensable de la cohérence de leur tissu, qui n'empêche pas la drogue de rester incorruptible tant qu'on la laisse entière, mais qui devient superflue dès qu'on la pulvérise. Il s'en suit qu'une substance animale ou végétale qui était bien sèche dans son entier, donne une poudre légèrement humide, qui ne tarde pas à se corrompre et à se moisir dans les flacons, même bien bouchés, si l'on n'a pas eu soin de lui enlever préalablement son humidité. La meilleure manière d'y parvenir consiste à l'étaler sur un plat en fer-blanc, à bords relevés, qu'on chauffe au bain-marie, et à la remuer jusqu'à ce que ses parties ne s'agglomèrent plus ensemble, et glissent les unes sur les autres comme du sable fin. Ainsi desséchées et tenues dans des flacons cachetés, les poudres conservent à jamais la totalité de leurs vertus médicinales primitives, sans se moisir ni engendrer de mites; il faut avoir soin de tenir les flacons à l'abri de la lumière, dans des boîtes ou des caisses. Quand l'air a accès dans les flacons, quand ceux-ci sont exposés à l'action des rayons du soleil ou de la lumière diffuse, les substances animales et végétales perdent de plus en plus leurs vertus médicinales, ce qui leur arrive déjà quand elles sont en grandes masses, et à plus forte raison sous forme de poudre.

§ CCLXIX.

Comme les effets d'un médicament quelconque ne sont jamais plus certains et plus faciles à comparer que quand on donne celui-ci à l'état de solution (1), cette forme est celle que le médecin em-

---

(1) Quand on dissout les sels métalliques dans beaucoup d'eau, ils ne tardent pas à se décomposer : ce n'est donc pas d'eau qu'on doit se servir, lorsqu'il s'agit de les étendre pour des usages homœopathiques. Mais comme beaucoup d'entre eux sont insolubles dans l'alcool, on les dissout d'abord dans cent parties d'eau, que l'on peut ensuite, sans les décomposer, étendre d'une aussi grande quantité d'alcool qu'on le juge convenable. L'acétate de plomb seul se décompose quand on verse sa dissolution, quelque étendue qu'elle soit, dans de l'alcool, et le dépôt qui se rassemble peu à peu au fond du vase est du carbonate de plomb.

On remédie à toutes ces difficultés de la manière suivante : Dans le second volume de mon Traité des maladies chroniques, j'ai fait connaître complètement la préparation des remèdes anti-psoriques et celle aussi des substances sèches; j'ai indiqué le moyen le plus simple et le plus uniforme pour obtenir toutes ces substances, quelles qu'elles soient, sous forme liquide, ayant conservé leurs vertus médicinales, et amenées au décillionième degré de dilution, pour les besoins de la pratique homœopathique. C'est aussi la meilleure méthode pour préparer les remèdes non anti-psoriques. Alors on n'a plus besoin de sels métalliques, dans lesquels les acides altèrent le caractère particulier des propriétés des métaux. On peut faire passer ces derniers eux-mêmes à l'état de dissolution dans l'alcool; on peut agir de même pour les sulfures métalliques, pour tous les corps

ploie pour toutes les substances médicinales dont la nature n'exige pas impérieusement qu'on les administre sous celle de poudre (1). Toutes les autres formes dont jusqu'à présent on a été dans l'usage d'envelopper les médicamens, comme celles de pilules, d'électuaires, etc., doivent être rejetées, parce qu'elles rendent leur action sur la fibre vivante vague et incertaine (2).

§ CCLXX.

Il n'est, dans aucun cas, nécessaire d'employer plus d'un médicament simple à la fois.

---

combustibles, pétrole, phosphore, soufre, charbon végétal, minéral et animal, pour toutes les résines et gommes-résines, pour toutes les poudres végétales, fécules, etc., en un mot pour toutes les drogues, sans qu'il soit nécessaire d'y rien ajouter qui diminue ou altère leur vertu médicinale. Le médecin doit faire lui-même ou faire faire en sa présence ce qui ne peut être obtenu que par l'art de la chimie.

(1) Comme, par exemple, la sulfure de chaux.

(2) Les matériaux immédiats, soit bases, soit acides (morphine, strychnine, quinine, etc.), qu'à force de travaux pénibles la chimie est parvenue à extraire de quelques médicamens végétaux, et à isoler, existent aussi dans les teintures spiritueuses simples, sans qu'on ait besoin d'employer des moyens si compliqués pour les rendre accessibles aux malades, à moins qu'on ne veuille les donner à un tel degré de concentration, qu'ils puissent tuer rapidement hommes et animaux, but directement contraire à celui vers lequel tend le médecin prudent et qui prend toujours sa conscience pour guide.

§ CCLXXI.

On ne conçoit pas que des doutes puissent s'élever encore sur la question de savoir s'il est plus raisonnable et plus conforme à la nature de n'employer à la fois, dans une maladie, qu'une seule substance médicinale bien connue, ou de prescrire un mélange de plusieurs médicamens.

§ CCLXXII.

Comme le vrai médecin trouve dans des médicamens non mélangés tout ce qu'il peut désirer, c'est-à-dire des puissances morbifiques artificielles qui, par leur faculté homœopathique, guérissent complètement les maladies naturelles, et que c'est un précepte fort sage de ne jamais chercher à faire avec plusieurs forces ce qu'on peut accomplir avec une seule, il ne lui viendra jamais à l'esprit de donner comme remède autre chose qu'un seul médicament simple à la fois. Car il sait que, quand bien même on aurait étudié les effets spécifiques et purs de tous les médicamens simples sur l'homme sain, nous n'en serions pas moins dans l'ignorance à l'égard de la manière dont deux substances médicinales mêlées ensemble peuvent se contrarier et se modifier réciproquement dans leurs effets. Il n'ignore pas non plus qu'un médicament simple, donné dans une maladie dont l'ensemble des symptômes ressemble parfaitement aux

siens, la guérit d'une manière parfaite, et il est bien convaincu enfin que, dans le cas même le moins favorable, celui où le remède ne serait pas tout-à-fait en harmonie avec le mal, sous le rapport de la ressemblance des symptômes, il procurerait au moins quelque profit à la matière médicale, les nouveaux symptômes qu'il exciterait en pareil cas confirmant ceux qu'il avait provoqués ailleurs, dans des expériences sur des sujets sains, avantage dont on se prive en faisant usage de médicamens composés (1).

§ CCLXXIII.

L'appropriation d'un médicament à un cas donné de maladie, ne se fonde pas seulement sur son caractère parfaitement homœopathique, mais encore sur l'exiguité de la dose à laquelle on le donne. Si l'on administre une dose trop forte d'un remède, même tout-à-fait homœopathique, elle nuira infailliblement au malade, quoique la substance médicinale soit salutaire de sa nature, car l'impression qui en résulte est trop forte, et d'autant plus

(1) Le médecin raisonnable se contentera de donner à l'intérieur le remède qu'il aura choisi aussi homœopathique que possible; il laissera aux routiniers les tisanes, les applications de sachets d'herbes, les fomentations avec des décoctions végétales, les lavemens, les frictions avec telle ou telle sorte d'onguent.

vivement sentie, qu'en vertu de son caractère homœopathique, le remède agit précisément sur les parties de l'organisme qui déjà ont le plus ressenti les atteintes de la maladie naturelle.

§ CCLXXIV.

C'est pour cette raison qu'un médicament, même homœopathique, devient toujours nuisible quand on le donne à trop haute dose, et nuit d'autant plus que la dose est plus forte. Mais l'élévation de la dose elle-même porte d'autant plus préjudice au malade, que le remède est plus homœopathique, et une forte dose d'un médicament semblable fera plus de mal qu'une dose également élevée d'une substance médicinale allopathique, c'est-à-dire sans rapport aucun de convenance avec la maladie, car alors l'agravement homœopathique (§151-154), c'est-à-dire la maladie artificielle, très-analogue à la maladie naturelle, que le remède a excitée dans les parties les plus souffrantes de l'organisme, va jusqu'au point de nuire, tandis que, s'il était demeuré dans de justes limites, il aurait effectué une guérison douce, rapide et certaine. Le malade, à la vérité, ne souffre plus de la maladie primitive, qui a été détruite homœopathiquement; mais il souffre d'autant plus de la maladie médicinale, qui a été beaucoup trop forte, de l'effet secondaire ou de l'état opposé que l'organisme amène ensuite,

et de la débilitation qui en est la conséquence nécessaire.

§ CCLXXV.

Par la même raison, et parce qu'un remède donné à dose assez faible se montre d'autant plus merveilleusement efficace qu'on a eu soin de le mieux choisir homœopathique, un médicament dont les symptômes propres s'accorderont parfaitement avec ceux de la maladie, devra être d'autant plus salutaire que sa dose approchera davantage de l'exiguité à laquelle elle a besoin d'être réduite pour amener doucement la guérison.

§ CCLXXVI.

Il s'agit maintenant de savoir quel est le degré d'exiguité qui convient le mieux pour donner à la fois le caractère de la certitude et celui de la douceur aux effets secourables qu'on veut produire, c'est-à-dire combien on doit abaisser la dose du remède homœopathique à un cas donné de maladie, pour obtenir la meilleure guérison possible de cette dernière. On conçoit aisément que ce n'est pas aux conjectures théoriques qu'il faut s'adresser pour obtenir la solution de ce problème, que ce n'est pas par elles qu'on peut établir, eu égard à chaque médicament en particulier, à quelle dose il suffit de le donner pour produire l'effet homœopathique et procurer une guérison aussi prompte

que douce. Toutes les subtilités imaginables ne serviraient à rien ici. Ce n'est que par des expériences pures, par des observations exactes, qu'on peut arriver au but. Il serait absurde d'objecter les hautes doses qu'emploie la pratique vulgaire, dont les médicamens ne s'adressent pas aux parties souffrantes elles-mêmes, mais seulement à celles qui ne sont point attaquées de la maladie. On ne peut rien conclure de là contre la faiblesse des doses dont les expériences pures démontrent la nécessité dans les traitemens homœopathiques.

§ CCLXXVII.

Or, les expériences pures établissent d'une manière absolue que, quand la maladie ne dépend pas manifestement d'un altération profonde d'un organe important, fût-elle même de la classe des chroniques et des compliquées, et quand on a soin d'éloigner du malade toute influence médicinale étrangère, la dose du remède homœopathique ne saurait jamais être assez faible pour le rendre inférieur en force à la maladie naturelle, qu'elle peut éteindre et guérir tant qu'elle conserve l'énergie nécessaire pour provoquer, immédiatement après avoir été prise, des symptômes un peu plus intenses que les siens.

§ CCLXXVIII.

Cette proposition, solidement établie par l'ex-

périence, sert de règle pour atténuer la dose de tous les médicamens homœopathiques, sans exception, jusqu'à un degré tel qu'après avoir été introduits dans le corps, ils ne produisent qu'un aggravement presque insensible (1). Peu importe alors que l'atténuation aille jusqu'au point de paraître impossible aux médecins vulgaires dont l'esprit ne se nourrit que d'idées matérielles et grossières (2).

---

(1) J'ai déjà travaillé sous ce rapport en faveur de ceux qui voudront suivre la doctrine de l'homœopathie, et je leur ai épargné mille essais sur eux-mêmes, en leur faisant connaître le degré de dilution auquel il est nécessaire de porter plusieurs médicamens pour en faire des applications homœopathiques. Ces indications se trouvent dans les avant-propos qui précèdent les articles consacrés à chaque médicament dans mon Traité de matière médicale pure. L'expérience m'a imposé, dans ces derniers temps, l'obligation de porter les dilutions plus loin que je ne l'avais encore fait, afin de me rapprocher davantage de la perfection dans cette incomparable méthode de guérir. Je me suis expliqué là-dessus au commencement du second volume de mon Traité des maladies chroniques.

(2) Qu'ils apprennent des mathématiciens qu'en quelque nombre de parties qu'on divise une substance, chaque portion contient cependant encore un peu de cette substance; que par conséquent la plus petite parcelle qu'on puisse imaginer ne cesse point d'être quelque chose, et ne devient pas rien. Qu'ils apprennent des physiciens qu'il y a des puissances immenses qui n'ont pas de poids, comme la lumière, la chaleur, et qui par conséquent sont infiniment plus légères encore que le con-

De vaines déclamations doivent cesser en présence de l'infaillible expérience.

---

tenu médicinal des plus petites doses de l'homœopathie. Qu'ils pèsent, s'ils le peuvent, les paroles outrageantes qui provoquent une fièvre bilieuse, ou la nouvelle affligeante de la mort d'un fils, qui fait périr une tendre mère! Qu'ils touchent pendant un quart d'heure seulement un aimant capable de porter cent livres, et les douleurs qu'ils en ressentiront leur apprendront que des influences impondérables peuvent aussi produire sur l'homme les effets médicinaux les plus violens! Que ceux d'entre eux qui sont d'une complexion faible se fassent appliquer doucement au creux de l'estomac, pendant quelques minutes seulement, l'extrémité du pouce d'un magnétiseur qui a fixé sa volonté, et les sensations désagréables qu'ils éprouveront les feront bientôt repentir d'avoir voulu mettre des bornes à l'activité de la nature.

L'allopathiste qui, essayant la méthode homœopathique, n'ose prendre sur lui de donner des doses si faibles et si atténuées, n'a qu'à se demander seulement quel risque il court en les prescrivant. S'il n'y avait de réel que ce qui a du poids, si tout ce qui n'en a pas devait être estimé égal à zéro, une dose qui lui paraît n'être rien ne pourrait avoir d'autre résultat fâcheux que de ne produire aucun effet, ce qui, du moins, est une chose beaucoup plus innocente que les résultats auxquels conduisent les fortes doses de médicamens allopathiques. Pourquoi veut-il croire son inexpérience flanquée de préjugés plus compétente qu'une expérience de plusieurs années qui s'appuie sur des faits? D'ailleurs, le médicament homœopathique, à chaque division ou dilution, acquiert un nouveau degré de puissance par le frottement ou la secousse qu'on lui imprime,

§ CCLXXIX.

Toutes les maladies ont une incroyable tendance à changer l'influence des puissances médicinales homœopathiques. Il n'y a pas d'homme, quelque robuste qu'il soit, qui, atteint même seulement d'une maladie chronique, ou de ce qu'on appelle un mal local, n'éprouve bientôt un changement favorable dans la partie malade, après avoir pris le remède homœopathique convenable, à la plus petite dose possible, qui en un mot n'éprouve, par l'effet de cette substance, une impression supérieure à celle qu'elle ferait sur l'enfant né depuis vingt-quatre heures, mais bien portant. Qu'elle doit paraître ridicule, l'incrédulité purement théorique qui refuse de se rendre à l'évidence de l'observation !

§ CCLXXX.

Quelque faible que soit la dose du remède, pourvu qu'elle puisse le moins du monde aggraver homœopathiquement l'état du malade, pourvu qu'elle ait la puissance de faire naître des symptômes semblables à ceux de la maladie primitive,

---

moyen inconnu avant moi de développer les vertus inhérentes aux médicamens, et qui est tellement énergique que, dans ces derniers temps, l'expérience m'a forcé de réduire à deux le nombre des secousses, dont auparavant je prescrivais dix à chaque dilution.

mais un peu plus forts, elle affecte de préférence, et presque exclusivement, les parties déjà souffrantes de l'organisme, qui sont fortement irritées et très-prédisposées à recevoir toute irritation sensible à la leur. Elle substitue ainsi à la maladie naturelle une autre maladie artificielle qui lui ressemble beaucoup et qui est seulement un peu plus forte. L'organisme ne souffre plus que de cette dernière affection qui, d'après sa nature et en raison de l'exiguité de la dose par laquelle elle a été produite, cède bientôt aux efforts de la force vitale pour rétablir l'ordre normal, et laisse ainsi, quand l'affection était aiguë, le corps exempt de souffrances, c'est-à-dire sain.

§ CCLXXXI.

Or, pour procéder d'une manière conforme à la nature, un véritable médecin n'administrera le remède homœopathique qu'à la dose exactement nécessaire pour surpasser et anéantir la maladie qu'on le destine à combattre, de manière que, si par une de ces erreurs pardonnables à la faiblesse humaine, on avait fait choix d'un médicament qui ne convînt pas, le dommage qui en résulterait serait si léger qu'il suffirait, pour le réparer, du développement de la force vitale, et de l'administration d'un autre remède plus homœopathique, donné lui-même à la plus petite dose possible.

§ CCXXXII.

L'effet des doses ne s'affaiblit pas non plus dans la même proportion que la quantité matérielle du médicament diminue dans les proportions homœopathiques. Huit gouttes de teinture prises à la fois ne produisent pas sur le corps humain un effet quatre fois aussi grand qu'une dose de deux gouttes; elles n'en opèrent qu'un à peu près double. De même une goutte de mélange d'une goutte de teinture avec dix gouttes d'un liquide sans propriétés médicinales, ne produit pas un effet décuple de celui d'une goutte dix fois plus étendue, mais seulement un effet à peine double. La progression continue ainsi suivant la même loi, de sorte qu'une goutte de la dilution la plus étendue doit encore produire et produit réellement un effet très-considérable (1).

---

(1) Supposons qu'une goutte d'un mélange contenant un dixième de grain de substance médicinale produise un effet $= a$; une goutte d'un autre mélange contenant seulement un centième de grain de cette même substance, ne produira environ qu'un effet $= \frac{a}{2}$; si elle contient un dix-millième de grain de médicament, l'effet sera $= \frac{a}{4}$; si, un millionnième, il sera $= \frac{a}{8}$; et ainsi de suite, à égal volume des doses, l'effet du remède sur le corps ne s'affaiblit que de moitié environ chaque fois que sa quantité diminue des neuf dixièmes de ce qu'elle était auparavant. J'ai vu très-souvent une goutte de

§ CCLXXXIII.

On diminue aussi la force du médicament en diminuant le volume de la dose, c'est-à-dire que quand, au lieu de faire prendre une goutte entière de teinture étendue, on ne donne qu'une fraction de cette goutte (1), le but auquel on vise, celui de rendre l'effet moins prononcé, se trouve parfaitement atteint. La raison en est facile à concevoir : le volume de la dose ayant été diminué,

---

teinture de noix vomique au décillionnième degré de dilution produire exactement la moitié de l'effet d'une autre au quintillionnième degré, quand je les administrais l'une et l'autre à une même personne et dans les mêmes circonstances.

(1) Ce qu'il y a de mieux à faire pour cela c'est d'employer de petites dragées en sucre de la grosseur d'une graine de pavot; une de ces dragées, imbibée du médicament et introduite dans le véhicule, forme une dose qui contient environ la trois-centième partie d'une goutte, car trois cents dragées de la sorte sont suffisamment imbibées par une goutte d'alcool; en mettant une semblable dragée sur la langue, sans rien boire ensuite, on diminue considérablement la dose. Mais si, le malade étant très-sensible, on éprouve le besoin d'employer la plus faible dose possible, et cependant d'arriver au résultat le plus prompt, on se contente de faire respirer le sujet une seule fois dans un petit flacon contenant une dragée de la grosseur d'une graine de moutarde, imbibée du liquide médicinal très-étendu. Après que le malade a flairé, on rebouche le flacon, qui peut servir ainsi, pendant des années, sans perdre sensiblement de ses vertus médicinales.

il s'ensuit qu'elle doit toucher moins de nerfs de l'organisme vivant, et que ceux avec lesquels elle entre en contact communiquent bien également la vertu du remède au corps entier, mais la lui transmettent à un degré beaucoup plus faible.

§ CCLXXXIV.

Par la même raison, l'effet d'une dose homœopathique s'accroît quand on augmente la quantité du liquide dans lequel on la dissout pour la faire prendre au malade, quoique la proportion de la substance médicinale reste la même; mais alors le remède se trouve mis en contact avec une surface plus étendue, et le nombre des nerfs qui en ressentent l'effet est plus considérable. Quoique les théoriciens prétendent qu'on affaiblit l'action d'un médicament en l'étendant de liquide, l'expérience dit le contraire, au moins pour ce qui concerne les moyens homœopathiques (1).

§ CCLXXXV.

On doit cependant remarquer qu'il y a une grande différence entre mêler imparfaitement la substance médicinale avec une certaine quantité

(1) Le vin et l'alcool, les plus simples de tous les excitans, sont les seuls dont l'effet échauffant et irritant diminue quand on les étend de beaucoup d'eau.

de liquide, et opérer ce mélange d'une manière si intime (1), que les moindres fractions de la liqueur contiennent une quantité de médicament proportionnellement égale à celle qui existe dans toutes les autres. En effet, le mélange a bien plus de puissance médicinale dans le second cas que dans le premier. On pourra déduire de là les règles à suivre dans l'aménagement des doses,

---

(1) Quand je me sers du mot intime, je veux dire qu'en secouant une fois la goutte du liquide médicinal avec cent gouttes d'alcool, c'est-à-dire qu'en prenant dans la main le flacon qui contient le tout, et le faisant mouvoir avec rapidité en ramenant une seule fois fortement le bras de haut en bas, j'obtiendrai déjà un mélange exact, mais que deux, trois, dix mouvemens pareils rendront le mélange encore plus intime, c'est-à-dire développeront davantage la vertu médicinale, déploieront en quelque sorte la puissance du médicament, et en rendront l'action sur les nerfs beaucoup plus pénétrante. Lors donc qu'on procède à la dilution des substances médicinales, on a tort de donner à chacun des vingt ou trente flacons successifs plus de deux secousses, quand on veut ne développer que modérément la puissance active. On fera bien aussi, lorsqu'on étendra les poudres, de ne pas trop insister sur le broiement dans le mortier : ainsi, quand il faudra mêler un grain de médicament entier avec cent grains de poudre de sucre de lait, on ne frottera avec force que pendant une heure, laps de temps qui ne sera pas dépassé non plus dans les dilutions subséquentes, afin que le développement de la force du remède n'aille pas au delà de toutes bornes.

quand il sera nécessaire d'affaiblir autant que possible l'effet des remèdes pour les rendre supportables aux malades les plus sensibles.

§ CCLXXXVI.

L'action des médicamens liquides sur nous est si pénétrante, elle se propage avec tant de rapidité, et d'une manière si générale, du point irritable et sensible qui a reçu le premier l'impression de la substance médicinale, à toutes les autres parties du corps, qu'on serait presque tenté de l'appeler un effet spirituel (dynamique ou virtuel).

§ CCLXXXVII.

Toute partie de notre corps qui possède le tact est également susceptible de recevoir l'impression des médicamens, et de la propager à toutes les autres parties.

§ CCLXXXVIII.

Après l'estomac, la langue et la bouche sont les parties du corps les plus susceptibles de recevoir les influences médicinales. Cependant l'intérieur du nez, le canal intestinal, les organes génitaux et toutes les parties douées d'une grande sensibilité, ont presque autant d'aptitude à ressentir l'action des médicamens. La même cause fait que ces derniers s'introduisent dans le corps

par la surface des plaies et des ulcères avec presque autant de facilité que par la bouche.

§ CCLXXXIX.

Les organes mêmes qui ont perdu le sens auquel ils étaient spécialement destinés ; par exemple, la langue et le palais privés du goût, le nez privé de l'odorat, communiquent à toutes les autres parties du corps l'effet des remèdes agissant sur eux immédiatement, d'une manière aussi parfaite que s'ils étaient en possession de leur faculté propre.

§ CCXC.

La surface du corps, quoique couverte de peau et d'épiderme, n'est point non plus inaccessible à l'action des médicamens, surtout de ceux qui sont liquides. Cependant les portions les plus sensibles de cette enveloppe sont aussi celles qui ont le plus d'aptitude à la recevoir (1).

(1) Le frottement paraît ne favoriser l'action des médicamens qu'en ce qu'il rend la peau plus sensible et la fibre vivante plus apte, non-seulement à sentir en quelque sorte la vertu médicinale, mais encore à communiquer cette sensation à toute l'économie. Quand on commence par frotter le dedans des cuisses, il suffit ensuite d'appliquer simplement la pommade mercurielle pour obtenir le même résultat médical que si on avait frictionné directement avec l'onguent.

§ CCXCI.

Je crois nécessaire de parler encore ici du magnétisme animal, dont la nature diffère tant de celle des autres remèdes. Cette force curative, qu'on devrait appeler *mesmérisme* du nom de son inventeur, sur la réalité de laquelle des insensés seuls peuvent élever des doutes, et que la volonté ferme d'un homme bien pensant fait affluer dans le corps d'un malade, au moyen d'attouchemens, agit d'une manière homœopathique en excitant des symptômes semblables à ceux de la malade, but auquel on parvient à l'aide d'une seule passe exécutée, la volonté médiocrement tendue, en glissant lentement le plat des mains sur le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'au-delà du bout des pieds (1). Sous cette forme, il convient, par exemple, dans les hémorragies internes, même à leur dernière période, quand elles sont sur le point de causer la mort. Il agit aussi en répartissant la force vitale avec uniformité dans l'organisme, quand elle se trouve en excès sur un point et en défaut sur un autre, comme lorsque le sang se porte à la tête, quand un sujet affaibli éprouve une insomnie accompagnée d'agitation et de malaise, etc. Dans ce cas, on pra-

(1) La dose la plus petite, celle qui est homœopathique.

tique une seule passe semblable à la précédente, mais un peu plus forte. Enfin, il agit en communiquant immédiatement de la force vitale à une partie affaiblie ou à l'organisme entier, effet que nul autre moyen ne produit d'une manière si certaine et moins propre à troubler le reste du traitement médical. On remplit cette troisième indication en prenant une volonté fixe et bien prononcée, et appliquant les mains ou le bout des doigts sur la partie affaiblie, dont une affection chronique interne a fait le siége de son principal symptôme local, comme, par exemple, dans les ulcères anciens, la goutte-sereine, la paralysie d'un membre, etc. (1). Ici se rangent certaines cures apparentes qu'ont opérées dans tous les temps les magnétiseurs doués d'une grande force naturelle. Mais le résultat le plus brillant de la communication du magnétisme à l'organisme entier est le rappel à la vie de personnes plongées depuis long-

(1) Quoique cette opération de compléter localement la force vitale, opération qu'il faut réitérer de temps en temps, ne puisse pas procurer de guérison durable lorsque l'affection locale, étant ancienne, dépend, ce qui arrive toujours, d'un mal interne général, cependant cette communication positive de force vitale, qui n'est pas plus un palliatif que le boire et le manger ne le sont dans la soif et la faim, n'est pas d'un faible secours dans le traitement réel de l'affection entière par les remèdes anti-psoriques.

temps dans un état de mort apparente, par la volonté ferme et bien tendue d'un homme plein de force vitale (1), sorte de résurrection dont l'histoire rapporte plusieurs exemples incontestables.

CCXCII.

Toutes ces méthodes de pratiquer le mesmérisme reposent sur l'afflux d'une plus ou moins grande quantité de force vitale dans le corps du malade. Elles ont reçu d'après cela le nom de mesmérisme positif (2). Mais il en existe une autre qui mérite le

(1) Principalement d'un de ces hommes comme il y en a peu, qui, avec une constitution des plus robustes, éprouvent peu de propension pour les plaisirs de l'amour, peuvent même, sans beaucoup de peine, imposer tout-à-fait silence à leurs désirs, chez lesquels, par conséquent, tous les esprits vitaux subtils, employés ailleurs à la sécrétion du sperme, sont disposés, et en grande abondance, à se communiquer aux autres hommes par l'effet d'attouchemens fortifiés d'une volonté ferme. Quelques-uns des magnétiseurs guérisseurs que j'ai eu occasion de connaître, se trouvaient placés dans cette catégorie.

(2) En traitant ici de la vertu curative certaine et décidée du mesmérisme positif, je ne parle pas de l'abus qu'on en fait si souvent lorsque, répétant ces passes pendant des demi-heures, des heures entières, ou même des journées, on amène, chez des personnes dont les nerfs sont malades, cet énorme renversement de toute l'économie humaine qui porte le nom de *somnambulisme*, état dans lequel l'homme, soustrait au monde des sens, semble appartenir davantage à celui des esprits,

nom de mesmérisme négatif, parce qu'elle produit l'effet contraire. Ici se rapportent les passes usitées pour faire sortir un sujet de l'état de somnambulisme, et toutes les opérations manuelles dont se composent les actes de *calmer* et de *ventiler*. La manière la plus sûre et la plus simple de décharger, par le mesmérisme négatif, la force vitale accumulée en excès dans une partie du corps d'un sujet qui n'a point été affaibli, consiste à mouvoir rapidement la main droite étendue, à un pouce de distance du corps, depuis le sommet de la tête jusqu'au delà du bout des pieds (1). Plus cette passe se fait vite, et plus la décharge qu'elle opère est forte. Elle peut, par exemple, lorsque une femme auparavant bien portante (2) a été plongée dans un état de mort apparente par la suppression de ses règles due à une commotion violente, la rappeler à la vie en enlevant la force vitale probablement accumulée à la région précordiale, et rétablissant l'équi-

---

état extrêmement contraire à la nature et dangereux, au moyen duquel on à plus d'une fois osé tenter de guérir des maladies chroniques.

(1) C'est une règle connue que la personne qu'on veut magnétiser, positivement ou négativement, ne doit porter de soie sur aucune partie de son corps.

(2) Par conséquent, une passe négative, surtout très-rapide, serait extrêmement nuisible à une personne depuis long-temps faible et chez laquelle la vie n'aurait guère d'énergie.

libre dans tout l'organisme (1). De même une légère passe négative moins rapide apaise l'agitation souvent très-grande et l'insomnie fatigante qui résultent d'une passe positive trop forte pratiquée sur un sujet très-irritable.

---

(1) Un jeune et robuste paysan, âgé de dix années, fut magnétisé, à cause d'une légère incommodité, par une femme qui lui fit plusieurs fortes passes, avec les bouts des deux pouces, à la région précordiale, au dessous des côtes : sur-le-champ, il tomba, pâle comme la mort, dans une telle insensibilité et immobilité que tous les moyens furent inutiles pour le rappeler à la vie, et qu'on le crut mort. Je lui fis faire, par son frère aîné, une passe aussi rapide que possible du sommet de la tête jusqu'au delà des pieds ; aussitôt il revint à lui, plein de santé et dispos, comme si rien ne lui fût arrivé.

APPENDICE.

I. *Sur la possibilité de l'efficacité des petites doses homœopathiques.*

Comment est-il possible que les faibles doses de médicamens prodigieusement atténués, qui sont mises en usage par les homœopathistes, conservent encore de la force, en aient même une grande?

Telle est la question que font et l'allopathiste habitué aux fortes doses de la médecine vulgaire, et celui qui débute dans l'exercice de l'homœopathie.

Il me semble étrange qu'on puisse douter de la force de ces doses, quand chaque jour on les voit agir et remplir l'objet qu'on se propose en y ayant recours, c'est-à-dire effectuer la guérison.

Car ce qui arrive réellement doit au moins être possible.

Mais ne pouvant se refuser à une évidence qui saute aux yeux, les adversaires de l'homœopathie essayent de la tourner en ridicule.

Si, disent-ils, une goutte d'un remède étendu à

un tel degré pouvait conserver encore quelque action, il suffirait d'en faire tomber une dans le lac de Genève pour qu'ensuite chacune des gouttes de l'eau du lac renfermât tout autant de vertu médicinale, et même en contînt davantage, car la liqueur raréfiante qui sert à préparer les remèdes homœopathiques est en proportion bien plus exorbitante eu égard à la quantité de substance agissante qu'elle renferme.

A cela je répondrai que, quand on prépare un remède homœopathique, on ne se contente pas d'ajouter une petite quantité de médicament à une grande de liquide non médicamenteux, ou tout au plus de les mêler légèrement ensemble. Bien au contraire, non seulement les secousses et le frottement rendent le mélange plus intime, mais encore, ce qui est le point capital, il résulte de là un changement surprenant, tout-à-fait inconnu jusqu'à ce jour, dans le développement des forces dynamiques de la substance médicinale qui a été soumise à cette élaboration.

Dans l'exemple qu'on cite, il est impossible de songer à un mélange intime.

Il en serait de même d'un volume bien moins considérable de liquide, par exemple d'un muid d'eau dans lequel on instillerait une goutte de médicament; nulle machine au monde, quelque longtemps qu'elle agît, ne parviendrait à opérer un mélange uniforme, sans compter que les change-

mens chimiques qui ont lieu continuellement dans l'eau, auraient anéanti en quelques heures de temps toute vertu médicinale d'une goutte de teinture végétale.

On ne réussirait non plus par aucun moyen mécanique à mêler un grain de poudre médicamenteuse avec un quintal de farine pris en masse, et de faire du tout un composé si homogène que chaque grain de farine contînt une égale quantité de médicament.

Mais le cas est bien différent par rapport à la préparation des médicamens homœopathiques, en supposant même, ce qui n'est pas vrai, qu'ils ne soient que des mélanges ordinaires. La quantité de liquide dont on se sert pour étendre la teinture (cent gouttes pour une de cette dernière) est assez petite pour permettre qu'un mélange exact et une répartition uniforme s'opèrent en quelques instans.

Mais ce n'est pas seulement l'égale diffusion de la goutte médicamenteuse dans une grande quantité de liquide non médicamenteux, qui rend les dilutions propres aux usages de l'homœopathie. Le frottement ou les secousses qu'on emploie en préparant des remèdes déterminent dans le mélange un changement d'une incroyable portée, et tellement salutaire au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, que le développement ou l'exaltation de la vertu dynamique des médicamens, qui en est la

conséquence, mérite d'être mis au nombre des plus grandes découvertes de notre époque.

Jusqu'ici on n'avait fait que soupçonner, d'après quelques faits, le changement physique et le développement d'énergie que le frottement produit dans la matière, mais on ne se doutait même pas des effets surprenans qui pourraient résulter de l'application de la même méthode à l'exaltation des vertus dynamiques dont les médicamens jouissent.

Le peuple seul croit encore à l'inertie de la matière, qui peut être amenée à faire sortir de son intérieur des forces d'une énergie surprenante.

Le vulgaire qui bat le briquet, voit se former des étincelles qui mettent le feu à l'amadou. Combien y a-t-il de personnes qui aient réfléchi à ce qui se passe alors? Mais qu'on batte le briquet sur une feuille de papier, on apercevra bientôt sur celle-ci de petites parcelles d'acier, qui se sont détachées du briquet, à l'état de fusion et d'incandescence, par l'effet du choc de la pierre. Comment le frottement rapide de l'acier contre une pierre a-t-il pu produire une chaleur assez forte pour réduire cette substance métallique en gouttelettes fondues? Ne faut-il pas une chaleur de 3000 degrés du thermomètre de Fahrenheit pour faire entrer l'acier en fusion? D'où est venue cette énorme chaleur? Ce n'est point de l'air, car le phénomène a lieu tout aussi bien dans le vide, sous le récipient de la ma-

chine pneumatique. Elle est donc sortie des deux corps frottés l'un contre l'autre.

Mais l'homme qui saisit un morceau d'acier pour allumer son amadou croit-il que ce corps froid cache dans son intérieur un inépuisable magazin de chaleur, qui ne s'en dégage que par le frottement? Non, il ne le croit pas, et cependant la chose est vraie.

Il n'y a que le frottement qui puisse faire sortir des métaux cette inépuisable mine de calorique latent. Rumford nous apprend qu'on peut chauffer une chambre par le seul mouvement rapide de deux plaques métalliques frottant l'une contre l'autre, sans qu'il soit nécessaire d'employer aucun des moyens dont on a coutume de se servir pour obtenir du feu.

En effet le frottement exerce une influence si puissante que non seulement il développe les forces physiques internes des corps de la nature, comme le calorique, l'odeur (1), etc., mais encore, ce qu'on avait ignoré jusqu'à présent, il exalte à un point étonnant la puissance médicinale des substances naturelles.

Il paraît que c'est moi qui ait découvert cette

(1) La corne, l'ivoire, les os, le calcaire imprégné de pétrole sont inodores par eux-mêmes; mais dès qu'on les lime ou qu'on les frotte, ils commencent à répandre de l'odeur, et finissent même par en exhaler une insupportable.

dernière propriété, dont l'influence est telle, qu'à sa faveur des substances auxquelles on n'avait jamais reconnu de propriétés médicinales, acquièrent une énergie surprenante.

Ainsi l'or, l'argent, le platine, le charbon de bois sont sans action sur l'homme, dans leur état ordinaire. La personne la plus sensible peut prendre plusieurs grains d'or battu, d'argent en feuilles, ou de charbon, sans en éprouver le moindre effet médicinal. Mais du broiement continué pendant une heure d'un grain d'or avec cent grains de sucre de lait en poudre, résulte une préparation qui a déjà beaucoup de vertu médicinale. Qu'on en prenne un grain, qu'on le broie encore pendant une heure avec cent grains de sucre de lait, et que l'on continue d'agir ainsi jusqu'à ce que chaque grain de la dernière préparation contienne un quadrillionième de grain d'or, on aura alors un médicament dans lequel la vertu médicinale de l'or sera tellement développée, qu'il suffira d'en prendre un grain, de le renfermer dans un flacon, et de le faire respirer quelques instans à un mélancolique chez lequel le dégoût de la vie est poussé jusqu'au point de conduire au suicide, pour qu'une heure après ce malheureux soit délivré de son mauvais démon et ait repris le goût de la vie.

On voit déjà d'après cela que les préparations des substances médicinales par le frottement exigent, pour remplir les vues de l'homœopathie, qu'on les

donne à des doses d'autant plus faibles que les vertus dont elles jouissent ont été plus amplement et plus complètement développées par ce procédé.

Les substances médicinales ne sont pas des matières mortes dans le sens vulgaire qu'on attache à ce mot. Leur véritable essence est dynamique, au contraire ; c'est une force pure que le frottement exercé à la manière homœopathique peut exalter jusqu'à l'infini.

Cela est si vrai qu'il faut prendre garde de ne pas trop exalter les vertus des médicamens par ce moyen. Une goutte de *drosera*, au trentième degré de dilution, à chacun desquels elle a été secouée vingt fois, met en danger la vie d'un enfant atteint de coqueluche à qui on la fait prendre ; tandis que, quand on a donné deux secousses seulement à chaque flacon, il suffit d'une dragée de la grosseur d'une graine de pavot qu'on en imbibe pour procurer une guérison prompte et facile.

II. *Sur les sources de la matière médicale ordinaire.*

Après la connaissance de l'objet de la guérison, de ce qui est à guérir dans les maladies, c'est-à-dire dans chaque cas morbide pour lequel les secours de l'art peuvent être réclamés, il n'y en a pas qui soit plus nécessaire au praticien que celle des instrumens dont il se sert, ou de ce que chaque médicament peut guérir d'une manière certaine.

Il y a vingt-trois siècles qu'on travaille à obtenir ce résultat et à chercher les moyens d'arriver sûrement au but. Mais tous les efforts ont été inutiles, et l'on n'est pas plus avancé que le premier jour.

Si les millions de médecins qui, depuis lors, ont opéré dans ce sens avaient connu la marche qu'il faut suivre pour découvrir les applications curatives de chaque médicament, le travail serait déjà fort avancé, presque entièrement achevé même, et le peu qui resterait à faire n'exigerait ni beaucoup de temps, ni de longues recherches.

Mais jamais on n'est entré dans la voie qui conduit certainement et sûrement au but. On ne s'est jamais engagé que dans de fausses routes, comme chaque siècle en faisait le reproche à l'autre. C'est ce que nous allons examiner.

La première source de la matière médicale actuelle est la fiction au moyen de laquelle on a prétendu assigner des vertus thérapeutiques générales aux médicamens.

Ce qu'on lisait il y a dix-sept siècles dans Dioscoride, telle substance est dissolvante, incisive, diurétique, sudorifique, emménagogue, anodine, anti-spasmodique, laxative, etc., on le trouve encore dans les matières médicales les plus modernes. Ce sont les mêmes énonciations de vertus générales, qui ne s'adaptent pas toujours aux substances qu'on en décore, les mêmes assertions générales, qui ne se justifient pas constamment au

lit du malade. L'expérience dit qu'un médicament produit fort rarement dans le corps humain les effets correspondans à la vertu thérapeutique générale qui lui est attribuée par les livres, et que, quand il les détermine, le phénomène dépend d'autres circonstances, ou du moins n'est qu'un effet palliatif et passager après lequel un résultat inverse arrive presque toujours, au grand détriment du malade.

Si les substances qu'on décore du nom de diurétiques, sudorifiques, emménagogues, avaient paru, employées seules, produire l'effet annoncé une fois sur un grand nombre de cas, et cela au milieu d'un concours particulier de circonstances, pourrait-on partir de ce cas spécial pour leur attribuer d'une manière absolue la vertu diurétique, sudorifique, emménagogue? En raisonnant ainsi, l'homme qui ne se conduit avec probité que dans des occasions rares serait précisément celui qu'on devrait honorer du titre d'honnête homme.

Est-il possible d'admettre un tel renversement d'idées?

Mais ces cas peu communs ne prouvent même pas qu'on puisse, dans certaines circonstances rares, s'attendre à un résultat certain; car, sur mille fois qu'une substance a été donnée, on en citerait à peine une où elle l'ait été seule, et presque toujours elle a été administrée conjointement avec d'autres médicamens.

Combien s'est-il trouvé jusqu'à présent de médecins qui n'aient donné à leurs malades qu'un seul médicament simple, et qui aient attendu jusqu'à ce que ce remède eût épuisé son effet, en évitant avec soin toute autre substance capable d'exercer la moindre action médicinale? Ce n'est jamais qu'un mélange de plusieurs médicamens que prescrivent les médecins ordinaires. Et quand par hasard il leur arrive de donner une substance simple, par exemple une poudre, toujours ont-ils soin d'y joindre une infusion de quelque autre médicament, un lavement dont une autre substance fait la base, une fomentation ou une lotion avec des herbes différentes. Jamais ils n'en agissent autrement. Ce péché héréditaire est tellement enraciné chez eux, qu'ils ne peuvent pas s'empêcher d'y retomber à chaque instant.

Le praticien vulgaire fait valoir plusieurs motifs pour justifier sa conduite.

Il prétend que telle substance, dont cependant la vertu pure et particulière ne lui est pas connue, joue le principal rôle dans le mélange prescrit par lui, et que l'effet doit y être rapporté tout entier. Les autres, assure-t-il, ne sont là que pour appuyer l'action du principal remède, pour le corriger, pour le diriger vers telle ou telle partie du corps, absolument comme s'il s'agissait d'êtres doués d'intelligence, de bonne volonté, d'obéissance, devant faire dans l'intérieur du corps précisément

ce qu'un docteur leur commande et rien de plus!

Mais ces moyens accessoires, prétendus adjuvans et correctifs, cessent-ils donc à votre gré d'exercer la vertu médicinale inconnue dont ils sont doués, et de produire, d'après les lois éternelles de leur nature intime, des effets qu'on ne peut ni soupçonner, ni prévoir, à moins que des expériences pures n'en aient dévoilé l'existence?

N'est-il pas absurde d'attribuer un effet à une force, tandis qu'il y en avait d'autres en jeu qui contribuaient au moins à le produire, si même elles n'en étaient la principale source?

Il ne serait pas plus ridicule de venir nous dire qu'on a découvert un aliment d'excellente qualité dans le sel de cuisine, qu'on l'a prescrit avec succès à un homme demi-mort de faim, qui en a été miraculeusement rassasié et restauré, et que la formule à suivre en pareil cas est celle-ci : prenez une demi-once de sel marin, faites-la dissoudre selon les règles de l'art dans suffisante quantité d'eau, à titre d'excipient ou de véhicule; ajoutez, pour correctif, un bon morceau de beurre, puis, pour adjuvant, une livre de pain coupé par tranches, et donnez le tout à la fois après l'avoir bien remué. On serait tout aussi fondé à dire que le sel fait la base de cette soupe, ou que le beurre et le pain n'y sont qu'accessoires. Si ensuite dans la matière médicale on plaçait, à la suite de l'article consacré au sel de cuisine, les vertus *saturans, analepticum,*

restaurans, *reficiens*, *nutriens*, tout cela ne serait pas plus absurde que quand un médecin inscrit en première ligne sur une feuille de papier le nom d'une substance quelconque qu'il dit être la base d'un moyen destiné à pousser aux urines par exemple, place ensuite au dessous ceux de deux, trois ou quatre autres médicamens, dont il ignore la véritable action, mais qu'il n'en décore pas moins des titres de *corrigens*, *dirigens*, *adjuvans*, *excipiens*, fait prendre cette drogue au malade, en lui permettant d'aller et venir dans une chambre froide, lui prescrit en même temps de boire en abondance un mélange chaud et bien sucré de petit-lait et de vin blanc, et triomphe enfin du succès étonnant de sa base, qui, suivant lui, a fait rendre au malade davantage d'urine qu'à l'ordinaire. A ses yeux, les moyens qu'il a joints à cette base et le régime suivi pendant l'usage du tout, sont des choses accessoires, sans aucune conséquence, et qui n'ont point de part à l'événement, celui-ci ne pouvant être attribué qu'à la substance mise en tête de la formule, et à laquelle il porte un intérêt spécial, souvent sans trop savoir lui-même pourquoi. C'est à la faveur de pareils éloges arbitrairement prodigués à des remèdes, que tel ou tel médecin a pris en affection et auxquels il est fort aise de pouvoir attacher quelque vertu positive, que les qualités non méritées de diurétiques, emménagogues, résolutifs, sudorifiques, expectorans, anti-

spasmodiques, s'impatronisent dans la matière médicale, et y figurent comme autant de vérités qui en imposent au peuple des imitateurs.

Ce serait donc sur le compte des médicamens employés simultanément qu'il faudrait mettre le résultat. Mais combien peu alors resterait-il à chacun de sa réputation usurpée, de sa prétendue vertu diurétique, sudorifique, emménagogue, etc. ?

Il faut par conséquent reléguer parmi les mensonges les vertus thérapeutiques générales qui, depuis Dioscoride, jouent un si grand rôle dans nos matières médicales et les remplissent presque en entier (1).

La propriété d'inciser, ou de résoudre, et celle

---

(1) Quand on ne savait quelle vertu attribuer aux médicamens, on les disait au moins évacuans. Ils devaient être évacuans d'une manière ou d'une autre, parce que, d'après les idées grossières qu'on se faisait de toutes les maladies, on ne concevait pas qu'on pût les guérir sans expulser un principe morbifique. Or, comme dans cette hypothèse la production et la durée des maladies dépendent du principe morbifique arbitrairement admis, on avait les yeux ouverts sur tous les émonctoires du corps par lesquels les médicamens pourraient conduire les principes morbifiques au dehors, et les médicamens étaient obligés de se plier à cette manie, qui parvenait enfin à les distribuer tous en un certain nombre de catégories. Comme un effet expulsif était ce qu'on demandait surtout aux substances médicinales, elles avaient été presque toutes obligées de prendre un rôle qui s'y rapportât.

d'exalter ou d'affaiblir l'irritabilité reposent également sur de vaines suppositions. C'était déjà une pure hypothèse qu'il fût nécessaire dans les maladies de provoquer immédiatement l'effet auquel ces propriétés font allusion. Or est-il raisonnable d'attribuer aux médicamens des vertus qui n'ont rien de réel par elles-mêmes, sans compter que jamais les substances auxquelles on les attribuait n'étaient proscrites qu'associées et mêlées avec d'autres ? Il est facile de voir que toutes les assertions de ce genre sont des mensonges patens.

Qu'a-t-on jamais vu dans l'intérieur du corps dont un médicament ait procuré la résolution ? Par quels faits s'est-on assuré qu'il existe des substances ayant la propriété de dissoudre une partie vivante dans l'organisme ? Pourquoi n'allègue-t-on pas les preuves irréfragables d'une pareille propriété évidemment exercée par une substance quelconque ? Or, puisqu'il est impossible d'apercevoir l'action mécanique et chimique d'un médicament sur les parties vivantes dans l'intérieur de l'organisme, comment ne rougit-on pas au moins d'ériger ces hypothèses en autant de dogmes fondamentaux ? Quand il s'agit de ce qu'un homme peut entreprendre de plus important et de plus grand au monde, la guérison de ses semblables, une erreur est déplorable à cause des tristes résultats qu'elle peut entraîner, mais le mensonge devient un véritable crime.

Et où, dans l'intérieur vivant que nos regards ne peuvent apercevoir, y a-t-il quelque chose, soit à résoudre soit à inciser, que l'organisme humain ramené à la santé par un médicament bien choisi n'ait pas le pouvoir de dissoudre lui-même en cas de besoin ?

D'ailleurs ce qu'on dit être dans l'intérieur qui réclame une force disolvante agissant du dehors, existe-t-il réellement ? Sœmmerring n'a-t-il pas prouvé que les glandes tuméfiées qu'on regardait depuis un temps immémorial comme obstruées, se font remarquer, au contraire, par le calibre énorme de leur vaisseaux ? Les expériences faites sur des sujets bien portans avec la méthode de Kæmpf n'ont-elles pas démontré que les déjections horribles dont ce médecin admettait l'existence, comme cause, dans presque toutes les maladies chroniques, étaient le produit même des lavemens sans nombre qu'il prescrivait d'administrer ? Cependant il fut un temps où tous les médecins, adoptant les idées de Kæmpf, et ne voyant dans la plupart des maladies que des obstructions des capillaires du bas-ventre, accablaient leurs pauvres malades de lavemens multipliés au point de les conduire jusque sur le bord de la tombe.

Mais, en admettant même comme une chose vraie qu'il puisse y avoir quelque chose à inciser ou à résoudre dans le corps humain malade, quel est celui qui, en cas de guérison, a vu les médica-

mens opérer cette résolution dans l'intérieur du corps d'une manière immédiate, et tellement à eux seuls, que la force vitale, à laquelle il appartient d'ailleurs de dominer toutes les fonctions de l'organisme, soit demeurée spectatrice oisive de l'opération, qu'elle ait laissé la substance médicinale travailler sur la partie prétendue obstruée ou endurcie comme un tanneur sur des peaux?

On lit dans un recueil périodique que l'usage du calomélas fit cesser un vomissement chronique habituel après le repas; l'auteur prétend hardiment que la maladie dépendait d'une induration de l'estomac et du pylore, sans s'appuyer d'aucune preuve, uniquement dans la vue de pouvoir attribuer au calomélas une vertu dissolvante absolue et lui faire honneur de la guérison d'un mal qui est aussi rare qu'incurable. Un autre suppose, d'après des pesanteurs et des spasmes d'estomac, des rapports et des vomissemens, qui existaient chez son malade, que celui-ci était atteint d'une lésion organique, squirrhe ou induration de l'estomac; et comme l'affection se dissipa par le long usage d'une tisane de chiendent, à laquelle fut joint sans doute un changement de régime et de genre de vie, il croit prouver par là que le chiendent a la vertu de résoudre les squirrhosités de l'estomac. Mais des pesanteurs d'estomac, des rapports, des vomissemens après le repas, même datant de loin, ne sont pas une chose rare; ces

symptômes, qui cèdent souvent avec promptitude à un changement de régime, ne sont point une preuve de l'existence d'un squirrhe ou d'une induration de l'estomac. Il faut des symptômes bien autrement graves pour attester la présence de cette maladie.

Mais tel est l'usage admis d'ériger un médicament en remède dissolvant, résolutif, etc., sans qu'il en ait le moindre droit, par pure conjecture, et en supposant hardiment l'existence d'une affection interne dont il n'y a jamais eu aucune trace.

La seconde source des vertus assignées aux médicamens dans les matières médicales, semblerait avoir des fondemens plus solides que la précédente. Elle consiste à dériver les propriétés de ces substances des qualités physiques qui les caractérisent. Mais nous allons voir que cette source est également impure.

Je ne rappellerai pas la folie de ces anciens médecins qui fondaient les vertus curatives des drogues médicinales sur leur forme et leur couleur, en un mot sur la doctrine des signatures; qui croyaient l'orchis propre à ranimer la virilité éteinte, parce que sa racine porte deux bulbes grossièrement semblables à des testicules, le curcuma utile dans la jaunisse, parce qu'il est jaune, les fleurs de l'*hypericum perforatum* efficaces dans plaies et les contusions, parce qu'il en découle un suc rouge, etc. Je laisse toutes ces futilités de côté,

quoiqu'on en retrouve encore des traces jusque dans les matières médicales les plus récentes.

Je veux seulement parler des ridicules tentatives qu'ont faites même les modernes pour deviner les vertus des médicamens d'après l'odeur et la saveur.

On a cru en effet pouvoir juger par le nez et le palais de la manière dont les substances médicinales doivent agir sur le corps, et cette prétention a également fait créer des expressions thérapeutiques générales.

Les plantes qui ont une saveur amère doivent, décréta-t-on, avoir une seule et même manière d'agir, uniquement parce que leur saveur est amère.

Mais quelle immense variété n'y a-t-il pas déjà entre les saveurs amères? Et cette infinité de nuances n'annonce-t-elle pas que l'effet ne doit point être le même non plus?

Cependant comment la saveur amère en général est-elle arrivée à l'honneur que lui attribuent les matières médicales et les médecins praticiens, de prouver l'existence, dans les médicamens qui la possèdent, des vertus tonique et stomachique, et de démontrer qu'ils ont tous des effets uniformes et identiques, de manière que, suivant cette assertion arbitraire, tous les amers ne doivent être que toniques et stomachiques?

Si quelques-uns d'entre eux ont en outre la puissance spéciale d'exciter des maux de cœur, du dégoût, des pesanteurs d'estomac, des envies de vo-

mir, chez les personnes bien portantes, et par conséquent de guérir homœopathiquement les incommodités de cette espèce, chacune de ces substances n'en possède pas moins encore des vertus médicinales particulières, tout-à-fait différentes et inaperçues jusqu'à ce jour, qui sont souvent beaucoup plus importantes que celles en raison desquelles on les rapproche les unes des autres. Par conséquent, prescrire indistinctement les amers l'un pour l'autre, les mêler ensemble sans choix dans une seule formule, et les englober tous, sous le nom collectif d'amers, comme médicamens sans nul doute identiques, une pareille conduite décèle la plus aveugle routine.

Si, prenant à la lettre cette décision dictatoriale de la matière médicale et de la thérapeutique, on considérait l'amertume comme suffisant seule pour assurer d'une manière absolue la possession du pouvoir de fortifier et d'activer la digestion, alors la coloquinte, la scille, l'agaric, l'angusture, la saponaire, le galé, le lupin, l'acide hydrocyanique, l'upas, etc., en leur qualité d'amers, auraient droit à se faire ranger dans la classe des toniques et des stomachiques.

On voit, d'après cela, combien les assertions de la matière médicale ordinaire sont arbitraires et peu raisonnées, combien elles se rapprochent du pur mensonge. Et quel crime que de fonder le traitement des malades sur des mensonges!

On a trouvé une saveur amère et astringente à l'écorce de quinquina. C'en fut assez pour faire juger de ses vertus inhérentes. Dès lors toutes les substances à saveur amère et styptique durent avoir les mêmes propriétés médicinales que le quinquina. Telle est la précipitation, tels sont les préjugés avec lesquels on a établi le mode d'action des médicamens sur le corps humain! Et cependant c'est un mensonge que l'écorce de saule, qu'un mélange d'aloès et de noix de galle jouissent des mêmes vertus médicinales que le quinquina. Combien n'a-t-on pas déjà préconisé de ces quinquinas factices ou indigènes, dont la prétendue efficacité, soi-disant égale à celle de l'écorce du Pérou, n'a pas manqué de gens à foi robuste pour y croire!

Voilà comment la santé et la vie des hommes ont été livrées au caprice de quelques brouillons, dont l'imagination faisait tous les frais de ce qu'on appelait la matière médicale.

On a opéré sur les odeurs de la même manière que sur les saveurs. Une foule d'odeurs prodigieusement différentes les unes des autres ont été réunies ensemble sous l'appellation commune d'*aromatiques*, afin que l'on pût à son aise leur attribuer un même mode d'action médicinale. Tous les corps englobés dans cette vaste catégorie furent érigés d'une manière absolue, en excitans, nervins, résolutifs, etc.

Ainsi le plus imparfait des sens de l'homme policé, celui qui occasione le plus d'erreurs (1), celui pour lequel nos langues ont le moins de mots propres à exprimer les nuances diverses de ses impressions, est précisément celui qu'on prétend suffire pour faire apprécier l'action des substances médicinales sur le corps humain, tandis que tous nos sens réunis sont insuffisans, même avec l'application la mieux soutenue, pour nous révéler le plus important de tous les secrets de la nature.

Ou bien le muguet, la menthe crêpue, l'angélique, l'arnica, le sassafras, la serpentaire, le santal blanc, la coriandre, la camomille, etc., doivent-ils avoir les mêmes vertus médicinales, parce qu'il plaît aux auteurs des matières médicales de dire que toutes ces substances sont simplement aromatiques?

Entasser ainsi pêle-mêle des médicamens qui diffèrent tant les uns des autres, et auxquels leur manière d'agir sur l'organisme donne tant d'importance, n'est-ce pas imprimer à la matière médicale le cachet d'une ignorance présomptueuse et sans conscience?

Le dernier des ouvriers ne se donne pas ainsi le ridicule de vouloir imaginer le but et la manière

(1) Les médicamens les plus violens, la belladonne, la digitale, le tartre stibié, l'arsenic, etc., n'ont presque pas d'odeur.

d'agir des matériaux et outils qu'il emploie. On commence toujours par essayer un moyen dont on veut faire usage sur une petite partie de l'objet à l'élaboration duquel il doit servir, afin de constater les changemens qui peuvent résulter de son action, avant de l'appliquer à des travaux en grand, où une méprise entraînerait des dommages considérables. Le blanchisseur a essayé sur quelques morceaux d'étoffe la propriété dont le chlore jouit d'anéantir toutes les couleurs végétales, avant d'exposer des magasins entiers de marchandises aux ravages qu'aurait pu y occasioner une substance si destructive. Avant de préférer le fil de chanvre à celui de lin, le cordonnier s'était assuré qu'il a plus de solidité, qu'il résiste mieux aux causes de destruction, et qu'il possède à un plus haut degré la propriété de se renfler par l'humidité dans les trous du cuir. Et cependant ce n'est qu'un cordonnier !

Mais, dans l'orgueilleuse médecine, c'est uniquement d'après de trompeuses et superficielles apparences, d'après des opinions arrêtées d'avance, d'après des jugemens entachés d'illusion, d'erreur, ou au moins de précipitation, qu'on procède à l'action la plus grave qu'un homme puisse exercer sur son semblable, à une action de laquelle dépendent la vie et la mort d'un individu, souvent même le bonheur ou l'infortune de familles entières !

La chimie s'est arrogé aussi le pouvoir de faire connaître les vertus thérapeutiques générales des médicamens. Mais nous allons voir que cette troisième source de la matière médicale ordinaire n'est pas plus pure que les deux précédentes.

Il y a un siècle, depuis Geoffroy, qu'on s'adresse à la chimie pour obtenir d'elle les éclaircissemens relatifs à la matière médicale, auxquels on n'a pu arriver par d'autres voies.

Je ne dirai rien des hypothèses purement théoriques, dont les partisans, à l'exemple de Baumes, Steffens et Burdach, soutiennent que tel ou tel des principes élémentaires d'un médicament est la seule chose qu'il y ait en lui de médicinal, et d'après cela lui assignent des vertus médicinales avec une aisance et une promptitude qu'on ne se lasse pas d'admirer. Comme il ne faut pour cela ni consulter la nature, ni invoquer l'expérience, ni faire aucun essai sur l'homme vivant, et qu'il suffit de mettre la bride sur le cou à l'imagination, l'édifice est bientôt achevé.

Je veux parler ici des efforts consciencieux que les modernes ont faits pour arriver, avec le secours de la chimie organique, à la découverte des vrais et purs effets des médicamens, dont on sentait bien que la connaissance manquait tout-à-fait à la matière médicale vulgaire.

Faire de la chimie, cette science qui produit souvent des miracles sous nos yeux, la base ou la

source des notions positives de la matière médicale, était une idée bien plus raisonnable, en apparence, que toutes celles dont nous avons parlé jusqu'ici. Aussi séduisit-elle beaucoup de personnes, principalement parmi ceux qui n'avaient aucune connaissance positive, soit en chimie, à laquelle ils demandaient beaucoup plus qu'elle ne peut donner, soit en médecine, dont ils ignoraient les vrais besoins, soit même dans l'une et l'autre à la fois.

La chimie organique ne peut extraire des matières animales que des parties mortes, qui varient dans leur manière de se comporter à l'égard des réactifs chimiques. Mais ce ne sont pas ces matériaux immédiats qui, dans la guérison des maladies, agissent tels que le chimiste nous les montre après les avoir séparés. Les parties que la chimie retire de la chair musculaire, savoir : la fibrine, la lymphe coagulable, la gélatine et divers sels, diffèrent infiniment de ce que le muscle vivant et irritable était, chez l'homme sain ou malade, quand il jouissait de toute son intégrité organique; ce que le chimiste en a détaché n'a pas même l'analogie la plus éloignée avec lui. Quelle conclusion tirer de ces parties mortes, qui puisse s'appliquer à l'organisme vivant, ou à ce que les médicamens auraient pu produire en elles lorsqu'elles faisaient partie du cercle de la vie? La digestion, cette surprenante conversion des substances les plus hété-

rogènes en un liquide propre à réparer les pertes des organes si prodigieusement diversifiés du corps humain, s'expliquerait-elle par la présence d'un peu de soude et de quelques phosphates dans le suc gastrique? Ce que la chimie découvre dans ce suc rend-il raison des altérations morbides de la digestion et de la nutrition, à tel point qu'on puisse établir là-dessus une méthode de traitement digne d'inspirer la confiance?

De même les principes immédiats que la chimie organique retire des plantes médicinales n'offrent rien, ni dans leur odeur, ni dans leur saveur, qui puisse exprimer et mettre au jour ces effets si différens que les remèdes végétaux produisent, et surtout cette influence qu'ils exercent sur la manière d'agir et de sentir de l'homme en santé et en maladie.

L'huile essentielle, l'eau distillée ou la résine qu'on tire d'une plante, n'est pas le principe actif du végétal. Ce principe habitait seulement d'une manière invisible dans les matériaux que la chimie a isolés, et il n'est point par lui-même susceptible de frapper nos sens. Ses effets ne deviennent appréciables pour nous que quand l'eau distillée, l'huile essentielle, la résine, ou surtout la plante elle-même, est prise par un homme vivant, sur l'organisme sensible duquel elle agit d'une manière dynamique et virtuelle.

Quelle importance médicale pourraient avoir les

autres principes qu'on extrait des végétaux, la fibre végétale, les terres, les sels, la gomme, l'albumine, etc., qu'on rencontre à très-peu de chose près les mêmes partout, même dans les plantes les plus différentes les unes des autres sous le rapport de leurs propriétés médicinales? Est-ce que la petite quantité d'oxalate de chaux dont la chimie constate l'existence dans la rhubarbe, peut annoncer que cette substance produit, chez l'homme bien portant, une altération de sommeil, avec une singulière chaleur générale, sans soif, et qu'elle est susceptible de guérir les états maladifs analogues?

Quelle donnée tous ces principes immédiats, avec quelque soin qu'on procède à leur extraction chimique, peuvent-ils nous fournir sur la vertu qu'a chaque plante de produire, dans le corps humain, une modification virtuelle particulière, qui modifie sa manière de sentir et d'agir?

Le chimiste Gren, qui ne savait pas un mot de médecine, et dont le Traité de pharmacologie fourmille d'assertions les plus hardies, voulait persuader aux médecins qu'on ne peut connaître la manière d'agir des médicamens qu'autant qu'on a été informé par la chimie de la nature des principes constituans qui dominent en eux.

Eh! que nous apprend donc la chimie à l'égard des principes immédiats morts des médicamens? Elle nous fait uniquement connaître le rôle qu'ils jouent dans ses propres opérations; elle nous enseigne la

manière dont ils se comportent avec tel ou tel réactif, et ce qui fait qu'on doit les appeler gomme-résine, albumine, mucus, terres, sels, etc., toutes choses fort indifférentes pour le médecin. Ces dénominations ne disent rien de ce que le végétal ou le minéral, chacun suivant le caractère propre de son invisible nature virtuelle, peut produire, en fait de changemens, dans la manière de sentir et d'agir de l'homme vivant. Et cependant, c'est uniquement là-dessus que repose l'art de guérir tout entier! Il n'y a que les effets provoqués par l'esprit agissant de chaque substance médicinale appliquée à l'homme, qui puisse éclairer le médecin sur la sphère d'activité des médicamens, et lui indiquer les résultats curatifs auxquels chacun d'eux peut conduire. Il ne tire aucune lumière à cet égard des noms imposés aux principes immédiats que la chimie en extrait, et qui sont à peu près les mêmes dans la plupart des plantes.

Ainsi, la chimie peut bien nous apprendre que le calomel est composé de huit à dix parties de mercure et d'une de chlore réunies par la sublimation, et qu'il noircit quand on le broie avec de l'eau de chaux; mais la chimie, comme telle, ne sait et ne peut pas nous apprendre qu'il excite chez l'homme une abondante salivation, accompagnée d'une puanteur particulière de l'haleine. Cet effet dynamique du mercure doux sur le corps humain ne nous est révélé que par l'appli-

cation médicinale qu'on en fait et l'observation des effets qui résultent de son action sur l'organisme vivant. L'expérience peut donc seule prononcer relativement à l'influence dynamique des médicamens sur nous, c'est-à-dire à leurs vertus médicinales ; et la chimie est tout-à-fait impuissante sous ce rapport, puisqu'elle n'opère jamais que sur des substances organiques en conflit les unes avec les autres.

La chimie peut bien nous apprendre une chose fort peu importante à savoir, que les feuilles de la belladonne ont à peu près les mêmes principes constituant que celles du chou rouge et d'une foule d'autres plantes; qu'on en obtient de l'albumine, du gluten, de l'extractif, de la résine verte, un acide, de la potasse, de la chaux, de la silice, etc. Mais si cette connaissance des matériaux prédominans, tels que la chimie nous les procure au moyen des réactifs, pouvait servir à déterminer l'activité médicinale des médicamens, il s'ensuivrait qu'on pourrait manger une salade de feuilles de belladonne sans plus d'inconvénient qu'une salade de chou rouge. Est-ce là ce que prétend le chimiste ? Cependant, si la chimie s'arroge le pouvoir de déterminer les vertus médicinales des corps naturels d'après les principes immédiats que l'analyse y fait reconnaître, elle ne peut pas se dispenser, quand ses réactifs lui indiquent l'existence de principes semblables, d'ad-

mettre aussi l'identité de l'action médicinale, et elle doit par conséquent déclarer que le chou rouge et la belladonne sont tous deux ou des plantes également innocentes ou des végétaux également vénéneux ; ce qui met parfaitement en évidence le ridicule de ses prétentions, et démontre de la manière la plus claire son incompétence à prononcer sur les propriétés médicinales des corps.

Les partisans du système que je combats ne s'aperçoivent donc pas qu'on ne peut obtenir de la chimie que des notions chimiques sur la présence de tel ou tel principe matériel dans tel ou tel corps de la nature, qu'elle ne voit par conséquent que des êtres chimiques dans tous ces principes ? L'analyse indique bien la manière dont ils se comportent envers les réactifs ; mais c'est là toute la portée de son cercle d'action, et quant à ce qui concerne le changement dynamique qu'une substance médicinale mise en contact avec le corps vivant peut apporter dans la manière dont ce dernier sent et agit, voilà ce qu'elle ne découvre ni dans ses cornues, ni dans ses récipiens.

En général, toute science quelconque ne peut juger que des objets de son ressort. C'est folie que d'attendre d'elle des lumières sur des sujets appartenant à d'autres sciences.

Il entre dans le domaine de l'hydrostatique de faire connaître exactement la différence de pesanteur spécifique entre l'or pur et l'argent fin ; mais

elle ne s'arroge pas le droit de déterminer la valeur respective que ces deux métaux doivent avoir dans les transactions commerciales. Elle ne peut dire si, à poids égal, la valeur idéale de l'or est douze, treize ou quatorze fois supérieure à celle de l'argent, en Europe ou en Chine, la rareté de l'un ou de l'autre dans le commerce étant la seule circonstance qui établisse cette proportion.

De même, quelque nécessaire qu'il soit au véritable agronome de connaître exactement la forme des plantes, et de savoir les distinguer les unes des autres d'après leurs parties extérieures, cependant la botanique, qui lui procure ces notions indispensables, ne lui apprendra jamais si tel ou tel végétal est propre ou non à la nourriture des brebis ou des porcs; elle ne lui fera jamais savoir quelle graine, quelle racine donne plus de force au cheval, engraisse plus sûrement le bétail. Ni le système de Tournefort ou de Linné, ni la méthode de Haller ou de Jussieu, ne l'éclairent à cet égard. Il n'acquiert les lumières dont il a besoin que par des expériences comparatives faites avec soin sur les différens animaux.

Chaque science ne peut discuter que les objets qui rentrent dans son domaine.

Que trouve la chimie dans l'aimant naturel et dans l'aimant artificiel? Elle ne trouve dans le premier qu'un riche minérai de fer, intimement uni avec de la silice, souvent aussi avec du man-

ganèse, et dans le second que du fer pur. L'analyse même la plus délicate ne lui fait pas découvrir la moindre trace de la vertu magnétique, qui est pourtant si puissante.

Mais une autre science, la physique, démontre par ses expériences que cette force réside dans la pierre d'aimant et dans l'aimant artificiel; elle dévoile les propriétés physiques du magnétisme; elle montre les rapports qui existent entre lui et le monde extérieur; elle fait connaître l'attraction qu'il exerce sur le fer, le nickel et le cobalt; elle découvre la tendance d'une des extrémités de l'aiguille aimantée à se diriger vers le nord; elle constate la déclinaison de cette aiguille, soit vers l'est, soit vers l'ouest, à des époques et dans des régions différentes; elle signale enfin les variations de son inclinaison suivant la diversité des latitudes.

La physique sait donc dire au sujet de l'aimant quelque chose de plus que la chimie; elle sait parler de sa vertu magnétique envisagée sous le point de vue physique.

Mais ces deux sciences, la chimie et la physique, n'épuisent pas encore tout ce qui mérite d'être su à l'égard de l'aimant. Ni l'une ni l'autre ne peut enseigner sur ce sujet curieux que ce qui rentre dans le cercle de ses attributions. Ni les notions que la chimie procure, ni celles que fournit la physique, n'apprennent à connaître la

puissante influence spéciale et caractéristique que le magnétisme exerce sur la manière de sentir et d'agir de l'homme qu'on met en rapport avec lui, et l'énergique vertu curative qu'il déploie dans les maladies appropriées à son mode particulier d'action. La chimie et la physique sont toutes deux muettes à l'égard de ces propriétés, dont elles doivent abandonner les recherches à l'observation et aux expériences du médecin.

Maintenant qu'il est bien établi qu'une science ne saurait, sans se rendre ridicule, afficher des prétentions sur ce qui ne peut être discuté que par une autre science, j'espère qu'on deviendra peu à peu assez raisonnable pour sentir que l'unique but de la chimie est d'isoler et de réunir les élémens chimiques des corps, que les médicamens n'existent pas pour elle à titre de médicamens, c'est-à-dire de puissances déterminant un changement dynamique dans l'homme, mais seulement comme substances chimiques, c'est-à-dire comme des corps dont elle a mission de mettre la composition et les élémens en évidence; qu'en conséquence elle ne procure à leur égard que des renseignemens purement chimiques, et qu'il n'est pas en son pouvoir de nous éclairer sur les modifications dynamiques de l'organisme auxquelles ils sont susceptibles de donner lieu, ni sur les vertus médicinales et curatives dont ils peuvent être doués.

Une quatrième source impure des assertions dont fourmille la matière médicale, est celle des indications puisées dans la clinique et la thérapeutique spéciale (*ab usu in morbis*).

Nulle autre source n'a été mise plus à contribution que celle-là, pour arriver à la connaissance des propriétés médicinales des médicamens. En s'appuyant sur ce qu'on appelle la pratique, c'est-à-dire sur l'usage qu'on fait des remèdes dans les maladies, on a cru pouvoir arriver sûrement à savoir quels sont les états morbides auxquels chacun d'eux porte un secours efficace.

Cette marche a été suivie dès l'origine de la médecine. On l'a bien abandonnée de temps en temps pour en essayer d'autres à l'aide desquelles on espérait plus de succès, mais toujours on y est revenu, parce qu'elle semblait être la plus naturelle.

Admettons pour un instant que c'était là en effet le vrai moyen de découvrir les vertus des médicamens. On croirait qu'avec un pareil point de départ les médecins n'ont jamais essayé, au lit du malade, que des médicamens simples et isolés, parce qu'en prescrivant plusieurs substances à la fois il est impossible de jamais savoir à laquelle d'entre elles le résultat doit être attribué. Mais, en ouvrant les livres de médecine, on trouve peu de cas, on n'en trouve même pas où cette pensée toute naturelle ait réglé la conduite du praticien,

et où il se soit borné à l'emploi d'un seul médicament pour se convaincre de son aptitude réelle ou de son insuffisance à procurer une guérison complète.

C'était donc un usage presque exclusivement établi d'employer dans les maladies des médicamens mêlés les uns avec les autres. Or, en procédant ainsi, lorsqu'on parvenait à guérir, on ne savait jamais avec certitude auquel des ingrédiens réunis ensemble appartenait l'honneur du succès. En un mot, cette méthode n'apprenait rien. Si, au contraire, le mélange médicamenteux ne produisait point d'effet salutaire, ce qui arrivait ordinairement, on ne pouvait davantage savoir à quelle drogue en particulier ce fâcheux résultat devait être attribué.

Que ce fût par pédantisme qu'on entassât ainsi médicamens sur médicamens dans les formules, ou par défiance du degré de pouvoir appartenant à chacun d'eux en particulier, toujours est-il que cette coutume déraisonnable remonte jusqu'aux siècles les plus reculés, aux temps qui suivirent Hippocrate. Parmi les nombreux ouvrages faussement attribués à ce médecin, dont la plupart furent écrits soit immédiatement après sa mort par ses deux fils Dracon et Thessale, soit plus tard par ses petits-fils, Hippocrate III et Hippocrate IV, tandis que les autres furent fabriqués à Alexandrie par Artémidore Capiton et son parent

Dioscorides, il n'y en a pas un seul où l'on trouve ces prescriptions de plusieurs médicamens à la fois, dont l'usage est devenu ensuite universel.

Cependant, les médecins modernes ont fini par s'apercevoir que l'emploi simultané de plusieurs substances médicamenteuses ne pouvait fournir aucune notion sur les vertus de chacune dans les maladies, et plusieurs d'entre eux, s'écartant de la route vulgaire, ont publié dans leurs ouvrages des cures qu'ils disent avoir été obtenues à l'aide d'un seul médicament.

Mais comment s'y prit-on pour mettre à exécution une idée qui paraît si raisonnable en elle-même? C'est ce que nous allons examiner.

Je vais à cet effet parcourir trois années du journal de médecine pratique d'Hufeland, et faire voir que la faculté de guérir telle ou telle maladie a été attribuée à des médicamens, sans qu'on se fût contenté de n'employer qu'eux et eux seuls(1).

(1) Il est vrai que, dans les volumes publiés pendant ces trois années, on trouve un médecin (Ebers) qui a fait des expériences en n'administrant qu'un seul remède dans diverses maladies. Il s'est servi de l'arsenic tout seul. Mais de quelle nature sont ces expériences? Elles sont telles qu'elles ne sauraient jeter la moindre lumière sur la vertu curative de l'arsenic. En effet, d'abord les symptômes de fièvre intermittente contre lesquels il employa l'arsenic, ne sont pas exactement décrits; ensuite la dose était telle qu'elle devait plutôt nuire

C'est donc là une nouvelle illusion qui a pris la place de celle des anciennes formules composées.

---

qu'être utile. Cependant la franchise avec laquelle Ebers avoue le mal qu'a causé l'arsenic est infiniment plus louable que toutes les prétendues histoires de guérison dont nous avons été accablés par d'autres, entre les mains de qui, si on les croyait, les plus fortes doses d'arsenic n'auraient fait que du bien et n'auraient jamais entraîné aucun inconvénient. Ebers assure que les doses auxquelles il a eu recours étaient si faibles que dans la plupart des cas, elles ne s'élevaient pas à un grain; qu'un de ses malades ne reçut même que deux neuvièmes de grain dans l'espace de vingt-quatre heures, et que cependant il fut en danger de mort; d'où il suit qu'une si faible quantité suffit pour produire les plus effroyables maux. C'est ce que savaient déjà depuis long-temps tous les médecins qui observent consciencieusement. Ebers avoue qu'induit en erreur par la matière médicale, il a cru que deux neuvièmes de grain en vingt-quatre heures étaient une très-faible dose d'arsenic. Or, l'expérience dit que c'est une dose énorme dans les maladies. Comment sait-on que l'arsenic puisse être employé par grains ou seulement par dixièmes de grain dans les maladies? Des essais multipliés ont appris qu'une goutte contenant un décillionnième de grain en dissolution, est une dose trop forte encore dans beaucoup de cas, même lorsque l'arsenic est parfaitement indiqué. Si Ebers avait su tout cela, il n'aurait pas été surpris de voir ses deux neuvièmes de grain compromettre la vie des malades. Ainsi donc, même ces expériences qui ont été faites par un homme consciencieux, ne peuvent rien nous apprendre, pas même quelles sont les maladies que l'arsenic ne saurait guérir, parce que l'énormité des doses s'est opposée à tout résultat avantageux et l'a rendu impossible.

Une suppuration des poumons fut guérie, dit-on, par le phellandre; mais il résulte de l'observation même, que le pas d'âne, le sénéga et le lichen d'Islande ont été simultanément employés. De quel droit donc le rédacteur s'écrie-t-il en terminant qu'il est persuadé que le malade a dû sa guérison au phellandre seul? Des convictions comparables à ce moyen résultaient aussi des effets de plusieurs médicamens prescrits à la fois dans une même formule.

Une syphilis invétérée, qui n'avait pas voulu céder à diverses préparations mercurielles (et qui n'était au fond qu'une maladie mercurielle!), céda dans l'espace d'un mois à l'ammoniaque, avec laquelle on ne donna que du camphre et de l'opium. Ce n'est donc rien que de l'opium et du camphre!

Une épilepsie fut guérie en quatorze mois par la valériane. Le malade ne prit rien autre chose, si ce n'est de l'huile de tartre par défaillance, la teinture de coloquinte, et des bains de calamus, de menthe et autres substances aromatiques. Est-ce que tout cet accessoire doit compter pour rien?

Dans un autre cas d'épilepsie, on n'eut recours non plus qu'à la valériane. Cependant on prescrivit aussi une once et demie de feuilles d'oranger. N'est-ce donc rien que cela?

Une aliénation mentale avec nymphomanie fut guérie uniquement par l'eau froide bue en abondance. Mais, afin que l'effet de l'eau froide fût trou-

blé au point de n'être plus reconnaissable, on administra sagement l'infusion de valériane, avec la teinture de quinquina de Whytt. Il en fut de même d'un autre malade qui fit moins souvent usage de ces puissans moyens accessoires.

On dit avoir constaté la spécificité contre la rage, de la saignée poussée jusqu'à la syncope; mais en même temps on fit prendre, toutes les deux heures, trois cents gouttes de laudanum en lavement, et faire toutes les trois heures une friction avec un gros d'onguent mercuriel. Est-ce donc là démontrer que la saignée est le vrai, l'unique remède de la rage?

Une hydrophobie fut, dit-on, guérie uniquement et spécifiquement par une saignée, de laquelle succéda une défaillance d'une heure; mais on employa en même temps l'opium à fortes doses, la poudre de James et le calomelas poussé jusqu'à la salivation. Tout cela doit-il donc être compté pour rien?

Pour que la saignée, poussée jusqu'à l'évanouissement, pût être considérée comme le moyen auquel cède une hydrophobie déjà déclarée, il aurait fallu qu'on n'appliquât pas de vésicatoires, et surtout qu'on ne fît pas toutes les deux heures des frictions avec l'onguent mercuriel, qu'on ne donnât pas de fortes doses de calomélas avec l'opium, jusqu'à ce qu'il survînt une violente salivation. Il est ridicule à l'auteur de chercher à nous persua-

der qu'il aurait presque pu se passer du calomélas.

Cette manie d'attacher la gloire d'une guérison à un remède favori, tandis que les autres moyens aussi énergiques qu'on a employés en même temps y auraient au moins autant de droit, est devenue à la mode parmi le peuple des médecins. Le lecteur est prié de fermer un œil, et de permettre à l'auteur de soutenir que tout ce qu'il a pu employer simultanément est demeuré sans effet.

Un tétanos céda, dit-on, à de simples affusions d'eau froide. Il est vrai, ajoute l'auteur, qu'on donna aussi de l'opium; mais comme le malade lui-même attribua la guérison aux seules affusions, on ne peut pas élever de doutes à cet égard. C'est ce qui s'appelle puiser à une source bien pure pour établir la vertu des médicamens!

On prétend que la potasse a montré une grande efficacité dans le croup (1); mais on fit en même temps usage d'autres substances très-actives. Ainsi, chez deux enfans, on administra le tartre stibié avec l'infusion de sénéga. Quelle singulière logique qui met sur le compte d'une seule substance l'effet appartenant au moins à deux!

(1) L'un des cas est relatif à un enfant qui habitait la campagne; l'auteur ne put pas le voir, et ce fut seulement d'après le récit qui lui fut fait de sa maladie, qu'il le *présuma* atteint du croup!

Le graphite a guéri, prétend-on, une multitude d'anciens ulcères fistuleux; mais le sublimé corrosif entrait dans le mélange! En vain l'auteur fait remarquer, dans une note, que le sublimé, dont on s'était déjà servi auparavant, n'avait rien produit; on ne l'avait pas employé seul, mais avec de l'opium, avec une foule de tisanes sudorifiques, et avec le quinquina artificiel. Il avait donc été en grande partie ou totalement détruit par les parties astringentes de ces remèdes accessoires, et sa vertu curative n'avait pu se déployer en pareille compagnie. En vain aussi l'auteur cherche à excuser l'adjonction au graphite du sublimé, qui, suivant lui, n'avait été mis là qu'à titre d'adjuvant. Si l'on accueillait de semblables raisonnemens, il faudrait croire que les médicamens agissent en vertu des ordres du médecin, et non d'après ce que leur nature exige qu'ils opèrent. Peut-on pousser l'arbitraire et la fatuité plus loin? Quel homme de bon sens attribuera une pareille obéissance servile aux substances médicinales, dont l'action est réglée par les lois éternelles de la nature? L'auteur voulait-il savoir si le graphite pouvait être utile, et convaincre le lecteur de ce qu'il dirait ensuite? il ne devait donner que cette substance; mais dès qu'il y joignait du sublimé, celui-ci ne pouvait manquer d'agir d'une manière conforme à sa nature, quoi qu'il eût plu au médecin de lui ordonner de faire ou de ne pas faire.

Voilà donc encore une cure qui ne nous apprend rien. Le graphite passe pour avoir tout opéré, et cependant on avait fait usage d'une substance médicinale aussi puissante que le sublimé !

Une prétendue guérison de phthisie pulmonaire par la poudre de charbon a moins de fondement encore, s'il est possible. Le charbon de tilleul ne fut jamais administré seul; toujours on le donna de concert avec la digitale pourprée. Ainsi la digitale pourprée, un remède si énergique, devrait être comptée pour rien dans le mélange! Celui qui raisonnait ainsi s'est-il fait illusion à lui-même, ou bien a-t-il voulu se moquer du lecteur?

On prétend que la racine d'angélique a guéri une hydropisie, ou, à proprement parler, une maladie inconnue avec symptôme de tuméfaction : car la pathologie embrasse, sous le nom d'hydropisie, tous les états de ce genre, pour peu qu'il y ait entre eux la moindre analogie. Mais la teinture d'opium, l'éther, et sur la fin le calomélas, furent ajoutés à l'angélique. Or, d'après cela, un homme raisonnable peut-il mettre le résultat sur le compte seulement de la teinture d'angélique?

Personne ne refusera de grandes vertus médicinales aux eaux de Dribourg; mais quand on attribue à elles seules la guérison de maladies dans lesquelles ont été administrés beaucoup de médicamens doués d'une grande puissance, on ne peut

s'empêcher de croire à quelque illusion. Ainsi la cure par ces eaux d'un spasme d'estomac accompagné de vomissemens fréquens, d'une hypocondrie et d'une hystérie, ne prouvent rien, tant parce que ces noms de maladies sont vagues et équivoques, que parce que d'autres substances ont toujours été administrées simultanément. C'est comme si l'on attribuait à un seul homme d'avoir soulevé un rocher, en comptant pour rien les aides et les machines qui lui auraient prêté secours. Il y aurait un grand ridicule à mettre sur le compte d'un seul ce qui serait le résultat des efforts réunis d'une association.

Ce ne sont là que quelques petits exemples entre tous ceux que je pourrais puiser dans les ouvrages des médecins modernes. Ils font voir comment les praticiens qui prétendaient traiter les maladies simplement, c'est-à-dire par des médicamens isolés, afin de finir par découvrir les véritables propriétés de ces derniers, ne manquaient néanmoins jamais d'en prescrire simultanément d'autres, souvent plus énergiques encore. Quoique l'écrivain fasse sonner bien haut sa conviction et celle même du malade, que la guérison est dûe au remède tout seul, et que ce qu'on a pu faire prendre en même temps n'a été donné qu'à titre d'adjuvant, tous ces beaux discours ne parviennent pas à convaincre un homme sensé que, quand plusieurs ou même seulement deux substances

médicinales ont été données à la fois, la guérison doive être attribuée uniquement à celle que le médecin affectionne d'une manière spéciale. Il n'en reste pas moins vrai que la cure n'appartient point à cette substance seule. La matière médicale qui, sur la foi d'une si impure observation, lui attribue la vertu curative à laquelle elle n'a pas de droits, ne fait que répandre un mensonge, dont les fâcheux résultats pour le genre humain sont incalculables.

Je ne prétends pas nier que les guérisons dont il vient d'être cité quelques exemples ne se rapprochassent de la simplicité. Assurément elles étaient bien plus près des traitemens par un seul remède, que n'en est la routine vulgaire, qui semble mettre sa gloire à multiplier les médicamens dans les formules, et à changer une ou plusieurs fois par jour ces dernières.

Mais s'approcher d'un but, ce n'est pas y toucher; autrement il faudrait féliciter celui qui ne manquerait le gros lot de la loterie que parce que le 3 sortirait en place du 4 sur lequel il aurait spéculé, ou le chasseur qui aurait touché le gibier à la fourrure, ou le pilote qui aurait échappé au naufrage si son vaisseau eût passé seulement à un pouce de l'écueil.

Quelle croyance mérite la matière médicale quand elle assigne aux médicamens des vertus déduites de l'usage qui en a été fait dans les maladies? Que doit-on dire à la louange des substances

médicinales dans telle ou telle maladie, lorsqu'elle ne s'appuie que sur des observations de ce genre, souvent même sur les seuls titres des observations publiées par des médecins, qui presque jamais n'ont guéri avec un seul remède, mais en ont, la plupart du temps, employé simultanément d'autres en plus ou moins grand nombre, de sorte qu'on n'est pas plus certain de l'effet qu'il convient de leur attribuer réellement que si on avait, comme les routiniers vulgaires, prescrit un grand mélange à la fois? Que penser de ces effets curatifs si positivement attribués à des remèdes simples, qui n'ont presque jamais été administrés seuls? Rien, sinon que c'est tout au plus si, parmi un millier de ces pompeuses assertions, il se trouve une seule à laquelle on doive ajouter foi, et qu'il ne faut croire ni aux vertus médicinales déduites de la thérapeutique générale, ni à celles qui reposent sur les données de la clinique ou de la thérapeutique spéciale.

Toute vertu attribuée à un médicament qui n'a jamais été employé seul et sans mélange d'aucune autre substance, qu'on peut par conséquent considérer comme à peu près inconnu dans sa manière d'agir sur l'organisme vivant, est une illusion et un mensonge.

Mais, dira-t-on, si, à dater de ce jour, les médecins, adoptant une nouvelle marche, se bornaient à ne jamais prescrire qu'un seul médicament simple dans chaque maladie, ne finirions-nous

pas par savoir ce que chaque substance médicinale est en état de guérir?

On n'en viendra jamais là tant qu'il existera des hommes qui regarderont comme autant de vérités toutes les assertions consignées dans la matière médicale, à quelque source impure qu'elles aient été puisées, et qui préconiseront sérieusement l'emploi des mélanges de drogues, sous prétexte qu'un médicament seul ne saurait satisfaire aux indications multiples d'une maladie, et qu'on doit, pour les remplir toutes, en prescrire plusieurs à la fois.

Ce pernicieux axiome repose sur deux suppositions tout-à-fait fausses; la première, que les vertus assignées aux médicamens, dans les traités de médecine pratique, sont fondées et par conséquent capables de remplir les indications qui se présentent dans un cas donné; la seconde, qu'il faut prescrire plusieurs médicamens pour satisfaire à plusieurs indications, parce qu'un seul n'en peut pas remplir beaucoup plus d'une.

Mais la matière médicale ordinaire qui, puisant à des sources impures, attribue gratuitement le résultat total de l'emploi de plusieurs médicamens à celui des ingrédiens que le médecin affectait plus particulièrement, que sait-elle de l'étonnante variété des effets d'une substance médicinale isolée, elle qui n'a jamais soumis aucune drogue simple à des expériences pures, c'est-à-dire qui n'en a jamais étudié l'action sur des sujets bien

portans et non chargés de symptômes morbifiques? Le tissu de mensonges et de demi-vérités qu'elle étale, d'après l'autorité d'écrivains dont la plupart même se bornent à donner les noms pathologiques des maladies sans les décrire, épuiserait-il donc le tableau de tous les effets que les médicamens sont aptes à produire? Non! la toute-puissance divine a voulu, dans sa sagesse et sa bonté, qu'ils en pussent produire bien d'autres encore, dont la découverte n'a point encore été faite, mais qui, une fois connus, contribueront bien plus puissamment au soulagement et au bonheur de l'homme, que les pâles et vagues aperçus de la matière médicale vulgaire.

Quelque certain qu'il soit qu'un seul remède donné à la fois suffit au traitement rationnel d'une maladie, je suis bien loin cependant de vouloir persuader aux médecins qu'il conviendrait de ne prescrire qu'un seul médicament dans chaque maladie afin d'arriver à connaître quel est celui qui s'appliquerait à tel ou tel cas donné, et d'établir ainsi une nouvelle matière médicale *ab usu in morbis*.

Loin de moi un semblable conseil, quoiqu'une pareille idée puisse sembler aux praticiens ordinaires la meilleure manière d'arriver au but qu'on se propose.

Non! la matière médicale ne peut jamais tirer la moindre vérité utile des tentatives de guérison faites même avec des médicamens isolés. La mé-

thode *ab usu in morbis* ne saurait lui être d'aucun secours.

Ce serait une source non moins impure que celles dont j'ai entretenu jusqu'ici le lecteur. Il n'en résulterait jamais rien d'utile ni de vrai à l'égard des vertus curatives de chaque substance médicinale.

Je dois m'expliquer à cet égard. Il n'y aurait que deux manières praticables d'essayer ainsi les médicamens : l'une exigerait qu'on expérimentât chaque substance médicinale dans toutes les maladies, afin de découvrir quelle est celle dans laquelle elle exerce une action véritablement salutaire; l'autre consisterait à essayer tous les médicamens dans un cas donné de maladie, afin de reconnaître quel serait celui qui guérirait de la manière la plus sûre et la plus complète.

Occupons-nous d'abord de cette seconde hypothèse; il s'ensuivra tout naturellement ce que nous devrons penser de la première.

Un million d'expériences sur l'effet de toutes les substances simples imaginables, faites dans la médecine domestique, contre une maladie bien déterminée et qui se représenterait toujours la même, pourrait assurément, quoique *casu fortuito*, conduire à la découverte d'un remède véritable et spécifique, en raison du grand nombre de sujets qui se trouveraient atteints de la même affection.

Mais qui sait combien de siècles les habitans des vallées profondes auraient à souffrir de leurs goîtres avant que le hasard fît savoir que l'éponge brûlée est ce qu'il y a de mieux à employer contre cette affection? du moins est-ce au treizième siècle seulement qu'Arnaud de Villeneuve a parlé pour la première fois de la propriété qu'a l'éponge brûlée de guérir le goître.

On sait combien, après la première apparition de la syphilis, les médecins routiniers du temps furent d'années à la combattre inutilement par la faim, les évacuans et autres moyens usités contre la lèpre des Arabes, avant que l'on en vînt à essayer le mercure, dont la spécificité s'établit bientôt, malgré la vive opposition théorique des arabistes.

La fièvre intermittente endémique dans les contrées marécageuses de l'Amérique méridionale, qui ressemble beaucoup à notre fièvre intermittente des marais, avait déjà, depuis long-temps, conduit les Péruviens à lui opposer l'écorce du quinquina, comme le plus efficace et le plus puissant de tous les moyens, tandis que les Européens ne lui reconnurent cette propriété qu'en 1638.

Long-temps on eut à souffrir des maux qui succèdent à un coup, à une chute, à une contusion, avant que le hasard fît connaître au peuple la vertu spécifique dont l'arnica jouit contre cette affection; du moins François Joel est-il le premier qui en fasse mention au seizième siècle, et c'est au

dix-huitième seulement que J.-M. Fehr et J.-D. Gohl l'ont fait connaître d'une manière plus générale.

Ainsi il a fallu des milliers d'essais, repétés par des millions d'individus peut-être, sur des substances variées, pour que le hasard fît enfin découvrir le remède convenable et spécifique dans les maladies qui viennent d'être passées en revue. L'homme ne fut pas obligé d'exercer sa raison pour cela; il n'eut qu'à essayer l'un après l'autre tout ce qui lui passait par la tête ou tombait entre les mains. Le temps et le hasard ont été les seuls élémens de ces découvertes.

L'indication de ces spécifiques, si peu nombreux, et dont on doit la connaissance en grande partie, uniquement même, à la médecine domestique, est la seule vérité que renferment les immenses pages de la matière médicale ordinaire.

Pourquoi des remèdes spécifiques ne pourraient-ils point être trouvés de la même manière contre les autres maladies?

Ce qui s'y oppose, c'est que les autres maladies sont des cas individuels tout-à-fait isolés, ou des épidémies qui n'ont jamais reparu exactement les mêmes. On pouvait arriver à des spécifiques contre celles dont nous venons de parler, parce qu'elles ont des formes constantes et qu'elles se ressemblent toujours à elles-mêmes, soit qu'elles proviennent d'un miasme transmissible d'une génération à l'autre, comme la syphilis, soit qu'elles

dépendent d'une cause occasionelle égale pour tous, comme la fièvre intermittente due aux effluves des marécages, le goître auquel sont sujets les habitans des gorges profondes, les contusions produites par des chutes ou des coups. On ne le peut pas contre les autres, parce qu'elles ne se représentent jamais deux fois de suite exactement les mêmes.

Pour qu'il y ait une manière constante de satisfaire un besoin, il faut que ce besoin soit lui-même constant.

Toutes les écoles médicales paraissent avoir, non pas seulement soupçonné, mais même profondément senti combien cette condition est indispensable à la découverte des vrais remèdes par la voie empirique. Il faudrait, disaient-elles, que toutes les maladies de l'homme se présentassent sous de certaines formes déterminées, pour qu'on pût espérer de trouver un remède assuré contre chacune en essayant successivement tous les moyens dont on pourrait disposer.

On crut d'abord qu'il serait possible d'arriver à présenter toutes les autres maladies sous des formes fixes et déterminées.

Pour parvenir à ce but, on imagina de prendre, dans le nombre immense de tous les cas divers de maladies, les formes qui avaient à certains égards de la ressemblance les unes avec les autres, d'y attacher des noms particuliers, de les impatroniser

dans la pathologie comme autant d'êtres à part, et, sans s'arrêter aux continuelles aberrations qu'elles présentent quand on les rencontre réellement dans la nature, de les déclarer espèces distinctes, modèles à toujours avoir sous les yeux pour pouvoir trouver un remède spécial contre chacune.

C'est ainsi qu'on réduisit les innombrables cas de maladie à un petit nombre de formes morbides, sans réfléchir que l'homme a beau se faire telle ou telle fausse idée de la nature, celle-ci ne change jamais pour cela. De même, en plaçant devant l'œil un verre taillé de certaine façon, les objets extérieurs sont réunis et confondus par lui en une seule image; mais dès qu'on s'éloigne et qu'on regarde la nature elle-même, on aperçoit des élémens tout-à-fait différens et hétérogènes.

Rien n'excuse les médecins d'avoir créé ces combinaisons contre nature, ces formes morbides soi-disant fixes, afin de trouver un remède certain contre chacune d'elles, soit par l'effet du hasard, soit en essayant l'un après l'autre tous les médicamens connus. Il était tout naturel qu'on ne trouvât pas de spécifiques contre des images ainsi formées de toutes pièces, car on ne peut pas concevoir d'armes réelles contre des fantômes.

Par conséquent, les vertus que la matière médicale ordinaire assigne aux médicamens dans ces espèces factices de maladies, n'ont pas le moindre caractère de certitude.

En effet, à quel heureux résultat est-on parvenu, depuis tant de siècles qu'on essaie tant de médicamens contre les maladies factices et nominales de la pathologie? Quelles méthodes assurées de traitement a-t-on trouvées? N'en sommes-nous pas encore, sous ce point de vue, précisément où en étaient déjà les anciens il y a vingt-trois siècles, c'est-à-dire à savoir que les médicamens font bien subir, par les violences qu'ils exercent, quelques modifications aux innombrables cas morbides qu'on rencontre dans la nature, mais qu'ordinairement leur effet se borne à nuire, et que la guérison est ce qu'ils produisent le moins souvent? Était-il possible que cet état de choses changeât, même durant une si longue période de temps, puisqu'on s'en tenait toujours à ce qui avait été établi dès l'origine, savoir, à des maladies fictives ou nominales, et à des vertus imaginaires de médicamens dont on ne connaissait pas la véritable et pure manière d'agir? Comment l'emploi de ceux-ci contre celles-là aurait-il pu faire jaillir des vérités thérapeutiques?

Qu'on ne m'objecte pas qu'il n'est point rare de voir des maladies graves, portant peut-être des noms pathologiques différens, céder à un moyen simple dans la pratique domestique, ou disparaître comme par enchantement par les soins d'un médecin qui leur oppose un médicament ou une recette qu'un hasard heureux a fait tomber entre ses mains.

Cela s'est vu sans doute quelquefois ; il n'est pas d'homme, tant soit peu expérimenté, qui voulût le révoquer en doute. Seulement on ne doit pas conclure de là autre chose que ce que nous savons tous, savoir, que des médicamens peuvent guérir des malades. Mais il n'y a aucune instruction à puiser dans ces cas fortuits ; jusqu'à présent nous les voyons mourir isolés dans l'histoire, et n'avoir pas la moindre utilité pour la pratique.

Il ne faut féliciter que l'homme à qui un hasard heureux fait échoir en partage de recouvrer ainsi la santé d'une manière prompte et durable. Mais sa cure miraculeuse ne nous apprend rien absolument ; elle n'enrichit pas le moins du monde l'art de guérir.

Cependant, ce sont précisément ceux d'entre ces cas heureux de guérison fortuite dont le spectacle rare a pu s'offrir aux médecins, qui ont le plus contribué à encombrer la matière médicale d'assertions fausses et mensongères sur les vertus curatives des médicamens.

En effet, le médecin ordinaire ne décrivant presque jamais une maladie individuelle avec exactitude, et ne croyant pas que l'énumération de tous les symptômes d'un cas morbide puisse servir à rien s'il n'y attache point un nom pathologique, s'il n'en fait une maladie nominale, il ne manque jamais non plus de rapporter le cas fortuit dont il est témoin à quelqu'une de ces maladies pathologiques ;

et ce nom passe ensuite en droite ligne, à la faveur de la recette ou du constituant de la recette auquel seul le médecin attribue la guérison, dans la matière médicale, qui ne peut d'ailleurs se servir que des noms pathologiques des maladies lorsqu'elle énumère les vertus et qualités des substances médicinales.

Celui qui, dans la suite, a le caprice de considérer un cas morbide, dont il a le tableau sous les yeux, comme étant précisément cette espèce pathologique de maladie (et qui empêcherait qu'il ne le fît, puisque l'école lui enseigne à en agir ainsi?) celui-là, dis-je, fait aussitôt usage de la merveilleuse recette, du précieux spécifique, sur la parole de l'inventeur ou d'après l'indication de la matière médicale. Mais quoique la maladie nominale soit la même, l'ensemble des symptômes constitue un état morbide fort différent, et il arrive alors ce qui doit nécessairement avoir lieu, c'est-à-dire que le remède tant vanté ne sert à rien; il nuit au contraire, ce qui est tout naturel.

Telle est la source impure de toutes ces indications de vertus curatives des médicamens que la matière médicale ordinaire donne comme étant déduites *ab usu in morbis*, et qui fourvoient tout médecin tenté de se laisser guider par elles.

Si les soi-disant observateurs s'étaient contentés, ce qu'ils n'ont presque jamais fait, de faire connaître au monde médical les cures ainsi opérées par eux

en vertu d'un hasard heureux, par la description exacte de tous les symptômes du cas morbide et l'indication du remède mis en usage, ils auraient écrit la vérité, et la matière médicale, ne trouvant pas de noms pathologiques dans leurs ouvrages, n'aurait pas pu en tirer des mensonges. Ils auraient écrit la vérité, dis-je; mais cette vérité n'aurait eu d'autre utilité que de faire connaître à tous les médecins futurs le cas morbide précis hors duquel le moyen ne doit pas être employé, si l'on veut qu'il porte réellement secours. Dès lors, toute imitation fausse, et par cela même malheureuse, eût été évitée. Une simple description exacte de ce genre aurait convaincu tous les médecins des siècles subséquens, qu'un cas morbide ne se représente jamais deux fois dans la nature sous la même forme, qu'en conséquence il ne peut jamais être de nouveau guéri par l'effet d'un miracle.

De cette manière, tant de milliers d'assertions mensongères à l'égard des effets curatifs produits par les médicamens, ne rempliraient pas la matière médicale ordinaire, dont tout le mérite consiste à répéter fidèlement les propriétés thérapeutiques générales dont l'imagination des écrivains décore les agens médicinaux, et à recueillir avec non moins de soin les propriétés thérapeutiques spéciales qu'ils déduisent *ab usu in morbis* dans des cas fortuits de guérison.

Voilà comme les sources de la matière médicale

ordinaire sont impures! Voilà comme son contenu se réduit à rien!

Quelle médecine doit-on faire avec des médicamens méconnus à un si haut point?

De ce qu'on est déjà parvenu réellement à trouver des remèdes spécifiques contre quelques maladies constantes et fixes (1), il paraît découler qu'on pourrait aussi en découvrir contre toutes celles qui présentent le même caractère.

En effet, on en a trouvé plusieurs depuis que la seule manière certaine d'y parvenir, l'homœopathie, compte des partisans sincères et zélés (2).

---

(1) Il est vrai qu'on n'est arrivé à cette découverte qu'après des essais faits en aveugle sur tous les médicamens imaginables, parce que la médecine a totalement manqué jusqu'à ce jour de moyens rationnels pour y parvenir.

(2) C'est par la voie homœopathique, c'est-à-dire d'après l'ensemble des symptômes de la fièvre scarlatine, autrefois contagieuse et de temps en temps épidémique en Europe, que j'ai trouvé un spécifique assuré contre cette affection dans les plus faibles doses possibles de belladonne, qui a par elle-même la propriété d'exciter une fièvre très-voisine de celle-là, avec rougeur de la peau.

De même l'ensemble des symptômes du pourpre miliaire m'a démontré que l'aconit napel devait être spécifique contre cette maladie, et l'expérience a justifié mes prévisions.

Les symptômes du croup se retrouvent, dans la matière médicale pure, parmi ceux que l'éponge brûlée et le sulfure de chaux produisent par eux-mêmes. Aussi, ces deux moyens,

Mais les autres cas morbides qu'on rencontre chez l'homme, quelque variété qu'on observe entre eux, et qu'ils soient aigus ou chroniques, à moins que ces derniers ne puissent être rapportés à

---

alternés l'un avec l'autre et donnés à très-petites doses, guérissent-ils cette redoutable maladie des enfans, comme je m'en suis assuré le premier.

Nul médicament connu ne reproduit mieux les effets particuliers de la coqueluche épidémique que le *drosera rotondifolia*. Cette maladie, qui, malgré tous les efforts des allopathistes, passe à l'état chronique ou se termine par la mort, cède à coup sûr à la plus petite parcelle d'une goutte de la décillionnième dilution du suc de *drosera*, et guérit ainsi en peu de jours.

Qui pouvait, avant moi et avant l'apparition de la matière médicale pure, guérir radicalement la sycose, avec toutes ses excroissances extérieures? On se contentait de brûler, lier ou exciser les excroissances à mesure qu'elles poussaient : personne ne parvenait à les guérir. Mais les symptômes du *thuya occidentalis* m'ont appris que cette plante devait guérir la sycose ; et en effet son suc étendu, donné à très-petites doses, la fait disparaître, ainsi que les excroissances.

L'allopathiste accable de médicamens dictés par l'empirisme les malades qui sont en proie à la dysenterie ; et quel est le résultat de ses efforts! Mais les symptômes du sublimé corrosif ressemblent tellement à ceux de la dysenterie, que cette substence doit en être le spécifique, ce dont l'expérience m'a convaincu depuis long-temps. Il suffit d'une seule dose d'une petite parcelle d'une goutte de la dilution au trillionième degré d'un grain de sublimé pour procurer une guérison prompte et complète.

un mal primitif fixe et constant, ne sont que des êtres isolés et à part, quand on les considère sous le point de vue de la guérison, et on ne peut les traiter qu'en opposant à l'ensemble de leurs symptômes un médicament qui, dans son action pure sur les personnes en santé, provoque la manifestation de symptômes semblables.

Cette médecine perfectionnée, c'est-à-dire la médecine homœopathique, ne puise pas aux sources impures de la matière médicale ordinaire. Elle ne s'engage pas dans ces vieux détours, dans ces antiques erreurs dont il a été parlé plus haut; mais elle suit la voie que lui trace la nature. Elle ne commence à mettre un médicament en usage contre l'état maladif de l'homme que quand elle a reconnu par l'expérience quels sont ses effets purs, c'est-à-dire les modifications qu'il apporte à l'état de l'homme bien portant. Sa source est donc la matière médicale pure.

On conçoit, d'après cela, comment elle peut agir sur l'organisme vivant. Le véritable rôle qu'elle est appelée à jouer se déroule de lui-même à nos yeux; l'action propre à chaque médicament devient claire, exempte de tout mensonge, dégagée de toute illusion : les symptômes qu'on leur a vu produire mettent au grand jour tous les élémens de leurs facultés curatives, et annoncent clairement quels sont les cas morbides à la guérison desquels on peut les appliquer en toute confiance.

Dans cette médecine perfectionnée, les cas morbides, à moins qu'ils ne puissent être ramenés par quelque mal fixe antérieur à eux et plus profondément caché, sont regardés, chaque fois qu'ils se présentent, comme des événemens neufs et qui n'ont point encore paru, c'est-à-dire exactement tels qu'ils sont. On invoque le témoignage de tous les sens pour mettre en évidence la forme, ou, en d'autres termes, les symptômes qui les caractérisent; après quoi, comparant l'image qui résulte de là avec les ensembles des symptômes produits par les médicamens dont l'action pure a été étudiée, on choisit parmi ces derniers celui qui engendre la collection d'accidens la plus analogue ou la plus semblable, et on le donne à la plus petite dose possible. L'expériencc constate qu'à l'aide de ces précautions on guérit mieux et plus parfaitement que par toutes les autres méthodes suivies jusqu'à ce jour.

Une pareille doctrine des effets purs des médicamens ne promet pas des secours illusoires et trompeurs contre des maladies nominales; elle n'imagine pas de vertus thérapeutiques générales, mais elle contient explicitement les élémens de guérison de tous les cas de maladies qui sont bien connus, c'est-à-dire dont on a relevé tous les symptômes, et de cette manière elle devient, entre les mains de celui qui prend la peine de choisir les médicamens pour les opposer aux maladies d'après la plus

grande analogie possible de leurs symptômes avec ceux de ces dernières, une source inépuisable de secours prompts et efficaces contre les souffrances de ses semblables.

III. *Réflexions sur le Quinquina.*

Après l'opium, le quinquina (1) est celui de tous les médicamens dont on a le plus et le plus souvent abusé dans les maladies. On le regardait non-seulement comme un moyen tout-à-fait incapable de nuire, mais encore comme un remède salutaire, et le plus efficace de tous, dans la presque universalité des maladies, et souvent on le faisait prendre pendant des semaines et des mois, à des doses très-fortes, répétées plusieurs fois par jour.

(1) Mes premiers essais sur moi-même avec le quiquina, constatant la propriété qu'il a d'exciter une fièvre intermittente, datent de l'année 1790. Ce sont eux qui ont fait apparaître à mes yeux l'aurore d'une thérapeutique plus rationnelle, en m'apprenant que les médicamens ne peuvent guérir les malades qu'en vertu de la propriété dont ils jouissent de rendre malade l'homme bien portant, et que les seules maladies curables par eux sont celles dont la collection des symptômes a la plus grande ressemblance possible avec la totalité des accidens dont eux-mêmes peuvent provoquer l'apparition. Cette vérité est tellement incontestable, qu'elle n'a pu être ébranlée par les attaques virulentes des médecins élevés dans la routine et

Evidemment, on partait en cela d'un principe faux, et l'on confirmait la justesse du reproche que j'ai déjà tant de fois adressé aux médecins vulgaires, de chercher uniquement dans des opinions arrêtées d'avance, dans des hypothèses établies sur des illusions, dans des propositions déduites de la seule théorie, et dans des événemens dus à un pur effet du hasard, ce que, dans une science expérimentale, telle que la médecine doit être de sa nature, ils auraient dû demander seulement à des expériences pures et à des observations faites avec soin.

---

les préjugés de l'école, pas plus que l'immortelle découverte de Harvey n'a pu l'être par les déclamations injurieuses de Riolan. Les adversaires de la circulation ne combattaient pas avec de meilleures armes que ceux de l'homœopathie ; comme ces derniers, ils évitaient de répéter les expériences, dans la crainte d'être réfutés par des faits. Comme eux, ils s'en tenaient aux personnalités, et se retranchaient dans l'ancienneté de leur doctrine, criant à haute voix : *Malo cum Galeno errare, quam cum Harveyo esse circulator*. Et Harvey fut obligé d'attendre pendant trente et quelques années le triomphe de la vérité. L'aveuglement des médecins d'alors n'était pas moins déplorable que celui des praticiens d'aujourd'hui, dont l'esprit, ployé sous le joug de théories arbitraires, rejette sans examen une doctrine qui se borne à interroger la nature et à déterminer, d'après ses réponses, quelle est la marche à suivre pour arriver à une guérison douce, prompte et durable des maladies.

J'ai proposé cette dernière voie pour éviter toutes les conjectures, toutes les opinions traditionnelles qui n'ont point passé au creuset de l'examen; et à l'égard du quinquina, comme des autres médicamens, j'ai reconnu, en étudiant ses effets dynamiques sur l'homme bien portant, que, quoiqu'il soit un remède assuré dans plusieurs cas de maladie, il n'en produit pas moins certainement, chez les personnes jouissant de la santé, des symptômes morbides dont très-souvent la violence est extrême et la durée fort longue.

C'en est assez déjà pour réfuter l'opinion reçue jusqu'à ce jour, qui nous peint le quinquina comme un moyen incapable de nuire, d'une douceur pour ainsi dire enfantine, et n'agissant jamais que dans un but curatif.

Mais il n'est pas moins constant, d'après les symptômes morbides provoqués par le quinquina, chez des sujets bien portans, que les insuccès nombreux de cette substance, entre les mains de praticiens vulgaires, et que les exaspérations provoquées par son emploi répété et à hautes doses dans une foule de maladies, qu'elle finit trop souvent par rendre incurables, sont uniquement le résultat des maux qu'elle-même entraîne à sa suite quand on la donne et surtout qu'on la prodigue dans des cas où elle ne convient pas; maux que les médecins n'ont point connus jusqu'à ce jour, qu'ils n'ont pas voulu apprendre à connaître, et

qu'ils ont toujours attribués à une aggravation de la maladie naturelle survenue spontanément et sans faute de leur part.

Sans m'arrêter à discuter avec des hommes que les préjugés de l'école aveuglent, et à qui leur conscience se chargera de faire les justes reproches qu'ils méritent, j'exposerai seulement ici ma propre conviction dans les remarques suivantes.

1°. Le quinquina est un des plus puissans médicamens végétaux, lorsqu'on l'emploie contre des maladies auxquelles il convient réellement, et que le sujet est attaqué avec force par la maladie dont cette substance doit opérer la destruction. Je trouve qu'une seule goutte de teinture assez étendue pour ne contenir que la quadrillionième partie ($\frac{1}{1000000,000000,000000,000000}$) d'un grain, est une dose souvent même trop forte, mais constamment suffisante pour opérer tout ce que le quinquina peut produire en pareil cas, et qu'il est fort rare qu'on soit obligé d'en faire prendre une seconde au malade pour procurer la guérison. Je n'ai été amené à des doses si exiguës, ni par des opinions arrêtées d'avance, ni par des hasards heureux. C'est une longue expérience, appuyée sur des observations rigoureuses, qui m'a conduit par degrés à les abaisser ainsi; car cette expérience et ces observations m'ont fait voir clairement que les doses plus élevées, lors même qu'elles produisaient un effet salutaire, exerçaient cependant une action bien plus

forte que celle qui était nécessaire pour arriver au but désiré. C'est ainsi que je suis parvenu à les restreindre peu à peu; et comme, en les diminuant de plus en plus, je les voyais toujours produire le même effet, je me suis trouvé dans la nécessité de descendre graduellement jusqu'à celles qui, suffisantes pour procurer une pleine et entière guérison, n'agissent pas avec une violence capable seulement de retarder cette dernière.

2°. Une très-petite dose de quinquina n'agit que pendant un laps de temps fort court, et son action dure à peine deux jours. Mais les fortes doses qui sont en usage dans la pratique vulgaire, agissent souvent pendant des semaines entières, à moins que le vomissement ou la diarrhée n'en délivre l'organisme. On peut juger d'après cela si le commun des médecins a raison de prescrire, comme il le fait, des doses énormes de quinquina, réitérées même plusieurs fois par jour.

3°. Si la loi homœopathique est vraie, et la vérité n'en saurait être contestée puisqu'elle a été puisée dans la nature elle-même; si les médicamens ne peuvent guérir d'une manière durable, facile, prompte et sans laisser d'autres affections à leur suite, que les maladies composées de symptômes semblables à ceux dont eux-mêmes déterminent la manifestation chez l'homme jouissant de la santé, nous trouvons, en étudiant les symptômes auxquels le quinquina donne naissance,

qu'il ne convient réellement que dans un petit nombre de cas, mais que là aussi l'énormité de son action fait souvent qu'une seule dose très-faible suffit pour amener une guérison presque miraculeuse.

Je dis *guérison*, et j'entends par là un rétablissement qui n'est point troublé par des maux consécutifs. Les praticiens ordinaires attacheraient-ils à ce mot un autre sens qui m'est inconnu? Prétendrait-on par exemple qu'une fièvre intermittente supprimée par le quinquina, qui n'y était point approprié, est guérie? Je sais bien que toutes les maladies à type régulier, et presque toutes les fièvres intermittentes, même celles dans lesquelles le quinquina ne convient point, sont réduites au silence et dépouillées de leur type par la puissance infiniment supérieure de ce médicament, aux doses énormes et si souvent répétées qu'on a coutume d'en prescrire; mais les pauvres malades sont-ils pour cela rendus réellement à la santé? Le médicament, qui n'était point en harmonie avec l'état morbide existant, ne s'est-il pas borné à transformer la maladie existante en une plus grave, quoiqu'elle ne revienne pas par accès distincts et réguliers, en une maladie continue et pour ainsi dire plus muette? A la vérité le malade ne peut plus se plaindre de ce que les paroxysmes du mal dont il est atteint reparaissent, comme par le passé, à des jours et à des heures fixes; mais voyez son

teint blafard, sa face bouffie, ses yeux éteints! voyez combien il a de peine à respirer, comme son ventre est dur et tuméfié, comme ses hypocondres sont gonflés, combien tous les alimens qu'il prend lui pèsent sur l'estomac, combien ses selles sont mal liées et contraires à ce qu'elles devraient être, combien son sommeil est agité, troublé par des songes, et peu réparateur! Voyez comme il est morose, abattu, combien sa sensibilité est exaltée, combien ses facultés intellectuelles sont émoussées, combien plus enfin il souffre que quand il était en proie à sa fièvre intermittente! Enfin voyez combien durent parfois ces maladies engendrées par le quinquina, et en comparaison desquelles la mort serait très-souvent un bienfait!

Est-ce là la santé? Ce n'est point une fièvre intermittente, j'en conviens. Mais je dis, et personne ne me démentira, que ce n'est pas réellement la santé. C'est une maladie différente de la fièvre intermittente, mais plus grave, une maladie déterminée par le quinquina, qui a dû être plus forte que la fièvre intermittente, sans quoi il lui aurait été impossible de la vaincre et de la suspendre.

L'organisme parvient-il quelquefois à se débarrasser, après plusieurs semaines, de cette maladie provoquée par l'usage du quinquina, la fièvre intermittente, que celle-ci avait seulement suspen-

due, reparaît sous une forme un peu plus grave, parce que l'organisme a beaucoup souffert du faux traitement qu'on lui a fait subir.

Si l'on continue encore long-temps à donner du quinquina pour prévenir le retour des accès, suivant le langage reçu, alors s'établit une maladie quinique chronique.

Voilà ce que sont la plupart des prétendues cures opérées à l'aide du quinquina, parce que nos praticiens ne savent point dans quels cas cette substance médicinale convient réellement. Ce sont des suppressions ou des suspensions du mal primitif par l'excitation d'une maladie quinique plus forte, dans laquelle on a coutume de voir un effet de l'opiniâtreté de la maladie primitive, du développement de ses symptômes, et d'une malignité inhérente à son caractère, parce qu'on ignore quelle en est la vraie source, et qu'on ne la considère pas comme une maladie factice, ce qu'elle est pourtant en réalité.

L'étude des symptômes que le quinquina fait naître chez les hommes bien portans pourra seule ouvrir les yeux aux médecins qui n'en sont pas venus au point d'étouffer la voix de leur conscience, et dont l'amour du prochain fait encore palpiter le cœur.

Mais ce qu'il y a de moins excusable, c'est l'abus que font du quinquina, dans tous les genres de faiblesse, les médecins qui appartiennent à l'école

dominante et croient agir seuls d'une manière rationnelle.

Comme il n'y a pas de maladie qui n'entraîne de la faiblesse, où que les médecins ne puissent corrompre, par leurs méthodes allopathiques, jusqu'à l'épuisement presque total des forces, il n'y en a presque pas non plus dans laquelle on n'ait tenté de fortifier par le quinquina à hautes doses et sous toutes les formes, en infusion, en décoction, en extrait, en électuaire, en poudre. On le prodigue pendant des semaines et des mois, pour le plus grand bien des malades. Je voudrais n'avoir pas à signaler le résultat de cette méthode. Si les listes de mortalité pouvaient parler, elles nous épouvanteraient par le récit des ravages que cause l'abus du quinquina. Nous ne frémirions pas moins si nous avions sous les yeux tous ceux que les médecins ont ainsi condamnés, pour le reste de leurs jours, aux tourmens de l'asthme, de la leucophlegmatie et de la jaunisse, à des affections spasmodiques, à des maladies du bas-ventre, à des fièvres qui les minent lentement et sourdement.

J'en appelle seulement au bon sens des praticiens. Comment peuvent-ils, sans s'abandonner à la plus impardonnable routine, prescrire le quinquina dans toutes les maladies qui, soit par elles-mêmes, soit par l'effet du traitement qu'on leur oppose, ont nécessairement la faiblesse pour compagne? Comment peuvent-ils croire qu'il y a moyen

de fortifier un homme tant qu'on n'a pas détruit la maladie qui est la source de sa faiblesse? Ont-ils jamais vu un homme guérir promptement par des moyens bien choisis, sans que les forces lui revinssent d'elles-mêmes à mesure que la maladie disparaissait? Mais si la faiblesse ne peut cesser que par l'éloignement de la maladie, si, par conséquent, il ne faut pas songer à la faire disparaître avant d'avoir tari la source d'où elle découle, c'est-à-dire avant la guérison de la maladie qui la détermine, combien n'est-il pas absurde de vouloir fortifier, par l'usage du quinquina et du vin, un homme qui est encore sous la puissance de la maladie! Les praticiens vulgaires ne peuvent pas guérir les maladies, et ils prétendent fortifier par le quinquina des malades qui ne sont point guéris! Comment une idée aussi absurde a-t-elle pu jamais entrer dans la tête de qui que ce fût? Pour que le quinquina pût fortifier tous les malades, il faudrait que cette substance fût aussi le remède universel, c'est-à-dire le moyen de guérir tous les états morbides connus: car tant que la maladie sévit sur l'organisme entier, consume ses forces, et prive l'homme de tout sentiment de bien-être, c'est un acte insensé, impliquant même contradiction, que de chercher à ranimer les forces.

Or la triste expérience de la pratique ordinaire suffit déjà pour nous convaincre que le quinquina n'est point le remède universel des maladies;

mais les symptômes produits par ce médicament démontrent aussi qu'il n'a le caractère de remède ou de moyen réellement curatif, que dans un petit nombre de cas morbides.

Il est bien vrai que, les premières prises de quinquina relevant pour quelques heures les forces de l'homme même le plus grièvement malade, il se redresse, comme par enchantement, dans son lit; il veut se lever et s'habiller, sa voix est plus forte, son air plus résolu; il se hasarde à marcher, et demande avec instance à manger. Mais celui qui a l'habitude d'observer ne voit dans tout cela qu'une sur-excitation, une tension non naturelle. Quelques heures sont à peine écoulées que déjà la maladie a repris une nouvelle force, et souvent que la mort a redoublé de vitesse.

Les médecins ordinaires ne s'aperçoivent-ils donc pas qu'un homme qui est malade ne saurait en même temps jouir de la santé, c'est-à-dire être fort et dispos?

Non, la force suspecte qu'on procure pour quelques heures au malade entraînera toujours les résultats les plus sinistres, si ce n'est dans le cas où le quinquina sera en même temps le vrai remède de la maladie qui occasione la faiblesse. Alors on voit la faiblesse cesser de suite avec la maladie. Mais ce cas est rare, parce qu'il y a peu de maladies que le quinquina puisse guérir d'une manière prompte, durable et absolue. Dans tous les

autres cas il nuit, et d'autant plus que sa puissance médicinale est plus grande. En effet tous les médicamens qui ne peuvent point guérir, parce qu'ils ne conviennent pas à la maladie présente, sont d'autant plus nuisibles qu'ils jouissent de vertus médicinales plus prononcées, et qu'on les administre à des doses plus fortes. Cette règle ne souffre pas d'exceptions.

Les médecins auraient donc dû étudier l'action propre du quinquina, et rechercher les changemens qu'il peut déterminer de lui-même dans la manière de sentir et d'agir d'un homme bien portant, avant de chercher à guérir des maladies et la faiblesse qui les accompagne nécessairement avec un agent médicinal doué d'une si puissante énergie. Ils auraient dû s'attacher à connaître les symptômes quiniques avant de prétendre déterminer les collections de symptômes morbides, c'est-à-dire les maladies, dans lesquelles cette substance est le vrai remède salutaire, car il n'y a que celles qui ressemblent à la totalité de ses propres symptômes qui puissent être guéries par lui. En ne suivant pas cette marche, on est toujours hors du droit chemin, et on nuit plus à ses malades qu'on ne leur est utile.

Mais quand on fait usage du quinquina après un examen consciencieux, et non en se laissant guider, comme c'est l'usage, par des vues théoriques, par des noms trompeurs de maladies, ou par des

autorités sans mission suffisante, lorsque par conséquent cette substance est le vrai remède, celui qui convient réellement au cas présent, alors elle devient aussi un véritable fortifiant. Elle fortifie parce qu'elle guérit : car il n'y a que l'organisme exempt de maladies qui répare les forces; on ne peut les lui infuser matériellement par la décoction ou le vin de quinquina.

A la vérité il est des circontances où la maladie elle-même tient à la faiblesse, et alors le quinquina fortifie réellement, puisqu'il guérit. Ce cas a lieu quand l'affection dépend uniquement ou principalement de la faiblesse occasionée par une grande déperdition d'humeurs, par une hémorrhagie abondante, une saignée trop copieuse, une perte considérable de lait, de salive ou de sperme, une forte suppuration, des sueurs excessives ou des purgations répétées. Alors presque tous les autres symptômes coïncident ordinairement avec ceux du quinquina. S'il n'existe pas, sur le second plan, d'autre maladie qui produise ou entretienne dynamiquement la déperdition d'humeurs, cette faiblesse, devenant ici maladie, cède également à une ou deux doses aussi faibles (1) que celles dont

(1) Je parle ici, comme partout, de la suffisance et de l'efficacité de doses faibles. Les médecins vulgaires ne me comprennent pas, parce qu'ils ne connaissent point de traite-

il a été question plus haut, pourvu qu'on ait soin en même temps d'imprimer une direction convenable au genre de vie, de prescrire un régime

---

ment pur avec une seule substance médicinale simple, en l'absence de toute irritation médicamenteuse étrangère. Lorsque parfois ils se décident à n'employer qu'un seul médicament chez un homme atteint de maladie aiguë, ils ne peuvent jamais prendre sur eux de ne point prescrire une multitude d'autres substances, qu'ils comptent à la vérité pour rien. Or, je dis qu'en pareil état de choses l'action d'une dose aussi faible que celle dont la médecine homœopathique fait usage serait étouffée sur-le-champ. Dans le langage des personnes sensées, n'employer qu'un seul remède dans une maladie, c'est éviter avec soin que le sujet puisse éprouver aucune autre influence médicinale. Mais, pour remplir cette condition, il faut savoir quelles sont les choses qui, déjà mises en rapport avec le corps humain, exercent sur lui une action médicinale. Dès qu'on les emploie, les petites doses d'un remède bien choisi peuvent et doivent avoir leur plein effet. Quant aux doses extrêmement petites, elles manquent d'autant moins de le produire, qu'elles sont incapables de causer une révolution dans l'organisme, qui est en quelque sorte forcé de se laisser modifier passivement par elles, tandis qu'une forte dose révolte la nature, qui très-souvent s'empresse de la rejeter au dehors par le vomissement, les selles, les urines, les sueurs, etc. D'ailleurs les médecins ordinaires voudront bien noter que les petites et les très-petites doses des médicamens choisis homœopathiquement ne peuvent produire leurs effets prodigieux que dans un traitement pur, d'après les vrais principes, et qu'il est impossible de les appliquer aux traitemens consacrés par la routine.

nourrissant, de placer le malade dans un bon air, de lui égayer l'esprit, etc. Ces petites doses sont aussi utiles que d'autres plus considérables, surtout répétées, seraient nuisibles.

L'utilité incontestable du quinquina dans la faiblesse qui dépend d'une déperdition abondante d'humeurs, a mis, pour ainsi dire instinctivement, les médecins sur la voie d'une méthode curative qui est la plus usitée de toutes. Cette méthode consiste à débiliter par des soustractions d'humeurs, sous prétexte de rendre la matière peccante plus mobile et plus facile à expulser du corps. On donne fréquemment des laxatifs, on excite un flux abondant d'urine ou des sueurs copieuses à l'aide de boissons tièdes et de bains chauds, on ouvre la veine, on applique des sangsues, on excite la salivation, on attire les humeurs, soi-disant mauvaises, au moyen de vésicatoires ou de cautères. Quand un pareil traitement, celui qui se base sur l'emploi des purgatifs, a duré assez long-temps, non-seulement l'irritation du canal intestinal entretient une maladie du bas-ventre suspensive de la maladie naturelle, jusqu'à ce que le terme de cette dernière soit arrivé, si elle était aiguë, mais encore elle détermine une faiblesse morbide, due à la perte d'humeurs, contre laquelle le quinquina est véritablement le remède efficace. Mais personne encore n'a vu par quels fâcheux détours s'effectuent les guérisons de ce genre. C'est ainsi,

entr'autres, que les fièvres tierces printanières, qui par elles-mêmes dureraient au plus quelques semaines, exigent, par la méthode dite rationnelle, des traitemens de plusieurs mois, à la fin desquels le malade ignorant se réjouit d'en être sorti avec la vie sauve, tandis qu'il n'aurait fallu que quelques jours pour effectuer la guérison réelle de sa maladie primitive.

De là le conseil répété dans tous les traités soi-disant pratiques de ne pas donner le quinquina contre les fièvres intermittentes avant d'avoir d'abord bien balayé les impuretés et les matières morbifiques par haut et par bas, ou, ce qui revient au même, avant que la maladie intestinale provoquée par l'art, ait dépassé le terme naturel de la fièvre intermittente, de manière qu'il ne reste plus à combattre que la maladie de faiblesse, contre laquelle le quinquina peut naturellement être utile.

Voilà ce qu'on appelait et ce qu'on appelle encore agir d'une manière méthodique et rationnelle dans beaucoup de maladies.

Celui-là serait tout aussi conséquent qui volerait la veuve et l'orphelin pour établir une caisse en faveur des pauvres.

Le quinquina ayant pour premier effet de provoquer des selles abondantes, on le trouvera par cela même très-utile dans certains cas de diarrhée, où les autres symptômes apercevables chez le ma-

lade ne sont point en opposition avec le reste des symptômes quiniques.

En étudiant bien les cas de gangrène humide aux parties extérieures du corps, on apercevra aussi, dans le reste de l'habitude du malade, des symptômes morbides ressemblant beaucoup à ceux du quinquina; c'est ce qui explique pourquoi l'écorce du Pérou est si salutaire en pareille circonstance.

J'ai vu quelquefois des douleurs dont le simple attouchement ou le moindre mouvement de la partie renouvelait les accès, qui s'élevaient ensuite peu à peu au plus haut degré d'intensité, et qui, d'après les expressions du malade, avaient beaucoup de ressemblance avec celles que peut engendrer le quinquina, céder pour toujours à une seule petite dose de teinture étendue, quoique les accès eussent déjà reparu très-souvent; le mal était homœopathiquement détruit et la santé rétablie comme par enchantement. Nul médicament au monde n'aurait produit un pareil effet, parce qu'il n'y en a aucun qui soit capable de faire naître ce symptôme.

On ne trouvera presque jamais le quinquina salutaire à moins que le repos du malade ne soit troublé pendant la nuit, comme il l'est chez les personnes saines auxquelles on fait prendre cette substance.

Il est quelques suppurations du poumon, mais

en bien petit nombre, surtout parmi celles qu'accompagnent des élancemens dans la poitrine que la pression du dehors provoque ou augmente, qu'on parvient à guérir avec le quinquina. Mais il faut pour cela que tous les autres symptômes ressemblent à ceux qui résultent de l'action du quinquina sur un sujet sain. Alors une ou deux des faibles doses dont j'ai parlé plus haut, séparées l'une de l'autre par un long intervalle, suffisent pour procurer la guérison.

Il y a aussi des jaunisses, en petit nombre, avec lesquelles les symptômes quiniques offrent de la ressemblance. Celles-ci cèdent comme par enchantement à une ou tout au plus à deux petites doses de la teinture, et la santé se trouve ensuite parfaitement rétablie.

Il faut qu'une fièvre intermittente ressemble beaucoup à ce que le quinquina peut susciter chez un sujet jouissant d'une bonne santé, pour que cette substance soit le véritable remède contre elle; alors la maladie cède à une seule dose. Mais le mieux est de donner celle-ci immédiatement après la fin de l'accès, avant que la nature ait amoncelé dans le corps les préparatifs du paroxysme suivant. Quand les médecins ordinaires veulent *couper*, par le quinquina à grandes doses, une fièvre contre laquelle il ne convient pas de l'employer, c'est un peu avant l'accès qu'ils le prescrivent, époque à laquelle cette violence, si redoutable par les suites

qu'elle entraîne, produit peut-être plus certainement qu'en tout autre temps, l'effet auquel on s'attend de sa part.

Le quinquina ne guérit d'une manière durable une fièvre intermittente des marais dont les symptômes coïncident avec ceux de la maladie quinique, que quand le malade ne peut changer d'atmosphère pendant le traitement et jusqu'au retour complet de ses forces. S'il reste au milieu des effluves marécageuses, la cause de la maladie continue toujours à agir sur lui, et le remède ne produit ensuite plus rien, même quand on en réitère l'emploi, de même que les maux produits par l'abus du café cèdent rapidement à un moyen convenable pour les combattre, mais reparaissent de temps en temps, tant qu'on ne discontinue pas l'usage de la boisson qui les provoque.

Mais comment concilier l'étrange manière dont on employait le quinquina avec l'idée de substituer d'autres drogues à cette substance, qui diffère tant de tous les médicamens connus par la manière dont elle modifie la santé de l'homme et l'énergie avec laquelle elle agit sur lui? Comment a-t-on pu se flatter de trouver un succédané du quinquina, c'est-à-dire de rencontrer, parmi des substances qui diffèrent si prodigieusement de lui, un médicament possédant la même vertu médicinale? Chaque espèce animale, végétale ou minérale, n'est-elle pas un être à part, qu'on ne peut con-

fondre avec aucun autre, même en ne l'examinant qu'à l'extérieur? Se trouvera-t-il jamais un homme à vue assez courte pour confondre un quinquina avec un saule, ou un frêne avec un marronnier d'Inde, arbres dont le port se ressemble si peu? Mais si ces végétaux diffèrent déjà tant les uns des autres par leurs caractères extérieurs, c'est-à-dire sous un rapport à l'égard duquel, puisqu'il ne frappe qu'un seul sens, la vue, la nature ne pouvait pas autant multiplier les nuances qu'elle l'a fait pour la totalité des sens d'un observateur exercé étudiant leur action dynamique sur l'homme bien portant, n'aura-t-on donc point égard à la diversité qui règne entre les symptômes produits par chacun d'eux, et ne regardera-t-on pas comme le meilleur moyen d'établir des distinctions entre eux, la seule chose précisément qu'il nous importe de connaître pour les appliquer utilement à la pratique? Ou bien voudra-t-on regarder tout ce qui a une saveur amère et astringente comme identique eu égard à l'effet médicinal, comme une sorte de quinquina, et ériger ainsi le sens grossier du goût, qui peut à peine décider de la ressemblance des saveurs, en juge suprême du rôle que les diverses plantes sont appelées à jouer dans l'économie vivante?

J'accorde que les substances qu'on a proposé de substituer au quinquina, depuis le frêne élevé jusqu'à l'humble lichen, depuis l'arsenic jusqu'au sel ammoniac, ont toutes supprimé des fièvres in-

termittentes. Mais les observateurs assurent, en parlant soit de l'une, soit de l'autre, qu'elles ont souvent réussi dans des cas où le quinquina avait échoué, où même il avait nui. N'est-il pas clair d'après cela seul que les fièvres intermittentes contre lesquelles on les a trouvées utiles, ne se ressemblaient pas? En effet, si elles eussent été homœopathiques au quinquina, le quinquina les aurait guéries, et elles n'auraient pu l'être autrement que par lui. Ou bien pousserait-on l'absurdité jusqu'à dire, ou que le quinquina a fait preuve de malice lorsqu'il n'a pas voulu produire de bons effets, ou que la substance par laquelle on l'a remplacé s'est montrée empressée d'une manière toute spéciale à remplir les ordres du médecin? On serait tenté de croire que cette supposition n'est pas dénuée de fondement.

Ce n'est pas seulement dans l'amertume, dans l'astringence et dans ce qu'on apelle l'arome du quinquina, mais dans tout ce qui le constitue quinquina, que réside la faculté invisible et dynamique de modifier la santé de l'homme, à l'égard de laquelle il diffère de tous les autres médicamens connus.

Chacune des substances médicinales qu'on a vantées contre les fièvres intermittentes, exerce sur l'homme, en vertu des lois immuables de la nature, une action spéciale et propre à elle seule. L'auteur de toutes choses a voulu que chaque médicament différât des autres non pas seulement par ses qua-

lités extérieures, son aspect, sa saveur et son odeur, mais encore et surtout par ses propriétés intimes et dynamiques, afin que cette diversité d'action nous permît de satisfaire à toutes les indications curatives dans les innombrables maladies auxquelles l'homme est sujet.

Si chaque fébrifuge, tandis qu'il devait échouer contre certaines fièvres intermittentes, en a réellement guéri quelques-unes, comme je l'accorderai pour les cas où il a été donné seul, s'il n'a pas guéri par pure condescendance pour le médecin qui le prescrivait, mais bien par l'effet d'une vertu spéciale inhérente à sa nature même, le cas dans lequel il a été utile et où un autre ne l'a point été, devait nécessairement être une fièvre intermittente appropriée uniquement à lui et différente de celle que l'autre fébrifuge guérissait. Donc toutes les fièvres intermittentes qui ne guérissent que par des médicamens différens, sont également différentes les unes des autres.

De même, quand deux fièvres intermittentes annoncent leur diversité, non pas seulement par celle de leurs symptômes, mais encore par celle des médicamens auxquels seuls elles veulent céder, il suit de là que les deux médicamens diffèrent aussi l'un de l'autre par leur nature et leur mode d'action, qu'on ne peut par conséquent pas les considérer comme équivalens, et qu'ils ne sauraient se remplacer mutuellement.

La nature est bien plus variée dans les vertus dont elle a doté les médicamens que ne le croient les compilateurs des matières médicales vulgaires. Elle l'est infiniment plus dans les aberrations qu'elle imprime à l'état de l'organisme humain, que ne le pense le pathologiste avec ses quelques douzaines de formes de maladies dont il ne fait même pas une peinture exacte (1).

IV. *Quelques additions à l'Organon, et exemples de guérisons homœopathiques.*

Beaucoup de personnes qui ne s'étaient engagées qu'à demi dans les voies de l'homœopathie, m'ont invité, de temps en temps, à publier des instructions plus positives, relativement à la manière dont on doit s'y prendre quand on veut pratiquer l'art de guérir d'après cette méthode. Je suis surpris qu'après des détails aussi étendus que ceux qui sont consignés dans l'Organon, on

(1) Quel est le médecin, Hippocrate excepté, qui ait décrit la marche d'une maladie sans avoir employé aucun remède contre elle, depuis le commencement jusqu'à la fin? Les descriptions de maladies contiennent-elles donc autre chose qu'un mélange de symptômes de l'affection elle-même avec ceux des remèdes domestiques et des substances médicinales dont on s'est servi pour les combattre?

puisse encore demander des règles de conduite plus claires et plus précises.

On m'a souvent demandé aussi de quelle manière on devait s'y prendre pour examiner la maladie dans chaque cas particulier, comme si l'Organon ne disait pas également tout ce qu'on peut désirer de savoir à cet égard.

Comme l'homœopathiste ne se règle, dans sa méthode de guérir, ni d'après des causes internes assignées gratuitement à la maladie, ni d'après les noms imaginés par les nosologistes, et qui expriment des choses inconnues à la nature, comme aussi chaque cas de maladie non miasmatique est un fait isolé, à part, une collection de symptômes divers, dont l'existence ou la non-existence ne saurait jamais être supposée d'avance par hypothèse, on ne peut rien construire de fixe et de stable sur une base si mobile. Tout ce qu'il est permis de dire, c'est qu'à chaque agrégation de symptômes morbides constituant un cas de maladie, le médecin qui veut guérir celle-ci doit opposer un groupe de symptômes médicinaux aussi semblables qu'il lui est permis d'en trouver un, en parcourant l'histoire des médicamens bien connus; car la médecine homœopathique ne permet pas qu'on emploie plus d'un remède à la fois.

D'après cela, il est impraticable d'imposer des noms à toutes les agrégations possibles de symptômes de tous les cas morbides qui peuvent se

rencontrer, de même qu'on ne saurait indiquer d'avance les remèdes homœopathiques de ces possibilités, qui ne sont pas non plus déterminables d'avance. A chaque cas, puisque chacun est isolé et différent des autres, l'homœopathiste est obligé de chercher lui-même le remède. Pour cela, il doit avoir présens à l'esprit les symptômes de tous les médicamens dont jusqu'à ce jour l'effet positif a été étudié. Mais il ne néglige pas non plus de soumettre les médicamens inconnus au creuset de l'expérience et de l'observation, afin d'accroître peu à peu le nombre des substances médicinales bien connues, ce qui, dans l'application aux cas particuliers, rend le choix des remèdes plus facile et plus parfait.

Celui-là n'a point encore le véritable esprit de la médecine homœopathique, et n'est pas un vrai disciple de cette salutaire école, qui hésite le moins du monde à faire des essais sur sa propre personne, pour découvrir les vertus dont jouissent des médicamens qui sont demeurés tant de siècles inconnus, puisque tout traitement entrepris sans qu'on possède cette connaissance indispensable, est une action non seulement absurde, mais même criminelle, une atteinte dangereuse portée à la vie de son semblable.

C'est se montrer par trop exigeant que de demander la moindre sympathie pour ceux qui refusent de contribuer à l'achèvement de l'édifice, qui veulent

seulement user de ce que les autres ont trouvé avec peine et travail, et dont ainsi l'unique but est de s'approprier la rente du capital de la science.

Mais celui qui se sent appelé à accroître, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, la masse de nos connaissances sur un sujet si négligé et pourtant si essentiel au bien-être des hommes, que l'action pure et spéciale des médicamens, celui-là trouvera dans l'Organon tout ce qu'il a besoin de savoir pour faire ses expériences avec profit.

J'ajouterai seulement que la personne mise en expérience ne pouvant pas être absolument et parfaitement saine, puisque nul homme ne jouit d'une santé absolue, si, lorsqu'elle essaie un médicament, elle voit apparaître les petits symptômes auxquels elle était sujette auparavant, elle aura soin de les indiquer comme douteux, et de les renfermer entre deux parenthèses. Mais ce cas n'arrivera pas souvent, parce que, quand une dose assez forte de médicament agit sur un homme d'ailleurs bien portant, la force médicinale domine seule chez lui, et qu'il est rare que, pendant les premiers jours, il puisse apparaître un autre symptôme qui ne soit pas l'effet du médicament. J'ajouterai encore que quand on recherche les symptômes des médicamens pour des maladies chroniques, il ne faut pas se contenter d'une ou deux doses. Dans ce cas il est nécessaire de prolonger l'expérience pendant

plusieurs jours, en prenant chaque jour deux doses suffisantes, c'est-à-dire assez fortes pour que leur effet se fasse sentir. Du reste, on continuera tout ce temps-là d'observer le régime et le genre de vie que j'ai prescrits dans l'Organon.

Il est difficile d'exaucer le vœu que beaucoup de personnes m'ont adressé, de mettre sous les yeux du public quelques exemples de guérisons homœopathiques, et l'on y parviendrait, que le lecteur n'en retirerait pas une grande utilité. Chaque cas de maladie qui a été guéri ne montre que la manière dont ce cas a été traité. La marche même du traitement repose sur les principes que l'on connaît déjà et que j'ai développés dans l'Organon. On ne peut pas lui donner des formes réelles à chaque cas particulier, et la relation d'une guérison isolée ne la rendrait pas plus claire qu'elle ne l'était déjà par la seule exposition des principes qui lui servent de base. Chaque cas de maladie non miasmatique étant individuel et spécial, ce qui le distingue de tout autre cas lui est également propre, n'appartient qu'à lui, et ne peut servir de modèle au traitement à suivre dans d'autres cas. S'il fallait décrire un cas complexe de maladie, comprenant de nombreux symptômes, et le faire d'une manière assez pragmatique pour que les motifs qui ont déterminé dans le choix du remède fussent d'une clarté parfaite, cette discussion fatiguerait autant l'historien que le lecteur.

Cependant, pour complaire aussi en cela à mes amis, je vais rapporter deux des plus petits cas de guérison homœopathique.

Premier fait. S. . . . . . ., femme forte, âgée de quarante et quelques années, blanchisseuse de son métier, était déjà, depuis trois semaines, hors d'état de gagner son pain, quand elle vint me demander conseil.

1°. A chaque mouvement, mais surtout quand elle se levait, et plus particulièrement encore quand elle faisait un faux pas, elle éprouvait des élancemens dans la fossette du cœur.

2°. Elle se trouvait bien quand elle était couchée; alors elle n'éprouvait plus de douleurs nulle part, ni dans le côté, ni à la fossette du cœur.

3°. Elle ne pouvait dormir que jusqu'à huit heures du matin.

4°. Elle mangeait avec plaisir, mais aussitôt qu'elle avait pris quelques alimens, elle éprouvait des maux de cœur.

5°. L'eau lui venait alors à la bouche et lui coulait hors des lèvres.

6°. Chaque fois qu'elle avait mangé, elle éprouvait à plusieurs reprises ce qu'on appelle des *hauts de corps*, mais sans résultat.

7°. Cette femme était d'un caractère violent, enclin à la colère. Une sueur abondante l'inondait quand elle éprouvait de fortes douleurs. Quinze

jours auparavant, ses règles avaient coulé d'une manière régulière.

Toutes les autres circonstances étaient normales.

A l'égard du symptôme 1, la belladonne, le quinquina et le sumac vénéneux occasionent bien des picotemens à la fossette du cœur, mais ni l'un ni l'autre ne les excite seulement pendant que le sujet exécute des mouvemens, comme ici. La pulsatille en produit bien lorsqu'on fait des faux pas, mais rarement, et elle ne détermine ni le même trouble de la digestion que signalent les symptômes 4, 5 et 6, ni la même disposition morale.

La bryone seule cause pendant le mouvement des douleurs, surtout lancinantes. Elle occasione aussi des picotemens sous le sternum quand on lève le bras, mais elle en provoque également sur d'autres points à chaque faux pas.

Le symptôme négatif 2 convient surtout à la bryone. Peu de médicamens, à l'exception de la noix vomique et du sumac vénéneux, mais dont les autres symptômes sont dissemblables, laissent les douleurs se taire tout-à-fait pendant le repos et quand le sujet est couché. Mais la bryone a surtout cette propriété.

Le symptôme 3 est fourni par plusieurs médicamens, et aussi par la bryone.

Le symptôme 4, quant à ce qui concerne le mal de cœur après avoir mangé, appartient à plusieurs

autres médicamens, la fève saint Ignace, la noix vomique, le mercure, le fer, la belladonne, la pulsatille, les cantharides; mais il est peu ordinaire, inconstant, et rarement accompagné de plaisir à prendre des alimens, ce qui arrive pour la bryone.

A l'égard du symptôme 5, plusieurs médicamens font bien venir l'eau à la bouche, de même que la bryone, mais ils ne produisent pas les autres symptômes qui s'offraient chez la malade. La bryone leur est donc préférable sous ce rapport.

Les hauts de corps à sec, après le manger (symptôme 6), sont produits par peu de médicamens; nul ne les détermine plus fréquemment et à un plus haut degré que la bryone.

L'état du moral est un des principaux symptômes dans les maladies (*Voyez* l'Organon, § 230, 231), et comme la bryone produit sous ce rapport un état semblable à celui qui existait chez la malade, ce médicament, d'après cette circonstance et les précédentes réunies, était préférable là à tout autre, comme remède homœopathique.

Or, attendu que la femme était très-robuste, que par conséquent la force de la maladie devait être très-considérable, puisqu'elle causait des douleurs empêchant tout travail, mais que d'ailleurs les forces vitales n'avaient pas reçu d'autre atteinte, je fis prendre une des plus fortes doses homœopathiques, une goutte entière de suc de bryone non étendu,

et je dis à la malade de revenir me voir au bout de quarante-huit heures. J'annonçai à un de mes amis qui était présent, qu'elle devait renaître à une santé parfaite durant ce laps de temps, ce qui lui parut douteux. Au bout de deux jours, cet ami revint pour connaître l'événement, mais la femme ne parut pas. Je ne pus le tranquilliser qu'en lui donnant son adresse à une demi-lieue de la ville; il alla aussitôt s'informer de ses nouvelles. Cette femme lui apprit que dès le lendemain elle était bien portante et en état de reprendre son travail.

Second fait. Un homme débile et pâle, âgé de quarante-deux ans, qui passait sa vie à écrire, vint me trouver le cinquième jour de sa maladie.

1°. Le premier soir, sans cause connue, il avait eu des maux de cœur et des vertiges, avec de fréquens hauts de corps.

2°. La nuit suivante (à deux heures), vomissement de matières aigres.

3°. Les nuits d'ensuite, il éprouva de violens hauts de corps.

4°. Le jour de la visite, rapports d'une saveur et d'une odeur désagréables.

5°. Il semblait au malade que les alimens fussent crus et indigérés dans son estomac.

6°. Il avait la tête embarrassée et sensible.

7°. Le moindre bruit l'importunait.

8°. Caractère doux, calme et patient.

Quelques médicamens occasionent des vertiges, avec des maux de cœur, comme la pulsatille, qui les détermine aussi le soir, particularité propre à un très-petit nombre seulement d'autres.

La pomme épineuse et la noix vomique excitent des vomissemens aigres et une sécrétion muqueuse d'odeur acide, mais non pendant la nuit. La valériane et la coque du Levant font vomir la nuit, mais non des matières acides. Le fer seul cause des vomissemens la nuit, et peut en occasioner d'acides, mais il ne produit pas les autres symptômes qui doivent être pris ici en considération.

La pulsatille non seulement excite des vomissemens aigres le soir, et des vomissemens la nuit, mais encore les autres symptômes offerts par le malade.

Les hauts de corps pendant la nuit sont propres à ce médicament.

Les rapports fétides, putrides, acides, lui appartiennent également.

Peu de médicamens font naître un sentiment semblable à celui que produirait la présence de matières indigestes dans l'estomac; mais aucun ne le fait d'une manière aussi complète et aussi frappante que la pulsatille.

Le symptôme 6 est produit par la pulsatille, ainsi que par la fève de saint Ignace, mais celle-ci ne détermine pas les autres.

La pulsatille occasione quelque chose de semblable au symptôme 7, de même qu'un excès de sensibilité des autres organes de sens, par exemple de la vue. Quoique la difficulté de supporter le bruit résulte aussi de la noix vomique et de la fève de saint Ignace, ces substances le produisent à un moindre degré, et n'excitent pas les autres symptômes.

La pulsatille offre, sous le rapport du huitième symptôme, un état semblable du moral.

Le malade ne pouvait donc être guéri plus facilement, plus certainement et d'une manière plus durable par aucune substance autre que la pulsatille. Je la lui prescrivis sur-le-champ; mais à cause de sa faiblesse, je n'en donnai qu'une très-petite dose, c'est-à-dire une demi-goutte de la quadrillionnième partie d'une forte goutte de suc exprimé. Le remède fut pris dans la soirée.

Le lendemain l'homme n'éprouvait plus aucune incommodité, sa digestion était rétablie, et huit jours après, quand je le revis, rien n'avait encore reparu chez lui.

La recherche d'un si petit cas de maladie et le choix du moyen homœopathique qui y convient sont bientôt faits. Il ne faut pour cela qu'un peu de pratique, et posséder les symptômes des médicamens dans sa mémoire, ou savoir les trouver aisément dans le livre. Mais en écrire le narré, avec tous les motifs pour et contre que l'esprit aperçoit

et juge en un instant, c'est un travail, comme on voit, long et fatigant.

V. *Pharmacopée homœopathique.*

L'homœopathiste se sert des mêmes médicamens simples que l'allopathiste emploie dans le traitement des maladies, et il les tire également des trois règnes de la nature. Seulement il s'attache toujours à ce que les substances qui lui servent soient aussi fraîches que possible, n'aient subi aucune altération, et jouissent d'une énergie uniforme. On ne peut obtenir la réunion de ces trois qualités indispensables qu'en administrant les corps naturels sous leur forme primitive, en évitant toute manipulation et addition susceptibles de les modifier. C'est pourquoi on emploie le suc récemment exprimé des plantes qui croissent dans le pays. Quant aux substances qu'on ne peut obtenir que sèches, on en prépare des teintures en les faisant infuser dans l'alcool. A l'égard de celles pour lesquelles cette dernière voie est également interdite, on les rend propres à être administrées aux malades en les pulvérisant. Mais, avant de passer à la préparation des divers agens particuliers dont l'homœopathiste se sert, j'ai à faire connaître quelques précautions pratiques qu'on doit observer dans la préparation, la dénomination, la conservation et la dispensation des remèdes homœopathiques.

Règles générales.

La plus grande propreté et l'attention d'éloigner toutes les influences étrangères sont nécessaires avant tout dans la préparation des médicamens homœopathiques. C'est pourquoi l'on doit exécuter cette opération dans un endroit où la température ne soit pas supérieure à celle qui règne ordinairement dans les habitations, où les rayons solaires ne puissent pas tomber directement sur les substances qu'on va traiter, enfin où l'atmosphère ne se charge point d'émanations, par exemple d'acide sulfureux, de gaz hydrogène, de gaz acide hydrosulfurique, de vapeur de charbon et d'odeurs d'agens médicinaux, principalement du musc, de la valériane, du camphre, de l'esprit de corne de cerf, du castoréum, de l'asa fœtida, etc.; car, dès que les dilutions en reçoivent même de très-faibles quantités, leur vertu change et devient incertaine. Par la même raison, il ne faut jamais préparer les médicamens homœopathiques dans des vaisseaux qui aient déjà servi à la préparation de substances douées d'une odeur pénétrante ou très-adhérente, avant d'avoir nettoyé ces vases d'une manière consciencieuse. Le plus sûr moyen de les approprier consiste à les laver plusieurs fois de suite dans une très-grande quantité d'eau, à les bien sécher, et enfin, pour lever tous les doutes, à leur faire subir l'action d'une cha-

leur forte et soutenue. Ce n'est qu'après avoir pris toutes ces précautions qu'on peut être certain de leur propreté parfaite. Le même soin consciencieux doit présider à la préparation de chaque remède, si l'on veut éviter toute inexactitude soit dans le calcul, soit dans la force des dilutions subséquentes. Voilà pourquoi les flacons qui ont déjà contenu une substance ne doivent jamais servir à en conserver une autre, même après avoir été bien lavés. On a proposé, pour éviter la dépense qui résulte de là, soit de brûler à plusieurs reprises de l'alcool dans les flacons qui ont déjà servi et de les bien laver ensuite avec de l'eau, soit d'y faire fermenter des substances végétales parfaitement privées de propriétés médicinales, par exemple des fleurs hachées. Ce dernier mode ne conviendrait tout au plus que pour nettoyer les verres destinés à recevoir le même médicament qu'ils ont déjà contenu; encore faudrait-il qu'il fût aussi au même degré de dilution, afin de n'avoir à redouter aucune erreur possible. Les mêmes réflexions sont applicables aux bouchons, qui ne peuvent jamais servir deux fois, quelque soin qu'on ait de les nettoyer par l'ébullition et le lavage.

Quand il s'agit de pulvériser un métal sur une pierre qui a déjà servi à la pulvérisation d'un autre métal, on doit commencer par en nettoyer la surface; ce qui s'exécute en la ratissant avec un morceau de verre.

Tous les vaissaux et ustensiles dont on a besoin doivent être en grès, en verre, en porcelaine ou en corne, afin de n'avoir point à craindre le mélange fortuit de quelque parcelle métallique, qui changerait l'effet des médicamens.

Si l'on met de côté un petit nombre d'exceptions dont il sera parlé dans la suite, on doit éviter avec soin la chaleur, parce que, d'après les expériences de Hahnemann, elle produit des changemens essentiels dans l'effet des remèdes.

Le linge dont on se sert pour exprimer les sucs d'herbes, ou pour filtrer les infusions, doit être tenu très-propre et réservé exclusivement à cet usage, car le lavage ne suffit pas non plus pour le nettoyer complètement de toutes les particules qu y adhèrent.

La précision dans les pesées est aussi importante que la propreté, car un grain ou un demi-grain de plus ou de moins produit, dans le calcul des dilutions subséquentes, une incertitude d'autant plus sensible que ces dernières sont plus éloignées, de sorte que des inconvéniens graves peuvent résulter de là dans les maladies aiguës, qui sont précisément celles où l'on a besoin des plus fortes dilutions.

Quand on a entrepris de préparer une substance, notamment une poudre, et qu'on est obligé d'interrompre son travail, il ne faut pas laisser cette substance exposée à l'air, mais on doit la renfermer

soigneusement dans un flacon ou dans une boîte, sens quoi il serait à craindre qu'elle n'éprouvât, surtout dans les dilutions moyennes, un changement capable de troubler son effet. La préparation des dilutions liquides n'exige pas moins de soin. Est-on incertain, par exemple, si déjà l'on a ou non mis une goutte de médicament dans un liquide alcoolique pur, il vaut mieux nettoyer la fiole, et y mettre la quantité nécessaire de nouvel alcool, dans lequel on instille ensuite la goutte de substance médicamenteuse; des inconvéniens incalculables résulteraient d'une conduite inverse. On ne doit pas être moins consciencieux lorsque, par inadvertance, on a laisser tomber une ou deux gouttes de trop du médicament dans le véhicule.

Quand la dissolution d'une substance dans l'eau vient à être prescrite, que ce soit pour l'intérieur ou l'extérieur, il faut toujours prendre de l'eau distillée, parce qu'en se servant d'eau ordinaire, on aurait à craindre qu'elle ne contînt du fer, des sels, du soufre ou d'autres molécules de médicamens, qui changeraient les vertus du remède. Mais il n'est pas rare non plus que l'eau distillée elle-même soit, comme aussi l'alcool, plus ou moins imprégnée de corps étrangers, et, par ce motif, impropre à la préparation des médicamens homœopathiques. Lorsque, par exemple, ce qui arrive assez souvent, une eau aromatique quelconque ou toute autre préparation médicinale a

été faite auparavant dans le vase employé à la distillation de l'alcool ou de l'eau, on est fondé à craindre que, malgré le soin qui aura pu être pris de nettoyer l'appareil dans le sens qu'on attache communément à ce mot, il n'y soit resté encore quelques traces des substances auxquelles il avait servi de réceptacle auparavant.

La même chose, et à plus forte raison encore, s'applique à l'alcool obtenu par la distillation de certaines préparations chimiques, comme la résine de jalap, etc.

On ne doit pas moins craindre que le produit de la distillation ne s'imprègne du cuivre ou de l'étain des appareils, accident que les précautions les plus minutieuses ne peuvent pas toujours prévenir, à cause de la facilité avec laquelle se communiquent les émanations métalliques, et qu'il ne serait pas facile de constater, même à l'aide des réactifs les plus sensibles.

Quand bien même toutes ces altérations possibles de l'alcool et de l'eau distillée ne seraient pas susceptibles d'être démontrées par le secours de la chimie, on ne peut du moins pas douter qu'elles ne réagissent autant sur l'organisme malade que sur les médicamens auxquels l'alcool et l'eau pure doivent servir de véhicule, et qu'elles ne troublent les effets de ces substances.

Ce qu'il y a de mieux à faire pour prévenir de pareilles adultérations, c'est d'employer des appareils

distillatoires en verre, qui soient exclusivement consacrés à cet usage, et de prendre des eaux-de-vie de première qualité pour en retirer l'alcool. La concentration de ce dernier véhicule, au moyen du chlorure de calcium, n'est point non plus aussi peu importante qu'on pourrait le croire.

L'alcool tiré des pommes de terre ne peut pas être mis tout-à-fait sur la même ligne que l'esprit de grain le plus pur; car il n'est jamais entièrement exempt d'effets médicamenteux accessoires.

Afin de savoir si l'eau-de-vie dont on va se servir pour distiller l'alcool a été retirée du grain ou des pommes de terre, il suffit de consulter le sens du goût et celui de l'odorat. On reconnaît ainsi que l'eau-de-vie de pommes de terre est très-empyreumatique, tandis que celle de grain a une saveur et une odeur plus douces et plus agréables. Cependant il faut demeurer bien convaincu que les procédés chimiques ordinaires qui consistent à la traiter par le chlorure de calcium et la poudre de charbon, ne débarrassent point encore complètement cette dernière de sa saveur et de son odeur empyreumatiques, cas dans lequel les deux espèces ne sont pas aussi faciles à distinguer l'une de l'autre. L'eau-de-vie de pommes de terre mousse quand on s'en frotte les mains, et on la reconnaît aisément alors à l'odeur qu'elle exhale.

Je crois essentiel aussi de faire observer que, pour être bien certain de mettre l'uniformité dé-

sirable dans la préparation des médicamens homœopathiques, il importe beaucoup de se servir d'un alcool dont la force soit bien déterminée et toujours la même. C'est là sans contredit un point fort important; car si l'un emploie de l'alcool à 75 degrés et l'autre de l'alcool à 90 pour obtenir, par exemple, la teinture de quinquina, ce dernier aura incontestablement une teinture plus forte que celle du premier; la dilution de celle-ci au douzième degré sera déjà infiniment plus faible, et les effets que l'organisme malade en ressentira devront également différer. Je me sers toujours, pour préparer les teintures, d'un alcool à 90 degrés, qui dépouille la substance médicinale de tout ce qu'elle contient d'actif. Au contraire, lorsqu'il s'agit de solutions, un alcool plus faible ne fait point de différence, parce qu'il ne s'agit que de restreindre la puissance déjà obtenue, but dans lequel nous nous servons de l'alcool, qui n'a pas de vertus médicinales.

Si l'on veut obtenir une préparation pure et non falsifiée, surtout des médicamens dont les premières dilutions se conservent sous la forme de poudre, il faut que le véhicule dont on se sert pour cela jouisse aussi de ces deux qualités. Le sucre de lait (1), tel que les pharmaciens le dé-

(1) Le sucre de lait et l'alcool sont les substances qui con-

bitent, est très-souvent impur, parce qu'on l'a pulvérisé inconsidérément dans des mortiers de fer, ou même de cuivre; fréquemment aussi il est chargé de principes odorans émanés des substances que l'on conserve auprès de lui, et dans un cas comme dans l'autre, il a acquis des vertus médicinales. Chacun sent que cette circonstance ne saurait être indifférente dans une opération si importante, et qu'on doit par conséquent commencer par bien se convaincre que le sucre de lait dont on fait usage pour les pulvérisations est pur à tous égards. Il contient quelquefois du cuivre, parce qu'on l'a fait bouillir dans des vaisseaux de ce métal. Pour bien connaître cette impureté, qui est extrêmement nuisible, on fait dissoudre dans l'eau une certaine quantité de sucre de lait, et on verse dans la dissolution un peu d'ammoniaque caustique, qui la colore en bleu, si elle contenait un peu de cuivre. Quant aux odeurs étrangères dont cette substance peut être imprégnée, on l'en dépouille en l'exposant pendant quelque temps au soleil sur une feuille de papier blanc, ou, si la saison ne permet pas d'agir ainsi, en la plaçant sur la table

---

viennent le mieux pour servir de véhicule dans les dilutions des médicamens homœopathiques, parce qu'ils ne possèdent point de vertus médicinales, même l'alcool administré à cette dose, comme le prouvent de nombreuses expériences.

d'un poêle médiocrement échauffé, et la remuant souvent jusqu'à ce qu'elle soit devenue inodore. On ne doit pas conserver le sucre de lait dans un endroit humide, parce qu'il est sujet à s'y altérer.

Les mortiers ordinaires de serpentine ne peuvent point servir à la préparation des dilutions pulvérulentes de médicamens. D'un côté, leur surface intérieure est rarement lisse et unie, d'où il résulte qu'une portion de la substance à broyer peut rester engagée dans ces inégalités, et se soustraire ainsi à la masse : de l'autre, il s'en détache aisément des molécules qui se mêlent à la poudre, dont elles altèrent la pureté. En effet, des expériences récentes ont démontré que la magnésie, la chaux, l'alumine, la silice, etc., possèdent aussi des vertus médicinales très-prononcées quand elles ont subi une pulvérisation convenable; d'où il résulte que leur mélange avec d'autres préparations n'est point aussi indifférent qu'on pourrait le penser. Les mortiers de verre sont dans le même cas; ils ont encore un autre inconvénient, c'est que la trituration détruisant les parois des petites bulles du verre, la poudre médicinale s'introduit dans ces creux, d'où il n'est plus possible ensuite de la faire sortir, quelque soin qu'on mette à nettoyer les mortiers.

Les mortiers et pilons de porcelaine sont donc ceux qu'on doit préférer à tous les autres.

Une spatule en os ou en corne est aussi l'in-

strument le plus convenable pour détacher de temps en temps la poudre que le frottement fait adhérer aux parois et au fond du mortier. On évite soigneusement les spatules en fer, parce qu'elles exposeraient trop à altérer la pureté des préparations.

Comme il n'y a jamais qu'une quantité déterminée du corps médicamenteux qui puisse être mêlée d'une manière parfaitement uniforme avec une petite quantité de véhicule, et qu'il serait impossible d'obtenir du premier coup le haut degré de dilution dont on a besoin pour plusieurs substances, nous nous servons d'un calcul progressif, et mêlons chaque fois un grain du médicament avec cent grains de véhicule. On répète cette manoeuvre aussi souvent que l'exige la constitution particulière de chaque moyen.

Pour rendre l'opération plus facile et plus prompte, quand il s'agit de liquides, on prépare un tube de graduation, sur lequel on marque par un trait le niveau de cent gouttes d'alcool, et par un autre trait celui de cent gouttes d'eau, afin de n'avoir plus à compter les gouttes. Cette précaution a d'autant plus d'importance, qu'il est difficile de compter les gouttes d'eau, surtout quand elles coulent d'un vase dont l'orifice n'a point été usé à l'émeri. Chaque fois qu'on exécute une dilution quelconque, on dispose à la suite l'un de l'autre autant de verres qu'il en faut, après avoir inscrit

dessus le nom du remède et le numéro ; on y introduit la quantité indiquée d'alcool, et, cela fait, on verse de l'un dans l'autre la quantité de médicament qu'on veut étendre, en ayant soin toujours que la goutte prise dans l'un soit instillée dans celui qui vient immédiatement après.

Les plantes qui croissent dans nos climats, et que l'on peut, par conséquent, se procurer à l'état frais, doivent être récoltées tandis qu'elles sont en fleurs. On les lave un peu dans l'eau pour les débarrasser des odeurs qui pourraient y adhérer. Presque toujours on emploie la plante entière, fleurs, herbe et racine : les exceptions seront indiquées à l'occasion des végétaux qui y donnent lieu.

Pour être bien certain de réunir toutes les vertus de la plante, on la hache aussi menu que possible, on la met dans un mortier de pierre, et on la réduit bien en pâte, après quoi on renferme cette pâte dans un morceau de toile propre, et on la soumet à l'action d'une presse en bois construite exprès, pour obtenir tout le suc qu'elle contient. Ce suc est sur-le-champ mêlé d'une manière exacte avec une quantité d'alcool égale à la sienne, et renfermé dans des flacons bien bouchés. Au bout de vingt-quatre heures, on décante la liqueur claire qui surnage le précipité de fibrine et d'allumine, et on la met à part pour l'usage médicinal. L'alcool qu'on a ajouté empêche la fermentation de s'éta-

blir dans le suc végétal ; de cette manière, la vertu médicinale tout entière du suc se conserve complètement, sans altération et pour toujours, en ayant soin de le tenir à l'abri du soleil, dans des flacons bien bouchés. Lorsqu'il s'agit de plantes qui contiennent beaucoup de mucus épais et d'albumine, une proportion double d'alcool est communément nécessaire pour déterminer la précipitation de ces principes. Quand on a affaire à des végétaux peu chargés de suc, il faut commencer par les broyer seuls ; et, après qu'ils ont été réduits en une pâte fine et humide, on imbibe cette pâte avec le double d'alcool, afin que le suc se mêle bien avec la liqueur alcoolique, et que, dégagé par elle, il puisse se laisser exprimer. Je reviendrai là-dessus dans la suite lorsque j'indiquerai la manière de préparer chaque moyen en particulier.

A l'égard de toutes les autres substances, comme plantes étrangères, écorces, graines et racines, il ne faut jamais les prendre ayant été déjà pulvérisées, et l'on doit se les procurer à l'état brut pour s'assurer d'abord qu'elles ne sont point falsifiées ; car les substances végétales, même parfaitement sèches, contiennent encore, quand elles sont entières et à l'état brut, une certaine quantité d'humidité, qui devient inutile pour l'état de poudre ; et, si on vient à les pulvériser, elles donnent une poudre humide jusqu'à un certain point, qu'on ne peut point garder dans des flacons bouchés, sans

que bientôt elle s'altère et moisisse, à moins qu'on ne commence par la dépouiller de cette humidité. La meilleure manière d'y parvenir consiste à étendre la poudre sur un plat de fer-blanc nageant dans une chaudière d'eau bouillante, et à la laisser ainsi, en la remuant souvent, jusqu'à ce qu'il ne forme plus de grumeaux, et que toutes les parcelles glissent également et facilement les unes sur les autres. Après avoir été traitée de cette manière, elle peut se conserver très-long-temps sans s'altérer, pourvu qu'on la tienne dans des flacons bien bouchés et cachetés. Mais il est plus sûr encore de préparer soi-même la poudre dans un mortier de pierre, ou, au besoin, dans un mortier de fer, et de verser ensuite dessus la quantité nécessaire d'alcool, qu'on décante après un laps de temps dont la durée variable sera indiquée à l'occasion de chaque substance. Ces détails s'appliquent également aux substances animales étrangères, qu'on ne peut se procurer que sèches.

Il n'y a qu'un petit nombre de substances qui exigent de l'éther pour leur première dissolution; quant aux dilutions subséquentes, on les pratique toujours à la manière ordinaire.

Les métaux peuvent être traités de deux manières. Hahnemann prescrit les uns sous la forme de dissolution, et les autres sous celle de régule. Il suffit de mentionner les premiers, puisqu'ils ne réclament nullement le second mode de préparation.

Car, bien que la trituration avec du sucre de lait entraîne quelque peu d'oxidation, celle-ci n'est cependant point aussi forte que dans le traitement par les acides, et il est prouvé que cette dernière méthode, suivie de la dilution au moyen de l'alcool, développe bien moins la vertu médicinale que ne le fait la trituration avec du sucre de lait.

Ainsi, tantôt on dissout les métaux dans les acides, et tantôt, lorsqu'on peut se les procurer, comme l'or, l'argent et l'étain, sous la forme de feuilles extrêmement minces, on les divise en broyant sous l'eau un petit morceau de leur régule chimiquement pur, jusqu'à ce qu'on ait obtenu une suffisante quantité de poudre métallique. L'atténuation au moyen de la lime ne convient point parce que, suivant la remarque de l'Anglais Wells, un métal peut acquérir les vertus d'un autre contre lequel on le frotte, ce qui serait tout-à-fait contraire à la préparation homœopathique des médicamens.

Hahnemann indique de la manière suivante le nouveau mode de préparation tant des médicamens antipsoriques que de quelques autres moyens, comme le carbonate de baryte, le carbonate de chaux, le silice, le carbonate de soude, le sel ammoniac, le carbonate de magnésie, le charbon de bois et le charbon animal, le graphite, le soufre, l'antimoine cru, l'or, le platine, le fer, le zinc, le cuivre, l'argent et l'étain.

On prend un grain de la poudre de ces substances (un grain de mercure coulant, une goutte de pétrole au lieu d'un grain, etc.), et on le met sur environ le tiers de cent grains de sucre de lait pulvérisé, dans une capsule de porcelaine; on mêle ensemble les deux poudres avec une spatule d'os ou de corne, et on broie le mélange avec une certaine force pendant six minutes; puis pendant quatre autres minutes on presse la masse avec le pilon contre le fond de la capsule pour la rendre bien homogène, et l'on continue pendant quatre minutes à la broyer avec une égale force sans y rien ajouter. Cela fait, on consacre encore quatre minutes à la presser de haut en bas et de bas en haut avec le pilon, et on la dépose sur le second tiers du sucre de lait, auquel on la mêle un instant avec la spatule; on la broie d'une manière égale pendant six minutes, puis on la presse encore pendant quatre, et enfin, on la rebroie de nouveau avec force pendant six autres; alors, après avoir consacré quatre autres minutes à la presser, on y ajoute le dernier tiers du sucre de lait, qu'on y mêle bien au moyen de la spatule, et on termine l'opération en broyant fortement pendant six minutes, pressant pendant quatre et rebroyant de nouveau pendant six. La poudre ainsi obtenue est conservée dans un flacon bouché, qui porte le nom de la substance avec la suscription $\frac{}{100}$, indiquant que le remède qu'il contient est à la centième puissance.

Pour élever alors la substance à $\overline{10,000}$, ou à la dix-millième puissance, on prend un grain de la poudre $\overline{100}$, on le met dans la capsule avec le tiers de cent grains de sucre de lait récemment pulvérisé; on mêle le tout ensemble avec la spatule, et l'on procède comme ci-dessus, en ayant soin que chaque tiers soit deux fois broyé avec force pendant six minutes chaque fois, et pressé dans l'intervalle pendant environ quatre miuutes, avant qu'on ajoute le second et le troisième tiers du sucre de lait, après l'addition de chacun desquels on recommence de la même manière. Tout étant fini, on met la poudre dans un flacon bouché, avec la suscription $\overline{10,000}$, indiquant que la matière médicinale se trouve au dix-millième degré de dilution.

En agissant de même avec un grain de cette nouvelle poudre, on la porte à $\overline{\text{I}}$, c'est-à-dire à la millionième puissance.

Ainsi chaque dilution exige six fois six minutes de broiement et six fois quatre minutes de frottement, ce qui fait plus d'une heure pour chacune.

Pour établir de l'uniformité dans la préparation des médicamens homœopathiques, et notamment des antipsoriques, au moins sous forme de poudre, il est nécessaire que toutes les substances médicinales soient amenées à la millionième puissance, ni plus ni moins. De cette manière on a ensuite un point de départ fixe pour préparer les dissolutions et les dilutions nécessaires de ces dissolutions.

Tous les médicamens qui ont été amenés en poudre à la millionième puissance, se dissolvent dans l'eau et dans l'alcool, et peuvent ainsi être réduits sous forme liquide.

La première dissolution ne peut point avoir lieu avec de l'alcool pur, parce que le sucre de lait ne se dissout point dans ce véhicule. On l'opère donc au moyen de l'alcool aqueux, que l'on prépare d'une manière uniforme en mêlant ensemble par dix secousses, c'est-à-dire par dix tours de bras, cent gouttes d'eau distillée et cent gouttes d'alcool absolu, tous deux à la température des caves.

On verse cent gouttes de l'alcool aqueux ainsi préparé sur un grain de la poudre médicamenteuse (I) amenée à la millionième puissance, on bouche le flacon, on le tourne lentement sur lui-même jusqu'à ce que la poudre soit dissoute, et on le secoue deux fois, c'est-à-dire par deux tours de bras. Cela fait, on met le nom du médicament sur le flacon, avec la suscription $\frac{}{100\text{I.}}$ Une goutte de cette liqueur, qu'on fait tomber dans quatre-vingt-dix-neuf à cent gouttes d'alcool pur, après quoi on bouche le flacon, et on lui imprime deux secousses, donne un médicament que l'on marque $\frac{}{10{,}000\text{I.}}$ Une autre goutte de celui-ci, qu'on secoue également deux fois dans un flacon avec quatre-vingt-dix-neuf ou cent gouttes d'alcool pur, procure un nouveau médicament, auquel on donne pour signe $\frac{}{\text{II.}}$ On continue de même pour toutes les

dilutions qui doivent être portées à des degrés supérieurs de puissance, en ne donnant chaque fois que deux secousses au mélange.

Comme la secousse ne doit avoir lieu que par des coups modérés du bras dont la main tient le petit flacon, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de choisir des flacons dont la capacité soit telle que les cent gouttes du médicament étendu les remplissent jusqu'aux deux tiers, ni plus ni moins. Hahnemann préfère aujourd'hui ne donner que deux secousses (deux tours de bras), à tous les autres liquides médicamenteux (les antipsoriques exceptés) qu'on veut porter à des puissances supérieures, et qui cependant demandent en même temps à être plus adoucis. En outre, son opinion est aussi qu'après avoir préparé à la manière des médicamens antipsoriques les substances végétales qu'il est impossible de se procurer autrement que sèches, par exemple, le quinquina, l'ipécacuanha, etc., on peut également dissoudre dans l'eau et l'alcool leur poudre amenée au millionième degré de puissance, et que, quand elles ont subi ce mode de préparation, elles se conservent beaucoup mieux, sans rien perdre de leur activité médicinale, que les teintures spiritueuses, qui sont si sujettes à s'altérer.

Sur les noms à donner aux préparations de médicamens.

La nomenclature des préparations médicamenteuses est fort simple, et repose sur les principes suivans. Les sucs frais mêlés avec de l'alcool et les liqueurs préparées avec les médicamens secs par l'extraction au moyen de l'alcool, sont nommés *teintures*. Caspari faisait une distinction entre ces deux sortes de liquides; il appelait les premiers *essences* et les seconds *teintures*. Mais l'alcool n'extrayant des sucs exprimés, comme des substances sèches, que ce qui jouit de vertus médicinales, et n'y ayant de différence sous aucun rapport entre les deux genres de préparations, je ne comprends pas pourquoi on refuserait de leur donner à toutes le nom de teinture. Les teintures non étendues reçoivent l'épithète de *fortes*. Ainsi on dit *tinctura fortis belladonnæ*, en ajoutant la date de sa préparation. Quand, au contraire, il s'agit de dilutions, on n'a besoin que d'inscrire le nom du médicament et le degré de dilution, ce qui peut se faire, pour abréger, à l'aide de chiffres tracés à la suite du nom de la substance, par exemple, *belladonna* $\overline{100}$, $\overline{10{,}000}$, $\overline{\text{I.}}$ Ces suscriptions indiquent que la première teinture contient un centième, la seconde, un dix millième, et la troisième, un dix-millionième de grain de vertu médicinale. On désigne la quatrième dilution par $\overline{1001}$, la cinquième

par $\overline{10{,}000\text{I}}$, la sixième par $\overline{\text{II}}$, et ainsi de suite. A chaque troisième dilution, il faut multiplier par un million, de sorte que la seizième teinture contient un billionième de grain, la neuvième un trillionième, la quinzième un quintillionième, la vingt-quatrième un octillionième, et la trentième un decillionième.

Il y a déja long-temps que, pour abréger, je me sers de la désignation suivante, qui est fort simple. Je marque les centièmes et les millièmes en chiffres arabes, et les millionièmes en chiffres romains. Dans ce système *belladonna* 1 veut dire un centième de grain de belladonne, *belladonna* 2 un dix-millième, *belladonna* I un millionième, *belladonna* $^1/_1$, un cent-millionième, *belladonna* $^2/_1$ un dix mille millionième, *belladonna* II un billionième, etc.

Quand il s'agit de préparations sèches non étendues, je me contente de les désigner par leurs noms. Mais lorsqu'elles ont déjà été triturées avec du sucre de lait, j'ajoute les nombres au nom de la substance, comme on vient de le voir pour les moyens liquides. Ainsi je dis *aurum* 1. 2. I. $^1/_1$. $^2/_1$. II. etc.

On écrit l'étiquette sur le bouchon, et on en colle une autre sur le flacon lui-même; car des papiers qui ne seraient qu'attachés pourraient se perdre, et il résulterait de là du désordre dans la série des dilutions.

A l'égard des diverses préparations métalliques oxidées et régulines, on les désigne en ajoutant dans le premier cas le nom de l'acide qui a servi pour les dissoudre, par exemple *ferrum aceticum*, et dans le second cas le mot *metallicum*, par exemple *ferrum metallicum*.

Sur la conservation des préparations médicinales.

La conservation des préparations médicinales exige de grands soins sous plus d'un rapport.

Comme il est impossible d'éviter, dans les pharmacies, les émanations de diverses substances, et que les médicamens homœopathiques, les dilutions surtout, doivent, quand ils en sont pénétrés, éprouver des changemens dans leurs vertus curatives, on ne peut mieux faire que de les conserver dans un bocal à part. Par la même raison les dilutions qu'il s'agit de dispenser, ne peuvent rester long-temps, ouvertes surtout, dans les pharmacies, ni les poudres demeurer placées au voisinage de substances très-odorantes, puisqu'alors elles seraient exposées à prendre l'odeur d'autres médicamens, et avec elle les propriétés de ces derniers. Les dilutions doivent être faites à la fois, parce que l'action de chacune d'elles subit des modifications sous le rapport de la force, suivant le temps depuis lequel elle est préparée, en sorte qu'il n'en est pas une seule dont on puisse se passer,

et que toutes elles trouvent leur emploi dans des cas déterminés.

Tous les médicamens, sans excepter les poudres, doivent être conservés dans des flacons, car les boîtes laissent trop d'accès à l'air. Il faut que les flacons soient fermés avec des bouchons de liége, auxquels on ne peut contester la prééminence sur ceux de verre, puisqu'ils s'ajustent d'une manière plus exacte, et qu'ils s'opposent mieux à l'évaporation. Quand il s'agit de substances très-violentes, il convient de lier une vessie préparée par dessus le bouchon. Les bouchons doivent être changés de temps en temps, surtout ceux des flacons qui contiennent des dissolutions métalliques, et en général aussitôt qu'on s'aperçoit qu'ils commencent à changer de couleur à leur extrémité. Sans cette précaution l'alcool pourrait dissoudre un peu de leur vertu médicinale, ce qui troublerait l'action du moyen.

Comme rien n'influe davantage sur la conservation de la puissance et de l'action des médicamens homoeopathiques liquides, que la chaleur, les rayons solaires et la clarté du jour, il faut avoir soin d'écarter, le plus possible, ces causes de détérioration. L'action de la lumière solaire et de la clarté du jour non-seulement acidifie (1) l'alcool

(1) On reconnaît qu'une teinture est devenue acide, en laissant tomber une goutte de ce liquide sur la surface bien unie

dans un laps de temps assez court, mais encore détruit la puissance des médicamens, tant végétaux que minéraux, qu'il tient en dissolution. C'est pourquoi il faut tenir les préparations dans un endroit frais, et surtout dans l'obscurité.

Il importe aussi de mettre les médicamens homœopathiques, principalement l'acétate de chaux, le foie de soufre, la baryte, et toutes les préparations que l'on conserve sous forme de poudre, à l'abri de l'humidité, parce qu'ils perdent également leur puissance médicamenteuse quand ils y demeurent exposés.

A l'égard de quelques moyens et de leurs dilutions, qui sont plus spécialement sensibles à l'action de la lumière, comme l'acide hydrocyanique, il est sage de les conserver dans des flacons en verre noir, ou du moins couverts de papier noir.

Les acides ne permettent pas l'emploi des bouchons de liége, qu'ils attaquent sur-le-champ, et dont la partie dissoute détruit leur pureté. Ils exigent des bouchons en verre, ajustés à l'émeri. Mais, pour éviter que ces bouchons, qui ferment toujours mal, laissent évaporer une partie de l'acide,

---

d'une couche de carbonate calcaire pur aplatie par la pression; si la goutte s'y insinue bien tranquillement, la teinture n'est point encore acide; mais s'il se forme des bulles, la teinture est devenue acide, elle a perdu sa puissance, et on ne peut par conséquent plus s'en servir à titre de médicament.

on les enduit de cire, ainsi que le goulot du flacon.

Il convient aussi, pour arriver à la simplicité et à l'uniformité dans la pratique, de n'employer que des flacons à nombres entiers II (billionièmes), III (trillionièmes), IV, V, etc.; quant aux intermédiaires, on les tient renfermés dans de petites boîtes ou caisses, en ayant soin de les étiqueter et de les préserver des influences extérieures.

De la dispensation des remèdes homœopathiques.

La forme sous laquelle on prescrit le plus ordinairement les médicamens homœopathiques est celle de poudre. A cet effet on mêle une quantité déterminée du médicament avec une certaine quantité de sucre de lait. Le sucre ordinaire ne peut point remplacer ce dernier, parce qu'il contient toujours un peu de chaux, dont l'addition au médicament ne produirait jamais un bon effet, et pourrait être nuisible dans certains cas de maladies aiguës. La quantité de sucre de lait est indifférente: cependant on ne perdra pas de vue les considérations suivantes.

Le sucre de lait qu'on ajoute ici, n'étant point destiné à étendre le médicament, mais seulement à lui servir d'excipient, on n'aura pas besoin, surtout si le médecin prescrit plusieurs grains de substance médicamenteuse, de broyer le tout ensemble pour opérer un mélange intime, et il suffira de mêler grossièrement les deux substances,

sans quoi on exalterait encore l'énergie de l'agent médicinal. Mais beaucoup de malades attachant une grande importance à la quantité de médicament qu'on leur donne, il est bon, en observant la précaution précédente, de prescrire plus d'un grain. Si, par un motif quelconque, le malade ne pouvait se résoudre à prendre le médicament sous forme de poudre, alors on ferait tomber la goutte de la substance médicinale dans un petit flacon de la capacité d'au plus vingt gouttes; on y ajouterait environ dix gouttes d'eau distillée, et on ferait prendre le tout en une seule fois.

Les substances très-volatiles, comme le camphre, le musc, l'acide hydrocyanique, ne doivent être mêlées que peu de temps avant l'instant où elles seront prises par le malade; sans cette précaution, elles perdraient de leur force ou même se dissiperaient entièrement. C'est pourquoi il est sage de les donner également étendues de quelques gouttes d'eau distillée, dans un petit flacon bien bouché, qui ne permet point à la vertu médicinale de s'évaporer.

Si l'on était obligé de céder au caprice d'un malade que mécontenterait la couleur toujours blanche de la poudre, on pourrait ajouter à celle-ci de la poudre de cacao, ou un grain de poudre de réglisse, afin de lui donner une autre teinte: ces deux substances ne portent aucun préjudice au médicament.

La dispensation des médicamens homœopathiques exige beaucoup de précision et de soin. On ne doit pas donner une goutte ou un grain de plus qu'il n'est prescrit ; il ne faut même pas secouer de nouveau les flacons, parce qne cette manœuvre suffit déjà pour accroître la force du médicament, ce qui peut devenir très-dangereux dans les maladies aiguës. On doit bien plus encore se garder de prendre une dilution moindre que celle qui est prescrite par l'ordonnance, car l'énergie et la durée de l'effet médicinal changent à chacune, de sorte que de grands inconvéniens pourraient résulter de ce défaut d'attention.

Le mélange des médicamens avec le sucre de lait doit toujours se faire rapidement, afin qu'ils ne restent pas long-temps exposés à l'air. Aussitôt qu'il est terminé, on renferme le mélange dans du papier.

Dans les formules, après le nom du médicament on inscrira le degré de dilution qui doit être donné (*ext. tinct. bellad.* $\overline{xxx}$.), puis la quantité qu'on veut faire prendre au malade. Et comme cette dernière peut consister en une goutte entière, ou en une très-petite fraction de goutte, suivant la violence du mal, on a établi les signes suivans pour ces divers cas :

gtt. j. signifie une goutte entière.
gtt. ß. ——— une demi-goutte.
gtt. p. (*parva*) le quart d'une goutte.
gtt. m. (*minima*) le centième d'une goutte.

Caspari propose la méthode suivante pour obtenir ces quantités. Cent des petites dragées qu'on appelle *nompareille*, suffisent pour absorber une goutte d'alcool. Par conséquent, cinquante de ces dragées contiennent une demi goutte, vingt-cinq un quart de goutte, et une un centième de goutte. Il suffit donc, pour obtenir sûrement la quantité prescrite, d'humecter, suivant la formule, une, vingt-cinq ou cinquante nompareilles avec le liquide médicinal. Les grains de sucre ainsi imbibés sont ensuite mêlés avec le sucre de lait, et l'on renferme le tout dans du papier.

Comme il est cependant d'une haute importance d'employer les médicamens homœopathiques, non-seulement au plus haut degré possible de dilution, mais encore sous le plus petit volume possible, et qu'il n'y a qu'un fort petit nombre de cas (tout au plus chez les personnes très-robustes), où il soit nécessaire de donner à la fois une goutte entière, ou même une demi-goutte, on conçoit sans peine que la méthode proposée par Caspari est trop vague dans une multitude de cas, et qu'elle ne saurait par conséquent être recommandée dans la pratique. Hahnemann en a indiqué une qui est plus sûre. Elle consiste à faire préparer, par le confiseur, des globules de sucre et d'amidon de la grosseur d'une graine de pavot, dont il faut communément deux cents environ pour peser un grain : on les imbibe de la substance médicinale, au moyen

d'un bouchon, qu'on a humecté lui-même en renversant le flacon; on les mêle avec le sucre de lait, et on fait prendre le tout au malade. Ces globules ainsi chargés gardent long-temps, au-delà d'une année, la totalité de leur puissance médicinale, quand on les conserve avec soin. Si on les fait prendre mêlés avec du sucre de lait, il faut avoir grand soin que le malade avale la poudre tout entière, et qu'il n'en laisse rien perdre.

De cette manière on peut indiquer au pharmacien la dose que l'on juge nécessaire dans chaque cas particulier. Voici un exemple de formule semblable :

♃ *Bellad.* X. (un décillionième) $\frac{2}{\text{VIII}}$ (un dix milleoctillionième).
Globuli saccharini, n°. ij, iij, iv, vj, x, xij, etc.
Sacchar. lact. gr. iij.
M. S.

On prend le nombre prescrit de globules saccharins, et on les mêle avec le sucre de lait après les avoir imbibés de la dilution prescrite en suivant le procédé qui vient d'être indiqué.

M. (*Misce*) indique qu'il faut simplement mêler le médicament avec le véhicule.

M. ex. (*Misce exactè*) veut dire qu'on triturera ensemble le médicament et le sucre de lait : cependant on peut se dispenser de prescrire cette opération, puisqu'elle ne tend qu'à accroître la force du remède, but auquel on arrive d'une ma-

nière bien plus certaine en faisant humecter la poudre par le malade avec quelques gouttes d'eau.

De la préparation des médicamens homœopathiques en particulier.

ACIDUM HYDROCYANICUM. Trois dilutions (I).

L'acide prussique préparé par la méthode d'Yttner et de Schrader, est le meilleur pour les usages de la médecine.

On en secoue une goutte avec cent gouttes d'alcool, et on marque le produit 1; une goutte de ce produit, secouée avec cent gouttes d'alcool, donne la seconde dilution 2, et dans le troisième flacon on obtient le millionième (I).

La grande volatilité de l'acide, et la facilité avec laquelle il se décompose, imposent l'obligation de renouveler souvent ce médicament. La plus petite partie d'une goutte de la troisième dilution est parfaitement suffisante pour l'usage homœopathique. Comme les effets de l'acide hydrocyanique sur l'homme en santé n'ont point encore été étudiés avec soin, le médecin homœopathiste se sert plus souvent de l'eau distillée de laurier-cerise. (*Voyez* plus bas.)

L'antidote le plus puissant de l'acide hydrocyanique, est l'ammoniaque à petites doses, fréquemment renouvelées.

Acidum muriaticum. Trois dilutions (I).

On doit le débarrasser de l'acide sulfurique qui s'y trouve souvent mêlé, en le distillant sur du sel marin, ou mieux en le précipitant par le chlorure de barium, et lui faisant subir ensuite une nouvelle distillation.

On prend une goutte de cet acide, on la mêle avec cent gouttes d'alcool aqueux (*Voyez* ci-dessus), au moyen de deux secousses, ce qui procure une dilution au centième, qu'on marquera 1; une goutte de cette liqueur, secouée deux fois avec cent gouttes d'alcool non étendu, donne la dilution 2, dont enfin une goutte secouée de même avec cent gouttes de ce dernier alcool procure la dilution I.

La plus petite partie possible d'une goutte de cette dernière dilution, qu'on se procure en humectant un ou quelques globules de sucre (*Voyez* plus haut), est assez forte et suffit pour chaque dose.

Acidum nitri. Trente dilutions (X).

On pulvérise une demi-once de nitre parfaitement pur (obtenu en faisant cristalliser une dissolution de salpêtre cristallisé sec dans six parties d'eau chaude); on introduit la poudre, au moyen d'un entonnoir en verre à col recourbé, dans une petite cornue garnie d'argile; puis on verse dessus une demi-once d'acide phosphorique de consistance huileuse; on agite un peu le mélange, on l'expose

à la flamme d'une lampe, et on reçoit dans un petit récipient l'acide nitrique pur, qui n'est point fumant, et qui a une pesanteur spécifique d'environ 1,200.

On secoue deux fois une goutte de cet acide avec cent gouttes d'eau distillée, puis une goutte de la liqueur ainsi obtenue, avec cent gouttes d'alcool aqueux, et l'on obtient de cette manière un acide au dix-millième degré de dilution (2). A partir de là, on porte successivement les dilutions subséquentes jusqu'à la décillionième (qui résulte de la trentième opération, et qu'on marque X), avec de l'alcool non étendu.

Les dilutions VI (sextillion), VIII (octillion), et X (décillion), sont les seules dont on ait besoin pour les usages de l'homœopathie, et encore n'en faut-il employer que la plus petite partie d'une goutte. La dilution X est la seule qui convienne aux malades très-sensibles. La durée de son action s'étend souvent au delà de quarante jours.

Acidum phosphoricum. Neuf dilutions (III).

On prend une livre d'os calcinés à blanc et cassés en morceaux ; on les met dans une capsule de porcelaine, avec une livre du plus fort acide sulfurique ; on laisse le mélange pendant vingt-quatre heures à lui-même, en le remuant de temps en temps avec une baguette de verre, puis on y ajoute deux livres de bonne eau-de-vie, on mêle bien le tout en-

semble, et après l'avoir renfermé dans un sac de toile, on le soumet à la presse, entre deux planches bien unies que l'on charge d'un poids. Ce qui reste dans le sac peut être encore une fois délayé avec deux livres d'alcool, et soumis à l'action de la presse. On réunit les deux liqueurs, et on les laisse en repos pendant deux jours, afin qu'elles s'éclaircissent. On décante ensuite le liquide clair, on le concentre dans une capsule de porcelaine, et on l'y fait fondre enfin jusqu'à la chaleur rouge. L'acide phosphorique fondu doit être transparent comme du cristal; on le casse en morceaux tandis qu'il est encore chaud, et on le tient dans un flacon bien bouché, parce que, quand on le laisse exposé à l'air, il ne tarde pas à s'y résoudre complètement en une liqueur épaisse et limpide.

On prépare la première dilution en mêlant ensemble quatre vingt-dix gouttes d'eau et dix gouttes d'alcool, dissolvant dans ce mélange un grain de l'acide, et secouant deux fois la liqueur. Les autres dilutions, dans les huit flacons suivans, se font avec de l'alcool non étendu.

La dose qui convient le mieux est la plus petite partie possible d'une goutte de la dilution au trillionième degré.

La durée de son action dépasse quinze jours dans les maladies choniques.

Quand l'action de l'acide phosphorique est trop forte, on la calme au moyen du camphre.

Acidum sulfuricum. Trois dilutions (I).

Comme l'acide sulfurique ordinaire, qu'on trouve dans le commerce, est ordinairement impur et noirâtre, et qu'il donne d'épaisses vapeurs d'un blanc grisâtre, il faut, pour le purifier, lui faire subir une nouvelle distillation, en le chauffant au bain de sable, dans une cornue, avec toutes les précautions qui sont prescrites par les règles de l'art.

Les dilutions se préparent de même que celles de l'acide phosphorique.

Une petite partie d'une goutte de la troisième suffit.

Aconitum napellus. Vingt-quatre dilutions (VIII).

On exprime le suc de la plante fraîche cueillie en juillet et août, on le mêle avec parties égales d'alcool, et au bout de vingt-quatre heures on décante le liquide clair. Une goutte de ce liquide, secouée deux fois avec cent gouttes d'alcool, procure la première dilution. On procède de même à l'égard des vingt-trois autres flacons, dont le dernier contient un médicament à l'octillionième puissance (VIII).

En faisant usage de ce médicament, il faut que le malade ne se tienne pas trop au chaud, et qu'il s'abstienne de tout acide médicamenteux, même végétal. Quoique son action ne dure pas au delà

de quarante-huit heures, et que par cette raison il convienne peu au traitement des maladies chroniques, cependant il n'est pas rare qu'on ne puisse point se dispenser d'y recourir comme secours accessoire.

Dose : dans les maladies aiguës, la plus petite partie d'un octillionième de goutte ; dans les chroniques, un quintillonième ou un sextillionième.

Antidote : les acides végétaux, le vin.

Aethusa cynapium. Neuf dilutions (III).

On prépare la plante entière comme l'aconit. Ses effets sur l'homme en santé n'étant pas bien connus, on ne peut encore rien dire de précis sur ce qui concerne la durée de son action et sa dose.

Agaricus muscarius. Douze dilutions (IV).

Après avoir bien nettoyé le pied et le chapeau, et les avoir dépouillés de leur épiderme, on les coupe par morceaux, et on les arrose d'un volume d'alcool égal au leur. La teinture obtenue ainsi au bout de trois jours sert à préparer les dilutions, d'après le même procédé qu'on suit pour l'aconit, jusqu'à la quadrillionième puissance.

Dose : Deux globules de sucre imbibés de la dilution au quadrillionième.

Agnus castus. Neuf dilutions (III).

On mêle avec parties égales d'alcool le suc exprimé des feuilles et des fleurs, et au bout de vingt-quatre heures on décante la partie claire du li-

quide. Les dilutions se préparent de la manière qui a déjà été indiquée.

Dose : Depuis un centième jusqu'à un millionième dans les maladies chroniques ; depuis un billionième jusqu'à un trillionième dans les affections aiguës.

Allium sativum. Une dilution (I).

On cueille la plante entière depuis juin jusqu'en août, et on en prépare la teinture d'après la méthode usitée pour les sucs frais de plantes.

Ambra grisea. Six dilutions (II).

On en broie un grain avec cent grains de sucre de lait, et l'on prépare de la même manière les deux dilutions suivantes. Quant à la première sous forme liquide, elle se prépare avec de l'alcool aqueux; les autres, jusqu'au billionième, se font comme il a déjà été dit.

Antidotes : Camphre, noix vomique, coquelourde.

Dose : Dans les cas ordinaires, une très-petite portion d'un millionième de grain, et chez les personnes fort irritables, un billionième seulement.

La durée de son action est d'au moins trois semaines.

Ammonium carbonicum. Dix-huit dilutions (VI).

On broie ensemble une demi-once de sel ammoniac et autant de carbonate de soude cristallisé; on introduit le mélange dans une fiole à médecine

un peu élevée, qu'on ne bouche pas exactement, et qu'on enfonce dans un bain de sable jusqu'à ce que celui-ci soit au niveau du mélange. L'action du feu sublime le carbonate d'ammoniaque à la partie supérieure de la fiole, que l'on casse ensuite pour enlever ce sel.

La manière de préparer les dilutions est la même que pour l'ambre.

Lorsque ce médicament agit avec trop de force, on modère son action en faisant flairer une dissolution de camphre.

Dose : Deux globules de sucre imbibés de la dilution au sextillionième de grain.

Son action dure au-delà de trente-six jours.

Anacardium orientale. Six dilutions (II).

On laisse digérer ensemble pendant une semaine cinquante grains de la semence finement pulvérisée et mille gouttes d'alcool, et en secouant deux fois une goutte de cette teinture avec cinq cents gouttes d'alcool, on obtient la seconde dilution, qui renferme un dix-millième de grain. Les autres se font d'après les règles ordinaires.

On assure que le camphre est l'antidote de cette substance.

Dose : Dans les maladies aiguës, la sixième, et dans les affections chroniques, la troisième dilution, mais qui souvent est encore trop forte, et dont l'effet se prolonge fréquemment au delà de trois semaines.

Angelica sativa. Quatre dilutions (1/I).

Après avoir pulvérisé la racine, on la traite comme les semences d'anacarde, pour en obtenir la teinture.

Angustura cortex. Neuf dilutions (III).

Cinquante grains de la poudre de cette écorce demeurent plongés pendant six jours dans mille gouttes d'alcool, sans intervention de la chaleur. La teinture qui en résulte est ensuite traitée comme les autres.

Dose: Dans les maladies chroniques, la plus petite partie d'un billionième de grain, et dans les affections aiguës, la trillionième partie.

Antidote : L'infusion de café.

Anisum stellatum.

La poudre de cette semence se prépare de même que celle d'angusture.

Antimonium crudum. Dix-huit dilutions (VI).

Dose : Dans les maladies chroniques, celles où il convient le mieux, la sixième et la neuvième dilutions; dans les affections aiguës, au contraire, il faut choisir les plus fortes.

Son action dure au moins quinze jours, même aux plus petites doses.

Antidote: le sulfure de chaux, et peut-être aussi le mercure.

Antimonium tartaricum. Six dilutions (II).

On broie ensemble cent grains de sucre de lait

et environ quinze gouttes d'eau distillée, de manière à obtenir une bouillie épaisse, à laquelle on ajoute un grain d'émétique, que l'on pulvérise jusqu'au millionième, en suivant la marche indiquée précédemment, après quoi on prépare les dilutions subséquentes sous forme liquide.

Dose : Je me suis presque toujours servi de la cinquième et de la sixième dilution, et je les ai trouvées suffisantes même dans les maladies chroniques. Cependant il peut se rencontrer des cas où l'on doive administrer la dilution au millionième.

Antidotes : Coquelourde, ipécacuanha, assafœtida.

Argentum foliatum. Six dilutions (II).

Dose : Dans les cas chroniques, la seconde dilution, et dans les maladies aiguës les plus faibles, toutes à la dose d'une petite portion d'une goutte.

Aristolochia clematitis. Une dilution (I).

On la prépare comme tous les sucs végétaux frais.

Armoracia. Cette substance est dans le même cas que la précédente.

L'une et l'autre ne sont pas encore bien connues sous le rapport des effets positifs qu'elles produisent chez l'homme en santé.

Arnica montana. Six dilutions (II).

On n'obtient de la racine une poudre de bonne

qualité et non altérée qu'en la conservant avec les précautions dont il a été parlé dans le chapitre de la préparation des médicamens en général. On en fait digérer cinquante grains, pendant quelques jours, dans mille gouttes d'alcool, et l'on étend ensuite la teinture.

Les effets, même à grandes doses, ne durent point au delà de six jours.

Dose : La plus petite partie d'une goutte de la dilution au billionième.

Antidote: Le camphre. Le vin aggrave les effets nuisibles qu'elle peut produire.

Arsenicum album. Trente dilutions (X).

On introduit un grain d'arsenic blanc pulvérisé dans une fiole à médecine un peu longue et à col mince, avec six gros mesurés d'eau distillée; on expose cette fiole à la flamme d'une lampe, jusqu'à ce que l'arsenic soit dissous, en ayant soin de remplacer l'eau à mesure qu'elle s'évapore. On ajoute alors une égale quantité d'alcool, c'est-à-dire six gros, on mêle bien le tout ensemble, et on le compte par gouttes; cela fait, on en verse une goutte dans une quantité d'un mélange de parties égales d'eau et d'alcool (à environ 85 ou 90 degrés), suffisante pour que le tout fasse mille gouttes. On verse dix gouttes de cette liqueur dans un flacon contenant déjà quatre-vingt-dix gouttes d'alcool, et le mélange, après avoir été

secoué deux fois, prend la suscription de dilution au dix-millième (2). Toutes autres dilutions jusqu'à la trentième se font ensuite comme à l'ordinaire.

L'action d'une forte dose dure un mois à six semaines, et celle d'une faible dose huit à quinze jours.

Dose: La plus petite partie d'un décillionième de goutte.

Antitodes: L'ipécacuanha, la noix vomique. Dans les empoisonnemens par de fortes doses, la potasse battue avec de l'hulie, une dissolution de sulfure de chaux, et du lait gras bu en abondance.

Artemisia absinthium.

La teinture se prépare avec le suc frais de la plante entière, et on l'emploie à la dose d'une petite goutte, sans l'étendre.

Artemisia vulgaris.

On la prépare comme la plante précédente.

Assa foetida. Neuf dilutions (III).

On prépare la teinture en faisant infuser cinquante grains de la poudre dans mille gouttes d'alcool, et les dilutions se font comme il a déjà été dit.

L'action dure au delà de quinze jours.

Dose: Un billionième dans une foule de cas. Je me suis servi du trillionième même dans des ma-

ladies chroniques, et je l'ai trouvé assez fort encore.

Antitodes: Le quinquina, la coquelourde et l'électricité.

Asarum europæum. Quinze dilutions (V).

On exprime le suc de la plante, et on le mêle avec parties égales d'alcool.

Dose: Un quadrillionième ou un quintillionième de goutte.

Antitodes: Le camphre et le vinaigre.

Aurum foliatum. Douze dilutions (IV).

Dose: Dans les maladies chroniques $\frac{1}{100}$ et $\frac{1}{10,000}$; dans les maladies aiguës, et même chez les sujets très-irritables, une petite quantité de la douzième dilution.

Baryta. Dix-huit dilutions (VI).

Après avoir bien pulvérisé du chlorure de barium cristallisé, on le fait bouillir pendant deux minutes avec six parties d'alcool, afin de le débarrasser du chlorure de strontium qui pourrait s'y trouver mêlé; la poudre restante est dissoute dans six parties d'eau distillée bouillante, et précipitée par le carbonate d'ammoniaque; on lave le précipité à plusieurs reprises avec de l'eau distillée, et on le fait sécher.

Les dilutions se préparent de même que celles de l'or.

Dose : Deux très-petites globules de sucre qu'on imbibe d'une dilution au sextillionième.

L'action s'en fait sentir pendant plus de quarante à quarante-huit jours.

On modère cette action, quand elle est par trop forte en respirant souvent une dissolution de camphre.

Baryta acetica. Trois dilutions (I).

On fait dissoudre du carbonate de baryte dans de l'acide acétique chimiquement pur, et l'on évapore la liqueur jusqu'au point de cristallisation. On dissout un grain du sel cristallisé dans cent gouttes d'eau distillée, et l'on se sert de cette dissolution pour préparer les dilutions suivantes.

Quoique l'acétate de baryte soit inférieur au carbonate en énergie médicinale, cependant une petite goutte de la seconde dilution est toujours une dose trop forte. C'est pourquoi je crois que, dans la plupart des cas, il suffit de la plus petite partie du millionième d'une goutte.

La facilité avec laquelle ces dissolutions aqueuses se décomposent, fait qu'il est préférable de broyer l'acétate de baryte avec du sucre de lait.

La petite dose ne doit point être prise dans de l'eau, et il ne faut pas non plus que le malade boive après l'avoir avalée, parce qu'ainsi le médicament se décomposerait.

Belladonne. Trente dilutions (X).

Le mode de préparation est celui de toutes les plantes fraîches.

Dose: La plus petite partie du décillionième d'une goutte. On peut prendre une dilution plus forte dans les affections chroniques et chez les personnes robustes.

L'action se prolonge trois semaines et au delà.

Anditotes: L'opium, la jusquiame, le vin, la coquelourde, le sulfure de chaux. Le mercure et le vinaigre accroissent les symptômes morbides provoqués par la belladonne.

Une forte infusion de café, bue en abondance, soulage dans l'empoisonnement par la belladonne. C'est le moyen le plus certain pour déterminer le vomissement, en l'aidant de la titillation du fond de la gorge avec la barbe d'une longue plume.

BISMUTHUM. Deux dilutions (2).

On le dissout dans l'acide nitrique, on fait tomber la dissolution goutte à goutte dans cinquante à cent fois sa quantité d'eau pure, en ayant soin de bien remuer, et au bout de deux heures on décante avec précaution le liquide qui surnage le précipité blanc; on verse sur ce dernier une nouvelle quantité d'eau, égale à la précédente, mais contenant quelques gouttes de potasse, et on remue bien le sel avec elle. Ce qui se dépose ensuite est débarrassé au bout de quelques heures du liquide surnageant, et séché dans un papier

gris, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune trace d'humidité.

La préparation des deux dilutions avec le sucre de lait se fait d'après les règles ordinaires.

Une portion aussi faible que possible de la dilution au dix-millième est parfaitement suffisante.

Bryonia alba. Trente dilutions (X).

L'action de cette plante s'étend à une quinzaine de jours.

Dose : Dans les maladies aiguës, une très-petite portion seulement d'une goutte de la dilution au décillionième ; dans les chroniques, un quintillionième, un sextillionième ou un octillionième ; mais, dans aucun cas, on ne donne le suc sans qu'il ait été étendu.

Calcaria acetica.

On fait bouillir des coquilles d'huître pendant une heure dans de l'eau de rivière, puis on les brise en morceaux avec un marteau de bois, et on les dissout dans du vinaigre distillé, que l'on amène peu à peu à l'ébullition dans un vase de porcelaine, jusqu'à ce qu'il soit saturé. La liqueur filtrée est réduite au cinquième, par l'évaporation, dans un vase de même substance. Elle a une couleur jaune foncée, et abandonne avec le temps une substance mucilagineuse, brunâtre, dont la précipitation l'éclaircit. L'addition d'une quantité d'alcool égale à environ la moitié de ce

qu'était la dissolution, préserve parfaitement la préparation de la moisissure.

Il n'est pas rare qu'une goutte soit une dose trop forte encore. Dix à douze globules de sucre qu'on en imbibe, suffisent.

Calcaria carbonica. Trente dilutions (X).

On brise une coquille d'huître un peu épaisse et bien nettoyée, on prend un grain de la substance calcaire, blanche comme la neige, qui se trouve entre les deux surfaces, on la broie avec du sucre de lait, et on en prépare les dilutions d'après la manière qui a été indiquée précédemment.

Dose: La dilution au sextillionième est celle dont on se sert le plus souvent pour imbiber un ou deux globules saccharins. Cependant il se trouve aussi, parmi les personnes atteintes de maladies chroniques, des sujets robustes qui exigent huit, dix et douze de ces globules à la fois. Quand les malades ont les nerfs faibles, on choisit des dilutions supérieures, qu'on ne fait même prendre qu'à petites doses.

L'action dure quarante ou cinquante jours et plus.

Quand la dose a été trop forte ou mal choisie, on en calme l'effet en faisant respirer une dissolution de camphre, ou mieux de l'éther nitrique.

Le carbonate de chaux ainsi préparé est pré-

férable à l'acétate, parce que ce dernier ne se prête point à une préparation aussi précise, et que ce n'est point non plus une substance aussi comparable dans les doses.

CAMPHORA. On en dissout un grain dans cent gouttes d'alcool, et l'on administre la dissolution non étendue à la dose d'une petite partie d'une goutte. L'effet est de courte durée : c'est pourquoi, dans les cas où on l'emploie comme antidote d'autres substances, il faut en réitérer très-souvent l'administration, mais à petites doses, toutes les cinq à quinze, ou toutes les deux à trois minutes, et même encore alors en dissolution saturée à un huitième de grain, puisque huit gouttes d'alcool dissolvent un grain de camphre. Ce dernier est l'antidote de médicamens végétaux extrêmement différens les uns des autres, même des cantharides et d'un grand nombre de moyens minéraux et métalliques.

Si quelqu'un était mis en danger par une forte dose de camphre, l'opium servirait d'antidote, de même que le camphre est un grand moyen de salut dans l'empoisonnement par l'opium.

CANCER FLUVIATILIS. Neuf dilutions (III).

On pile l'écrevisse vivante dans un mortier, on délaie la pâte avec le double de son volume d'alcool, on exprime le tout, et on conserve la liqueur. La première dilution se prépare avec qua-

tre-vingt-dix-sept gouttes d'alcool et trois de teinture.

Ce moyen n'a point encore été assez étudié.

CANNABIS.

Le suc exprimé des sommités fleuries est mêlé avec parties égales d'alcool, et décanté au bout de quelques jours.

On donne de cette liqueur la plus petite partie d'une goutte.

CANTHARIDES. Trente dilutions (X).

On laisse pendant une semaine cinquante grains de cantharides en poudre et mille gouttes d'alcool infuser ensemble dans un endroit frais. La teinture étant obtenue, on prépare la première dilution avec une goutte de cette teinture et cinq cents gouttes d'alcool; les autres sont faites à la manière ordinaire.

La durée de son action s'étend à plus de quinze jours.

Dose : Dans la plupart des cas, une petite portion d'un décillionième.

Antidote : le camphre.

CAPSICUM ANNUUM. Neuf dilutions (III).

On fait réagir quatre cents gouttes d'alcool sans chaleur, pendant une semaine, sur vingt grains de la poudre des capsules et graines arrivées à maturité, en remuant le vase deux fois par jour. Vingt gouttes de la teinture ainsi obtenue contiennent un grain de la vertu du piment.

Dose : Une très-petite partie d'une goutte de la dilution au trillionième.

Une solution saturée de camphre calme l'effet d'une trop forte dose de piment.

Carbo animalis. Quinze dilutions (V).

Pour le préparer, on met un morceau d'épais cuir de bœuf entre des charbons ardens, on le laisse brûler jusqu'à ce qu'il ne flambe plus du tout, et l'on porte rapidement le charbon rouge entre deux plaques de pierre, pour qu'il s'éteigne de suite, précaution sans laquelle il reste rouge à l'air, et se détruit en grande partie.

Les trois premières dilutions sont faites sous forme de poudre; mais ensuite on procède par dissolution jusqu'à la quinzième.

Dose : Dans la plupart des cas, un à deux grains de sucre, imbibés de la dilution au quadrillionième, suffisent parfaitement; mais dans certains où les nerfs sont très-excités, il faut avoir recours à la dilution au quintillionième.

La durée de l'action s'étend jusqu'à vingt ou trente jours et plus.

Le camphre est un moyen de calmer la violence des effets.

Carbo vegetabilis. Quinze dilutions (V).

Le charbon bien brûlé de tous les bois est uniforme dans ses effets, après qu'on a convenablement développé la puissance médicinale qui lui est

inhérente. Peu importe donc de quel bois il provienne. Hahnemann se sert du charbon de bouleau.

Tout ce qui a été dit du mode de préparation, de la durée des effets et des antidotes du charbon animal, s'applique également à celui-ci.

Le charbon végétal a cela de particulier, que dans les huit ou neuf premiers jours il n'agit que d'une manière favorable (comme un palliatif), et qu'ensuite les symptômes s'aggravent de nouveau. Quand cela arrive, il faut éteindre ses effets par le camphre ou la teinture de café cru.

Cascarille.

Le mode de préparation est celui de toutes les substances sèches.

Castoreum.

Vingt grains de castoréum en poudre sont laissés pendant trois jours dans quatre cents gouttes d'alcool. Vingt gouttes de la teinture ainsi obtenue contiennent un grain de la vertu médicinale.

Camomilla. Douze dilutions (IV).

Dose: Une petite partie d'une goutte de la quadrillionieme partie.

L'action dure quelques jours.

Antidotes: Le café cru, la fève de saint Ignace, la coquelourde, l'aconit.

Chelidonium majus.

On mêle le suc récemment exprimé de la racine avec parties égales d'alcool.

Une goutte de ce mélange suffit.

China. Quinze dilutions (V).

Dose : Dans un très-grand nombre de cas, un à deux globules de sucre, imbibés de la dilution au quadrillionième, sont suffisans. Chez les sujets très-sensibles, il faut recourir à la quinzième dilution, et même à une plus basse encore.

Les effets des petites doses ne durent guère que deux jours ; ceux des doses plus fortes s'étendent à plusieurs semaines.

Antidotes : Le fer, l'ipécacuanha, l'absinthe, la belladonne, l'ellébore blanc.

Cicuta virosa. Trente dilutions (X).

On exprime le suc de la racine quand la plante commence à fleurir, et on le mêle avec parties égales d'alcool. Le mélange sert ensuite à préparer les dilutions nécessaires.

L'action, même des doses faibles, s'étend jusqu'à trois semaines.

Dose : Une petite partie d'une goutte de la dilution au décillionième.

Cina. Neuf dilutions (III).

On laisse vingt parties d'alcool agir à froid pendant une semaine sur une partie de semen-contra non pulvérisé, et l'on exprime la teinture.

Dose : Deux globules de sucre imbibés de la troisième dilution sont parfaitement suffisans.

La durée de l'action est d'au moins douze jours, quand la dose a été forte.

Clematis erecta. Neuf dilutions (III).

On exprime le suc des feuilles et de la tige, au moment où la plante va entrer en fleurs, et on y ajoute un volume égal au sien d'alcool. Au bout de quarante-huit heures, laps de temps pendant lequel on laisse le mélange tranquille dans un endroit frais, on décante le liquide clair, pour le faire servir à préparer les dilutions.

Dose : Dans les maladies chroniques et chez les personnes robustes, un billionième; chez les sujets sensibles, le trillionième.

Antidotes : Le camphre et la bryone.

Coccinella septempunctata. On écrase l'insecte vivant, on verse dessus de l'alcool (vingt gouttes pour un grain), et on décante la teinture au bout de huit jours.

Cocculus. Douze dilutions (IV).

On fait digérer à une douce chaleur une partie de coque du Levant pulvérisée dans vingt parties d'alcool, pendant une semaine, on exprime la teinture, et l'on prépare les dilutions jusqu'à la quatrième, dont il suffit de donner une petite partie.

La durée ordinaire de l'action des doses fortes est de neuf jours.

Le camphre est le principal antidote.

Coffea arabica. Trois dilutions (I).

On prend un gros du meilleur café du Levant non torréfié, on le réduit en poudre fine dans un

grand mortier de fer médiocrement échauffé, en ayant soin de détacher souvent la masse avec une spatule de corne. On verse la poudre dans un flacon avec douze grammes d'alcool, qu'on laisse agir sur elle pendant huit jours. Ce laps de temps écoulé, on décante la liqueur et on exprime bien le sédiment. La poudre est bouillie ensuite dans une capsule en verre avec quatre onces d'eau distillée, jusqu'à la réduction au quart; on clarifie la liqueur, et on la mêle avec la liqueur spiritueuse. Vingt gouttes de cette teinture, mêlées avec quatre-vingt gouttes d'alcool, et secouées deux fois, forment la première dilution.

Dose: Un millionième. Je n'ai jamais trouvé cette dose trop forte, quand je ne donnais qu'un à deux globules de sucre imbibés du liquide.

Antidotes: L'aconit napel, la noix vomique, la camomille, la fève saint Ignace.

Caspari indique aussi la préparation d'un grain de poudre de café broyé avec cent grains de sucre de lait; il entre de cette manière dans les vues d'Hahnemann, qui veut qu'on pulvérise les drogues qu'il est impossible de se procurer autrement que sèches.

Colchicum autumnale. Quinze dilutions (V).

Pour les préparer, on arrache la racine au printemps, et on la traite de même que toutes les autres plantes fraîches.

Dose: Dans les maladies aiguës, un trillionième, un quadrillionième ou un quintillionième; dans les chroniques, un millionième ou un billionième.

L'action dure pendant plusieurs semaines.

COLOCYNTHIS. Trente dilutions (X).

On pulvérise le fruit bien sec, et l'on prépare une teinture à froid, en laissant l'alcool agir pendant une semaine, et remuant une fois par jour.

Dose: Deux globules de sucre imbibés d'une dilution à l'octillionième ou au décillionième.

L'effet se prolonge beaucoup.

CONIUM MACULATUM. Trente dilutions (X).

On prend, pour préparer la teinture, la sommité de la plante prête à fleurir.

Jusqu'à présent je ne me suis servi que de la dilution au trillionième, sans avoir jamais besoin des plus faibles.

Antidotes: L'infusion de café.

COPAIVÆ BALSAMUM. On dissout une goutte de cette substance dans cent gouttes d'alcool. Il suffit ensuite d'une petite partie d'une goutte de la dissolution.

CROCUS SATIVUS. Trois dilutions (I).

La teinture et les dilutions se préparent d'après les procédés connus.

Dose: Un billionième suffit.

Antidote: L'opium.

CROTON TIGLIUM. Quinze dilutions (V).

On verse vingt parties d'alcool sur une de semences concassées, et au bout de quelques jours on décante la teinture.

La préparation de l'huile de croton (également jusqu'au millionième) se fait comme celle des médicamens anti-psoriques.

CUPRUM METALLICUM. Trente dilutions (X).

On broye un grain de cuivre sous l'eau, et l'on prépare les dilutions à la manière des médicamens anti-psoriques.

Dose: Suivant les cas particuliers et la constitution des malades, la plus petite partie d'une goutte de la dilution au sextillionième, à l'octillionième, ou au décillionième.

Antidotes: La coque du Levant, la noix vomique, le foie de soufre, l'ipécacuanha, le mercure, la belladonne, la douce-amère, le quinquina.

Ce mode de préparation dispense de recourir à la dissolution d'acétate de cuivre. Cependant je vais rapporter cette dernière pour être complet. On dissout du vert-de-gris dans de l'acide acétique pur, jusqu'à ce que celui-ci soit saturé; après quoi on évapore lentement l'acide, et l'on fait sécher sur du papier gris les gros cristaux qui se forment. Les dilutions se préparent de la même manière que celles du cuivre métallique.

CYCLAMEN EUROPÆUM. Quatre dilutions (1/I).

On se sert, pour préparer les dilutions, du suc exprimé, qu'on mêle avec parties égales d'alcool.

Dose : Une très-faible partie d'un millionième de goutte est encore trop forte dans beaucoup de cas.

DIGITALIS PURPUREA. Trente dilutions (X).

L'homœopathiste n'emploie que les feuilles de cette plante; on les cueille avant la fleuraison, en mai, pour en exprimer le suc.

Dose : Dans beaucoup de cas, la plus petite partie d'une goutte de la dilution au quintillionième; chez les sujets très irritables et dans les maladies aiguës, un décillionième.

L'effet d'une très-petite dose dure plusieurs jours, et celui d'une plus haute dose se prolonge pendant quelques semaines.

DULCAMARA. Vingt-quatre dilutions (VIII).

On exprime le suc des jeunes pousses et des feuilles cueillies au commencement de la fleuraison. Chaque dilution doit être secouée deux fois.

Dose : Deux globules de sucre imbibés d'une goutte de l'octillionième dilution.

A petite dose, elle agit déjà pendant dix à douze jours; quand la dose est plus forte, l'action se prolonge bien davantage.

EUPHORBIUM. Trente dilutions (X).

La préparation est celle de toutes les substances pulvérisées.

Dose: J'ai trouvé qu'une petite partie d'une goutte de l'octillionième dilution était encore trop forte.

L'euphorbe est au nombre des médicamens qui agissent pendant très-long-temps.

Antidotes : L'usage du suc de citron en abondance, et mieux encore le camphre.

Euphrasia officinalis. On la cueille en juillet, parce que, vers la fin de l'été, elle a déjà tant de viscosité qu'après l'avoir réduite en pâte, on est obligé d'y ajouter un peu d'alcool pour pouvoir en exprimer le suc.

Dose : La plus petite partie d'une goutte de cette teinture.

Evonymus europæus. Six dilutions (II.)

On exprime les fruits quand ils commencent à mûrir, au mois d'août. Comme ils donnent peu de suc, il faut y ajouter un peu d'alcool en les broyant. La première dilution se fait avec trois gouttes de teinture et quatre-vingt-dix-sept d'alcool.

Caspari indique un billionième à donner dans les cas aigus. Je ne puis rien dire à cet égard, n'ayant point encore eu l'occasion d'employer le médicament.

Faba pichurim.

L'alcool en extrait une teinture aromatique d'un rouge brunâtre.

Ferrum metallicum. Six dilutions (II'.)

Le mode de préparation est le même que celui du cuivre.

Il se pourrait qu'ainsi à l'état métallique, la plus petite parcelle d'une goutte au billionième fût encore beaucoup trop forte.

On obtient l'acétate de fer en faisant rougir du fil d'archal à blanc, et le mettant ensuite dans de l'acide acétique, qui le dissout peu à peu; on évapore la liqueur et on fait sécher le résidu.

Ici également les premières dilutions doivent être faites avec du sucre de lait.

L'action de doses fortes et souvent répétés s'étend à des mois entiers, les petites doses elles-mêmes agissent pendant plusieurs jours.

Les maladies chroniques causées par le fer sont amendées, soit par le sulfure de chaux ($\frac{1}{100}$, $\frac{1}{10000}$) en une ou en deux doses, soit par la coquelourde.

Filix mas. Neuf dilutions (III.)

Avant d'exprimer la plante, il faut y ajouter un peu d'alcool, pour étendre le suc. On prend, pour la première dilution, trois gouttes de la teinture.

Graphites. Trente dilutions (X.)

Le mode de préparation est celui des remèdes anti-psoriques.

Dose: Un, deux ou trois globules saccharins imbibés d'une goutte de dilution au sextillionième, à l'octillionième ou au décillionième.

L'action se prolonge au moins pendant trente-six à quarante-huit jours.

Gratiola officinalis. Douze dilutions (IV.)

On exprime la plante entière au moment de la floraison (en juin).

Je ne puis décider si Caspari a eu raison de conseiller la douzième dilution dans les maladies aiguës. L'expérience doit encore prononcer à cet l'égard.

Guaiaci gummi.

On dissout une partie de résine dans vingt d'alcool, puis on verse une goutte de cette teinture dans une once d'eau distillée, où le peu de résine se dissout parfaitement par l'agitation.

Helleborus niger. Douze dilutions (IV).

La racine, soit fraîche, soit sèche, se prépare d'après les règles déjà connues.

Dose : Dans la plupart des cas, la plus petite partie d'une goutte de dilution au trillionième.

A hautes doses, elle agit pendant quelques semaines.

Le camphre en fait cesser les effets primitifs trop violens, et le quinquina est ce qu'il y a de mieux contre les mauvais effets consécutifs.

Hepar sulphuris calcareum. Trois dilutions (I).

On mêle ensemble parties égales de coquilles d'huîtres pulvérisées très-fin et de fleurs de soufre bien pures; on tient le mélange pendant dix minutes à la chaleur de rouge blanc, et on le conserve ensuite dans un flacon bien bouché. On en

prend un grain, qu'on broie pendant une heure avec cent grains de sucre de lait, et qu'on marque 1; les deux pulvérisations suivantes s'exécutent de la même manière.

Dose : Une très-petite portion d'un grain de la troisième dilution est parfaitement suffisante.

Hyoscyamus niger. Douze dilutions (IV).

On récolte la plante au temps de la floraison (depuis mai jusqu'en août), pour la préparer à la manière des sucs frais de végétaux, et l'étendre jusqu'au quadrillionième, dilution dont il suffit de donner la plus petite partie d'une goutte.

Les accidens fâcheux disparaissent en flairant souvent une dissolution saturée de camphre.

Jacea s. Viola tricolor.

Le suc frais de la jeune plante, cueillie depuis mars jusqu'en mai, est mêlé avec parties égales d'alcool, et l'on fait prendre ensuite le moins possible d'une goutte de cette teinture, sans l'étendre.

Jalappa. Six dilutions (II).

On laisse une partie de poudre en contact pendant une semaine avec vingt parties d'alcool, qu'on remue deux fois par jour, et on décante la liqueur. La première dilution se fait avec vingt gouttes de cette teinture et quatre-vingts d'alcool. La durée de son action paraît s'étendre à plus de huit jours.

Dose : Jusqu'à présent je me suis servi de la troisième dilution sans inconvénient.

Ignatia amara. Douze dilutions (IV).

Quand on pulvérise la fève saint Ignace, il faut tenir continuellement le mortier dans de l'eau très-chaude, afin que lui-même s'échauffe d'une manière modérée, sans quoi la graine ne pourrait être réduite en poudre qu'avec beaucoup de difficulté. La préparation de la teinture et des dilutions se fait d'après les règles ordinaires.

L'action ne dure ordinairement pas plus de quelques jours; cependant elle se prolonge dans certains cas au delà de neuf jours.

Dose : Une petite partie d'une goutte de la neuvième ou de la douzième dilution.

Antidotes: le café, la coquelourde, la camomille dans des cas rares, la coque du Levant, l'absinthe, le camphre ou le vinaigre.

Iodeum. Trente dilutions (X).

Un grain d'iode en poudre se prépare comme tout autre médicament anti-psorique, et s'étend ensuite jusqu'à la décillionième puissance, en imprimant chaque fois deux secousses au verre.

Dose : Deux, trois quatre globules de sucre humectés avec la plus petite partie d'une goutte de décillionième dilution.

Ipecacuanha. Trois dilutions (I).

La teinture se prépare d'après les règles connues.

Dose : Une très-petite partie d'une goutte de la

troisième dilution est souvent trop forte encore.

L'action d'une petite dose est déjà dissipée au bout de deux heures; celle d'une forte dose l'est en deux jours.

JUNCUS PILOSUS. Une dilution (1).

Comme cette plante est peu chargée de suc, on la broie avec un peu d'alcool, et ensuite on la soumet à la presse. On obtient la dilution en secouant deux fois un mélange de trois gouttes de teinture avec quatre-vingt-dix-sept gouttes d'alcool.

LACTUCA VIROSA. Douze dilutions (IV).

On prend la plante entière, au temps de sa floraison (de juin en août), pour en exprimer le suc.

LAMIUM ALBUM.

Le suc exprimé de la plante fraîche est mêlé avec parties égales d'alcool.

LEDUM PALUSTRE. Quinze dilutions (V).

On extrait la teinture de la plante sèche et pulvérisée en la laissant pendant six jours en contact avec vingt parties en poids d'alcool.

A hautes doses, l'action dure jusqu'à un mois.

Dose: Une très-petite partie d'une goutte de la quinzième dilution.

Antidote: le camphre.

LOLIUM TEMULENTUM. Quinze dilutions (V).

On mêle le suc récemment exprimé de la plante entière avec parties égales d'alcool.

Lycopodii pollen. Trente dilutions (X).

La dilution de cette poudre doit être portée jusqu'au décillionième, comme celle de tout autre remède anti-psorique. Le médicameut ne commence à être en état de servir qu'à la sextillionième dilution.

On ne doit se servir que de l'octillionième et de la décillionième chez les sujets irritables et faibles. La dose est d'un ou deux globules de sucre qu'on en imbibe.

L'action dure quarante jours, cinquante et même davantage.

Antidotes : le camphre, la coquelourde.

Manganesium. Trente dilutions (X).

On broie bien ensemble parties égales en poids d'oxide noir de manganèse et de sulfate de fer cristallisé, puis on ajoute un peu de sirop de sucre pour faire du tout une pâte, dont on forme des boules de la grosseur d'un œuf de poule, qu'on fait chauffer entre des charbons bien ardens et qu'on tient pendant quelques minutes au rouge blanc. La dissolution qu'on opère ensuite de cette masse dans l'eau distillée pure ou dans l'eau de pluie, contient du sulfate de manganèse, tandis que le dépôt se compose de l'oxide de manganèse en excès mêlé avec de l'oxide de fer. On verse dans la liqueur du carbonate de soude, qui en précipite du carbonate de manganèse qu'on lave à plusieurs eaux. Cette poudre, qui est blanche, est alors bouillie avec du

vinaigre distillé jusqu'à complète saturation de l'acide; on évapore la dissolution jusqu'en consistance sirupeuse, et on s'en sert pour préparer les dilutions.

La préparation du carbonate de manganèse à la manière des médicamens anti-psoriques est plus convenable encore.

Dose : Une très-petite quantité de la trentième dilution.

L'action des petites doses dure quelques semaines.

Magnesia carbonica. Trente dilutions (X).

On amène un grain de cette substance à la millionième dilution en le broyant avec du sucre de lait; un grain de la poudre est alors dissous dans l'alcool aqueux, en secouant deux fois ; on se sert d'alcool pur pour les dilutions suivantes.

Dose : Un, deux ou trois globules de sucre imbibés de la douzième, quinzième ou dix-huitième dilution. Chez les malades plus sensibles on prescrit une petite dose de la vingt-quatrième ou de la trentième.

L'action dure quarante à cinquante jours.

Menyanthes trifoliata. Trois dilutions (I).

On mêle avec parties égales d'alcool le suc récemment exprimé de la plante entière cueillie en mai et juin, époque à laquelle elle commence à fleurir.

Dose : Dans la plupart des cas, la plus petite partie d'une goutte non étendue; c'est seulement chez les personnes délicates et les enfans que peut-être il faut recourir à la seconde ou à la troisième dilution.

MERCURIUS VIVUS. Douze dilutions (IV).

Comme le mercure contient presque toujours du plomb et du bismuth, la meilleure manière de le purifier est de faire bouillir à sa surface une dissolution aqueuse de nitrate mercuriel, pendant une heure environ, en ayant soin de remplacer l'eau à mesure qu'elle s'évapore. Cette dissolution s'empare du plomb et du bismuth, en échange desquels elle abandonne son mercure, qui s'ajoute à l'autre.

MERCURIUS SOLUBILIS HAHNEMANNI GRISEUS.

Le mercure purifié par le procédé qu'on vient de lire est dissous à froid dans de l'acide nitrique ordinaire, ce qui exige plusieurs jours; on sèche le sel qui en résulte sur du papier joseph, et on le broie pendant une demi-heure dans un mortier de verre, en y ajoutant un grain en poids du meilleur alcool; on jette alors l'alcool qui s'est converti en éther, et on continue à broyer le sel mercuriel avec de nouvel alcool une demi-heure chaque fois, jusqu'à ce que le liquide alcoolique n'ait plus du tout l'odeur éthérée. Cela fait, on décante l'alcool, et on fait sécher le sel sur du papier joseph, que l'on renouvelle de temps en temps. On le broie pendant un

quart d'heure dans un mortier de verre, avec le double de son poids d'eau distillée; on décante le liquide clair, on lave encore le sel par une seconde trituration avec une nouvelle quantité d'eau, on réunit la liqueur claire à la précédente, et de cette manière on a la dissolution aqueuse de tout ce que la masse saline contenait de nitrate mercuriel réellement saturé. Le résidu se compose de sels mercuriels étrangers, de chlorure et de sulfate. Cette dissolution aqueuse précipite par l'ammoniaque caustique un oxidule de mercure d'un gris noirâtre et de la plus grande pureté, de même que la poudre préparée par une longue trituration du mercure pur, l'æthiops *per se*.

Le mercure chimiquement pur, le mercure soluble et l'æthiops *per se* se préparent de même que les médicamens anti-psoriques. On les étend jusqu'au quadrillionième.

MERCURIUS CORROSIVUS. Quinze dilutions (V).

La manière la plus simple de se le procurer consiste à distiller ensemble jusqu'à siccité, dans une cornue de verre, trois parties de mercure pur et cinq d'acide sulfurique concentré; on broie la masse saline blanche qui reste avec parties égales de sel marin, et l'on soumet le mélange à la sublimation.

Les dilutions se font comme pour les préparations précédentes; mais on les porte jusqu'au

quintillionième degré, dont il suffit de donner la plus petite partie d'une goutte.

La durée de l'action des remèdes mercuriels est de quinze jours à trois semaines.

Antidotes : le foie de soufre, le soufre, le camphre, l'opium, le quinquina, l'acide nitrique, et aussi dans les empoisonnemens lents par le mercure, l'électricité.

Mezereum. Quinze dilutions (V).

Le suc exprimé de l'écorce fraîche, au premier printemps, pendant la floraison (de février en avril), est mêlé avec parties égales d'alcool, et porté à la quintillionième dilution, dont la plus petite partie d'une goutte suffit presque toujours. Il y a peu de cas où l'on ait besoin de recourir à une dilution plus forte.

L'action dure au moins six à sept semaines.

Antidotes : le camphre, l'oxide noir de mercure.

Millefolium.

Le suc frais de la jeune plante sur le point de fleurir est mêlé avec parties égales d'alcool.

Moschus. Deux dilutions (2).

On fait digérer deux grains de musc bien pulvérisé dans deux cents gouttes d'alcool pendant plusieurs jours, en remuant de temps en temps, et avec cette teinture, on prépare deux dilutions.

Dose : Deux ou trois globules de sucre imbibés de la dilution au dix-millième.

Murias magnesiæ. Dix-huit dilutions (VI).

On l'obtient en faisant dissoudre dans de l'acide hydrochlorique pur et chaud autant de magnésie qu'il peut en prendre à 80 degrés R., filtrant la liqueur chaude, la laissant exposée à une chaleur uniforme jusqu'à ce qu'elle soit desséchée, et renfermant le sel, qui est très-déliquescent, dans un flacon bouché.

La préparation est la même que celle des remèdes anti-psoriques.

Dose : Dans la plupart des cas, trois ou quatre très-petits globules de sucre imprégnés de la dilution au billionième ; mais dans certaines circonstances, les dilutions au quadrillionième et au sextillonième sont nécessaires et salutaires.

L'action dure au-delà de quarante jours.

On apaise cette action, quand elle est trop forte, en faisant flairer du camphre.

Natrum. Douze dilutions (IV).

Un grain de ce sel à l'état cristallin est préparé de même que le précédent, et porté jusqu'à la quatrillionième dilution, liqueur avec laquelle on imbibe alors deux, trois ou quatre très-petits globules de sucre pour les faire prendre au malade, qui en ressent l'action pendant trente-deux ou trente-six jours, et même davantage.

Nerium oleander. Six dilutions (II).

On cueille les feuilles en juillet et août, quand

la plante commence à fleurir; on en hache une once menu, et on les humecte dans le mortier avec la quantité d'alcool nécessaire pour en obtenir une pâte épaisse et bien liée. On ajoute alors à celle-ci le reste de l'alcool (en tout une once) destiné à la délayer, et on exprime le suc, qu'on laisse en repos pendant quelques jours, pour qu'il puisse déposer son albumine et sa fibrine. Lorsqu'il est éclairci, on en prend une goutte qu'on mêle avec cent gouttes d'alcool, en secouant deux fois; et cette première dilution sert à faire les cinq suivantes.

Nitrum. Trois dilutions (I).

On en broie un grain avec cent grains de sucre de lait, et on agit de même pour les deux dilutions qui viennent après.

La dernière s'administre à petites doses.

Nux moschata. Trois dilutions (I).

On verse vingt parties d'alcool sur une de muscade pulvérisée, et au bout d'une semaine, pendant laquelle on remue le vase deux fois chaque jour, on obtient la teinture dont, pour la première dilution, il faut mêler vingt gouttes avec quatre-vingts d'alcool.

Nux vomica. Trente dilutions (X).

On pulvérise bien cinquante grains de noix vomique dans un mortier chaud, et on verse dessus mille gouttes d'alcool qu'on laisse agir à froid

pendant une semaine. Une goutte de cette teinture mêlée avec cinquante gouttes d'alcool donne la dilution au dix-millième (2), qui sert à faire toutes les autres d'après les règles indiquées.

Dose: une très-petite partie d'une goutte de la dilution au décillionième dans la plupart des cas. Il est rare qu'on ait besoin de la quinzième, de la dix-huitième ou de la vingt-quatrième dilution.

L'action des fortes doses dure quinze jours, et celle des petites huit à douze jours.

Antidotes: Vin, eau-de-vie, camphre, café, coque du Levant, aconit, camomille.

OEnanthe crocata.

La préparation est la même que pour la noix vomique.

Ononis spinosa. Six dilutions (II).

On récolte les feuilles et les racines au commencement de la floraison (depuis juin jusqu'en août), et on les traite comme les feuilles de laurier-rose.

Opium. Six dilutions (II).

La teinture se prépare en laissant agir à froid, pendant une semaine, mille gouttes d'alcool sur cinquante grains d'opium, remuant tous les jours la liqueur, et décantant enfin ce qui est clair. Une goutte de cette teinture unie à cent gouttes d'alcool, représente la dilution au dix-millième.

Dose: Une petite partie d'une goutte au billionième.

L'action ne dure que quelques heures.

Antidotes: La teinture d'ipécacuanha, le camphre, mais surtout le café fort, administré par haut et par bas, et combiné avec des frictions sur tout le corps. Lorsque l'on observe déjà un froid glacial, l'insensibilité et le manque d'irritabilité de la fibre musculaire, il faut de plus avoir recours à un bain chaud.

PÆONIA OFFICINALIS. Trois dilutions (I).

On mêle le suc exprimé de la racine, qu'on tire de terre en mars et avril, avec parties égales d'alcool.

PARIS QUADRIFOLIA. Neuf dilutions (III).

On exprime la plante entière au moment où elle va fleurir, et on en mêle le suc avec parties égales d'alcool.

PETROLEUM. Dix-huit dilutions (VI).

On porte une goutte de cette substance à la millionième puissance, en la triturant avec du sucre de lait; puis on l'étend, d'après les règles prescrites, jusqu'au sextillionième.

Un ou deux globules de sucre, imbibés de la dix-huitième dilution, sont suffisans.

L'action dure quarante jours et plus.

Antidote: La noix vomique.

PETROSELINUM.

On exprime le suc de la plante entière, quand

elle est sur le point de fleurir, et on le mêle avec parties égales d'alcool.

PHOSPHORUS. Trente dilutions (X).

La première trituration, avec le sucre de lait, s'opère de la manière suivante. On broie cent grains de sucre de lait avec quinze gouttes d'eau, jusqu'à ce qu'il en résulte une bouillie un peu épaisse, dans laquelle on jette un grain de phosphore coupé en douze morceaux à peu près : on appuie alors, plutôt qu'on ne triture, en détachant de temps en temps ce qui reste adhérent au pilon. Au bout d'environ vingt minutes on peut triturer, parce que la masse approche déjà de la forme de poudre. Tout le reste et les dilutions suivantes se font d'après les règles qui ont été tracées.

Un autre mode de préparation non moins efficace consiste à couper un grain de phospore en petits morceaux, à l'introduire dans un petit flacon contenant deux cents gouttes d'éther sulfurique rectifié, et à le laisser bien bouché dans un endroit frais, jusqu'à ce qu'il soit dissous. On remue deux fois cette dissolution, puis on en fait tomber deux gouttes dans cent gouttes d'alcool, et ce mélange, secoué deux fois, constitue la dixmillième puissance. Les autres dilutions se font comme ci-dessus.

Dose : Un, deux ou trois des plus petits globules de sucre imbibés de la dilution au décillionième.

L'action dure au moins quarante jours.

Antidotes : Le camphre, le vin, le café, la noix vomique.

PLATINA. Six dilutions (II).

On prend vingt grains de platine chimiquement pur, et on les fait dissoudre à chaud dans de l'eau régale; on étend convenablement d'eau la dissolution jaune dorée qui en résulte, et on y suspend une baguette d'acier bien polie, autour de laquelle le platine ne tarde pas à se précipiter sous la forme d'une croûte cristalline. Le métal obtenu de cette manière est une masse spongieuse, grise, sans éclat, molle, poreuse et très-facile à broyer, qu'on doit laver exactement dans beaucoup d'eau distillée et faire bien sécher.

Les dilutions de platine s'exécutent comme celles des médicamens anti-psoriques.

Dose : Jusqu'à présent, je me suis toujous servi d'une très-petite partie de la dilution au billionième; mais j'ai trouvé celle-ci trop forte aussi dans certains cas.

L'action se prolonge plusieurs semaines.

Antidote : La pulsatille.

PLUMBUM ACETICUM. Douze dilutions (IV).

La manière de le préparer pour les usages homœopathiques est celle qui sert pour les moyens anti-psoriques.

Dose : Un, deux ou trois petits globules de sucre imbibés d'une dilution au quadrillionième.

L'action dure quinze jours et plus.

Antidotes : L'opium, l'électricité.

Prunus laurocerasus. Six dilutions (II).

Le suc des feuilles, cueillies en avril et mai, est mêlé avec parties égales d'alcool, et porté successivement jusqu'au sixième degré de dilution, dont une goutte suffit.

L'action, à forte dose, dure six à huit jours.

Antidotes : Le café, le camphre, l'ipécacuanha.

Prunus padus. Neuf dilutions (III).

Le suc exprimé des feuilles est mêlé avec parties égales d'alcool. On étend le tout jusqu'au trillionième degré, dont une petite partie d'une goutte suffit.

Pulsatilla. Douze dilutions (IV).

Dose : Dans la plupart des cas on administre la dilution au quadrillionième. Chez les malades très-robustes, on peut se permettre une goutte entière de la forte teinture.

L'action dure dix à douze jours.

Antidotes : La camomille, le café, la fève de saint-Ignace, la noix vomique.

Ranunculus bulbosus. Douze dilutions (IV).

On récolte la plante entière en mai, quand elle commence à fleurir. On fait bien d'exprimer l'herbe

et la racine, chacune à part, parce que les tubercules donnent très-peu de suc quand on n'y ajoute pas d'alcool. On réunit ensemble les deux liqueurs, on y ajoute parties égales d'alcool, on laisse le tout dans un endroit frais, pendant trois jours, en le remuant de temps en temps, et l'on soutire le liquide brun foncé limpide qui surnage le sédiment.

Dose : Dans la plupart des cas un billionième : chez les sujets très-attaqués un trillionième et un quadrillionième.

Ranunculus sceleratus. Trente dilutions (X).

On la prépare comme la précédente.

Dose : Caspari donnait la trillionième dilution dans les maladies choniques, et la décillionième dans les affections aiguës.

Rheum. Neuf dilutions (III).

On fait digérer vingt parties d'alcool sur une de racine en poudre, pendant cinq à six jours, à la température ordinaire des appartemens, en remuant deux fois par jour ; puis on décante le liquide clair.

Dose : Il y a peu de cas où l'on puisse se servir de la première ou de la troisième dilution ; c'est presque toujours la neuvième qu'on doit employer.

Rhododendrum chrysanthum. Douze dilutions (IV).

D'après Caspari on donne depuis un trillionième jusqu'à un quadrillionième *pro dosi.*

RHUS RADICANS et TOXICODENDRON. Trente dilutions (X).

On exprime le suc des feuilles.

Dose : Dans la plupart des cas, une petite partie d'une goutte de la trentième dilution, et rarement une goutte entière; même dans les maladies chroniques, et chez les sujets robustes, on ne doit jamais employer le suc non étendu, mais seulement le trillionième et le quatrillionième.

La durée de l'action des grandes doses s'étend jusqu'à six semaines.

Antidotes : La bryone, le soufre, le camphre ou la teinture de café cru.

RORELLA. *Drosera rotundifolia*. Trente dilutions (X).

On exprime le suc de la plante prête à fleurir : chaque dilution ne doit être secouée que deux fois.

Dose : Dans les cas aigus, la plus petite partie d'une goutte du décillionième. Dans les maladies choniques on peut se servir de la neuvième et de la douzième dilutions.

Antidote : Le camphre.

RUTA GRAVEOLENS. Trois dilutions (I).

Dose : Dans la plupart des cas, une goutte du millionième; chez les sujets d'une constitution robuste, on emploie la première et la seconde dilution.

Sabadilla. Trente dilutions (X).

On fait infuser pendant six jours une partie de cévadille dans vingt d'alcool, et la teinture est ensuite étendue dans trente flacons.

Dose : Il est rarement nécessaire de donner une dose plus forte qu'une goutte de la trentième dilution : peut-être le besoin se ferait-il sentir, dans quelques affections chroniques, de prescrire la dix-huitième ou la vingt-quatrième.

L'action dure près de quinze jours.

Antidotes : Le camphre, la coquelourde.

Sabina. Vingt-quatre dilutions (VIII).

Le suc frais des feuilles est mêlé avec parties égales d'alcool. En écrasant les jeunes feuilles, on est obligé de verser dessus la moitié de l'alcool pour obtenir une pâte susceptible d'être soumise à la presse ; on ajoute ensuite au suc les deux tiers de son poids d'alcool, après l'avoir laissé reposer pendant quelques jours, afin qu'il s'éclaircisse.

Dose : Dans les maladies chroniques, une petite partie d'une goutte de la sixième ou neuvième dilution ; dans les maladies aiguës une fraction de goutte de la dilution au quintillionième ou à l'octillionième.

L'action se prolonge pendant plusieurs semaines.

Antidote : Le camphre.

Sambucus nigra.

On mêle le suc des feuilles et fleurs avec parties égales d'alcool.

Dose : Une petite partie d'une goutte de suc non étendu.

Sassafras. On fait infuser, pendant six jours, une partie de sassafras pulvérisé dans vingt parties d'alcool ; la dose de cette teinture est d'une petite goutte.

Sassaparilla. Trois dilutions (I).

La teinture se prépare comme les précédentes.

Dose : Une petite partie d'une goutte non étendue est encore trop forte dans la plupart des cas.

Sedum acre. Trois dilutions (I).

On prépare cette plante à la manière de tous les végétaux frais.

Senega. Neuf dilutions (III).

La teinture se prépare comme celle de salsepareille.

Dose: Caspari indique la troisième dilution dans les cas chroniques, et la neuvième dans les maladies aiguës.

Senna. Six dilutions (II).

On fait infuser, pendant six jours, une partie de feuilles pulvérisées dans vingt parties d'alcool.

Dose : La troisième et la sixième dilutions.

Antidote : Dans quelques cas, la camomille.

Sepia. Trente dilutions (X).

Un grain de cette substance en poudre est étendu dans du sucre de lait jusqu'au millionième, et

ensuite traité comme tous les médicamens antipsoriques.

Dose : Un, deux, trois et jusqu'à quatre globules de sucre imbibés de la dilution au décillionième.

L'action dure au delà de quarante et cinquante jours.

Antidotes : Les acides végétaux; un moyen plus fort consiste à flairer une dissolution au billionième degré de dilution d'antimoine cru ou de tartre stibié; s'il y a excitation de la respiration, on fait respirer une dilution d'aconit.

Serpentaria. Douze dilutions (IV).

On traite la racine en poudre comme toutes les poudres de substances sèches, pour en obtenir la teinture.

Dose : Un quadrillionième dans les maladies aiguës.

Silicea terra. Trente dilutions (X).

On prend une demi-once de cristal de roche, qu'on a réduit en morceaux en le faisant plusieurs fois de suite rougir et plonger dans de l'eau froide, ou bien une pareille quantité de sable blanc et pur, lavé dans du vinaigre distillé; on le mêle avec deux gros de carbonate de soude effleuri, et on fait fondre le tout dans un creuset de fer, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune trace d'effervescence, et que la masse soit claire et bien tranquille; on la coule alors sur une plaque de marbre. Le verre cristal-

lin qui résulte de son refroidissement est mis dans un vase, avec quatre fois son poids d'eau distillée, et couvert d'un papier. Pendant cette dissolution la silice se sépare et tombe d'elle-même au fond du vase; le liquide surnageant ne contient que de la soude pure. Pour laver la silice il faut mêler les eaux avec un peu d'alcool, afin que la silice, qui est si divisée, gagne plus facilement le fond. On termine en la faisant sécher sur du papier joseph, que l'on comprime enfin entre plusieurs feuilles de papier gris, après quoi on le laisse à l'air ou dans un endroit chaud.

La préparation est la même que celle des médicamens anti-psoriques.

Dose : Ce médicament ne commence à pouvoir être employé qu'à la dilution au sextillionième; encore même alors convient-il de n'en humecter qu'un ou deux globules de sucre, dans les cas chroniques peu graves et chez les sujets robustes. Dans les maladies chroniques plus graves, et chez les sujets faibles et irritables, on ne doit donner que la plus petite partie d'une goutte au décillionième.

Antidotes: Le camphre calme très-peu, le sulfure de chaux est plus actif.

SOLANUM NIGRUM. Quinze dilutions (V).

On exprime la plante depuis juin jusqu'en août.

Dans les maladies aiguës, on donne un quintillionième, *pro dosi*.

Spigelia anthelmia. Trente dilutions (X).

On pulvérise cinquante grains de la plante, et on les laisse infuser à froid, pendant une semaine, dans cinq cents gouttes d'alcool, en remuant le vase tous les jours. Les dilutions se font ensuite à la manière accoutumée. Chacune d'elles doit être secouée deux fois.

Dose : Quelques globules de sucre imbibés de la dilution au décillionième.

L'action, même à petites doses, dure plus d'un mois.

Antidote: Le camphre à petites doses réitérées.

Spongia marina. Trente dilutions (X).

On en met vingt grains dans quatre cents gouttes d'alcool qu'on remue deux fois par jour pendant une semaine. Vingt gouttes de la teinture ainsi obtenue contiennent un grain de la vertu de l'éponge brûlée.

Un autre mode de préparation est celui des médicamens anti-psoriques.

Dose : Dans les affections chroniques, la troisième ou la sixième dilution; dans les maladies aiguës, la plus petite partie d'une goutte de la dilution au décillionième.

Antidote: Le plus puissant est le camphre.

Scilla maritima. Dix-huit dilutions (VI).

On coupe, dans un oignon aussi frais que possible, un morceau du poids de cent grains, qu'on

pile dans un mortier, en y ajoutant peu à peu cent gouttes d'alcool. Lorsqu'il est réduit en une pâte homogène, on délaie celle-ci avec cinq cents gouttes d'alcool, on laisse le tout en repos pendant quelques jours, et on décante ensuite la teinture claire et brunâtre. Six gouttes de cette teinture, mêlées avec quatre-vingt-quatorze d'alcool, qu'on secoue deux fois, forment la première dilution.

L'action, aux doses élevées, se prolonge pendant quinze jours.

Antidote : Le camphre.

STANNUM. Six dilutions (II).

On en broie un grain avec du sucre de lait jusqu'au millionième, et on agit ensuite d'après les règles connues.

Dose : Dans beaucoup de cas le millionième; chez les sujets très-sensibles, on donne quelques globules de sucre imbibés d'une dilution au billionième.

L'action se prolonge pendant plus de trois semaines.

STAPHYSAGRIA. Trente dilutions (X).

On pulvérise un gros de la graine avec un poids égal de craie, pour absorber l'huile, puis on la laisse infuser pendant une semaine dans cinq cents gouttes d'alcool, en remuant tous les jours. Dix gouttes de la teinture, mêlées avec quatre-vingt-dix

d'alcool, par deux secousses, constituent la première dilution.

Dose : Un à deux globules de sucre imbibés de la trentième dilution.

L'action dure au delà de trois semaines.

Antidote : Le camphre.

STRAMONIUM. Neuf dilutions (III).

On prépare à l'ordinaire une teinture avec le suc frais de la plante.

Dose : Une goutte, et souvent aussi seulement une petite partie d'une goutte, de la dilution au trillionième.

L'action des doses fortes dure plusieurs jours, et celle des faibles doses trente-six à quarante-huit heures.

Antidote : L'acide citrique est beaucoup plus puissant que le vinaigre. La fumée de tabac aussi diminue un peu les accidens.

SULPHUR. Six dilutions (II).

On sublime au bain de sable parties égales de soufre en bâton et de sel pur ; les cristaux aiguillés sont ensuite lavés avec de l'alcool pour les dépouiller de l'acide qui pourrait y adhérer, après quoi on les fait sécher sur du papier joseph.

La préparation est la même que pour tous les autres moyens anti-psoriques.

Dose : Un ou deux globules de sucre imbibés de la dilution au billionième.

L'action dure trente-six à quarante jours.

Antidote : Le camphre.

TABACUM. Six dilutions (II).

On mêle le suc des feuilles fraîches avec parties égales d'alcool.

TARAXACUM.

On exprime le suc de la plante non encore fleurie, et on le mêle avec parties égales d'alcool.

Dose : Une petite goutte de suc mêlé avec l'alcool.

TEUCRIUM MARUM. Douze dilutions (IV).

On traite la plante comme tous les autres végétaux frais.

Dose : Chez les sujets délicats et irritables, la neuvième et la douzième dilution sont parfaitement suffisantes ; il faut employer la troisième et la sixième chez les personnes robustes et dans les maladies chroniques.

L'action se prolonge pendant plusieurs semaines.

THEA VIRIDIS. Deux dilutions (2).

On fait infuser une partie de thé pulvérisé dans vingt parties d'alcool, pendant six jours, en remuant le vase tous les jours.

Dose : Une goutte de la seconde dilution.

THUYA OCCIDENTALIS. Trente dilutions (X).

Au commencement de la floraison, on prend les

feuilles vertes, que l'on pile d'abord seules, et auxquelles on ajoute ensuite les deux tiers de leur poids d'alcool, puis on exprime le suc. La première dilution se fait avec trois gouttes de suc et quatre-vingt-dix-sept d'alcool, qu'on secoue deux fois. Chaque dilution suivante ne doit non plus être secouée que deux fois, dans la crainte de trop exalter l'action de ce moyen, qui est si énergique.

Dose : Un ou deux globules de sucre imbibés de la dilution au décillionième.

L'action, même des plus petites doses, dure près de trois semaines.

Antidote : Le camphre.

Thymus serpillum. Six dilutions (II).

On traite cette plante comme la précédente.

Tinctura acris sine kali.

On prend la *tinctura antimonii acris* le plus âcre et d'un rouge de sang, et on la sature d'acide citrique concentré en assez grande quantité pour qu'elle commence à rougir le papier de tournesol; ou bien, ayant pris de la teinture âcre d'antimoine préparée depuis peu, on y verse goutte à goutte de l'acide sulfurique (contenant cent gouttes d'eau sur cent cinquante d'acide) jusqu'à ce qu'elle commence à agir sur le papier bleu; alors on détruit ce léger excès d'acide par le moyen d'un peu de chaux calcinée.

Une teinture âcre sans potasse, analogue à celle-là, mais un peu moins puissante, s'obtient en traitant la pierre à cautère par l'alcool, qu'on débarrasse également de la potasse par l'acide sulfurique.

Une autre encore se prépare avec de la chaux éteinte, sur laquelle on verse de l'alcool, le plus fort possible, et qu'on neutralise ensuite par l'acide sulfurique. Quoique moins colorée et plus faible encore que la seconde, elle produit cependant les mêmes effets médicinaux, quand on la donne à plus grandes doses.

Il est rare que pour produire l'effet homœopathique on ait besoin de plus d'une goutte, et souvent il en faut beaucoup moins.

Tinctura sulphuris.

Après avoir lavé des fleurs de soufre avec de l'alcool, et les avoir fait sécher, on en met cinq grains dans un petit flacon, avec cent gouttes d'alcool, on bouche le vase, on le tourne lentement sur lui-même, on le secoue une fois, et on le laisse au frais pendant vingt-quatre heures, afin que la poudre de soufre se dépose. On décante le liquide clair.

Dose : Un ou deux globules de sucre imbibés de cette teinture.

L'action dure seize, dix-huit, vingt, vingt-quatre et trente jours.

Uva ursi.

La plante fraîche se prépare comme le thuya;

les feuilles sèches sont pulvérisées, et on fait digérer une partie de leur poudre dans vingt d'alcool.

VALERIANA OFFICINALIS. Douze dilutions (IV).

On pulvérise la racine, et on la traite d'après les règles connues, pour en obtenir la teinture.

Dose : Un billionième, et dans les cas aigus un quadrillionième.

L'action des doses modérées dure quatre à cinq jours.

Antidotes : Le café, le camphre.

VERATRUM ALBUM. Douze dilutions (IV).

La teinture spiritueuse et la racine pulvérisée sont étendues jusqu'au quadrillionième degré.

Dose : Une goutte et souvent même seulement une petite partie d'une goutte de cette douzième dilution.

L'action, même des petites doses, dure cinq jours et davantage.

Antidote : Quelques tasses de café fort, le camphre, l'aconit, le quinquina guérissent les maux chroniques provenant de l'abus de cette substance.

VERBASCUM THAPSUS.

On mêle le suc de la plante fraîche avec parties égales d'alcool.

Dose : Une petite partie d'une goutte de cette teinture.

VIOLA ODORATA. Douze dilutions (IV).

On exprime le suc des fleurs, qu'on mêle avec parties égales d'alcool.

Caspari prescrit un billionième ou un quadrillionième *pro dosi.*

ZINCUM METALLICUM. Trente dilutions (X).

On broie un petit morceau de zinc dans l'eau, on fait sécher la poudre grise qui se rassemble au fond, et on en prend un grain, que l'on atténue jusqu'au décillionième, d'après les règles prescrites pour les médicamens anti-psoriques.

Dose : Un ou deux globules de sucre imbibés de la dilution au sextillionième. On ne doit donner que la vingt-quatrième ou même la trentième, dans les maladies chroniques, aux personnes très-sensibles et peu robustes.

L'action dure trente à quarante jours et plus.

Antidotes : Les dissolutions de camphre et de fève de saint Ignace ne calment que pour un temps très-court : mais un meilleur moyen consiste à flairer du sulfure de chaux.

ZINGIBER.

On fait infuser une partie de la racine pulvérisée dans vingt parties d'alcool, pendant une semaine, en remuant tous les jours.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.